DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12431 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MERCREDI 16 JANVIER 1985

Bruxelles, La Haye et les euromissiles

C'est une partie bien délicate que M. Martens, premier ministre belge, est allé jouer à Washington lundi 14 janvier. Si délicate, même, que l'issue en paraît toujours aussi confuse après les informations quasi contradictoires et les commentaires ambigus qui ont suivi sa rencontre avec le président Reagan. De sorte que l'on ne sait toujours pas exactement si – et quand – les quarante-huit euromissiles de l'OTAN prévus par la fameuse « double décision » de l'alliance en 1979 seront effectivement implantés en Belgique.

Le chef du gouvernement de Bruxelles a certes réaffirmé son « attachement » au principe du déploiement de ces missiles de croisière destinés, dans l'esprit de ceux qui avaient pris cette décision il y a plus de cinq ans, à « équilibrer » les armes nucléaires soviétiques braquées sur l'Europe occidentale. En même temps, un porte-parole de M. Martens a précisé que le « calendrier militaire et technique » fixé pour cette implantation, et qui prévoyait que celle-ci aurait lieu en mars prochain, n'était « plus valable ». Une « décision politique », a ajouté le représentant du premier ministre belge, s'y substituera « à la fin du mois de mars ». Façon bien contournée de dire que Bruxelles va, au minimum, différer l'installation des euromissiles et qui traduit l'embarras des dirigeants belges à l'approche de cette échéance.

Non que sur le fond M. Martens et son ministre des relations extérieures, M. Tindemans, aient changé d'avis, y compris depuis l'accord Shultz-Gromyko conclu la semaine dernière à Genève. Mais la situation politique intérieure belge les incite à la plus grande circonspection. En suggérant dimanche, à la télévision soviétique, que la reprise du dialogue entre les Deux Grands dépendait de l'arrêt des implantations d'euromissiles, M. Gromyko n'a probablement pas entamé la détermination des partisans de la fermeté envers le Kremlin ; d'autant moins que la rencontre de Genève a montré que cette fermeté avait été payante. Mais il a évidemment renforcé l'argumentation des adversaires du déploiement des fusées de l'OTAN. Et notamment, en Belgique, des socialistes et des nationalistes flamands, qui soumettent le gouvernement Martens à une forte pression.

Malgré les votes précédents du Parlement belge, il n'est pas sûr que le cabinet y retrouverait une majorité favorable aux euromissiles. Il est encore plus douteux qu'en cas d'élections anticipées, ou même lors du scrutin législatif qui aura lieu normalement à la fin de l'année, la coalition sortante puisse l'emporter. C'est là une éventualité que ne peut ignorer la Maison Blanche, même si, du côté américain, on tient aussi à éviter de donner aux Soviétiques l'impression que le front jusqu'alors relativement uni des cinq pays qui doivent recevoir des euromissiles est en train de se disloquer.

Or, à en juger par les atermoiements du gouvernement néerlandais, soumis sur le plan intérieur à peu près aux mêmes menaces et difficultés que le gouvernement belge, ce risque *existe bel et bien*. Le cabinet Lubbers a décidé de... ne rien décider avant novembre prochain, temporisation dont Bruxelles s'était d'ailleurs désolidarisé au printemps dernier. Manifestement, on veut encore espérer, en Belgique et aux Pays-Bas, que les négociations Est-Ouest sur la limitation des armements prendront un tour suffisamment encourageant pour que l'on puisse renoncer au moins partiellement à ces implantations – auxquelles se sont prêtées la RFA, la Grande-Bretagne et l'Italie – sans paraître renier sa signature. Reste à savoir qui gagnera cette course de lenteur.

Belgrade souhaite une aide accrue de la France

Mme Planinc, premier ministre yougoslave, en visite à Paris

Mme Milka Planinc, président du conseil exécutif fédéral de Yougoslavie (chef du gouvernement), était attendue mardi 15 janvier à Paris pour une visite officielle de travail de trois jours en France. Elle sera reçue mercredi par M. Fabius, et jeudi par M. Mitterrand, qui s'était rendu en Yougoslavie en décembre 1983. Les deux pays avaient alors décidé d'intensifier leurs relations. Cependant, si la France a soutenu la Yougoslavie pour le rééchelonnement de sa dette extérieure et lui a accordé des crédits, les échanges commerciaux sont restés très inférieurs aux attentes de Belgrade. Mme Planinc souhaiterait la conclusion de plusieurs contrats sur la base de la compensation pour soulager la balance commerciale yougoslave et aider ainsi son pays à sortir d'une crise économique qui menace de se transformer en crise politique.

De notre envoyé spécial

Belgrade. – Fière d'être un pays socialiste *« pas comme les autres »*, la Yougoslavie défend son titre avec constance. Elle se débat depuis plusieurs années dans une crise économique – ce qui n'est pas très original, – mais elle la traite avec des moyens que ne renieraient pas, en principe, les monétaristes les plus convaincus qui passent pour conseiller Mme Thatcher ou M. Reagan. Les dirigeants de Belgrade ont beau, tel M. Borislav Srebric, vice-président du gouvernement chargé des questions économiques, chercher des solutions *« qui affirment l'autogestion »*, on entend dans les ministères ou la Banque centrale des propos tranchant avec l'orthodoxie socialiste, fût-elle autogestionnaire...

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

La Grande-Bretagne relève de nouveau ses taux d'intérêt

L'abaissement du coût du crédit menacé par la hausse du dollar

Si tous les regards étaient encore tournés, mardi matin, sur les marchés des changes, vers la livre sterling, après la décision spectaculaire du gouvernement britannique prise lundi de relever de 1,5 point les taux d'intérêt (une hausse s'ajoutant à l'augmentation de 1 point décidée par les banques vendredi), la principale et grave question qui se pose aujourd'hui en Europe est de savoir ce que va faire jeudi prochain la Bundesbank.

Relèvera-t-elle, comme beaucoup d'observateurs lui en prêtent l'intention, son taux-clef, à savoir le taux, dit Lombard, applicable aux avances sur titres, actuellement fixé à 5 % ? Si tel devait être le cas, le gouvernement français et son ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, se trouveraient *pris à contre-pied*.

La politique de baisse des taux d'intérêt, déjà partiellement en contradiction avec le nouveau dispositif de contrôle du crédit (qui fixe pratiquement à 0 la norme d'expansion de celui-ci en laissant aux banques la possibilité de consentir des crédits supplémentaires à des conditions plus onéreuses pour elles, ce qui devrait les conduire à relever le taux demandé à leur clientèle), risquerait d'être sérieusement compromise. Le taux déterminant pour les autorités françaises, c'est en effet le taux allemand, à cause de la participation du franc au SME. En temps ordinaire, cela constitue plutôt un avantage, car le loyer de l'argent est relativement faible en Allemagne (environ la moitié de ce qu'il est en France) et laisse donc à cette dernière une certaine marge dont elle ne disposait pas quand, avant l'entrée dans le SME, l'unique référence était pour elle le taux américain, en général nettement plus élevé que celui de Francfort.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 31.)

Le défi du chômage

2 400 800 demandeurs d'emploi à la fin de 1984

Avec une augmentation mensuelle relativement modérée en décembre, le chômage reste à un niveau élevé. Le mois dernier, selon les statistiques officielles du ministère du travail publiées le 14 janvier, on comptait en fin de mois 2 524 900 demandeurs d'emploi en données brutes (le même chiffre qu'en novembre, + 13,4 % en un an) et 2 400 800 en données corrigées des variations saisonnières (+ 0,8 % en un mois, + 13,3 % par rapport à décembre 1983).

Le pronostic de M. Mauroy se trouve ainsi confirmé, puisque l'ancien premier ministre avait annoncé en avril dernier que *« le chômage, en fin d'année, serait de l'ordre de 2 450 000 personnes »*. Pas plus que M. Ralite, qui, à la même époque, redoutait un chiffre de 2,6 millions de chômeurs, le maire de Lille n'avait précisé s'il raisonnait en données brutes ou en données corrigées... Ainsi en un an, de décembre à décembre, il y a un peu moins de 300 000 chômeurs de plus (+ 297 700 en données brutes et + 282 200 en données corrigées).

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 31.)

Le report du sommet du pacte de Varsovie

PAGE 4

La décision israélienne de retrait du Liban

PAGE 6

Le double divorce de l'opinion

par JÉROME JAFFRÉ (*)

A quatorze mois des élections législatives, tous les indicateurs permettent d'évaluer le rapport droite/gauche à 60/40 en faveur de l'opposition. Une avance d'environ cinq millions de suffrages alors qu'en 1981 M. Mitterrand ne l'avait emporté face à M. Giscard d'Estaing qu'avec un écart d'un peu plus d'un million de voix. Pour retrouver une telle différence, il faut remonter aux lendemains de mai 1968. A son plus bas niveau sous M. Giscard d'Estaing, l'ancienne majorité n'était jamais tombée en deçà de 47 %. La gauche est au pouvoir depuis quarante-quatre mois, une durée jamais atteinte dans son histoire. Mais si elle se maintient au pouvoir grâce aux institutions de la Ve République, elle souffre de la défaveur des Français depuis le deuxième plan de rigueur de mars 1983. La tempête qu'elle affronte porte trois noms : déception, désunion, démobilisation.

Déception : Sur ce point, les électeurs, toutes tendances confondues, sont intarissables. Le bilan de M. Mitterrand depuis son arrivée au pouvoir est jugé négatif par 58 % des Français, le président est accusé de ne pas avoir tenu les promesses du candidat par 65 % des personnes interrogées (et 52 % de ses propres électeurs). Le nombre des « déçus du socialisme » dans l'électorat de gauche est majoritaire depuis la rentrée de septembre.

(Lire la suite page 8.)

(*) Directeur des études politiques de la SOFRES.

Multinationales tous azimuts...

par PIERRE DROUIN

Pieuvres du capitalisme ou antennes de la CIA ? Pourquoi les firmes multinationales ne seraient-elles pas les unes et les autres ? estiment les communistes de vieille souche. Les images fortes de l'ennemi ont toujours aidé à militer. Il sera toutefois de plus en plus difficile de garder à cette mythologie satanique son pouvoir de répulsion.

Déjà, du fait de la crise, les pays du tiers-monde accueillent sans y regarder d'aussi près les filiales de firmes américaines et d'autres pays du Nord. Mieux, ils sécrètent eux-mêmes des multinationales.

De même, à l'Est, les « organisations internationales de gestion » jouent dans une certaine mesure le même rôle que les entreprises à ramifications internationales. Que sont ces « multinationales rouges » ? Comment fonctionnent-elles ? Le professeur Giovanni Graziani, un des meilleurs connaisseurs de ces sujets peu explorés, vient de nous fournir des indications précieuses (1).

Les organisations économiques intergouvernementales de l'Est sont connues et ne peuvent être rapprochées des multinationales occidentales, car elles exercent surtout des fonctions de coordination au sein du COMECON. La seule exception est constituée par les deux banques qui dégagent des profits : la Banque internationale de coopération économique (chambre de compensation des règlements) et la Banque internationale d'investissements, qui finance les investissements communs des pays du COMECON.

En revanche, les « organisations internationales de gestion » (OIG) peuvent avoir pour fonction principale une activité commerciale de recherche et de production. Leurs membres sont des entreprises, trusts, unions, combinats des pays fondateurs, dotés de l'autonomie financière et dépendant juridiquement de l'Etat sur le territoire duquel se situe leur siège.

(Lire la suite page 30.)

(1) *Revue d'économie industrielle*, 2e trimestre 1984, et *Problèmes économiques* du 21 novembre 1984. La Documentation française.



AU JOUR LE JOUR

Masques

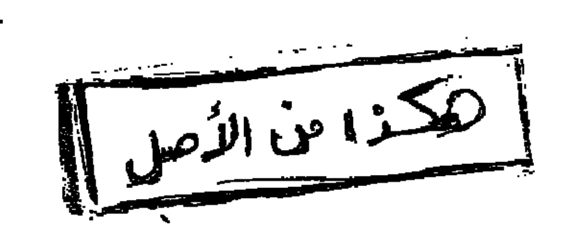
L'affaire Fabien, du nom de l'auteur (anonyme) du livre Kremlin PCF, *c'est le brouillard.*

On avait d'abord cru qu'il s'agissait de l'œuvre d'un groupe minoritaire au sein du parti destinée à déstabiliser la direction. On affirme aujourd'hui que c'était le contraire : la direction du PCF aurait elle-même lancé ledit Fabien pour discréditer les « rénovateurs ».

La vérité est différente. Il s'agissait, pour un pseudo-groupe vaguement dissimulé, de porter, par une déstabilisation feinte de la direction réelle du PC, un préjudice apparent aux rénovateurs supposés en faisant croire aux Français véritables que les révélations de Fabien feraient du tort à ceux qui, au PCF, en nourrissant l'espoir illusoire d'une opération truquée – mais réussie, – espéraient en tirer un profit pour qui que ce soit, masqué ou pas.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE EN PAGES INTÉRIEURES



هكذا من الأصل

INVITÉS

Pour d'autres vœux

Au cœur de la tragédie dont sont témoins les Médecins sans frontières sont inscrites aussi des histoires d'amour et de tendresse

par XAVIER EMMANUELLI (*)

LES Médecins sans frontières qui parcourent le monde au nom de la solidarité sont confrontés à la multitude. Et la multitude, c'est l'histoire. Ce sont les foules qui vont et viennent, les villes écrasées sous les bombes et les guérilleros traqués dans les montagnes. Ce sont les soldats qui les poursuivent et les peuples qui fuient la mitraille ou l'incendie... à moins qu'ils ne soient poussés par la sécheresse, la maladie, la misère. C'est l'histoire éternelle des migrations sans retour. Ce ne sont pas des événements heureux, mais c'est ainsi que se font les pays et les Etats, les brassages des races et des ethnies.

Parfois le décor est familier, même bouleversé il ressemble à nos villes. Parfois, il est étrange et insaisissable : montagnes et déserts, tropiques et savanes, il est rythmé de soleils accablants ou de pluies diluviennes. C'est la tragédie des hommes qui essaient de survivre sans pouvoir s'installer et faire souche.

Au hasard, ils sont dispersés, au hasard, ils sont regroupés, et ces lieux s'appellent exil, camps de réfugiés, centres de nutrition. C'est là que les Médecins sans frontières travaillent. Chaque médecin peut raconter ces guerres, ces exodes, ces regroupements. C'est d'abord le silence, entrecoupé de toux. Les plaintes sont encore un signe de vitalité. Elles montent après les batailles et les crises. Mais quand les situations se pérennisent, c'est un silence géologique qui tombe sur ces places. Si l'on perçoit le murmure d'une ruche, strié de cris, murmure différent du tumulte gai des marchés tropicaux, c'est le bourdonnement de la vie qui recommence, et cela est bon. Mais une foule vaincue est silencieuse.

Pour les hommes en état de survie, les dates n'ont pas d'importance, les rythmes des saisons sont pour les sédentaires, paysans ou commerçants ancrés dans leurs racines, connaissant le temps des semailles et le temps des moissons... Sachant qu'il faudra peut-être affronter grêle ou tempête, gel ou sécheresse, pluie ou vent, mais sachant aussi que la vie va se perpétuer après ces épisodes difficiles, parce que, régulièrement, les mêmes cycles recommencent. Aussi les repères sont-ils perceptibles, émaillés de dictons, chargés de sens et de routine. C'est la sagesse des racines. C'est pourquoi l'on fête ces rythmes.

Même lorsque les hommes sont confrontés à ce que l'on appelle la vie tragique, par opposition à la vie triviale, routinière et répétitive, même lorsque les hommes sont confrontés à leur plus simple et plus rude condition, ils pérennisent les comportements de la vie quotidienne, pour se rassurer, pour oublier un peu... Et l'on sait bien que l'on joue : on fait semblant de croire que la vie va continuer comme avant, qu'elle va revenir, comme si tout n'était pas bouleversé. Personne ne le croit vraiment, mais il existe une sorte de connivence qui permet de rendre supportables les événements, qui permet d'évoquer les anciens repères même s'ils sont désaffectés.

C'est aussi en cette époque, quand le temps semble un peu suspendu, que l'actualité fait mine de se souvenir des traditions, c'est à ce moment, souvent, que les attaques et les agressions guerrières sont perpétrées, pour les minimiser. La vie tragique, la politique, savent profiter de ces soupirs : l'Afghanistan a été envahi à la période de Noël ; la loi martiale promulguée en Pologne en décembre. La guerre voulait passer inaperçue, cachée derrière la fête de commande... Face à ces morts et à ces souffrances on pourrait ne voir qu'une tragédie désespérée, pleine du « bruit et de la fureur » de l'histoire collective. Elle est certes cela. Mais quoi que l'on fasse, il y a toujours la transcendance humaine qui transparaît à travers les destins. Et si l'on veut parler des hommes, il faut aussi parler de ces interstices lumineux dans lesquels, comme par des volets mal joints, passent des rayons.

A travers l'implacable logique des guerres, à travers la trame des événements politiques qui s'enchaînent et se recoupent de causes en conséquences, à travers ces destins immuables, on perçoit l'expression de l'ineffable tendresse. Car il y aura toujours des gestes de tendresse et de compassion, des éclats de rire et des élans d'affection.

Quand la guerre bouleverse et disloque races et peuples, on sait qu'à cette occasion des idées sont échangées, des coutumes modifiées, et l'humanitaire avance — presque toujours à cause de la violence — parfois dans la noblesse de la générosité. Des enfants à travers le monde courent entre les barbelés. Ils n'ont pas tous des fusils comme en Iran. Ils ont aussi, en germe, leur vitalité, leur vigoureuse innocence, et c'est l'espoir. On meurt de faim dans bien des pays du tiers-monde mais la vie éclot, en réponse, et l'aventure du futur est engagée.

Les Médecins sans frontières ont rencontré cent fois sur leur chemin les signes de la providence en lutte avec la fatalité : la vie continue dans les cités en guerre, entre deux pluies d'obus, voici les petits marchands, entre les ruines, qui discutent avec des mots éblouissants le prix de leurs tomates, et les gamins jouent au football derrière la caserne.

Voici les jeunes filles au bord du puits bourbeux, où se pressent les nomades, les voici, évitant les flaques de boues produites par le piétinement des troupeaux, et regardant à la dérobée, à travers leurs doigts, l'étranger altéré qui a rejoint le campement. On a vu des hommes féroces, bardés d'armes et de grenades, tendre le seau ou l'écuelle pleine d'eau à celui qui passait sans savoir s'il était ami ou ennemi, parce qu'un instant il partageait la même condition.

Bien sûr, il y a ces fanatiques endoctrinés, qui croyant changer l'homme et le monde n'hésiteront pas à tuer comme un pou, un insecte, quiconque est décrété de l'autre bord. Mais il y a entre eux, on peut l'écrire sans être contredit, des gestes de l'amitié, parfois une main fraternelle sur une épaule, un bras qui soutient, la joie d'être ensemble camarades de combat.

Ainsi, parce qu'à travers le monde nous l'avons constamment observé, même dans les situations les plus barbares, nous pouvons en témoigner : une histoire d'amour et de tendresse est inscrite, en petites touches impressionnistes, sur cette tragédie. Elle n'est pas parallèle ou contraire à la mort, au meurtre, à la maladie ou l'injustice, mais se déroule dans le secret et porte en elle le renouveau. Cette conviction n'est pas une croyance ou un conte pour enfants. C'est bien une certitude. Elle se passe au présent, tandis que l'histoire se déroule énigmatique au prix de tant de souffrances et de morts — elle chuchote avec entêtement que chaque vie est importante et que l'univers a un dessein.

(*) Vice-président de Médecins sans frontières.

Hommes sans suite

par GILLES MOINEAU (*)

UNE solution toute petite, bien rose et tendre, une solution en forme de bébé. Ce ne doit pas être si difficile, finalement. Peut-être simplement une question d'habitude ou de technique, voir le monde à l'envers et accepter juste de se forcer un peu, c'est tout. Plus tard les premiers cris, la fin d'un désert d'ombres indicibles, l'entrée triomphante au royaume de la paternité. Alors il suffisait de si peu, de cette miniature à la peau plus douce qu'aucune autre jamais effleurée, de mon doigt posé sur une fontanelle comme si là se cachait la source de l'accord parfait.

Il suffisait de ça, cette caricature encore de moi pour déserter les rives incertaines des rondes de nuit et m'amarrer au quai sans brume des hommes pères. Je n'abandonnerai rien, bien sûr, ni le trottoir d'en face, celui des vagabonds, ni les bateaux à voile des naufrages resplendissants. Mais sauf à trop arborer ces escapades, à les vouloir trop claires, je passerai enfin du bon côté dans le regard des autres. Le reflet ne sera plus le mien à l'infini, d'abord se dessinera celui de cet ange joufflu qui ignore qu'un jour il lui faudra aussi choisir d'aimer les femmes ou bien les hommes, me reconnaître.

Une solution en forme de bébé comme de trahison, pour lui, pour moi. Car, après la découverte, lorsque l'affaire a été tranchée et nommée sans regret homosexualité, alors, surgit une évidence : je n'aurai pas d'enfant, l'histoire n'aura pas de suite, comme tant d'autres que j'ai inventées au détour d'un jardin, dans une chambre de passage. Je vivrai sans conséquence, sans héritage. Je n'aurai pas transmis la loi, je l'aurai simplement transgressée pour mieux jouer la vie que je ne donnerai pas. La voix du sang s'affole jusqu'à se taire, et cet amour indéfectible, inépuisable, il faudra le trouver avec ceux qui n'auront de moi que le goût. Corps étrangers, croisés. Peut-être parmi eux celui qui porte aussi un enfant mort, une sœur ou un fils, et nous nous sourirons.

Pas d'autre forme que la nôtre, pas d'autre issue que l'image au fond de l'eau qui se trouble toujours et vient nous engloutir. Mais dans le miroir tendu — par nous, par vous, peu importe maintenant, — la reproduction est interdite, comme si nous devions toujours nous montrer éphémères, uniques, seuls. Pas de brouillon, pas de double exemplaire, le feuilleton n'a qu'un épisode où la victime connaît si bien l'assassin qu'ils se confondent vite dans le meurtre quotidien de ces successeurs enterrés avant même d'avoir vu le jour. De quoi nous serviraient les enfants à venir ? A quoi leur servirions-nous ? Prétextes l'un pour l'autre, maquillages de nos vérités ou de nos habitudes, mieux vaut se farder le cœur et s'en aller le soir fouiller quelque recoin obscur au bord de nos plaisirs.

La forme est définitive et la décision prise. Nous laisserons nos bébés désertés dériver au gré des courants, nous les aurions bientôt presque oubliés si ne jaillissaient pas les vrais bébés des autres, vivants, sauvés. La peau douce à nouveau, le souvenir d'une tentation, à peine une égratignure mais qui ne guérit pas. Les bébés sont parmi nous, ils ne se cachent plus, ils sont là dans la rue, dans les salons, partout. Landaus, poussettes, couffins ou kangourous, les bébés se promènent et traversent inlassablement la scène en attendant qu'on applaudisse. Ni consommables ni périssables encore, ils passent en précédant leur cour béate, insensibles au remords dans nos yeux, à notre éloignement, au désir qui parfois nous transperce, le seul peut-être que pour eux nous n'aurons jamais voulu assouvir.

Les bébés sont entrés dans notre aire et avec eux leurs accessoires, attributs plastifiés d'une puissance orgueilleuse, témoins égrenés de cette omniprésence qui nous renvoie aux artifices de notre liberté. Bébés langés entre la poire et le fromage, bébés avides, nourris puis vidangés au pot. Bébés gloutons et impudiques, plus exhibitionnistes encore que nous n'aurons jamais rêvé de l'être, comédiens redoutables qui s'accrochent aux premiers rôles avec l'innocence implacable de ceux qui n'ont rien demandé. Ils rongent temps et territoires, ceux qui jusqu'ici nous étaient réservés, les mots prononcés jusqu'à l'aube où tout redevenait possible, les confidences silencieuses, les amitiés. Bébés carnivores, destructeurs, qui laissent le champ dévasté des relations anciennes, les liens presque rompus.

Les bébés dorment maintenant, le calme est revenu. Les parents sont assis et de nouveau la place offerte à la tendresse autrefois sans entracte, immédiate. Rien n'a changé, vois, tout est bien comme avant. Le terrain est le même, c'est vrai, nous l'avons parcouru tant de fois, nous en avons si patiemment élargi les frontières. Pourtant nous savons tous que l'ordre est dérangé, que longtemps nous ne vivrons plus ensemble que d'instants rappelés. Il est tard. Leur oreille est inquiète, attentive au souffle régulier dans la chambre voisine, le regard parfois sur la montre.

L'air devient irrespirable des corps efficaces, fatigués, le même ici qu'ailleurs lorsque affleure la certitude d'un devoir accompli, le sentiment inébranlable d'une sécurité pareille à une porte condamnée. Le moment viendra bien des retrouvailles ou des séparations, quand les veilles auront terni les éblouissements, après les heures accumulées, puis les années, quand d'autres sources auront enfin surgi où l'enfant voudra aller boire, quand l'angoisse aura pris son rythme quotidien jusqu'à permettre l'avenir.

Mais il est tard et je m'en vais. Ni désertion, ni jalousie. La vie naissante est aujourd'hui tenue en serre, je préfère les taillis, les sous-bois, je ne ferais qu'un piètre jardinier. Les bébés grandiront, j'aurai vieilli ; peut-être un jour eux aussi chercheront-ils la forme de la solution.

(*) Ecrivain.

COURRIER

Il fallait lire « berbère »

Vous avez publié, dans le courrier des lecteurs du journal *le Monde* du 26 décembre 1984, une lettre de M. Pierre Vidal-Naquet, intitulée « Les approximations de M. Julia ». L'auteur se réfère à la première édition d'un *Dictionnaire de la philosophie* publié chez Larousse en 1964 et qui, à l'article « Saint Augustin », comportait un *erratum* précisant qu'il fallait lire « berbère » au lieu de « musulman » pour qualifier le père de saint Augustin. Il omet l'erratum et en tire des conclusions générales sur les approximations de mon information en toutes matières.

Tirer prétexte d'une coquille, au demeurant corrigée par un erratum, qui a figuré dans une édition entre juillet et novembre 1964, qui a disparu naturellement dans les autres éditions, pour mettre en cause un ouvrage et les compétences générales de l'auteur — et cela pour des raisons probablement politiques — ne me paraît pas témoigner de qualités morales bien évidentes.

Si M. Vidal-Naquet voulait être sérieux, il chercherait à trouver une erreur ou une omission dans la toute nouvelle version complétée et actualisée du *Dictionnaire Larousse de la philosophie* publié en septembre 1984. Il rendrait ainsi service non seulement à l'auteur, mais aux trente mille élèves et étudiants qui l'achètent chaque année pour préparer le baccalauréat ou la licence.

DIDIER JULIA,
député de Seine-et-Marne.

Trois vieilles dames...

Une petite anecdote, si vous le permettez, à l'attention de M. l'inspecteur départemental Raymond Le Fur qui, dans *le Monde* du 26 décembre 1984, demande, sans doute ironiquement, « si l'on veut ignorer les apports des écoles nouvelles *(sic)* », que le ministre réédite *(sic)* les instructions de Jules Ferry.

Il y a une quinzaine d'années, un soir d'été, sur la place de mon petit village natal de la montagne corse, trois vieilles dames, dont ma mère, se récitaient mutuellement des vers de François Coppée. Elles étaient issues du milieu rural le plus simple, et les parents de certaines d'entre elles ne parlaient pas le français, au siècle dernier, avant Jules Ferry. Elles ont été élevées par un instituteur laïque, qui appliquait les circulaires de Jules Ferry. Elles ne faisaient pas de fautes d'orthographe (mais oui !) ; elles connaissaient l'essentiel en calcul, en histoire et en géographie.

Par égard pour votre correspondant, je n'aurai pas la cruauté de comparer ces modestes résultats à ceux que l'on obtient généralement de nos jours, après mille apports d'« écoles nouvelles » !

PIERRE ANGELI,
Conseiller d'Etat.

La situation de la communauté hospitalière

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article du professeur F.-X. Michelet de Bordeaux : « L'hôpital français en danger d'anémie » dans *le Monde* du 27 décembre 1984. Si je partage l'analyse portée sur le passé récent de l'institution hospitalière, « enfant gâté de l'expansion », j'adhère plus encore au constat de la situation présente et future de l'hôpital établi par l'auteur à partir de l'identification de « trois forces convergentes » à *l'exercice* : la demande des soins ; la crise *économique* ; l'*innovation technologique*.

Sans commenter la deuxième partie de l'article du professeur F.-X. Michelet qui est le propos, plus technique, d'un chirurgien et d'un responsable de haut rang dans la hiérarchie médicale des hôpitaux, je voudrais faire savoir à ce dernier combien motivant pour la jeune génération des gestionnaires hospitaliers apparaît l'avenir d'une institution confrontée à des forces de changement de nature différente :

— il est heureux que l'hôpital soit l'objet d'une demande et que les responsables hospitaliers commencent à s'intéresser à celle-ci. La tâche sera passionnante, demain, de répondre aux besoins nouveaux de la clientèle, en diversifiant les structures de soins par la création d'alternatives, en réorganisant les urgences, en s'efforçant de mieux accueillir les consultants ;

— la crise, dans un secteur socialement protégé, peut être interprétée comme l'occasion chanceuse d'une révision critique des modes d'organisation et de fonctionnement actuels de l'hôpital. La restructuration hospitalière, sur la base d'une recherche systématisée d'un certain nombre d'excès à faire disparaître (surcapacité en lits traditionnels, surabondance de prescriptions, par exemple) peut être eu des résultats favorables de celle-ci ;

— le bouleversement technologique, enfin, est la garantie la plus sûre d'un renouvellement qualitatif permanent de l'hôpital et, à travers celui-ci, la meilleure certitude d'une stimulation intellectuelle forte pour l'ensemble de la communauté hospitalière.

JEAN-MICHEL PERY,
directeur d'hôpital
(Paris).

La France aux abonnés absents

Le Monde du 27 décembre 1984, a réservé une dernière page à un point de vue de M. Jacques Huntzinger, secrétaire national du Parti socialiste aux relations internationales.

Emporté par son élan lyrique dans la défense et illustration de la politique étrangère de son président, M. Huntzinger ose écrire sans avoir peur du ridicule : « ... *François Mitterrand a manifesté sa détermination à maintenir l'engagement de la France au Liban.* »

Décidément le Liban ne porte pas chance à cet apparatchik du parti majoritaire. Après avoir rencontré « *les hommes qui font l'histoire au Liban* », c'est-à-dire Joumblatt et Berri, et les terroristes, M. Huntzinger voit dans la soumission de la France à la Syrie « *sa détermination à maintenir l'engagement de la France au Liban* ». S'il s'était seulement renseigné auprès du Quai d'Orsay, M. Huntzinger aurait su que, depuis longtemps, la France s'est mise aux abonnés absents au Liban. M. Huntzinger n'a même pas écouté notre cher président déclarer à Damas que le Liban était une affaire syrienne !

CHARLES MEGUERDIDJIAN
(Boissy-Saint-Léger).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	396 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

ASIE

Inde

Spéculations à New-Delhi sur l'hypothèse d'une intervention de l'armée indienne à Sri-Lanka

Une série d'attentats contre des routes et de petits ponts a eu lieu, lundi 14 janvier, dans le district de Jaffna, dans le nord de Sri-Lanka, causant des dégâts, mais pas de victimes. Les forces de sécurité ont attribué ces attentats aux Tigres de la libération du Tamil Eelam, organisation luttant pour la création d'un Etat tamoul, dont certains indépendantistes avaient l'intention d'annoncer la naissance le 14 janvier.

D'autre part, New-Delhi a refusé, lundi, de relâcher le garde-côtes sri-lankais et son équipage interceptés par la marine indienne la semaine dernière, tant que tous les aspects de cet incident n'auront pas été examinés, a déclaré un porte-parole du ministère indien des affaires étrangères. Cet incident ravive les spéculations, à New-Delhi, sur une éventuelle intervention de l'armée indienne à Sri-Lanka.

De notre correspondant

New-Delhi. – Les Tigres séparatistes tamouls la souhaitent, Colombo la redoute, New-Delhi jure qu'il n'en est pas question, personne n'y croit sérieusement, mais tout le monde en parle. De quoi s'agit-il ? De l'invasion du Nord sri-lankais par l'armée indienne. Le scénario débattu depuis quelque temps dans les salles de rédaction, et certaines chancelleries, est *grosso modo* le suivant : excédée par un conflit politico-ethnico-religieux qui n'en finit pas de coûter la vie à des innocents, y compris des pêcheurs indiens, et qui l'oblige à accueillir un nombre grandissant de réfugiés tamouls de Sri-Lanka (quarante mille depuis deux ans), l'Inde finirait par débarquer nuitamment ses soldats dans le nord de l'île.

Simple opération ponctuelle qui, on l'admet partout, pourrait être rondement menée, en quelques heures tout au plus. L'armée de Sri-Lanka (1), mal équipée, mal entraînée, mal disciplinée, n'aurait pas la moindre chance contre des commandos indiens qui sont tout l'inverse. Ne resterait plus qu'à prendre le contrôle du nord et de l'est du pays – régions à majorité tamoule où les soldats de Delhi seraient accueillis en libérateurs – jusqu'à l'entrée en scène des Nations unies.

Ceux qui croient, malgré tout – on ne sait jamais, – à cette éventualité, ont même rédigé par avance le communiqué qui serait lu par M. Rajiv Gandhi à la télévision : *« L'Inde n'a pas de visées expansionnistes sur Sri-Lanka. Nos soldats ont fait œuvre de paix, ils ont mis fin à un massacre qui prenait l'ampleur d'un génocide. Notre mission s'arrête là. Aux « casques bleus » de nous remplacer, en attendant qu'une solution politique soit trouvée aux légitimes aspirations de la minorité tamoule. »*

Rien à gagner

Politique fiction ? Certes. Une intervention de ce genre, perpétrée par le pays-phare du non-alignement aurait de quoi surprendre : le sacro-saint principe de non-ingérence dans les affaires des autres serait un peu foulé au pied. Mais ne s'agirait-il pas, après tout, d'une mission *« ponctuelle et humanitaire »* ? Pas de danger de guerre – contre qui ? – peu de risque d'enlisement, et, au bout de l'opération, la prédominance de l'Inde sur les affaires de la région *réaffirmée*, et une *réputation* de gendarme du sous-continent, *« sauveur-des-minorités-en-détresse »*, établie pour longtemps.

Les élections indiennes se sont terminées comme on sait et, contrairement à ce que certains espéraient, le problème sri-lankais, même dans le *Sud où l'on compte* quarante millions de Tamouls indiens, n'a pas vraiment compté dans la campagne électorale. Personne ne pourrait donc accuser M. Rajiv Gandhi d'agir pour des motifs intérieurs. Le jeune premier ministre vit, au surplus, une période de grâce avec son peuple et n'a donc aucune raison d'aller chercher, à Sri-Lanka, un surcroît de popularité – comme celle dont bénéficia sa mère en 1971 après l'intervention au Pakistan oriental.

Alors pourquoi se gêner ? Parce que l'Inde, rétorquent les adversaires de l'hypothèse, est déjà accusée d'exercer son hégémonie sur la région, et que pareille aventure risquerait non seulement d'accroître la tension avec le Pakistan, mais aussi d'effaroucher les petits voisins (Bhoutan, Népal, Bangladesh), les poussant à se tourner vers l'autre géant asiatique, la Chine. New-Delhi n'a, en fait, rien de capital à gagner dans une telle affaire sinon des ennuis avec ses propres minorités périodiquement saisies, elles aussi, de frissons sécessionnistes (Tamouls du Tamil Nadu, Sikhs du Pendjab, tribus du Mizoram, du Tripura, du Nagaland, etc.).

La naissance du Tamil Eelam, d'une nation tamoule, rêvée par les Tigres constituerait le plus mauvais des exemples. Même si, contrairement à ce qu'espèrent les sécessionnistes sri-lankais, l'intervention indienne n'avait pas pour objet de porter l'Eelam sur les fonts baptismaux, mais, au contraire, d'en empêcher la naissance en forçant Colombo à négocier sérieusement avant qu'il ne soit trop tard. Aux yeux de l'Inde, cependant, le point de non-retour n'est pas encore atteint.

Il y a eu des morts, beaucoup de morts. Mais, *« qu'on le veuille ou non*, constate un haut fonctionnaire indien des affaires étrangères, *cinq cents cadavres dans le sous-continent n'ont pas la même résonance que cinquante à Paris. »* Et il ajoute : *« Non, nous avons bien d'autres problèmes internes à régler... »* Et puis, le pire – à savoir que les pogroms anti-tamouls du genre de ceux de juillet 1983 (trois cents morts officiellement, le double selon d'autres sources) reprennent à Colombo et ailleurs – a, pour l'instant, été évité.

La majorité bouddhiste et cinghalaise (2), tenue dans l'ignorance – censure oblige – de ce qui se trame exactement dans le Nord, *se tient* tranquille. Même si personne au monde ne peut dire jusqu'à quand. Pour l'heure, une chose est sûre. Colombo est bel et bien en train de tomber dans le piège que les Tigres lui avaient tendu. En six semaines, les combats dans le Nord ont fait au moins quatre cent cinquante victimes. Parmi elles, une majorité de civils tamouls, massacrés par une armée essentiellement cinghalaise, dont la présence envahissante et terrorisante dans les villages tamouls, fait plus, chaque jour, pour *la cause de l'Eelam que* les activités insurrectionnelles des Tigres eux-mêmes.

Négociations en panne

Au fil des opérations, de la répression indiscrimée et des raids de représailles menés non pas contre des *« terroristes »* insaisissables, mais contre les civils dans la péninsule de Jaffna, la proportion de Tamouls modérés, celle qui est encore opposée à la sécession, s'est réduite de manière alarmante. Les modérés, représentés par le Front uni de libération tamoul (FULT), organisation politique qui se satisferait d'un degré d'autonomie réelle, perdent peu à peu, au profit des extrémistes en armes, leur influence dans la communauté. Au point que M. Amirthalingam, le secrétaire général du Front, en est venu, la semaine dernière, à réclamer publiquement une *« action directe »* de l'Inde pour *« sauver les Tamouls de l'extermination »*.

Les négociations multipartites, rouvertes pour la énième fois le 21 décembre à Colombo, ont été *rompues cinq jours plus* tard par le président Jayewardene lui-même. De toute façon, le plan compliqué présenté par le gouvernement, et qui prévoyait un peu plus d'autonomie pour les régions, sans flirter outre mesure avec le fédéralisme à l'indienne prôné par le FULT, ne plaisait à personne. Ni aux politiciens tamouls, qui le jugeaient *« bien en deçà des légitimes aspirations »* de la communauté, ni aux Tigres qui ne veulent rien savoir, hors l'indépendance de l'Eelam, ni à l'opposition cinghalaise conduite par l'ancien premier ministre Mme Bandaranaike, dont le Parti de la liberté du Sri-Lanka considérait le plan *« dangereux »* pour l'unité du pays, ni moins encore aux organisations bouddhistes, qui refusent, *a priori*, toute concession *« tant que le terrorisme n'aura pas été abattu »*.

A l'intérieur même du gouvernement de Colombo, le projet du président suscita de telles dissensions que, à la veille de Noël, celui-ci mit à la porte son ministre de l'industrie, M. Cyril Matthews, représentant au sein du pouvoir la tendance « dure » du bouddhisme cinghalais. L'ancien ministre, qui préside la puissante fédération syndicale progouvernementale et dont la tête était, semble-t-il, réclamée par New-Delhi afin de débarrasser la scène des « têtes chaudes », aurait menacé d'appeler les Cinghalais à descendre dans la rue si M. Jayewardene ne retirait pas son projet.

Celui-ci a donc obtempéré. Depuis, rien. Le vieux président (soixante-dix-neuf ans) laisse bien entendre à New-Delhi, impatiente, que les négociations reprendront plus tard mais, en attendant, c'est bien la stratégie militaire, prônée et dirigée par le ministre de la sécurité, M. Athulatmudali, qui continue d'être appliquée. Il y a quelques jours, le gouvernement a annoncé que, d'ici un an, trente *mille familles cinghalaises*, préalablement familiarisées au maniement des armes et pourvues de fusils, seraient installées dans le Nord-Tamoul. Objectif : le *« rééquilibrage démographique »* de la région avec établissement, à terme, de la parité entre Tamouls et Cinghalais. Vaste et dangereux programme, qui va non seulement fournir des victimes toutes désignées aux Tigres les plus acharnés, mais qui risque, par contrecoup, d'embraser l'île tout entière.

L'Inde, qui voit d'un très mauvais œil l'implication grandissante, quoique prudente, de Washington – et de son allié israélien – dans ce qu'elle juge relever de sa zone d'influence, choisira-t-elle d'appeler les pompiers casqués de bleus avant l'incendie ? Pour l'instant, ni les uns ni les autres ne souhaitent, apparemment, s'empêtrer dans un problème politico-stratégique de seconde importance. L'heure, entre Delhi et Washington, est aux espoirs de réchauffement. M. Rajiv Gandhi doit se rendre en juin prochain aux Etats-Unis, et les personnalités politiques américaines se succèdent en Inde à un rythme accéléré. *« Jayewardene*, constate un diplomate, *est tout seul sur son île avec son problème... »*

PATRICE CLAUDE.

(1) L'armée de Sri-Lanka comprend 16 500 hommes, dont 3000 dans la marine et 2600 dans les forces aériennes. Il y a aussi 19 500 policiers, dont 14 500 paramilitaires. L'armée indienne compte un million d'hommes.

(2) Population du Sri-Lanka : 11 millions de Cinghalais bouddhistes, 2,8 millions de Tamouls essentiellement hindouistes et 1,2 million de musulmans.

Chine

La visite du général Vessey illustre le renforcement de la coopération militaire sino-américaine

De notre correspondant

Pékin. – Le général John Vessey, chef d'état-major général américain, arrivé samedi dernier en visite officielle, a quitté, ce mardi 15 janvier, Pékin pour visiter des installations militaires chinoises en province. Le général Vessey, qui était accompagné de l'amiral William Crowe, chef des forces armées américaines dans le Pacifique, était l'hôte de son homologue à la tête de l'Armée populaire de libération, le général Yang Dezhi.

Au cours de son séjour à Pékin, il a également été reçu par le ministre chinois de la défense, le général Zhang Aiping, et par le premier ministre, M. Zhao Ziyang, et il a prononcé un discours devant les étudiants de l'académie militaire.

La presse chinoise est discrète sur cette visite, et l'ambassade américaine aussi. Les révélations en provenance de Washington annonçant que des bâtiments de guerre américains pourraient – pour la première fois depuis 1949, effectuer une visite en Chine au printemps et que la Chine envisageait d'acheter d'importants équipements militaires aux Etats-Unis et de conclure un accord sur la modernisation de sa marine n'ont guère fait plaisir ici. Les deux parties ont démenti que ces accords aient été signés.

Les dirigeants chinois ne souhaitent certainement pas donner des arguments à ceux qui, au Kremlin, continuent de penser que la Chine est un allié objectif des Etats-Unis et du Japon et que sa politique d'équilibre entre les super-puissances n'est qu'apparente. Le général Vessey en *était conscient quand il a déclaré* lundi, au cours d'un banquet : *« Il est important pour tout le monde de savoir que nos liens militaires ont pour objectif de promouvoir la paix, la compréhension et ne menacent aucune tierce partie. »*

Le général Vessey n'est pas un marchand de canons. Les tâches commerciales et de coopération se situent à un autre niveau, comme par exemple celui du sous-secrétaire à la marine pour la recherche, l'ingénierie et les systèmes, M. Melvyn Paisley, qui se rendra à Pékin avant la fin du mois, ou la délégation chinoise qui vient de visiter les Etats-Unis. La visite du chef d'état-major semble plutôt avoir pour signification de témoigner de l'ampleur du développement des relations et de la coopération entre deux armées jadis ennemies.

A de nombreux niveaux (logistique, formation, technologie...), cette coopération s'est récemment approfondie. Les Chinois sont désireux de poursuivre une telle coopération qui leur permet de renforcer une armée désuète, même si leurs déclarations d'intention sur l'achat de grandes quantités de matériel militaire étranger ne se sont pas encore matérialisées. Les Etats-Unis comme la France et d'autres pays regardent la Chine comme un client potentiel. Cette coopération permet également aux Chinois de montrer aux Soviétiques qu'ils ne sont pas seuls, et à Taiwan que leurs relations avec les Etats-Unis ne cessent de s'améliorer.

En même temps, les dirigeants chinois ont profité de l'occasion pour rappeler aux Américains leur mécontentement *face aux livraisons* d'armes à Taiwan et pour discuter de la situation en Corée, où Pékin soutient le régime de M. Kim Il-sung. Les Américains, de leur côté, ne peuvent pas ne pas prendre en considération l'attitude de leurs alliés en Asie. Les Sud-Coréens craignent que des armes vendues à Pékin ne puissent être utilisées par Pyongyang ; les pays d'Asie du Sud-Est sont inquiets d'un renforcement du potentiel militaire chinois, même s'il peut servir à contre-balancer la puissance de l'armée vietnamienne.

PATRICE DE BEER.

DIPLOMATIE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. GROMYKO

« Il ne s'agit pas de réduire le nombre des missiles français »

déclare l'ambassadeur soviétique à Paris

A l'issue d'un entretien d'une heure qu'il a eu lundi 14 janvier à l'Elysée avec M. Mitterrand, M. Iouli Vorontsov, ambassadeur d'URSS en France, a estimé qu'il y a eu un malentendu de la part de Paris au sujet de la prise en compte des armements nucléaires français dans les négociations Est-Ouest. A la suite des déclarations faites par M. Gromyko, dimanche à la télévision soviétique, le Quai d'Orsay avait réaffirmé la position française à ce sujet (*le Monde* du 15 janvier).

« J'ai informé le président français de notre point de vue sur les pourparlers Gromyko-Shultz de Genève », a déclaré le diplomate soviétique avant d'ajouter : *« Il y a peut-être une mauvaise compréhension en France. (...) Lorsque nous parlons de la prise en compte du potentiel nucléaire français, il ne s'agit absolument pas de la réduction des missiles français, mais de celle des missiles américains en tenant compte des missiles français. »*

Pour lui, cette question *« présente actuellement un caractère absolument théorique. Sur le plan pratique, la tâche la plus importante est de discuter, tant pour l'Union soviétique que pour les Etats-Unis, de leurs propres problèmes concernant les armements nucléaires »*.

Interrogé sur l'éventualité d'une visite en France du numéro un soviétique, M. Constantin Tchernenko, l'ambassadeur d'URSS a rappelé que le principe de cette visite avait été retenu lors du séjour, à Moscou de M. Mitterrand en juin 1984. Comme on lui demandait si M. Tchernenko viendrait à Paris cette année, M. Vorontsov a répondu : *« J'espère bien. »*

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, se rendra pour une première visite officielle à Moscou à la fin de février, peu après un voyage qu'il fera à Washington ce mois-ci.

Les déclarations de M. Gromyko ont fait par ailleurs l'objet de nombreux commentaires et interprétations. Tandis que, à Paris, M. Gloukhov, conseiller de l'ambassade soviétique, déclarait que *« l'accord de Genève reste valable »* et que son ministre n'avait fait qu'affirmer *« la position soviétique bien connue, sans poser de conditions ni de préalables »*, à Washington un porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a contesté qu'un accord conclu dans un des sous-groupes de négociateurs doive attendre pour devenir applicable qu'un accord ait été conclu dans les autres, notamment celui qui s'occupera de la défense spatiale.

Réaffirmant que les Etats-Unis entendent poursuivre leur programme de recherches sur l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, M. Kalb a ajouté que, si, au terme de ces recherches, qui doivent s'étendre sur cinq ans, il se révèle qu'*« un solide système de défense est réalisable, il n'y aura pas de déploiement avant que nous n'en ayons pleinement discuté avec l'URSS »*.

Plusieurs ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance

Plusieurs ambassadeurs étrangers ont récemment présenté leurs lettres de créance au président de la République. Nous en publions une première liste, qui sera complétée ultérieurement.

ARGENTINE : M. Carlos Ortiz de Rozas.

[Né à *Buenos-Aires en 1926*, avocat, M. Ortiz de Rozas est entré dans la carrière diplomatique en 1948. Il a été en poste à Sofia, Athènes, New-York, Le Caire, Belgrade, Londres, Vienne et Genève, où il a notamment présidé le comité du désarmement en 1979. Le nouvel ambassadeur d'Argentine a, en outre, dirigé la mission de son pays auprès du Saint-Siège pour les négociations avec le Chili sur la zone australe, puis a été nommé adjoint au secrétariat d'Etat pour les affaires spéciales au ministère des relations extérieures en 1984.]

INDONÉSIE : M. Bachtiar Rifai.

[Né en 1925 à Pandeglang, M. Rifai a fait toute sa carrière dans l'Université. Ingénieur agronome, il est devenu professeur de faculté en 1958, puis doyen de la faculté d'agronomie, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale et président de l'Institut indonésien des sciences, poste qu'il occupait depuis 1973. M. Rifai a, en outre, enseigné à *l'Institut de la défense* nationale et siégé au comité pour la science et la technologie de l'ASEAN.]

JAPON : M. Moriyuki Motono.

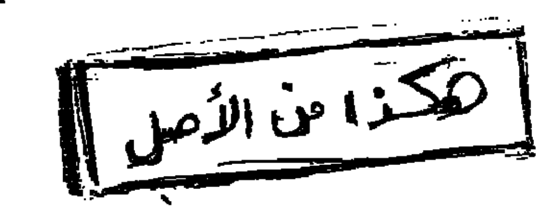
[Né en 1924 à Tokyo, juriste de formation, entré dans la carrière diplomatique en 1948, M. Motono a été directeur d'Europe à l'administration centrale et secrétaire particulier du premier ministre en 1967-1968, année où il a été affecté à Paris comme conseiller. Il est ensuite revenu à Tokyo, à la direction de la coopération puis du cabinet du ministre. M. Motono a été ambassadeur au Maroc en 1978, consul général à New-York en 1980, et ministre adjoint des affaires étrangères jusqu'en octobre 1984.]

NÉPAL : M. Dilli Raj Uprety.

[Né en 1930, titulaire d'une maîtrise de sciences de l'université de Patna (Inde), le nouvel ambassadeur du Népal a suivi des cours de langue et de civilisation françaises à Paris en 1961-1962. Il a occupé de hautes fonctions administratives à l'UNESCO, puis au ministère de l'éducation et du tourisme de son pays. M. Raj Uprety est l'auteur de plusieurs livres, dont, en français, *le Royaume du Népal.*]

VIETNAM : *M. Ha Van Lau.*

[Né en 1918, M. Ha Van Lau a pris une part active aux combats qui ont précédé la conférence de Genève sur l'Indochine, en 1954, où il appartenait à la délégation vietnamienne. De 1954 à 1972, il a poursuivi sa carrière militaire, tout en accomplissant différentes missions diplomatiques. En 1973, M. Ha Van Lau est devenu assistant du ministre des affaires étrangères, puis ambassadeur à La Havane en 1974 et auprès des Nations unies en 1978. Il était vice-ministre des affaires étrangères depuis mars 1982.]



هكذا من الأصل

EUROPE

URSS

La maladie de M. Tchernenko serait à l'origine du report du sommet du pacte de Varsovie

De notre correspondant

Moscou. – Les dirigeants du pacte de Varsovie (1) n'auront pas dans l'immédiat l'occasion d'évoquer ensemble les questions posées par la reprise du dialogue stratégique entre l'URSS et les Etats-Unis. En effet, selon un bref communiqué publié lundi 14 janvier par l'agence Tass, *« d'un commun accord, la réunion du comité politique consultatif des Etats signataires du pacte de Varsovie, prévue pour la mi-janvier 1985, est reportée à une date ultérieure qui fera l'objet d'une concertation »*.

En réalité, Moscou est seul responsable de ce report, pour des raisons qui tiennent probablement à la santé de M. Tchernenko. Le comité politique consultatif est la plus haute instance du pacte, et se tient donc en présence des hommes qui exercent le pouvoir réel : les chefs des partis communistes de chacun des pays membres. Ce sommet devait se tenir *« à la mi-janvier »* à Sofia et constituer le premier déplacement à l'étranger de M. Tchernenko depuis son accession au pouvoir en février 1984.

Emphysème

Le chef de l'Etat soviétique n'a plus été vu en public depuis une cérémonie de remise de médailles à des écrivains le 27 décembre dernier au Kremlin. Celle-ci semblait d'ailleurs déjà destinée à le « montrer » après son absence trois jours plus tôt sur la place Rouge lors des obsèques du maréchal Oustinov. L'hiver est assez rigoureux cette année à Moscou, et le froid avait été avancé comme explication de ce manquement au protocole. Le report du sommet de Sofia constitue une autre entorse au code des rapports entre les pays frères. Dans les deux cas la santé de M. Tchernenko semble être en cause.

Selon les spécialistes occidentaux, le numéro un soviétique, qui est âgé de soixante-treize ans, souffre d'emphysème pulmonaire, une maladie qui se traduit par des problèmes de respiration et a pour effet de fatiguer le cœur. Les difficultés d'élocution du secrétaire général, son halètement lorsqu'il est obligé de se tenir longtemps debout et plus encore de prononcer un discours, peuvent s'expliquer de cette façon.

Il est vain d'attendre une information sérieuse, même officieuse, dans ce domaine de la part d'un quelconque responsable soviétique. La santé du secrétaire général, comme de tout membre de la direction suprême, est peut-être le secret d'Etat le mieux gardé. Les propos tenus ici ou là à des étrangers par des personnalités soviétiques relèvent presque toujours de la désinformation. La veille de la mort du maréchal Oustinov, un attaché militaire occidental rencontrant un officier général soviétique se vit affirmer que le ministre de la défense allait mieux et qu'il se remettait peu à peu de son *« refroidissement »*.

Les rumeurs sur la santé du numéro un soviétique vont donc immanquablement reprendre, comme ce fut le cas l'été dernier pendant les très longues « vacances » de M. Tchernenko.

La direction soviétique est soucieuse de montrer que, malgré le report du sommet de Sofia, M. Tchernenko est toujours aux commandes. Elle n'a cependant trouvé pour cela que la préface d'une édition destinée au public polonais de son livre, *les Questions du travail, de l'appareil du parti et de l'Etat*, que publie ce mardi en première page la *Pravda*. Une seule allusion à la situation polonaise y est faite, au passé, à propos des *« journées difficiles qu'ont vécues récemment la Pologne et son peuple »*.

Le sommet de Sofia devait être notamment consacré à la prorogation du pacte de Varsovie établi en mai 1955 pour une période de vingt ans, avec une clause de reconduction automatique de dix ans qui a déjà joué en 1975.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) URSS, Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie.

La longue patience de M. Jivkov

La Bulgarie officielle joue décidément de malchance avec les visites des maîtres du Kremlin. Déjà en octobre 1983, Iouri Andropov, alors secrétaire général du PC soviétique, était attendu en grande pompe à Sofia. Le scénario prévu était exactement le même que celui qui vient d'être annulé à la dernière minute : le dirigeant soviétique devait venir participer d'abord à un sommet du pacte de Varsovie, puis profiter de l'occasion pour honorer la Bulgarie d'une visite officielle. Pour la circonstance, on avait même fait diligence pour mettre la dernière main à un superbe viaduc édifié sur la route reliant l'aéroport à la capitale, que l'hôte soviétique aurait ainsi été le premier à emprunter.

La venue de l'ancien chef du KGB était particulièrement opportune pour les dirigeants de Sofia, qui avaient peut-être misé un peu trop ouvertement, du vivant de Brejnev, sur l'autre prétendant à la succession, M. Tchernenko. Ce dernier n'avait-il pas reçu, à l'époque où il passait pour le dauphin désigné, un accueil quasi royal à Sofia ?

L'épisode Andropov passé, le même Constantin Tchernenko, désormais au pouvoir, se devait de retourner en Bulgarie : cet allié pourtant particulièrement zélé n'a eu le droit à aucune visite officielle d'un secrétaire général soviétique depuis 1967... M. Jivkov devra patienter encore un peu. Au pouvoir depuis plus de trente ans et jouissant, lui, d'une excellente santé, il devrait supporter avec philosophie ce petit contretemps.

J. K.

Yougoslavie

Belgrade souhaite une aide accrue de la France

(Suite de la première page.)

Il n'est question que de libération des prix, de crédits aux conditions du marché, de réduction de l'inflation, de taux d'intérêt positifs (c'est-à-dire supérieurs à la hausse des prix), d'augmentation contrôlée de la masse monétaire, d'équilibre budgétaire, de réduction de la demande intérieure pour favoriser les exportations, de modération des salaires, etc.

Les dirigeants yougoslaves n'ont certes pas eu un beau jour, comme par enchantement, la révélation des contraintes économiques. La Yougoslavie s'est aperçue qu'elle vivait à crédit quand elle n'a plus pu rembourser ses dettes. La « sagesse » économique lui a été dictée, sinon imposée, par ses créanciers et le Fonds monétaire international, commode bouc émissaire quand il faut détourner le mécontentement des travailleurs dont le niveau de vie a diminué d'un tiers en trois ans. Non sans démagogie, certains dénoncent les exigences du FMI, voire mettent très officiellement – bien qu'en privé – les difficultés de leur pays sur le compte d'un *« complot occidental »*. Les plus lucides affirment pourtant honnêtement : *« Le FMI nous a pris à la gorge, mais sans lui nous n'aurions pas mis de l'ordre dans notre économie. »*

Pendant une vingtaine d'années, la Yougoslavie a vécu au-dessus de ses moyens et les Yougoslaves, surtout ceux qui étaient en contact avec des étrangers, en ont largement profité. Elle avait investi dans des projets gigantesques, véritables cathédrales dans le désert, qui ne correspondaient à aucune demande interne ou externe réelle, mais qui satisfaisaient la soif de modernisme des dirigeants locaux. Les besoins en biens d'équipement et de consommation courante étaient en grande partie couverts par des importations. Aussi, en 1983, la dette extérieure se montait à 21 milliards de dollars alors que les réserves en devises ne dépassaient pas 9 milliards. La répartition de ces réserves en dit long d'ailleurs sur l'impuissance de l'Etat central à contrôler l'économie : 2 milliards pour les réserves de l'Etat et 7 milliards pour les réserves privées, dont 4 milliards provenant des travailleurs émigrés, le reste du tourisme ou de transactions plus ou moins louches.

Le taux d'inflation atteignait la même année 60 %, le chômage touchait neuf cent cinquante mille personnes, le déficit commercial se chiffrait à 2 milliards de dollars (contre, il est vrai, 12 milliards en 1982).

La crise économique a pris un tour d'autant plus politique que la conscience de son existence a suivi de peu la mort de Tito en 1980. Une conception simpliste s'est répandue : *« Avec Tito, on vivait bien, si les temps sont durs, c'est la faute aux titići »* (les petits Tito qui se partagent le pouvoir).

Appliqué après d'interminables palabres, le plan de stabilisation économique annoncé à l'été 1983 a porté quelques fruits. L'inflation a diminué, même si elle reste plus forte que prévue (45 % en 1984), la balance commerciale s'est redressée au prix d'une contraction très sévère de la demande intérieure. Les restrictions imposées aux importations ont entraîné des pénuries de produits de première nécessité pendant l'hiver dernier. La Yougoslavie n'est certes pas sortie de la crise, mais les résultats déjà obtenus ont permis l'assouplissement de quelques contraintes, par exemple, la fin du rationnement de l'essence et l'allocation plus facile de devises pour les voyages à l'étranger ; la pression sur la population s'est ainsi légèrement relâchée.

Forts de ces progrès, les dirigeants de Belgrade demandent au FMI et à ses créanciers d'accepter un plan pluriannuel de rééchelonnement de sa dette comme le Mexique l'a obtenu des banques privées. Ils cherchent à desserrer quelque peu la tutelle du FMI et à ne plus dépendre pour l'obtention de nouveaux crédits d'un examen trop tatillon de leur politique économique. Les pays créanciers de la Yougoslavie n'y sont pas hostiles *a priori*, même les Etats-Unis, d'abord très réticents, mais ils ne veulent pas encourager les Yougoslaves dans l'idée que les efforts et les sacrifices ont été suffisants et que la rigueur appartient déjà au passé.

Desserrer la tutelle du FMI

Il est d'ailleurs permis de se demander si les dirigeants de Belgrade ne se sont pas contentés de parer au plus pressé et de colmater les brèches plutôt que de résoudre les problèmes au fond. Pour de nombreux observateurs yougoslaves et étrangers, l'assainissement et la relance de l'économie passent, à long terme, par une réforme du système. Dès 1982, le comité central de la Ligue des communistes avait constaté que *« la crise économique se transformait en crise politique »*. Il n'en a pas tiré de conclusions concrètes immédiates, mais il était clair que le pouvoir central n'était pas assez fort pour imposer à tous les solutions exigées par la crise. Mme Milka Planinc a essayé de rehausser le rôle du gouvernement qu'elle préside depuis 1982 ; elle reste pourtant très dépendante des républiques, qui lui imposent les membres de son cabinet en fonction d'une clé de répartition des postes censée protéger l'égalité entre les nationalités et qui freinent l'application des décisions douloureuses.

La Constitution de 1974 impose la rotation des cadres à tous les niveaux de l'Etat, du parti et des organisations sociales afin que personne ne puisse théoriquement se tailler un fief et imposer un pouvoir personnel, une répartition égalitaire des postes entre les représentants des six républiques et des deux provinces autonomes, et l'obtention d'un consensus sur toutes les questions touchant les intérêts vitaux d'une nationalité, pour employer le langage en vigueur dans la Communauté européenne. La Yougoslavie connaît aussi l'effet paralysant de son « compromis de Luxembourg ».

Atomisation du pouvoir

Tito avait préparé cette Constitution pour régler sa succession, sans assurer la toute-puissance d'un dauphin (il avait limogé les uns après les autres tous les impétrants). Il avait conçu un système qui empêche l'émergence d'un homme fort et garantisse l'égalité des républiques pour éviter la résurgence des « nationalismes ».

La rotation des cadres a sans doute écarté le danger d'une lutte pour le pouvoir entre les héritiers présomptifs du vieux maréchal, mais le pouvoir lui-même s'est dissous dans un système complexe à l'équilibre fragile, qui n'exclut pas le risque de bureaucratisation : dans la noria des dirigeants, ce sont toujours les mêmes qui échangent entre eux des postes éphémères. La Ligue des communistes, qui aurait pu être un élément unificateur, est elle-même divisée en partis républicains. Seule l'armée est une institution centralisée présentant une unité politique et idéologique, mais la méfiance des dirigeants « civils » à son égard est telle – surtout depuis l'arrivée au pouvoir du général Jaruzelski en Pologne – que les chefs militaires ne restent pas plus de quatre ou cinq ans au même poste ; dès que l'un d'eux s'enhardit à parler politique, il est rapidement remis à sa place.

La Yougoslavie est ainsi passée sans transition d'une monarchie absolue avec Tito à un collectif chaotique avec les Titići ; le principe de l'autogestion ne contribue pas au renforcement de l'autorité. Sans doute ne fonctionne-t-il pas parfaitement, si l'on entend par autogestion la participation directe des travailleurs à la direction des entreprises et de la société, mais il est suffisamment agissant pour provoquer l'atomisation du pouvoir et la prolifération des petits chefs croulant sous les dossiers, rendant ainsi très difficile l'action centralisée et énergique dont la crise économique a montré la nécessité.

Beaucoup de responsables yougoslaves ont longtemps eu peur que l'ouverture d'une discussion sur la réforme du système n'ouvre une crise politique. Mais la dernière réunion du comité central, en octobre 1984, a permis un véritable débat, retransmis par la télévision, entre les tenants du *statu quo*, les réformateurs « libéraux » et les partisans de l'autorité. Avant le prochain congrès de la Ligue prévu pour 1986, des propositions de réforme devraient être formulées ; elles porteront vraisemblablement sur des points mineurs et ne remettront en cause ni le principe de rotation ni la clé de répartition par république, en tout cas pour les plus hautes instances de l'Etat et du gouvernement. Seules les organisations de base, où le manque de cadres empêche l'application pratique de la rotation, pourraient être concernées.

M. Marko Lolic, secrétaire exécutif de la présidence de la Ligue, met en garde contre les fausses interprétations. Pour lui, *l'efficacité ne doit pas être obtenue par le biais d'une centralisation plus poussée qui activerait les susceptibilités nationalistes*. D'autre part, les termes du débat n'ont pas le même sens en Yougoslavie et dans les autres pays socialistes. *« Il faut bien définir ce qu'on attend par les mots employés pour désigner les différents courants »*, déclare M. Lolic. La tendance « libérale » regarde vers l'Europe occidentale et fait confiance à un capitalisme moderne. Les « durs » prônent l'efficacité, le centralisme, l'étatisme. On les appelle souvent *« staliniens »* pour caractériser leur penchant vers la fermeté, le dogmatisme, le retour au *« vrai marxisme »*, que le président de la Cour suprême de Serbie, M. Najdan Pasic, a qualifié d'*« échappatoire et d'aveu d'impuissance »*.

Dans les périodes de crise, les appels à la fermeté ne restent pas sans écho. Le procès qui se poursuit contre les six intellectuels contestataires de Belgrade dont le seul « crime » consistait à organiser des séminaires privés où s'exprimaient des opinions non orthodoxes en est la preuve. Les « libéraux » se font entendre dans les revues plus que dans les hautes sphères de l'Etat. Ils s'expriment beaucoup, ce qui ne signifie pas qu'ils soient entendus.

M. Lolic offre une autre clé pour comprendre le débat yougoslave : *« L'important n'est pas dans le sens théorique des mots, mais dans les intérêts qui se cachent derrière tel ou tel point de vue. »* Personne ne remet en cause le principe de l'égalité des droits entre les républiques ; il suffit pourtant qu'un Serbe propose de renforcer l'autorité centrale pour augmenter l'efficacité de la politique économique, et aussitôt les représentants de la Slovénie ou de la Macédoine voient poindre le spectre du *« chauvinisme grand-serbe »*. Chacun est jugé en fonction des arrière-pensées que les autres lui attribuent. Les Slovènes, qui représentent pourtant une république très développée et très tournée vers l'Europe occidentale, sont en général pour une révision du système politique plus restrictive que les Serbes, qui ne désespèrent sans doute pas de voir leur poids s'accroître avec le centralisme.

« Le nationalisme est l'infection la plus dangereuse, le seul véritable élément de déstabilisation », dit-on à Belgrade, d'où la réaction brutale aux événements du Kosovo, à la renaissance de l'intégrisme musulman, voire au renouveau de la religion catholique, comme en Croatie. Parfois, certains responsables donnent l'impression d'agiter ces épouvantails – à quoi s'ajoute l'attention intéressée des Soviétiques – pour s'effrayer eux-mêmes et amener les Occidentaux, inquiets des risques de balkanisation de la Yougoslavie, à de meilleurs sentiments envers des débiteurs somme toute coopératifs.

Ils savent bien que le système a tendance à tourner à vide. *« Le problème de la dette extérieure n'est pas le plus important »*, affirme l'un d'eux, la solution de la crise passe par une augmentation de la productivité du travail, c'est-à-dire par l'amélioration de la gestion économique, la libération de l'initiative, la fin d'un laisser-aller permettant aux salariés de travailler effectivement quatre heures et demie par jour, alors que la norme est de huit heures (selon les chiffres donnés par *Borba*, le journal de la Ligue communiste).

La réalisation de ces objectifs suppose des mesures apparemment contradictoires : le renforcement du pouvoir central et l'allégement des contraintes bureaucratiques de l'autogestion, la restauration d'une autorité centrale et la limitation des autoritarismes parcellaires. Il est peu probable que les dirigeants yougoslaves s'y décident. Ils s'en tiendront plus certainement à des demi-mesures, tant ils craignent l'apparition d'un nouvel homme fort et la remise en cause d'une savante pondération entre les tendances politiques et les groupes ethniques qui ne satisfait personne mais contente tout le monde.

DANIEL VERNET.

Mme MILKA PLANINC : une travailleuse infatigable

Née en 1924 dans une localité de la Dalmatie septentrionale, Mme Milka Planinc a fait sa carrière politique en Croatie. Diplômée d'une grande école d'administration, elle a participé à la guerre de 1941 à 1945 et a été, pendant longtemps, membre du comité central du parti croate avant de le présider en 1972. Elle a quitté ce poste en 1982 pour accéder à celui de président du gouvernement fédéral.

Elle est surtout connue pour le soutien accordé à Tito dans les années 60 lorsque celui-ci intervint personnellement d'une manière spectaculaire pour limoger plusieurs dirigeants croates accusés de « nationalisme ».

Mme Planinc est une travailleuse infatigable. Les fenêtres de son bureau dans l'édifice de la présidence du conseil, sur la rive gauche de la Save, demeurent régulièrement éclairées tard dans la soirée. Elle habite, à Belgrade, un modeste appartement de deux pièces et ne se plaint pas des innombrables obligations qui, dans le système yougoslave, incombent au chef du gouvernement : *« Mon seul regret depuis que je suis installée à Belgrade, a-t-elle dit souvent, est de ne pas pouvoir voir plus fréquemment encore mes petits-enfants restés à Zagreb. »* Son mari dirige une entreprise dans la capitale croate.

P. Y.

● *Un appel à M. Fabius à propos du procès des six intellectuels de Belgrade.* – L'ancien secrétaire général de l'Union des socialistes et des démocrates yougoslaves, M. Vlastimir Stoyanovitch, a écrit à M. Fabius, à la veille des entretiens prévus entre le premier ministre français et Mme Milka Planinc, pour attirer son attention sur le sort des six intelllectuels actuellement jugés à Belgrade pour *« délit d'opinion »*. *« Le moindre signe de votre propre intérêt pour le sort des intellectuels yougoslaves remplirait d'espoir tout un peuple »*, écrit M. Stoyanovitch, en insistant sur l'importance que revêt selon lui pour les accusés le soutien *« des Français en général »*, et des *« socialistes français en particulier »*.

Italie

Le maire communiste de Turin a donné sa démission

De notre correspondant

Rome. – Une expérience s'est achevée, lundi 14 janvier, à Turin : celle d'une municipalité dirigée par un communiste soutenu par des socialistes et des sociaux-démocrates. Elle aura duré dix ans. Les socialistes et les sociaux-démocrates ont, en effet, présenté, le lundi 14 janvier, au conseil municipal, une motion dans laquelle ils demandaient la démission de l'administration communiste dirigée par M. Novelli, estimant qu'*« elle n'était plus en mesure de gouverner la ville »*. L'opposition (Démocratie chrétienne, Parti républicain et Parti libéral) a voté en faveur de ce texte ; M. Novelli a donc été mis en minorité. La démission formelle de son administration devrait être annoncée dans les prochains jours.

L'origine de la crise remonte au scandale des *pots-de-vin de mars* 1983. Des personnalités de premier plan du PSI local et membres de l'administration Novelli avaient fini les menottes aux mains. Cette crise est due aussi aux rééquilibrages opérés par le PSI en vue des élections locales de mars prochain ; les alliés des socialistes au gouvernement, à commencer par la Démocratie chrétienne, leur demandent de pratiquer dans les administrations locales une politique qui soit en harmonie avec celle qu'ils mènent sur le plan national et les invitent, en particulier, à renoncer à leur entente avec les communistes.

A court terme, c'est-à-dire jusqu'aux élections de mars, Turin aura vraisemblablement une administration à l'image de la majorité gouvernementale (un maire socialiste et une majorité formée de démocrates-chrétiens, de sociaux-démocrates, de républicains et de libéraux). Une formule qui ne devrait guère évoluer après les élections.

Ph. P.

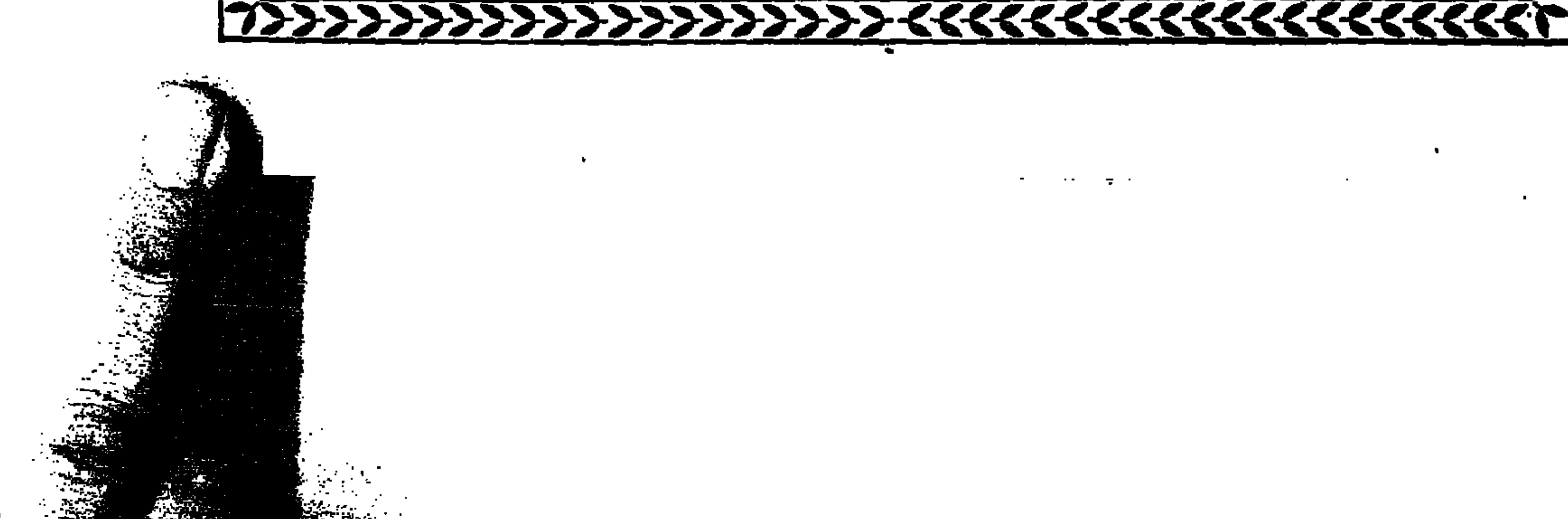
Pologne

LE PROCÈS DES ASSASSINS PRÉSUMÉS DU PÈRE POPIELUSZKO

Les accusés se chargent mutuellement

Un vif incident a opposé lundi 14 janvier deux des officiers de la police politique inculpés dans l'affaire de l'enlèvement et de l'assassinat du Père Popieluszko. Alors que le colonel Pietruszka, l'inculpé le plus élevé dans la hiérarchie, accusé d'instigation et d'assistance au crime, continuait à protester de sa totale innocence, le capitaine Piotrowski, qui a dirigé l'opération sur le terrain, est sorti de ses gonds et a accusé son supérieur de *« mentir sur tous les points importants »*. *« J'ai mentionné un certain nombre de traits de caractère chez Adam Pietruszka*, a déclaré le capitaine, *mais je voudrais en ajouter un autre, qui est la fourberie, que je placerais en haut de la liste si Pietruszka avait réussi à effacer ses traces dans cette affaire. »* Ce n'est apparemment pas le cas, car le colonel, malgré ses constantes déclarations de principe et le système de défense « politique » qu'il a adopté, a eu bien de la peine à apporter des réponses crédibles aux questions concrètes qui lui étaient posées.

L'audience de mardi a surtout illustré le contraste frappant qui sépare l'attitude des deux principaux accusés : le capitaine Piotrowski, cynique mais assumant dans une certaine mesure ses actes (l'enlèvement du moins, car il présente l'assassinat du prêtre comme une sorte d'incident technique) ; et le colonel Pietruszka, qui, lui, fait l'ange et charge abondamment ses subordonnés (et accessoirement met en cause, sur des points mineurs, son propre supérieur, le général Platek, qui, lui, n'est pas inculpé). – (AFP, AP, UPI.)



AFRIQUE

Voyage au bout de la faim

II. – *Les nouveaux réfugiés du Soudan*

En Éthiopie, la famine a déjà tué des centaines de milliers de personnes, et les secours s'organisent tant bien que mal (*le Monde* du 15 janvier). Dans l'est du soudan, des réfugiés de la sécheresse s'entassent dans des camps par dizaines de milliers, et leur nombre ne cesse d'augmenter.

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Wad-Kowli (est du Soudan). – Un monde en guenilles couleur de terre, une humanité crasseuse, couverte de mouches, crachant ses poumons, s'agglutinant autour de tentes alignées en plein soleil ou de huttes sommaires – feuilles séchées de bananiers sur branches de bois sec – à peine plus à l'ombre. Des déshérités qui font la queue un jour, deux jours, trois jours, pour une ration de farine de blé ou pour porter un nourrisson, parfois à moitié mort, jusqu'à la table – un fût d'essence coupé en deux – d'un médecin débordé... La misère des réfugiés – venus du Tigré, en Éthiopie – de ce « camp » encore improvisé de Wad-Kowli, à une quarantaine de kilomètres de la frontière éthiopienne, donne la mesure du mauvais sort jeté aux peuples de la corne de l'Afrique. Guerres et sécheresses s'y conjuguent pour réduire les hommes à l'état de bêtes. *« Il y a si peu de différence entre le mal-portant et le mourant que les gens crèvent sans qu'on s'en rende compte »*, résume un représentant du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR). Ils « crèvent », avant de partir, pendant leur transfert, en arrivant.

Dernier né – il a été ouvert le 19 décembre – d'une demi-douzaine de camps de « nouveaux » réfugiés de l'Est soudanais, Wad-Kowli fait peur. La COR, commission soudanaise pour les réfugiés, chargée des camps, y avait recensé cinquante-deux mille réfugiés le samedi 5 janvier. Il en est arrivé quatre mille quatre cent soixante-quatorze de plus le lendemain soir. La COR en comptait soixante mille mercredi dernier. Du côté éthiopien de la frontière, contrôlé par le Front populaire de libération du Tigré (FLTP), cent mille malheureux étaient alors déjà *« dans le pipeline »*, c'est-à-dire sur le chemin de l'exil. Le HCR prévoit soixante-quinze mille arrivages supplémentaires d'ici à la fin de janvier, et tout autant en février.

La porte de l'enfer

Un demi-million de réfugiés, les anciens, dont cent vingt-huit mille dans des camps, dont certains étaient aménagés en centres de production agricole, étaient installés dans l'Est soudanais début 1984. *Les nouveaux réfugiés sont* déjà plus de cent quarante mille. Combien seront-ils dans six mois ? Un demi-million ? Un million ? Personne n'ose se prononcer. Jusqu'ici, les prévisions les plus pessimistes ont encore été dépassées.

Encore au stade de l'improvisation, Wad-Kowli offre au moins l'avantage de se situer sur la rivière Atbara, dernier affluent du Nil, où un ingénieur militaire américain a entrepris de forer six puits qui, dotés de pompes, devraient permettre d'alimenter cent cinquante robinets, afin de dépanner une population éventuelle de cent mille réfugiés. En outre, deux équipes de Médecins sans frontières y sont attendues incessamment.

A trente minutes de piste de la ville de Kassala et à moins de 10 kilomètres de la frontière éthiopienne, Tukulbab donne, en revanche, l'impression de la porte de l'enfer. Il n'y a pas d'eau. Des chaînes de pitons rocheux de 200 à 300 mètres de haut y coupent un paysage semi-désertique, couvert seulement de quelques épineux. Les réfugiés, également tigréens, utilisent ces arbustes sans feuilles comme abris en y accrochant des nattes ou un morceau de toile. D'autres se cachent entre les rochers pour se protéger du froid nocturne et de l'intense chaleur diurne. Pieds nus, malades, dénués de tout, ils attendent, tels des troglodytes, une couverture et un peu de farine pour faire cuire leur galettes d'*injira*.

Là aussi, ils crèvent. De dysenterie, de paludisme, de tuberculose, d'épuisement. Les enfants de moins de cinq ans ont été vaccinés contre la rougeole. On croyait l'épidémie interrompue quand, quelques jours plus tard, elle a atteint la tranche d'âge de cinq à douze ans. Il faut tout recommencer, comme partout ailleurs. De derrière un rocher surgit un brancard porté par quatre hommes anémiés aux vêtements en loques. Le corps d'une femme y est attaché. Mardi dernier, ce misérable cortège ne s'est attiré aucun regard. Le corps est allé rejoindre, quelques centaines de mètres plus loin, sur la plaine, cent quatre-vingt-dix-sept autres cadavres qui y étaient déjà enterrés. Dans le campement, on n'entendait alors que la complainte sourde de nourrissons et de bambins accrochés aux haillons de leurs mères.

Un travail remarquable

Tukulbab, c'est l'insupportable, et depuis le début de janvier une douzaine de milliers de réfugiés ont été transportés à Fau, à 250 kilomètres de la frontière, sur le canal Rahad, où les vingt-cinq mille Tigréens restés derrière suivront. De l'autre côté de ce canal, qui s'alimente au Nil bleu, 200 000 hectares de terre sont irrigables. Fau forme un ensemble de trois camps, prévus pour quarante mille personnes, en voie d'aménagement. Des tentes blanches, toujours alignées en plein *soleil, à l'abri desquelles on ne sait* trop qui fait la sieste et qui attend la mort.

Fau, ce sont des millions de mouches qui se collent partout. Du 27 au 29 décembre, une épidémie de dysenterie y a fait cinquante morts. A l'intérieur de la longue tente qui sert de clinique au docteur Simon Mardel, l'une des deux rangées est *« celle de la mort »*, le kwashokior, dernier stade de la dénutrition, est présent. *« Je n'ai jamais vu cela au Soudan »*, dit la doctoresse Alexander Boyd, une Australienne qui fait un recensement, tente par tente, de l'état des enfants, si affaiblis qu'ils sont *« vulnérables à toutes les maladies »*. Il en meurt chaque jour.

Ce nouvel afflux de réfugiés dans l'Est soudanais, une région qui souffre elle-même d'une sévère sécheresse, n'est pas un mystère. *« Au Tigré, la sécheresse dure depuis six ou sept ans mais l'année dernière nous avons su dès juin que la récolte était perdue, même dans l'Ouest, la région la plus fertile »*, explique Mamu Asefa, le représentant à Gedaref de la REST, *Relief society of Tigray*, branche sanitaire du FPLT. L'évacuation des populations les plus touchées s'organise alors par « village » (équivalent d'un canton), à partir de dix-sept « centres de réception » installés au Tigré par la REST qui accomplit, de l'avis général, un travail remarquable. Les quarante-trois camions de la REST font la navette entre ces centres et la frontière soudanaise, avec des vivres à l'aller et des vieillards, des femmes enceintes ou des blessés au retour. Le reste marche de nuit pour éviter les bombardements de l'aviation éthiopienne. Pour ceux, il y en a, qui viennent de l'est du Tigré – *« de l'autre côté de la route de Korem »*, dit-il, – le voyage peut prendre plus de six semaines. L'exode dure depuis six mois.

« Tout est prioritaire »

Même Mamu Asefa ne sait pas combien de dizaines de milliers de gens peuvent encore, dans les mois qui viennent, rejoindre le Soudan. *« Ils préféraient un seul repas chez eux que trois ici »*, dit-il. *« Mais l'aide que nous recevons d'organisations humanitaires est négligeable, malgré nos appels répétés »*, ajoute-t-il.

L'organisation de la REST explique que bon nombre de réfugiés arrivent à bon port, vaille que vaille. Mais leur état de santé se dégrade après leur arrivée, car la COR est débordée. *« Il n'y a plus de priorité*, nous explique un médecin allemand, *car tout est prioritaire. »* Dans la plupart des nouveaux camps, les rations alimentaires sont insuffisantes. A Tukulbab, le ravitaillement en eau, par camion, est si dérisoire que les réfugiés ne peuvent pas se laver. Les sacs de farine et les piles de vêtements s'amoncellent à Wad-Kowli, mais il faut du temps pour les répartir, et des réfugiés attendent parfois trois jours avant de pouvoir se nourrir et se protéger du froid.

Dans le camp de Wad-Sherife – cinq mille anciens réfugiés et trente mille nouveaux, tous Erythréens, – situé non loin de Kassala, on recense une moyenne quotidienne de vingt morts. *« Les conditions empirent »*, constate une représentante de la Croix-Rouge suisse. Les nouveaux ont commencé à se présenter en novembre, et, chaque jour, une dizaine de familles continuent d'arriver. Un beau vieillard de soixante-dix-sept ans, Hadj Ibrahims – il a fait son pèlerinage à La Mecque – vit là depuis dix jours. Son village, dans la région de Mandafera, raconte-t-il, a été bombardé par l'aviation éthiopienne. Il y a eu quarante morts. L'un de ses enfants a été blessé. Alors, en compagnie de onze membres de sa famille, après avoir subi vingt-deux années de guerre, au soir de sa vie, il a décidé de quitter son village pour cette terre, inconnue pour lui, qu'on appelle le Soudan. Il s'y est sans doute résigné pour les autres, non pour lui. La guerre et la sécheresse triomphent de toutes les résistances.

Ce nouveau flot de réfugiés érythréens et tigréens porte pour le Soudan la catastrophe à son comble. Plus de cent mille Tchadiens viennent d'envahir l'ouest du pays, et la sécheresse sévit partout, obligeant paysans et nomades à se débarrasser de leur cheptel à des prix dérisoires, alors que des spéculateurs stockent les grains afin de faire monter les prix. Pour les réfugiés, l'aide alimentaire va reprendre sérieusement début février, puisque plusieurs bateaux aux cales pleines de céréales sont attendus fin janvier à Port-Soudan. Mais ces livraisons permettront de tenir jusqu'à la mi-mars. Et après ? Question sans réponse. Quelle solution envisager à plus long terme ? Que pourra-t-on faire en mai 1985, au plus dur de la saison chaude, quand les gens, Soudanais comme réfugiés, commenceront à mourir comme des mouches, dans l'est comme dans l'ouest du pays ? *« La solution ? Prier pour les pluies »*, répond le ministre soudanais chargé de l'administration, M. Ali Hassim, au cours d'une inspection des camps. Prions...

Prochain article :

UNE ARME POLITIQUE
par FRANÇOISE CHIPAUX

Khartoum garde le silence sur l'exode des falachas

De notre envoyé spécial

Khartoum. – L'*« opération Moïse »* ? Le *« retour en terre promise »* des falachas ? Le mutisme est total dans la capitale soudanaise, le président Nemeiry ayant démenti toute implication de son pays dans le « pont aérien ». *« Nous l'avons appris comme vous, en écoutant la BBC »*, nous avouera un chef de mission diplomatique en mettant en doute que le pont aérien ait pu se faire à partir de l'aéroport de Khartoum. Pourtant, au même titre que les Ethiopiens, les Soudanais ne pouvaient ignorer ce qui s'est passé.

Entre février et juillet 1984, selon de bonnes sources, une dizaine de milliers de falachas venus de leurs villages du Gondar et du Tigré, dans le Nord éthiopien, sont arrivés au Soudan, où ils ont été regroupés au « centre d'accueil » d'Oum-Rakoba, dans l'Est soudanais, entre Gedaref et Dokha, à une centaine de kilomètres de la frontière éthiopienne. Selon M. Mamu Asefa, représentant à Gedaref de la (REST) *Relief Society of Tigray*, organisation humanitaire du Front populaire de libération du Tigré (TPLF), l'insurrection tigréenne les a laissés *« franchir ses lignes »* pour pouvoir gagner, à pied, le Soudan. *« Les falachas étaient libres d'immigrer, au même titre que les autres »*, nous a-t-il déclaré.

Ils sont arrivés au Soudan dans un état pitoyable. Jusqu'à 10 % d'entre eux seraient morts en route. En l'espace de deux semaines – fin juillet, début août, – une centaine d'entre eux sont morts à Oum-Rakoba. Préférant leurs « tukuls » – sortes de huttes rondes – aux tentes mises à leur disposition, ils se regroupaient par paquets de douze à vingt sous le même abri, dans des conditions sanitaires déplorables. Il était très difficile de les soigner et de les alimenter, tant leur méfiance était grande. A Oum-Rakoba, il n'a jamais été possible d'identifier leurs dirigeants. Les falachas se sont montrés à la fois silencieux et pacifiques.

Aujourd'hui, le camp d'Oum-Rakoba ne serait pas entièrement vide, mais les trois quarts de ses pensionnaires seraient partis. Par Khartoum, Port-Soudan ou, même, l'aéroport de Kassala, principale ville de l'Est soudanais ? Inutile de poser la question, personne n'y répond. Tout ce que l'on sait, c'est qu'en juillet des personnes d'origine éthiopienne, suspectées d'être impliquées dans l'exode des falachas, ont été arrêtées à Gedaref en possession de sommes considérables d'argent. Des *« agents de tourisme israéliens »* ont également été aperçus à Addis-Abeba, en décembre, alors qu'ils revenaient des villages falachas du Gondar. Enfin, à la même époque, lors de son passage au Soudan, le sénateur américain Edward Kennedy se serait rendu dans plusieurs camps de réfugiés de l'Est, y compris celui d'Oum-Rakoba.

J.-C. P.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde **politique**

AVANT L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

Le programme minimum des socialistes

Printemps 1986. Un présentateur à nœud papillon énonce les résultats du premier conseil des ministres du nouveau gouvernement de la droite : dénationalisation des banques, suppression de la cinquième semaine de congés payés et de l'impôt sur les grandes fortunes, remise en cause de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse et disparition du Centre national de la recherche scientifique, mise à l'étude d'une réforme de la protection sociale... Bref, l'apocalypse.

Le Parti socialiste s'apprête à diffuser, dans les jours prochains, une cassette vidéo qui fait une large place à cet exercice de politique fiction. Les réalisateurs n'ont pas lésiné sur le poids de la charge polémique. En regard, ils soumettent à la réflexion de leur public un bilan d'action que les socialistes jugent trop méconnu et dont ils n'ont pas, disent-ils, compte tenu de la crise, à rougir.

Les premiers éléments matériels d'une campagne politique dont le schéma est classique – bilan contre bilan, programme contre programme – sont prêts. S'y ajouteront, d'ici à 1986, un chiffrage ajusté au fil des semaines des programmes de l'opposition. Les services du premier ministre, ceux du ministre de l'économie et des finances ainsi que le Parti socialiste exercent déjà leur talent sur le RPR. Il s'agit de tenter la démonstration suivante : face à un pouvoir socialiste qui, malgré ses premières erreurs lourdes, a manifesté des capacités de gestion que l'on n'attendait pas, la droite, ou au moins une partie de la droite, est irresponsable et dit n'importe quoi.

S'y ajouteront aussi les espoirs placés en une « bonne » année 1985, malgré le caractère aléatoire des prévisions, officielles ou non : taux d'inflation entre 5 % et 6 %, progrès dû à la baisse des coûts de production (réductions d'effectifs et gains de productivité) ; légère progression du pouvoir d'achat due à la diminution des prélèvements obligatoires ; commerce extérieur étal par rapport à 1984.

« Vous avez le choix », dira-t-on aux Français, à capacités gestionnaires au moins égales, entre la solidarité et la recherche de la justice sociale, d'un côté, *la loi du plus fort*, de l'autre. Les *optimistes* – et les *hommes* au pouvoir parce qu'ils ne peuvent guère faire autrement – verront dans ce dossier quelques motivations d'espoir. La raison, ne cessait d'affirmer M. François Mitterrand, finira bien par l'emporter. Les pessimistes – ou les hommes de raison – soupçonneront que le scénario est trop simple pour viser juste. – *Et cela pour quatre raisons :*

1) Les Français jugent sur ce qu'ils voient et ce qu'ils touchent. Ils répondent : *le pouvoir d'achat – malgré l'amélioration attendue pour 1985 – en a pris* un coup depuis 1982 ; *et ce* lorsqu'on leur parle du taux d'inflation. Ils mesurent, dans leur entourage, le développement du chômage, quand on leur vante les mérites à long terme de la modernisation de l'appareil industriel. Or les experts proches du pouvoir estiment que le nombre des demandeurs d'emploi approchera, dans le meilleur des cas, 2 600 000 à la fin de l'année, contre 2 400 000 fin 1984. La brèche continue de s'élargir dans la digue des deux millions sur laquelle M. Pierre Mauroy était encore arc-bouté en 1983.

2) La gauche de 1981 s'est éparpillée pour devenir « les gauches », comme on dit à nouveau au Parti communiste. Le pays n'est plus gouverné que par *la majorité socialiste* d'une *minorité* de gauche, comme *on* dit dans l'opposition. L'alliance sur laquelle s'est construit le rassemblement qui a permis la victoire de 1981 n'est plus crédible. Cela ne serait pas dramatique pour des socialistes qui, comme M. Mitterrand, n'ont jamais caché qu'ils *cherchaient à réduire l'influence historique du Parti communiste*, si une autre alliance pour un rassemblement se dessinait, et qu'elle était crédible. Ce n'est pas, aujourd'hui, le cas.

3) Lorsque l'homme qui a incarné « la gauche », M. François Mitterrand, engagera sa parole dans le débat électoral, il ne s'exprimera qu'au nom d'une minorité, « sa » gauche. M. Mitterrand, qui *« en prend plein la figure »*, pour utiliser une expression que M. Krasucki applique aux *« travailleurs »* – n'a rien à espérer de ce point de vue, ni de la droite bien sûr, ni de l'ancien allié communiste.

4) La parole du chef de l'Etat – dont la fonction est le véritable enjeu des élections législatives de 1986 – est dévalorisée. Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, tout discours et toute initiative sont portés à son passif *(lire en page une l'article de Jérôme Jaffré)*. Une partie de l'électorat de gauche ne s'identifie plus à cette gauche-là. La « *bonne* » politique du pouvoir – assainissement de l'économie, – pour courageuse qu'elle soit, n'est pas celle qu'on attendait.

L'autorité de l'Etat et de ceux qui le représentent en a souffert comme elle souffre encore des effets durables d'une conduite hésitante, *confuse, perçue parfois* comme incohérente au début du septennat. M. François Mitterrand est menacé aujourd'hui du phénomène qui a miné M. Mauroy : le prêche dans le désert.

Limiter la casse

Pour *limiter la casse en 1986*, les *socialistes devront revenir* de loin. Ils disposent pour cela d'un discours réduit qui ouvre encore l'espoir d'une mince victoire, afin d'appliquer une sorte de programme minimum : solidarité contre libéralisme sauvage. Ce que la gauche a réalisé n'est pas si *mal* ; avec les autres, ce *serait pire. Gagner veut dire obtenir* que les socialistes deviennent à l'Assemblée nationale le groupe central, face à une droite traditionnelle placée dans l'impossibilité de gouverner seule sans l'extrême droite. Gouverner veut dire, dans un tel cas de figure, rallier les centristes et tous les hommes de « bonne volonté » pour une gestion copie conforme de celle d'aujourd'hui.

Tel est, du moins, le *scénario* le plus *banalement envisagé par* le pouvoir. *Il en est d'autres* que l'histoire se chargera peut-être d'élaborer.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le double divorce de l'opinion

(Suite de la première page.)

Enfin, malgré une légère remontée ici ou là, la cote de popularité de M. Mitterrand reste à un niveau de faiblesse alarmant. Le dernier sondage de l'IFOP le crédite certes de 31 % de satisfaits au lieu de 28 % en décembre. Mais avec ce score, M. Mitterrand est encore loin des plus bas *niveaux jamais* atteints par ses *prédécesseurs* : 47 % pour G. Pompidou, 43 % pour le général de Gaulle et 35 % pour M. Giscard d'Estaing.

Le sentiment de déception est si fort que la critique du pouvoir paraît être devenue, comme sous la IVe République, le sport favori des Français. M. Mitterrand renonce-t-il à la loi Savary tant critiquée ? Propose-t-il un *référendum demandé de tous côtés* ? *Change-t-il de gouvernement* ? Laisse-t-il partir les ministres communistes, tous points souhaités par l'opinion ? Sa cote de popularité ne se redresse pas pour autant d'un millimètre et les Français massivement estiment qu'il n'a pas su répondre au mécontentement ambiant. M. Chevènement met-il au point des mesures d'apaisement pour l'enseignement *privé* ? L'opposition *s'en trouve créditée pour avoir* su faire reculer le gouvernement. MM. Fabius et Pisani cherchent-ils une issue à la crise de Nouvelle-Calédonie ? *M. Mitterrand en sortira affaibli, pronostiquent déjà* les Français (sondage *le Point*-SOFRES du 14 janvier) ! A l'évidence, le chef de l'Etat paie au prix fort les espoirs qu'il avait suscités durant la campagne présidentielle et au temps de l'état de grâce. Tant que la gauche ne parviendra pas à échapper à cette comparaison entre les attentes des Français et ses résultats, elle ne peut espérer remonter la pente.

Désunion : Entre communistes et socialistes, le divorce était inévitable depuis la mise en place du deuxième plan de rigueur. Jusqu'à l'été 1984, le mécontentement de l'électorat communiste était croissant même si demeurait intact l'attachement à la participation gouvernementale. Le choc des élections européennes a convaincu le PC qu'il n'avait rien de bon à attendre d'une reconduction pure et simple de *la participation. A la fin de l'été, 60 %* des électeurs *communistes* estimaient que leur parti avait eu raison de quitter le gouvernement. Depuis, ce sentiment s'est renforcé. *Le président de la République, le gouvernement et le PS ont* vu leur popularité chuter dans cet électorat. Certes, le PC ne retire aucun profit de son nouveau revirement. Il continue de battre ses records d'impopularité et suscite même dans l'opinion plus de jugements négatifs que le Front national de Jean-Marie Le Pen ! Mais son départ du gouvernement, son refus progressif de la notion de « majorité », sa mise en cause toute récente du concept *fondamental de la « gauche » montrent bien qu'il exerce* un *pouvoir d'empêchement*. Il rétrécit la base politique de l'exécutif actuel et affecte sa crédibilité pour l'échéance de 1986. Tout comme en 1977-1978, la rupture du programme commun avait stoppé la marche ascendante des socialistes.

Démobilisation : Cette attitude frappe électoralement la gauche de plein fouet. Elle se caractérise par une volonté massive de profiter des élections pour « exprimer son mécontentement » (58 % contre 28 % selon un sondage *Figaro*-SOFRES de novembre). *Ce souhait d'un « vote-sanction » concerne* 39 % *des communistes et* 22 % des *socialistes...* autant d'abstentionnistes en puissance. La démobilisation provient aussi des pronostics : il n'y a plus guère que 24 % des socialistes pour croire encore en une victoire de la gauche en 1986 ! Tout cela se traduit par une abstention différentielle considérable qu'on a pu évaluer aux élections européennes à deux *millions de suffrages (presque 15 % de l'électorat Mitterrand* du 10 mai 1981). Or, contrairement à ce qui se dit parfois, ces abstentionnistes ne constituent pas une armée de réserve dont la levée en masse interviendra automatiquement en 1986 devant le péril d'une victoire de la droite. Cet abstentionnisme-là est de nature politique et il s'analyse *plutôt comme un itinéraire de détachement*. La reconquête de ces électeurs sera presque aussi difficile à mener que celle des transfuges passés à droite depuis 1981.

Les difficultés de l'opposition

L'opposition est surtout forte du discrédit qui frappe la gauche. Elle bénéficie plus du rejet de son adversaire que d'une adhésion des Français en sa faveur. A preuve : depuis la mise en place du deuxième *plan de rigueur*, la cote de popularité du PS a chuté (– 17 points), celle du PC, déjà très médiocre, a encore baissé (– 8 points), en revanche celle de l'UDF n'a progressé que d'un point et le RPR de deux. Parmi les leaders, MM. Barre et Chirac sont certes sortis de l'impopularité *où ils se trouvaient à l'été 1981, mais* ils n'ont pas encore pris le dessus sur trois dirigeants socialistes, MM. Rocard, Fabius et Delors. Tout se passe comme si l'électorat de droite n'avait pas encore complètement pardonné à M. Barre d'avoir gouverné en ignorant l'opinion, à M. Chirac d'avoir manqué à la *solidarité majoritaire et surtout* à M. *Giscard* d'Estaing de n'avoir pas su gagner en 1981.

En dernière analyse, l'opposition réduit ses chances de susciter l'adhésion en laissant les Français dans l'incertitude sur quatre points :

– *Son attitude à l'égard de M. Mitterrand :* victorieuse en 1986, l'opposition exigera-t-elle le départ immédiat de M. Mitterrand ou acceptera-t-elle l'expérience de la « cohabitation » ? L'opinion, les sondages le montrent, est légitimiste et plutôt favorable à un compromis. Elle conférerait volontiers au président un rôle *éminent* pour la *politique étrangère et la défense nationale* et, sur le reste, laisserait le pouvoir changer de rive. Un nouveau partage des tâches que la Constitution actuelle aux multiples lectures rendrait possible, au moins pour un temps.

– *Sa capacité d'union :* l'opinion doute toujours de la réalité de l'union au sein de l'opposition et ne la crédite pas spontanément de la capacité de former une équipe de gouvernement *cohérente et durable*. Il est vrai *que* la préparation de 1986 va revenir aux partis et que l'entente y sera sans doute plus facile qu'entre les leaders, tout entiers préoccupés par la préparation de l'échéance présidentielle.

– *Ses alliances :* l'opposition qui s'apprête à gouverner si le sort lui sourit, est-ce l'UDF et le RPR seuls ou l'UDF, le RPR *plus* le Front national ? Le fait nouveau de ces derniers mois chez les électeurs est *le refus plus net d'une alliance* avec *le parti de* M. Le Pen : 70 % des UDF, 64 % des RPR y sont hostiles ; seuls 7 % des UDF et 18 % des RPR souhaitent la formation d'un gouvernement RPR-UDF-Front national à l'issue des prochaines élections.

– *Son programme et ses propositions :* si l'opposition ne veut pas tomber dans le piège d'un catalogue détaillé de propositions, elle ne pourra *faire* l'économie d'*engagements précis sur* quelques grandes questions : parmi les réformes adoptées par la gauche, quelles sont celles qui seront supprimées ou conservées, sachant que les Français sont attachés à la plupart d'entre elles ? Quelles mesures seront prises pour lutter contre *la crise* ? *L'opinion est tentée par* le libéralisme économique mais elle refuse ses conséquences en matière sociale... Enfin, où l'opposition veut-elle conduire la société française en matière de mode de vie et de mœurs ? Les Français souhaitent davantage de démocratie et de liberté économique. Ils critiquent la gauche mais ils ne veulent pas pour autant un retour aux valeurs du passé.

En définitive, les handicaps de la gauche et les difficultés de l'opposition constituent deux véritables fossés entre les forces politiques et les Français, même *s'ils ne sont* pas de la même nature. A gauche, il s'agit d'un véritable divorce entre le pouvoir et l'opinion ; à droite, d'un manque d'adhésion lié à la période d'avant 1981 et aux incertitudes sur les buts et les moyens de l'opposition.

Le premier *fossé* est si profond qu'on ne voit pas comment il pourrait être *entièrement comblé d'ici* à 1986, le second si ancien qu'il pourrait rendre le jeu politique très ouvert pour l'après-1986.

JÉROME JAFFRÉ.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PCF

M. Lajoinie reproche à M. Juquin une « tendance au recul devant l'adversaire de classe »

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, répond, dans la tribune de discussion de *l'Humanité*, le mardi 15 janvier, à la contribution de M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, publiée dans le quotidien du PCF le 10 janvier (*le Monde* du 12 janvier). M. Lajoinie estime que les *« divergences profondes »* et *« graves »* exprimées par M. Juquin, par rapport au projet de résolution soumis au congrès, sont *« marquées par une tendance au recul devant l'adversaire de classe »*.

M. Lajoinie estime aussi que, en relevant l'absence d'autocritique de la direction, M. Juquin rejoint *« la thèse selon laquelle »* le PCF aurait *« mal géré »* sa *« participation au gouvernement »*. *« Evidemment*, écrit M. Lajoinie, *notre activité pendant cette période n'a pas été sans défaut, et nous l'avons dit. Mais il est aussi évident que c'est notre stratégie ancienne et ses prolongements qui ne nous ont pas permis de faire prévaloir la ligne nouvelle qui, pourtant, était la nôtre. Si l'erreur, c'est d'avoir « mal géré » notre participation, cela ne signifie-t-il pas que les dirigeants du PS n'ont aucune responsabilité dans le virage pris en 1982 vers la politique d'austérité au profit du capital. Si l'erreur, c'est d'avoir « mal géré » notre participation, cela signifierait-il que, en améliorant cette « gestion », nous aurions pu continuer à participer au gouvernement, alors que le budget 1985, adopté par les députés socialistes malgré nos efforts pour l'améliorer et notre vote hostile, va considérablement aggraver la crise, le chômage et le niveau de vie de la masse de notre peuple ? »*

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale reproche à M. Juquin, qui insistait sur la nécessaire *« indépendance intellectuelle et pratique »* du PCF vis-à-vis des pays socialistes, un *« recul devant l'extraordinaire campagne de haine et de déformation menée par la bourgeoisie impérialiste contre les pays socialistes »*.

M. Lajoinie reproche encore à M. Juquin d'avoir *« proposé publiquement de remettre en cause »* le centralisme démocratique, qui *« constitue le mode de fonctionnement le plus démocratique, garantissant la plus libre discussion et l'effort commun dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la majorité »*. Enfin, M. Juquin ayant écrit que le combat pour un PC *« vivant »* doit être mené *« au vingt-cinquième congrès et après »*, M. Lajoinie souligne que les décisions du congrès *« seront applicables par tous »*.

M. Rigout : le PCF reste partisan de l'union de la gauche

M. Marcel Rigout, ancien ministre, membre du comité central du Parti communiste, a déclaré, le lundi 14 janvier à Limoges, que *« le PCF reste partisan de l'union de la gauche »*. Conseiller général de la Haute-Vienne, M. Rigout, qui présentait les candidats communistes aux élections cantonales, a affirmé que *« le PCF est disponible pour agir, dès à présent, sur tous les terrains, avec le Parti socialiste et d'autres formations, en faveur de toute mesure anticrise et pour soutenir toute mesure gouvernementale allant dans le bons sens »*.

« C'est dans cet esprit, a ajouté l'ancien ministre de la formation professionnelle, *que le Parti communiste français entend poursuivre, dans toutes les assemblées élues où existe une majorité d'union de la gauche, la coopération pour réaliser les engagements pris devant la population. Pour l'avenir, le PCF reste prêt à conclure des accords entre formations politiques, en particulier avec le PS, lorsque de tels accords s'avéreront possibles. »*

Réplique frontale

La réponse de la direction du Parti communiste à M. Pierre Juquin n'a pas tardé. Cinq jours après la publication, dans la tribune de discussion de *l'Humanité*, de la contribution de M. Juquin, M. André Lajoinie, comme il l'avait annoncé le 13 janvier, défend, le mardi 15 janvier, dans le quotidien du PCF, le projet de résolution adopté par le comité central le 30 octobre.

M. Juquin avait été, alors, l'un des six membres de cette instance qui s'étaient abstenus. M. Lajoinie commence par rappeler que M. Juquin avait pourtant approuvé, le 19 septembre, le rapport de M. Georges Marchais, dont s'inspire le projet de résolution.

Le comportement de M. Juquin est, ainsi, mis en cause au nom de la cohérence. Membre du bureau politique, M. Juquin, comme M. Claude Poperen, ne s'était rallié qu'au dernier moment au rapport du secrétaire général. L'accueil fait à ce document dans plusieurs fédérations avait amené certains membres du comité central à demander que le projet de résolution tienne compte de ces réactions. M. Juquin avait été le premier à intervenir.

Le tour pris par la discussion avait été tel que le vote pour le projet de résolution était apparu, à six membres du comité central, comme un engagement, inacceptable à leurs yeux, à défendre l'ensemble de ce texte dans leurs fédérations. Ils avaient préféré s'abstenir.

Les critiques de M. Lajoinie contre M. Juquin vont bien plus loin que cette interrogation sur la logique de sa démarche. Accusé de faire courir un risque à l'unité du parti, M. Juquin est surtout présenté comme ayant *« tendance »* à reculer devant *« l'adversaire de classe »* et à céder aux *« campagnes »* de la *« bourgeoisie »* contre les pays socialistes. L'accusation de trahison, sans être littérale, est explicite.

M. Lajoinie estime que le point de vue de M. Juquin est exemplaire des critiques adressées à la direction et qu'il méritait pour cette raison d'être privilégié. Il est vrai que le texte du seul opposant déclaré au sein du bureau politique résumait l'essentiel du malaise ressenti par de nombreux communistes. La réponse de M. Lajoinie indique que le groupe dirigeant du parti entend répliquer frontalement à une attaque elle-même frontale. Pourra-t-il s'en tenir à cette attitude ?

L'ampleur de la défiance, au sein du PCF, semble inattendue. Ainsi la section de Montreuil-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, a-t-elle approuvé le projet de résolution par 131 voix contre 8, mais avec 73 abstentions (dont celles du député M. Louis Odru, et de M. Marcel Dufriche, maire jusqu'à l'an dernier).

PATRICK JARREAU.

La « nécessaire autonomie » du PSU

Après la déclaration faite au *Monde* par Mme Huguette Bouchardeau (*« je me mets en « roue libre » à l'égard de la direction actuelle du PSU »*, *le Monde* du 12 janvier), M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire général national « provisoire » du PSU, nous a adressé la réponse suivante :

« Au récent congrès du PSU, une majorité importante n'a pas voulu ratifier une politique qui soumettait par trop l'action et la réflexion du parti aux contraintes de l'action gouvernementale. Pour autant, au terme du congrès, une fois affirmée la nécessaire autonomie politique du PSU dans la gauche et vis-à-vis du gouvernement, personne n'a demandé le départ de notre camarade Huguette Bouchardeau du gouvernement. Cela est clair et ne relève d'aucun double langage. Là n'est d'ailleurs pas l'essentiel ni le plus urgent. A dix-huit mois d'échéances électorales cruciales pour la gauche, le PSU ne jouera pas les apprentis sorciers. Il reste vigilant et continuera à s'interroger et à agir.

» Ce qui est essentiel, c'est de démontrer que la gauche n'est pas réductible à l'action gouvernementale et de remobiliser ceux qui ont fait la victoire du 10 mai 1981. Ce qui est urgent, c'est de proposer d'autres solutions au problème de l'emploi et du chômage que les pis-aller actuels et d'associer les chômeurs aux autres forces sociales pour obtenir la réduction du temps de travail, le partage du travail et des revenus. Ce qui est urgent, c'est de contrer la montée de l'extrême droite, en apportant des améliorations concrètes aux conditions de cohabitation des populations défavorisées françaises et immigrées, en dotant ces dernières d'une réelle citoyenneté.

» La pente à remonter est importante ; ce n'est pas le moment de se mettre en « roue libre ». Aucun militant du PSU, quelle que soit sa fonction, ne saurait céder au désenchantement, que ce soit parce que l'une d'entre nous est ministre ou parce que le parti s'interroge. N'ajoutons pas, aux difficultés réelles de la période, les malentendus des petites phrases. Nous avons, à gauche, beaucoup mieux à faire, en particulier au PSU, où, si ma camarade Huguette Bouchardeau le souhaitait, je pourrais avec elle, dans une expression publique commune, avant la fin janvier, faire la nécessaire démonstration de notre capacité à gérer nos acquis et nos espoirs communs. »

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

• Quatre inculpations après un meurtre maquillé en suicide
• Quatre bateaux de pêche dynamités

De notre correspondant

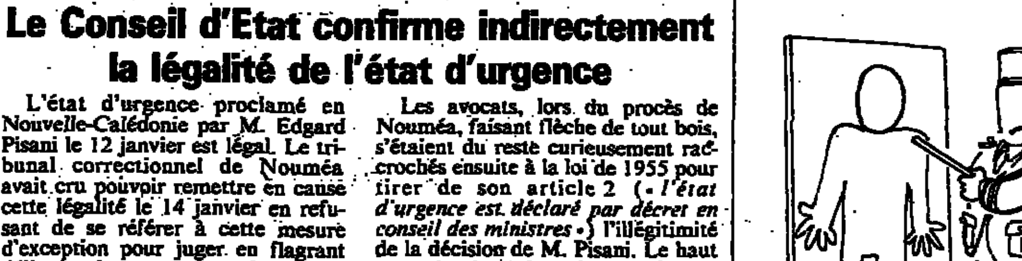
Nouméa. – Quatre hommes ayant participé à l'assassinat d'un Européen de Hienghène, Jean-Marie Sangarni, trente et un ans, ont été appréhendés et inculpés, après avoir tenté de maquiller leur crime en suicide.

Le 17 décembre dernier, la gendarmerie découvrait le corps de M. Sangarni dans sa maison des environs de Hienghène. Le cadavre, dont la mort remontait au 12 décembre, était allongé *sur un lit, un fusil de chasse de gros* calibre à côté de lui, laissant à penser que la victime avait mis fin à ses jours. Mais l'autopsie devait révéler que Jean-Marie Sangarni avait été roué de coups avant d'être abattu.

Après trois semaines d'enquête, la gendarmerie, aidée par les autorités coutumières de la région de Hienghène, est parvenue à localiser puis à arrêter les auteurs du crime, quatre membres du FLNKS, dont deux étaient déjà sous les verrous depuis la fin du mois de décembre. Ils avaient été arrêtés pour pillages de maisons abandonnées. Après la fusillade de Hienghène du 5 décembre, au cours de laquelle dix Mélanésiens avaient été tués, Jean-Marie Sangarni, qui était le neveu de l'un des auteurs de cette embuscade, Raoul Lapetite, avait refusé de quitter sa maison malgré les menaces des militants indépendantistes.

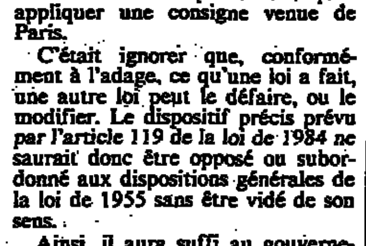
A ce jour cent cinquante personnes, dont bon nombre de militants du FLNKS, sont incarcérés au Camp est sur la presqu'île de Nouville. Parmi eux figurent plus de la moitié des membres du comité exécutif du FLNKS de Thio. Dans cette localité minière où l'aile dure du FLNKS apparaît vaincue, quatre thoniers appartenant à la société Polypêche - à laquelle le maire de Thio, M. Roger Galliot, membre du Front national, est associé – ont été dynamités, dans la nuit de lundi à mardi. Sans doute les partisans d'Eloi Machoro ont-ils voulu prouver que la mort de celui-ci ne va pas se traduire localement par un retour au *statut quo ante*. Certains indices confirment cette hypothèse. Les gendarmes sont actuellement à la recherche de plusieurs militants locaux figurant parmi les fidèles d'Eloi Machoro.

FRÉDÉRIC FILLOUX.



Le Conseil d'Etat confirme indirectement la légalité de l'état d'urgence

L'état d'urgence proclamé en Nouvelle-Calédonie par M. Edgard Pisani le 12 janvier est légal. Le tribunal correctionnel de Nouméa avait cru pouvoir remettre en cause cette légalité le 14 janvier en refusant de se référer à cette mesure d'exception pour juger en flagrant délit des jeunes gens arrêtés après des désordres dans la rue (*le Monde* du 15 janvier).



Saisie le même jour par le gouvernement pour examiner un projet de décret qui adapte à la Nouvelle-Calédonie certaines dispositions de la loi de 1955 sur l'état d'urgence (1), *la section de l'intérieur du* Conseil d'Etat a donné un avis favorable à ce projet de décret, « *confirmant ainsi*, selon les termes d'un communiqué diffusé aussitôt après par les services du premier ministre, *la légalité des conditions dans lesquelles a été proclamé l'état d'urgence dans le territoire* ».

En acceptant la contestation, soulevée par les avocats des jeunes prévenus, de la validité des conditions d'instauration de l'état d'urgence, le tribunal correctionnel de Nouméa avait, en fait, vidé de son sens l'article *119* du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie (6 septembre 1984), qui prévoit que le haut commissaire « *peut proclamer l'état d'urgence dans les conditions prévues par les lois et décrets. Il en informe le président du gouvernement du territoire et en rend compte au ministre chargé des territoires d'outre-mer* ».

Or, il n'y a guère le choix quant aux « *lois et décrets* » auxquels le statut de 1984 (comme celui de 1976, du reste) renvoie : il s'agit pour l'essentiel de la loi du 3 avril 1955 (modifiée la même année, puis par une ordonnance du 15 avril 1960) instituant un état d'urgence.

Cette loi s'applique-t-elle aux territoires d'outre-mer (et donc à la Nouvelle-Calédonie) ? Les juges de Nouméa avaient affirmé le contraire. Mais s'il est vrai que les TOM ne figurent pas dans cette loi promulguée alors qu'ils n'existaient pas encore, une jurisprudence établie étend hors du territoire métropolitain l'application des lois lorsque telle a été l'intention implicite du législateur. La réponse à la question est donc : oui. Et le Conseil d'Etat vient indirectement et opportunément le confirmer, au milieu de cette polémique juridique, alors que le tribunal avait jugé dépourvu de fondement légal l'article 119 du statut.

Les avocats, lors du procès de Nouméa, faisant flèche de tout bois, s'étaient du reste curieusement raccrochés ensuite à la loi de 1955 pour tirer de son article 2 (« *l'état d'urgence est déclaré par décret en conseil des ministres* ») l'illégitimité de la décision de M. Pisani. Le haut commissaire n'aurait été fondé, selon cette interprétation, qu'à appliquer une consigne venue de Paris.

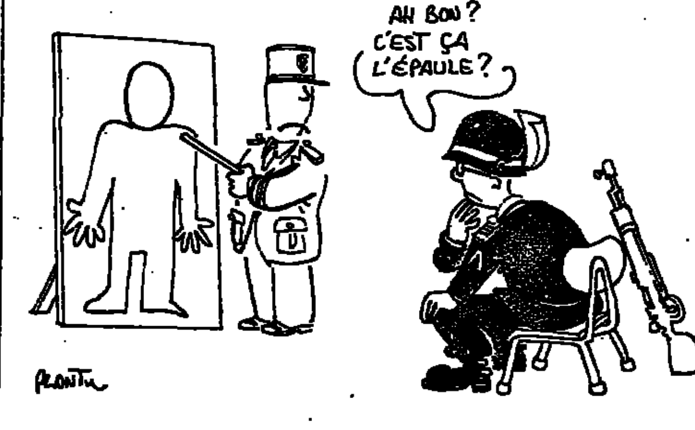
C'était ignorer que, conformément à l'adage, ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire, ou le modifier. Le dispositif précis prévu par l'article 119 de la loi de 1984 ne saurait donc être opposé ou subordonné aux dispositions générales de la loi de 1955 sans être vidé de son sens.

Ainsi, il aura suffi au gouvernement de mettre rapidement en lumière l'approbation implicite du Conseil d'Etat pour ruiner l'argumentation du tribunal correctionnel de Nouméa. C'est désormais chose faite avant que la cour d'appel de Nouméa, aussitôt saisie par le parquet, ait statué en appel ; avant même la rédaction complète du jugement du tribunal correctionnel de Nouméa...

MICHEL KAJMAN.

(1) Ce décret est publié au *Journal officiel* du 15 janvier ; il concerne l'application de l'article 119 de la loi du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances. Son article premier confirme, s'il en était besoin, le rôle prééminent dévolu au haut commissaire : « *Les attributions conférées au ministre de l'intérieur et au préfet par la loi (...) du 5 avril 1955 sont exercées par le haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.* »

● *Le PS : Clarté !* – M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, a affirmé, lundi 14 janvier, que les socialistes souhaitent que « *sous la forme qui convient, la clarté soit faite* » sur les circonstances de la mort d'Eloi Machoro. M. Debarge, qui a rappelé que les socialistes condamnent la violence, a affirmé : « *Nous ne pouvons pas laisser des points d'obscurité.* » La volonté des socialistes, a-t-il souligné, est toujours de « *trouver ou retrouver les conditions du dialogue et de la concertation* ». Néanmoins « *raison et fermeté doivent aller de pair* ». M. Debarge a remarqué que « *l'extrême droite joue un rôle en Nouvelle-Calédonie* » et qu'il faut « *rétablir l'ordre* » si « *des mesures* » doivent être prises à l'égard de cette extrême droite.



Un dispositif policier et militaire de six mille hommes

De notre correspondant

Nouméa. – Jamais, de toute son histoire, la Nouvelle-Calédonie n'a été aussi militarisée. En temps normal, les effectifs militaires des quatre armées – armées de terre, de l'air, marine et gendarmerie – ne dépassent pas trois mille personnes, personnels civils compris. La gendarmerie a en permanence, sur le territoire, trois cent cinquante hommes appartenant aux brigades départementales et trois escadrons de gendarmes mobiles d'une centaine d'hommes chacun. L'armée de terre compte mille quatre cent cinquante hommes, des engagés pour la plupart, du régiment d'infanterie de marine du Pacifique (RIMAP), lui-même formé de trois compagnies postées à Plum (dans l'extrême sud de la Grande Terre), à Nandaï (sur la côte ouest) et à Nouméa.

Depuis le 18 novembre, les différentes opérations de maintien de l'ordre ont nécessité un renforcement en gendarmes mobiles (dépendant du ministère de la défense), puis en CRS (placés sous l'autorité du ministère de l'intérieur). Aujourd'hui, avec la proclamation de l'état d'urgence, on est encore passé à la vitesse supérieure.

Si l'on prend l'ensemble des forces armées susceptibles de participer à des opérations de maintien de l'ordre, on sera, au milieu de cette semaine, au chiffre étonnant de six mille hommes sur le territoire, soit un fonctionnaire des services d'ordre pour vingt-quatre Calédoniens. L'essentiel de ces renforts est constitué par des escadrons de gendarmes mobiles, par des CRS (dont le nombre dépasse quatre cents) et aussi par des militaires. Ceux dont l'arrivée est prévue dans les prochaines vingt-quatre heures appartiennent à la Force d'action rapide (FAR), sur laquelle on a prélevé cinq cent cinquante hommes du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine basé à Carcassonne. Ce dispositif est soutenu par une logistique importante. Depuis deux mois, celle-ci a augmenté en proportion. Les forces de gendarmerie sont aujourd'hui équipées de dix-huit VBRG (véhicules blindés de reconnaissance de gendarmerie), sorte de blindés munis d'une mitrailleuse, de lance-grenades et, pour certains, d'une lame servant à briser barrages et barricades. Afin de transporter rapidement les détachements en brousse, l'armée de l'air a été elle aussi renforcée par deux gros porteurs Transall, capables d'atterrir sur les nombreux terrains du territoire, ainsi que par trois hélicoptères Puma (soit sept au total) et trois Alouette. Les hommes ont été transportés par les avions militaires du COTAM (commandement du transport aérien militaire) et aussi par les avions civils affrétés auprès d'Air France et d'UTA.

Quant aux matériels, à l'exception de quelques camions arrivés par bateau, ils ont été intégralement acheminés par les avions-cargos des deux principales compagnies françaises et par une compagnie américaine spécialisée dans le fret aérien. Uniquement pour ce pont aérien, la facture est très lourde. Un gros porteur de type Boeing-747 se loue aux environs de 120 000 francs l'heure, soit, pour un trajet Nouméa-Paris-Nouméa, au moins 6 millions de francs, sans compter le temps d'immobilisation. La location d'une dizaine de 747 ou de DC-10 a été nécessaire pour le renforcement des forces armées.

F. F.

EN ALGÉRIE
« Répétition de l'histoire... »

De notre correspondant

Alger. – Comment les événements de Nouvelle-Calédonie sont-ils perçus dans cette Algérie avec laquelle certaines analogies sont faites ? Dans l'état actuel de la situation, il est peu probable que le gouvernement donne un point de vue officiel mais on sait par la presse officieuse quels sont ses sentiments.

Dans un éditorial de première page, le quotidien *El Moudjahid* du lundi 14 janvier, écrit : « *Fusillades ; couvre-feu ; arrestations ; perquisitions ; renforts de troupes ; apparaissent, avec la proclamation de l'état d'urgence, des signes de l'escalade. Il y a deux décennies, en Algérie, ce furent aussi les assassinats racistes commis par les ultras de l'OAS, le soutien de l'OTAN. Répétition de l'histoire. Répétition de mots. Répétition de faits. Autant d'erreurs, de bavures, de crimes que la mémoire des hommes épris de paix, de liberté et de justice, ne peut oublier. Mais dans leur aveuglement, les apôtres de la domination colonialiste deviennent amnésiques. Attitude déplorable, car il demeure certain que la solution du problème qui se pose aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie passe par un processus réel de décolonisation.* »

Dimanche, le même journal avait publié un portrait d'Eloi Machoro à côté d'une photo montrant des gendarmes français en action en Nouvelle-Calédonie. La radio et la télévision ont donné un large écho aux derniers événements ; des messages de solidarité d'indépendantistes martiniquais sont mentionnés.

On voit clairement à qui vont les sympathies des commentateurs et il y a un phénomène d'identification évident quand tel journaliste de radio parle de « *FLN-Kanak* » pour désigner le FLNKS mais, jusqu'à présent, seuls les « ultras » de l'Hexagone et les « exploiteurs » caldoches ont été pris à partie. Le « plan » Pisani avait été présenté de façon plutôt positive et, après les événements de samedi, MM. Mitterrand et Pisani demeurent relativement ménagés.

Les autorités algériennes n'ont pas eu récemment d'entretien sur la Nouvelle-Calédonie avec des responsables français mais elles suivent l'affaire de près. Le FLN avait, pour sa part, assuré les indépendantistes calédoniens de son « *soutien moral* » dès avril 1983. Invité à Alger par le président de la commission du parti chargé des relations extérieures, M. Tjibaou, alors vice-président du conseil de gouvernement du territoire, s'était entendu dire que « *les Français n'ont pas de parole ; ils ne comprennent que les rapports de force* » (*le Monde* du 23 avril 1983).

Après un article évoquant « *la longue lutte du peuple canaque* », *Révolution africaine*, hebdomadaire du parti, avait publié une interview de M. Tjibaou. Celui-ci affirmait qu'au début de l'année 1981 ses partisans avaient rendu à M. Mitterrand, alors premierer secrétaire du PS, une visite ayant abouti à la signature « *d'un manifeste reconnaissant le droit du peuple canaque à l'indépendance* ». Affirmant, toujours dans *Révolution africaine*, sa déception après l'élection présidentielle, un autre indépendantiste, M. Yann Céléné Wégeï, déclarait : « *M. Mitterrand veut faire de la Nouvelle-Calédonie une petite Algérie dans le Pacifique sud. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'il vienne nous servir l'indépendance sur un plateau.* »

Le plus souvent, l'homme de la rue à Alger se soucie peu des combats menés par *Révolution africaine*. La Nouvelle-Calédonie est loin et ceux des Algériens qui écoutent la radio française s'abstiennent généralement de porter des jugements sur la politique menée à Paris, à moins qu'il ne s'agisse de l'immigration ou de la circulation des personnes. Certains de ceux qui ont entendu sur les ondes la proclamation de l'état d'urgence par M. Pisani disent simplement que « *cela leur rappelle quelque chose* » et, plutôt surpris par la crise, demande si la France a « *encore beaucoup de territoires avec ces problèmes* ».

Peu d'Algériens sont au fait des distinctions entre départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer. Il est vrai que la presse du parti, envoyant le bouchon un peu loin, ne contribue pas à clarifier les choses quand elle assure que « *l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie sera suivie avec une attention toute particulière ailleurs, notamment en Corse* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *L'adjoint (PS) au maire (PC) de Vigneux rend sa délégation.* – M. Philippe Merlier, conseiller municipal socialiste de Vigneux (Essonne), a décidé de rendre sa délégation d'adjoint au maire de la ville, M. Lagrange (PC), pour des raisons de gestion municipale. « *L'analyse financière de la gestion municipale traduit, entre 1976 et 1983, une diminution constante des capacités d'autofinancement de la ville* », souligne notamment M. Merlier dans une déclaration remise à la presse. Il ajoute : « *J'ai décidé d'engager au sein du Parti socialiste le débat sur ma participation au conseil municipal de notre ville* ».

A PARIS
« Mitterrand, c'est ta gendarmerie qui assassine !... »

« Honte à nous »... par ces mots, place du Panthéon, vers 18 h 30 ce lundi 14 janvier et au nom de l'« *Association pour l'information et le soutien des droits du peuple kanak* », M. Pierre Halbwachs ouvre la manifestation à la mémoire d'Eloi Machoro. A quelques mètres, le domicile de M. Laurent Fabius est strictement protégé par un cordon policier. Deux mille personnes serrées dans le froid *givrant se mettent à hurler « GIGN assassin ! »*. M. Alain Krivine, dirigeant de la LCR, des militants de Lutte ouvrière, du PSU, de la Fédération anarchiste, du syndicat CGT des correcteurs, entourent la cinquantaine de Canaques du FLNKS regroupés sous leur banderole jaune et verte.

« Mitterrand, c'est ta gendarmerie qui assassine en Nouvelle-Calédonie ». Nuance... Ce soir, le président ne sera que rarement accusé directement. Autrefois, *sur le pavé parisien*, on hésitait moins. *« Assassin ! »*, lançaient au responsable suprême de la République d'alors les adversaires des guerres coloniales. Mais le 10 mai 1981, comme l'a rappelé M. Pierre Halbwachs, M. Mitterrand est venu saluer au Panthéon la mémoire de Victor Schœlcher, abolitionniste de l'esclavage. *« Le réveil est dur trois ans plus tard. »* Pour M. Alain Krivine, Eloi Machoro est tombé dans *« un guet-apens parfait, planifié par le GIGN et les caldoches »*. Les manifestants dénoncent *l'assassinat* du chef canaque *« par l'ordre colonial »*.

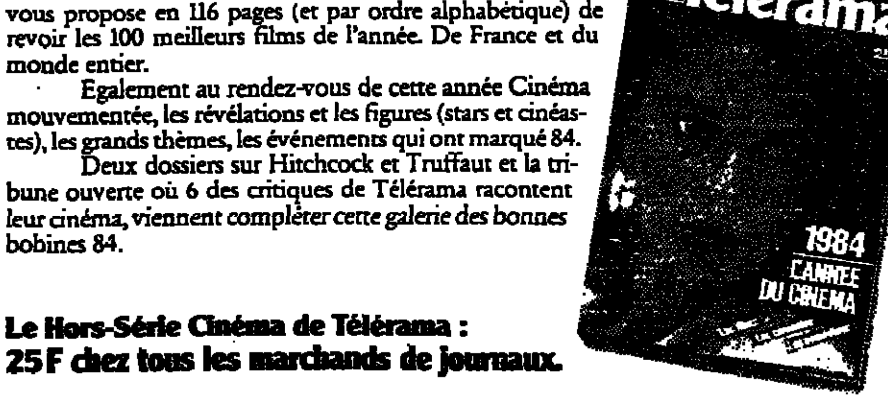
Dans Paris déserté par ses badauds, la Nouvelle-Calédonie paraît bien loin. A l'hôtel Matignon, une délégation de manifestants est reçue. Il fait trop froid pour attendre la fin de cette rencontre. La dislocation est rapidement opérée, sans incident.

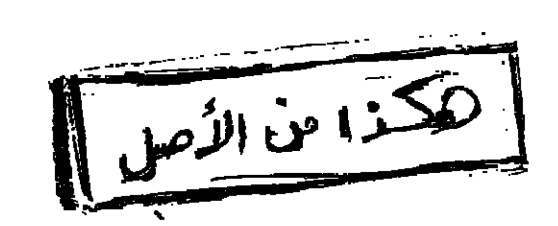
Au même moment, sur l'autre rive de la Seine, dans l'église Saint-Augustin, le chef de file de l'extrême droite, M. Jean-Marie Le Pen et quatre cents fidèles assistent à la messe *à la* mémoire de Yves Tual, le jeune broussard caldoche assassiné à Nouméa le 11 janvier.

La messe a été célébrée par le curé de la paroisse, le Père François Fouquet. *« Je célèbre cette messe pour tous les morts en Nouvelle-Calédonie*, a déclaré celui-ci au début de l'office, *et notamment pour Yves Tual en raison de sa jeunesse. »* Lors d'une courte homélie, le curé de Saint-Augustin a évoqué *« le scandale de la mort, et surtout celle provoquée par les hommes »*. *« La plus scandaleuse de toutes*, a-t-il ajouté, *est celle du Christ, mais elle nous a apporté la paix. »*

Interrogé sur la présence à cette messe de M. Jean-Marie Le Pen et de ses amis, le Père Fouquet nous a répondu : *« J'ai dit la messe pour les morts de la Nouvelle-Calédonie, pas pour le Front national. Si j'ai serré la main à M. Le Pen, ce n'était pas en tant qu'homme politique mais en tant que fidèle assistant à l'office religieux. »*

DANIELLE ROUARD.





هكذا من الأصل

Le Monde

société

L'AFFAIRE COTTON RELANCE LE DÉBAT SUR LES MÈRES PORTEUSES

A Londres, la Haute Cour confie l'enfant à « monsieur A. »

De notre correspondant

Londres. – La Haute Cour n'a pas voulu statuer sur le fond du débat qui retient l'attention de l'opinion britannique depuis une dizaine de jours et porte sur les maternités par substitution avec rétribution. En faisant connaître, le 14 janvier, son arrêt sur le premier cas rendu public en Grande-Bretagne, la Cour a souligné qu'elle entendait seulement considérer le sort du bébé né le 4 janvier, à Londres, pour le compte de parents – américains – qui ne pouvaient avoir d'enfant et qui ont eu recours aux services d'une agence spécialisée. Celle-ci, déjà bien établie aux États-Unis, possède une antenne en Europe basée à Londres. La mère naturelle de l'enfant, Mme Kim Cotton, s'est vu promettre 6 500 livres (72 800 francs) et la même somme aurait été versée à l'agence (*le Monde* daté 6-7 janvier).

La cour a donc confié la garde de l'enfant au « père naturel » qu'elle appelle « monsieur A. » et dont elle interdit l'identification sous peine de poursuites. Évitant toute publicité, la Cour a autorisé, à huis clos, dès le 11 janvier, le départ de l'enfant vers les États-Unis. Le juge Latey, auteur de l'arrêt, estime d'abord qu'il n'y a pas de doute sur la paternité puisqu'il a été prouvé que c'était bien « monsieur A. » qui avait fécondé Mme Cotton par insémination artificielle. Le juge constate, en outre, que Mme Cotton a *« volontairement abandonné ses droits sur l'enfant »*.

Puis il déclare que, pour la Cour, la question était *« avant tout »* de savoir ce qui serait *« le mieux pour l'enfant »*. Il reconnaît que dans ce cas les *« méthodes de conception »* et un *« aspect commercial »* soulèvent de *« délicats problèmes d'éthique et d'ordre social »*, mais il affirme que ceux-ci n'avaient pas en l'occurrence à être pris en considération par la justice, notamment dans la mesure où ils étaient en discussion. En effet le gouvernement et une grande partie du Parlement envisagent de préciser la législation sur ce point. Confirmant son approche pragmatique et répétant qu'il n'avait à être préoccupé que par le *« bien »* de l'enfant *« après la naissance »*, le juge se prononce néanmoins très clairement sur un point fondamental, en rejetant *« toute allégation selon laquelle le père et sa femme ne seraient pas des parents convenables parce qu'ils ont participé aux arrangements »* mis en cause. Il fait l'éloge du couple et conclut que *« personne d'autre ne pouvait mieux prendre soin de l'enfant »*. Le juge indique que sa décision est en principe provisoire et que les parents devront présenter l'enfant à la Cour si celle-ci l'ordonne, en cas de contestation. Car bien que manifestement le juge ne le souhaite pas, il n'écarte pas des complications juridiques.

Le ministre de la santé a déjà fait savoir qu'il était personnellement favorable à l'élaboration d'une nouvelle loi visant à prohiber toute activité commerciale pour les maternités par substitution – le gouvernement devrait décider prochainement s'il prend lui-même une telle initiative. Plusieurs députés ont déjà déposé au Parlement des projets allant dans ce sens, et en juillet dernier un rapport d'une commission d'enquête sur les nouvelles méthodes de conception, présidée par Mme Mary Warnock (récemment élevée à la Pairie), comportait notamment cet avis. Selon un sondage réalisé la semaine dernière, près de la moitié des personnes interrogées partagent l'opinion du ministre de la santé, mais plus de la moitié estiment qu'il ne faut pas décourager les maternités par substitution si elles ne donnent pas lieu à des tractations financières. La loi britannique sur l'adoption interdit toute activité commerciale et certains magistrats estiment que cette loi aurait pu être invoquée dans l'affaire actuelle.

FRANCIS CORNU.

La loi et l'offre

Le recours à des « mères de substitution » (ou location d'utérus) est, dans l'état actuel du droit français, tout aussi illicite qu'en Grande-Bretagne, comme l'a rappelé le Comité national d'éthique (*le Monde* du 1er novembre 1984).

Le secrétariat d'Etat à la santé avait fait savoir que les associations – il y en a deux en France – ayant pour but d'organiser les locations d'utérus, étaient doublement illicites, parce qu'elles incitent à l'abandon d'enfants et parce que les indemnités perçues par la mère et par ces associations peuvent être assimilées au commerce d'enfants.

Le contrat passé entre un couple et une mère de substitution est, en outre, entaché de nullité, précise Mme Catherine Labrusse, professeur à la faculté de droit Paris-Sud, secrétaire générale de l'association Famille et droit, dans la mesure où il tend à réaliser une cession d'enfant.

Si la femme stérile déclarait à l'état civil l'enfant comme né d'elle (ce qui suppose que la mère véritable n'a pas révélé son identité au moment de l'accouchement comme le permet le code de la famille française), il y aurait alors supposition d'enfant, crime puni par l'article 345 du code pénal, lequel prévoit une réclusion criminelle de cinq à dix ans.

En toute hypothèse, nul ne peut contraindre la mère de substitution à abandonner son enfant si elle ne le désire pas, même si elle a accouché sans révéler son identité, et cela, tant que court le délai de rétractation de l'abandon.

Nul ne peut, non plus, contraindre le mari de cette mère à désavouer un enfant qui est juridiquement le sien même si son véritable père biologique est un autre homme – l'époux de la femme stérile, – celui qui a donné son sperme pour la conception. En somme, le droit civil français, comme le droit britannique, ne reconnaît qu'une seule mère : la femme qui accouche.

Les enfants nés en France jusqu'à présent grâce à des mères de substitution (certains dans la plus grande discrétion, d'autres à grand renfort de publicité) étaient génétiquement et légalement liés à la femme qui les avait mis au monde, même s'ils furent ensuite adoptés par une autre.

Mais il existe des cas où la mère de substitution porte un embryon formé par la fécondation en éprouvette du sperme d'un mari et de l'ovule de sa femme, lorsque la stérilité de cette dernière est due à une malformation de la matrice et non à une absence d'ovulation.

L'aspect commercial

Le législateur n'a pas imaginé qu'une femme qui accouche puisse ne pas être la mère génétique de son enfant. Faudra-t-il qu'il le fasse un jour ? Faudrait-il, en France comme en Angleterre, rendre licite l'adoption prénatale ? Nombre de juristes estiment, avec Mme Labrusse, que les dispositions actuelles *« ont une valeur non seulement juridique, mais psychologique et sociale, que l'on ne saurait ébranler sans la plus grande circonspection »*.

Tel était aussi l'avis de la commission gouvernementale britannique présidée par Dame Mary Warnock, qui recommandait, l'été dernier (*le Monde* du 14 août 1984), l'interdiction de la pratique des mères de substitution, pratique qui sévit aux Etats-Unis sur des bases essentiellement et scandaleusement lucratives.

Si nombre de médecins français ainsi que le conseil de l'ordre s'accordent pour critiquer cet aspect commercial, il est évident que leur opinion sur la pratique des mères de substitution est plus nuancée que celle du comité d'éthique.

La loi française permet, sans nul doute et dans l'état actuel des choses, de poursuivre ceux qui se révéleraient, directement ou indirectement, les complices d'une entreprise de maternité par substitution.

Elle autorise aussi les autorités judiciaires, et plus précisément les juges pour enfants, à confier le bébé né par de tels procédés aux organismes sociaux habilités à recevoir ensuite des demandes légales d'adoption.

Jusqu'à présent, aucune démarche n'a été faite en France en ce sens, mais le pas qui vient d'être franchi en Grande-Bretagne, avec une législation très comparable à la nôtre, laisse à penser qu'il pourrait en être de même à tout moment dans notre pays.

L'intérêt de l'enfant, dont le véritable père biologique est bien celui qui en a « passé commande », est-il réellement de se trouver soudain l'enjeu de telles querelles juridiques ? Peut-on imaginer que son avenir affectif serait mieux assuré par un organisme social anonyme ou par un placement sous tutelle judiciaire que par les parents qui l'ont si ardemment désiré ?

L'argument sur lequel le Comité national d'éthique français fonde son opposition à la pratique des mères de subsitution est, précisément, celui de la protection de l'enfant.

Il semble, au contraire, comme le montre l'exemple anglais, que les législations actuelles en font la proie fragile d'une réglementation qui ne correspond plus ni à son intérêt, ni aux mœurs, ni aux possibilités techniques d'aujourd'hui.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

POINT DE VUE

Où sont les tartufes ?

par le docteur SACHA GELLER (*)

LE véritable obstacle sur lequel butte le prêt d'utérus, du moins dans nos pays, c'est apparemment le problème de l'argent. C'est sur ce point que le Comité national d'éthique a bâti son Eglise, si jose dire, pour refuser cette pratique.

Si nous sommes intervenus dans cette affaire, est-il besoin de le rappeler, c'est pour proposer une *approche non commerciale du prêt d'utérus*. Pour nous, en effet, un enfant n'a pas de prix. Il ne vaut pas 50 000, 100 000, 200 000 francs : il n'a pas de prix. Et s'il n'a pas de prix, *il faut le sortir des lois du marché*, c'est-à-dire de la loi fondamentale de l'offre et de la demande. C'est ce que permet de faire précisément l'indemnisation forfaitaire. En supprimant les tractations qui entourent le prêt d'utérus *tel qu'il se pratique en particulier aux Etats-Unis*, l'indemnisation forfaitaire met véritablement cet acte « hors commerce ». C'est la solution non capitaliste du prêt d'utérus.

L'indemnité forfaitaire, il faut bien le comprendre, *n'est pas le prix de l'enfant*. Cet enfant, nous venons de le voir, n'a pas de prix, surtout pour un tel couple. L'indemnité forfaitaire, c'est le dédommagement des contraintes imposées à la mère porteuse par le prêt d'utérus. Ces contraintes ne sont pas négligeables : il faut passer des examens préalables, il faut subir des séances d'insémination, il faut porter la grossesse, il faut accoucher, ce qui n'est *pas une partie de plaisir*, comme chacun sait. Contraintes importantes donc, il n'est pas anormal de les indemniser. Ne pas le faire serait injuste ; tout travail mérite salaire. Que la femme enceinte touche normalement des allocations témoigne bien d'ailleurs, comme le note très justement le professeur Papiernik (*le Monde* daté 29-30 juillet 1984) que la grossesse est un travail. Sans compter qu'une grossesse peut être *pathologique, les accoucheurs le savent bien*. On peut même en mourir. Une fois sur quinze mille, si l'on en croit les statistiques. Peut-on réellement demander à une femme de courir ces risques sans l'indemniser ?

Moins que le SMIC

Quant au montant de cette indemnité, il n'a pas été calculé au hasard. La somme de 50 000 francs, qui équivaut à un « salaire » de 5 000 francs par mois pendant les dix mois (neuf mois de grossesse et *un mois de post-partum) que dure* au minimum l'opération, a paru, en effet, suffisante pour vaincre les résistances légitimes sans pour autant susciter des vocations indésirables de « porteuse ».

Encore cette estimation est-elle, en fait, excessive. En effet, en toute rigueur, il conviendrait de compter également le temps requis pour l'étude préalable de la mère porteuse et les séances d'insémination. Si l'on *estime à cinq mois, ce qui n'est pas exagéré*, cette période prégravidique, on voit que la somme de 50 000 francs doit être répartie, non pas sur dix, mais sur quinze mois, ce qui donne exactement 3 333,33 F *par mois, donc nettement moins que* le SMIC, ou encore 4,62 F de l'heure, c'est-à-dire six à sept fois moins qu'une femme de ménage. Est-ce vraiment trop cher payer ?

Conscients de ce que cette indemnité forfaitaire, bien que calculée au plus juste, pourrait cependant représenter une charge excessive pour les ménages à revenus modestes, nous avons proposé à M. Bérégovoy, alors ministre de la solidarité, son *remboursement par la Sécurité sociale* (lettre du 11 juin 1984). On rembourse bien l'avortement, qui ne rapporte rien à la collectivité ; au contraire, puisqu'il la prive de futurs contribuables... Pourquoi ne rembourserait-on pas le prêt d'utérus, qui, en servant la politique de natalité engagée par le *gouvernement, profiterait à la nation* toute entière, et qu'il serait donc logique de faire supporter par la collectivité dans son ensemble.

Nous avons même formulé un projet de proposition de loi selon lequel la mère d'accueil pourrait *consentir* à l'adoption de l'enfant issu de l'insémination, ce consentement ouvrant droit à *des allocations spéciales*, dites *« de grossesse adoptive »*, concernant respectivement la période d'insémination la grossesse, l'accouchement et le post-partum, ce qui permettrait de résoudre complètement le problème d'argent posé *par le prêt d'utérus*.

Ce n'est pas en tout cas en prônant le bénévolat comme le fait (innocemment ?) le Comité national d'éthique que l'on résoudra le problème. Le bénévolat, en effet, il faut s'en persuader, ne peut déboucher que sur le marché noir, encore plus *détestable que le marché « ouvert »* à l'*américaine*, car il pénalisera les plus démunis. Prôner le bénévolat, c'est évacuer le problème en se donnant bonne conscience ; c'est, en fait, réserver le prêt d'utérus aux riches. Est-ce réellement ce qu'on désire ?

Comme le souligne Alfred Sauvy, qu'on ne saurait qualifier de réactionnaire, rien n'est gratuit, tout se paie sous une forme ou sous une autre. Ainsi du prêt d'utérus. Qu'il soit supporté par les couples demandeurs eux-mêmes, ou qu'il soit pris en *charge par la Sécurité sociale* (il est toujours permis de rêver), la solution du prêt d'utérus, il faut s'en persuader, passe par un problème d'argent.

« Il faut savoir parler d'argent quand il faut, dit Péguy. *Ne pas le faire serait une tartufferie. »*

Alors, où sont les tartufes ?

Au lecteur d'en juger.

(*) Président du Centre d'exploration fonctionnelle et d'étude de la reproduction (CEFER) de Marseille.

Faits divers

Série noire marseillaise

De notre correspondant

Marseille. – Trois en quatre jours. Même à Marseille cela fait beaucoup. Par trois fois, entre le 8 et le 11 janvier, dans trois quartiers différents de la ville, des inconnus ont réglé leurs comptes à bout portant avec des revolvers en pleine rue. Si les armes sont de gros calibres (9 millimètres et 11,43) le gibier, lui, est de dimension modeste mesurée à l'aune qui sert habituellement à juger de l'importance des individus dans le milieu marseillais.

Le 8 janvier, Joseph Fabiano, quarante-cinq ans, qui attend son épouse devant une pharmacie de la banlieue, où elle vient d'entrer, est tué net par trois balles. Le tueur est arrivé à pied et, dans les rues désertées à cause du froid intense, il se perd aisément. Fabiano est connu des services de police : déjà condamné et interdit de séjour, pour avoir été mêlé à des affaires de trafic de drogue, notamment avec Bedros Vartanyan, condamné pour sa participation dans l'affaire du « laboratoire » de Chambon-sur-Lignon, découvert en 1975, et qui est mort, lui aussi, prématurément dans une rue de Marseille le 14 décembre dernier.

Moins significative est la mort, le 10 janvier, de Jules Canovas, cinquante ans (c'est du moins le nom que portait le chéquier qu'il avait sur lui), abattu par deux tueurs munis de Colt 11,43, et qui est totalement inconnu de la police. Il est vrai que, dans *le même quartier des Chartreux où il a trouvé la mort*, un commerçant, M. Tordjman, a été, lui aussi, tué sans raison apparente le mois dernier. S'agit-il, dans le cas de Canovas, d'une erreur de cible ? Ce n'est pas impossible.

Selon certaines informations, un homme aurait été blessé lors de l'attentat mais il se serait éclipsé avant l'arrivée des enquêteurs. Peut-être était-il celui qui était visé.

La mort de « Petit Pierre »

En revanche, avec Pierre Cazola, quarante-deux ans, dit « Petit Pierre », éliminé vendredi matin 11 janvier, à la sortie d'un bar du quartier de la Belle de mai par deux hommes surgis d'une 4 L blanche, les enquêteurs se retrouvent en pays de connaissance puisque la victime était fichée au grand banditisme. Les policiers le dépeignent comme le « touche-à-tout » du milieu, impliqué dans des affaires de racket et de hold-up. S'est-il intéressé aussi à la drogue ? Si c'est le cas, on pourrait rapprocher son assassinat de celui de Fabiano.

Quoi qu'il en soit, la liste des exécutions s'allonge. Sans remonter au déluge, depuis plus de six mois quatorze noms y figurent. La série noire a commencé – faut-il y voir une coïncidence ? – peu après le suicide dans sa cellule aux Baumettes de Gaëtan Zampa. Série noire qui a eu des prolongements jusqu'en Espagne où Bruno Esposito, dont le nom rythmait régulièrement la saga de la pègre marseillaise, a été exécuté. S'agit-il donc d'un nouveau partage de l'héritage ou de l'établissement d'une nouvelle hiérarchie du milieu après la disparition du parrain marseillais ?

JEAN CONTRUCCI.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Raoul Béteille

Usant de son droit de réponse, M. Raoul Béteille, conseiller à la Cour de cassation, nous écrit :

Récemment, le ministre de la justice s'est rendu dans deux cabinets de juge d'instruction pour voir si l'on appliquait bien la loi nouvelle sur la détention provisoire.

Le garde des sceaux, inspecteur primaire ? Cela consomme, hélas ! une double violation de nos lois : atteinte au secret de l'instruction, atteinte à l'indépendance du juge.

Représentant l'Association professionnelle des magistrats, j'ai dit à Europe 1 qu'il fallait y voir *« un scandale et une action criminogène »*.

Là-dessus, M. Bruno Frappat, dans son billet à la « une » du *Monde* (10 janvier), vole au secours du garde des sceaux. C'est charitable...

M. Frappat écrit : *« Voilà donc* [pour Raoul Béteille] *la nouvelle définition du crime : application et respect des lois. »*

Cette phrase contient, à l'évidence, de l'erreur en condensé. *« Application et respect des lois »* ? C'est au contraire une violation (double) de nos lois que j'ai dénoncée. *« Crime »* ? J'ai parlé d'action criminogène, chose entièrement différente.

Mais, pour M. Frappat, crime et action criminogène sont des synonymes. Il admet dès lors la formule suivante : le laxisme a une action criminogène, donc le laxisme est un crime.

Sa théorie m'intéresse.

SPORTS

ACCIDENT SUR LE PARIS-DAKAR

Un enfant tué

Un enfant nigérien a été mortellement blessé, dimanche 13 janvier, au cours de l'étape Agades-Gao du rallye Paris-Alger-Dakar (*nos dernières éditions*). L'accident s'est produit près de Tahoua (Niger) sur le parcours de liaison qui faisait suite à la première épreuve spéciale Agades-Tchin Tabaraden. Un concurrent japonais, Masaru Kubota, au volant d'une Toyota Corolla, a renversé un jeune Nigérien après avoir évité (selon les dépêches d'agence) un autre enfant qui traversait la piste.

Le pilote japonais et son copilote, Kichiro Yokoto, se seraient arrêtés après l'accident, mais auraient dû rapidement repartir devant l'attitude menaçante de la foule. Les deux hommes se seraient ensuite présentés aux autorités de Tahoua, qui auraient procédé, en leur présence, à la reconstitution de l'accident.

Pendant ce temps, la course continue. Le Belge Gaston Rahier (BMW) a gagné, lundi 14 janvier, la deuxième épreuve spéciale Tahoua-Anderamboukane de l'étape Agades-Gao du Paris-Alger-Dakar. Deuxième du classement général provisoire, il a ainsi repris près de dix minutes à l'Italien Franco Picco, leader de la catégorie des motos. Henri Pescarolo (Land Rover) a gagné l'étape dans la catégorie des autos. Patrick Zaniroli (Mitsubishi) occupe toujours la première place du classement général. Le prince Albert de Monaco (Mitsubishi) et René Metge pilote de la dernière Porsche encore en course ont abandonné.

● *Ski alpin : Coupe du monde féminine.* – L'Italienne Paoletta Magoni, championne olympique de la spécialité à Sarajevo, a remporté, lundi 14 janvier, le slalom de Pfronten (RFA) comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin. Magoni a bénéficié de la chute de la Suissesse Erika Hess avec qui elle partageait le meilleur temps de la première manche. Au classement général provisoire de la Coupe du monde, les Suissesses Michela Figini et Brigitte Œrtli, avec 165 points, occupent toujours les deux premières places.

EN BREF

Les avocats de Bernard Laroche font appel

Après la décision du juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert, qui, lundi 14 janvier, a refusé la mise en liberté provisoire de l'assassin présumé du petit Grégory Villemin, quatre ans et demi, retrouvé noyé le 16 octobre dernier, à Docelles (Vosges), les avocats de l'inculpé ont décidé de faire appel. Le juge d'instruction d'Épinal a fondé son refus sur plusieurs motifs : les lourdes présomptions qui pèsent sur Bernard Laroche, l'attente des premiers rapports d'expertise des lettres et des bandes d'enregistrement destinées à identifier le « corbeau », et, enfin, la confrontation, prévue pour le 29 janvier, entre les gendarmes et Murielle, belle-sœur et accusatrice de Bernard Laroche.

Un hôtelier meurtrier écroué à Montpellier

M. Louis Ducrocq, soixante-trois ans, un hôtelier de Montpellier qui avait tué, samedi soir 12 janvier, un ressortissant nord-africain, a été inculpé de meurtre et écroué lundi soir.

Rabah Saadi, trente-cinq ans, s'était introduit dans l'hôtel Le Family en brisant une vitrine. Après avoir menacé l'épouse de l'hôtelier, il pénétra dans la chambre où dormait son mari et prit celui-ci à partie. Armé d'un pistolet de défense à grenaille, l'hôtelier tira sur Rabah Saadi, le blessant mortellement à la tempe.

Le syndicat départemental de l'hôtellerie, auquel appartenait M. Ducrocq, réclame sa libération.

● *Départ à la retraite de Mgr Géry Leuliet, évêque d'Amiens.* – Jean-Paul II a accepté la démission de Mgr Géry Leuliet, évêque d'Amiens, qui vient d'atteindre l'âge de soixante-quinze ans. Depuis le concile Vatican II, les évêques prennent normalement leur retraite à cet âge.

[Né à Richebourg-l'Avoué (Pas-de-Calais), le 12 janvier 1910, Mgr Leuliet a été ordonné prêtre en 1933 et évêque d'Amiens en 1963.]

AMÉRIQUES

Brésil

Le collège électoral de Brasilia désigne un nouveau président de la République

La collège électoral, réuni à Brasilia, devait, de l'avis unanime des observateurs, désigner ce mardi 15 janvier M. Tancredo Neves à la présidence du Brésil. *O Estado de Sao-Paulo,* le grand journal de la capitale économique du pays, lui accorde 479 des 686 mandats du collège. M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de Sao-Paulo et candidat du gouvernement, n'en a pas moins déclaré qu'il se battrait *« jusqu'à la dernière minute »*. Le résultat devait être connu mardi après-midi à Brasilia, où règne le plus grand calme. Les Brésiliens s'apprêtent à célébrer dans la joie ce retour de la démocratie après vingt ans de régime militaire.

M. Tancredo Neves : le chef de file des modérés

De notre correspondant

Brasilia. – Un dessin paru dans le *Jornal do Brasil* il y a près d'un an résumait et le personnage et la situation. Il montrait un *sertanista,* un spécialiste de l'approche avec les Indiens, essaimant autour de lui miroirs et couteaux pour captiver un chef indigène sur le pied de guerre contre les Blancs. Le *sertanista,* c'était M. Tancredo Neves, et le « sauvage à plumes », c'était le général Figueiredo, l'actuel président.

Depuis plusieurs mois, et même plusieurs années, M. Tancredo Neves s'est transformé en explorateur d'un nouveau genre pour « attirer » cette tribu particulière qu'est l'armée, laquelle n'était pas tellement disposée, au départ, à se laisser séduire par un opposant. Il a multiplié les ruses et semé de messages le territoire adverse pour établir le contact et, finalement, s'imposer.

Sa stratégie, il l'a développée en deux temps. Après avoir affirmé durement ses positions, dénoncé l'incompétence et le nocivité du régime en place, il a adopté un ton plus conciliant, quand le moment est venu de négocier avec les généraux. Les journalistes s'en sont rendu compte au fil des conférences de presse. *« Une fois président, est-ce que vous démocratiserez l'armée ? »*, lui demanda un jour un correspondant étranger. – *« Ce ne sera pas nécessaire,* répondit M. Tancredo Neves, *l'armée est déjà démocratique. »*

Les bras en tombaient à ceux qui avaient toujours entendu l'opposition dénoncer la nature autoritaire et antipopulaire du régime installé en 1964. Mais la « pacification » des militaires imposait à M. Neves de leur dire ce qu'ils avaient envie d'écouter : que leur politique avait eu ses côtés négatifs, sans doute, mais qu'eux-mêmes n'étaient pas mis en cause en tant qu'institution. Que l'heure de la conciliation, de l'accord national, du pacte social avait sonné, et qu'il convenait de regarder vers l'avenir, non vers le passé.

Que ce soit à propos du FMI ou des annés noires de la répression, on vit alors le candidat de l'Alliance démocratique mesurer ses mots et pratiquer, avec un art suprême, le faux-fuyant et le sous-entendu quand le sujet était trop brûlant ou la question trop directe. Au moment même où le candidat gouvernemental, M. Paulo Maluf, faisait l'arrogant, multipliait les déclarations fracassantes et les provocations, M. Tancredo Neves, sans rien renier de ses positions, se montrait courtois, pondéré, pratiquant le pardon des offenses, prêchant la concorde et l'union. Des deux hommes en piste, c'était l'opposant qui, finalement, inspirait confiance – aux banquiers comme à une grande partie de l'armée – et le candidat du système qui, au contraire, était inquiétant.

La modération de M. Tancredo Neves n'a pas été seulement tactique. Elle correspond à son tempérament politique, et s'accorde avec la tradition d'un pays qui a hérité des Portugais le sens du compromis et dont l'histoire – de l'indépendance à la proclamation de la République, au siècle dernier, – s'est accomplie sans soubresauts ni rupture majeure. Elle n'étonne pas, en tout cas, chez un « Mineiro », c'est-à-dire un natif du Minas-Gerais, cette région mi-Auvergne mi-Normandie, réputée pour sa prudence et sa sagacité, où l'on dit que les gens, lorsqu'on les interroge, ne répondent ni oui ni non, mais *« bien au contraire »*... Par ses qualités mêmes, le « Mineiro » est un politicien-né, et on ne compte plus les hommes d'Etat issus de cette province, l'un des plus grands étant Juscelino Kubitschek, le fondateur de Brasilia.

Mais sous le masque de vieux matois quelquefois bougon, l'homme a une âme de fer. Anticommuniste, certains disent même conservateur, il aurait pu, en 1964, comme tant d'autres de sa classe ou de son parti, rallier le camp des vainqueurs. Or il n'a jamais failli. Il s'est opposé à tous les diktats des militaires, et s'il est resté dans l'ombre, pendant longtemps, c'est par réalisme, dans l'attente du moment propice pour passer à l'action.

La parenthèse de l'Estado novo

L'un de ses amis politiques, M. Waldir Pires, dit qu'il a été l'homme de *« toutes les fidélités »*. Fidélité à Getulio Vargas, dont le nationalisme sert encore de référence à la gauche, et auprès de qui il a passé les dernières heures avant son suicide en 1954. Fidélité à Joao Goulart, le président des « réformes », qu'il a accompagné, après le putsch, jusqu'à son départ de Brasilia. Fidélité, aussi, à quelques convictions, que son talent de manœuvrier ne réussit pas à masquer : le libéralisme, le réformisme et un sens de l'Etat qui n'a pas manqué, sans doute, aux militaires, mais que, contrairement à eux, il allie à un souci de l'ensemble de la nation.

A soixante-quinze ans (il les aura le 4 mars prochain), M. Tancredo Neves sera un chef d'État chenu et chevronné. A ceux qui lui reprochent son âge, il n'a qu'une réponse à offrir : son exceptionnelle vitalité. Après six mois d'une campagne épuisante, digne d'une élection directe, il ne montre aucun signe de fatigue. L'esprit agile, une capacité de travail intacte : de quoi rassurer les opposants qui n'apprécient guère l'élection à la vice-présidence, donc comme remplaçant éventuel, de M. José Sarney, qui n'a déserté le régime militaire qu'au dernier moment.

Entré en politique en 1933, comme conseiller municipal de Sao-Joao-del-Rey, sa ville natale, il a, en plus de cinquante ans de carrière, occupé tous les postes, accumulant une expérience et un savoir-faire que reconnaissent même ses adversaires.

A vingt-sept ans, il lui faut pourtant ouvrir une parenthèse, qui durera les huit ans de l'Estado novo, le régime fascisant de Vargas. Jusqu'au rétablissement de la démocratie, en 1945, il se contente d'être avocat, montrant très tôt sa répulsion, malgré les tentations de l'époque, pour le *totalitarisme*.

C'est pourtant dans le système créé par Vargas qu'il revient à la politique. Mais un Vargas converti à la démocratie, à la veille de la victoire des Alliés, et qui a fondé, outre un Parti travailliste, une formation à vocation centriste, le PSD (Parti social-démocratique), que choisit M. Neves pour se faire élire député.

De ce parti qui lui convenait si bien, et qui l'a marqué profondément, il soulignera plus tard la lucidité, le réalisme, *« l'incapacité de cultiver les rancœurs »*. Ce portrait du PSD, c'est le sien. Avec Vargas redevenu président, en 1951 – cette fois élu au suffrage universel, – il se familiarise avec les difficultés d'une action destinée à défendre le pays contre les pressions étrangères et avec les risques du populisme, pour améliorer le sort des plus défavorisés.

En août 1954, un complot militaire est ourdi contre Getulio. Ministre de la justice, M. Tancredo Neves conseille au président d'arrêter les chefs de la conspiration. Mais Vargas redoute les risques d'un affrontement. Il préfère disparaître, et offre à son ministre, quelques heures avant de se suicider, le stylo qui lui a servi à écrire à ses compatriotes une lettre-testament qui est l'un des plus beaux documents de l'histoire du pays.

Nouvel entracte, M. Tancredo Neves n'occupe plus de fonction de premier plan jusqu'à l'arrivée à la présidence de Joao Goulart, en 1961. Avant de prendre ses fonctions, Goulart s'est heurté à un nouveau complot militaire. L'armée se méfie de ce leader travailliste qui flirte avec le PC, et veut lui barrer la route. C'est M. Tancredo Neves qui dénoue la crise, en négociant avec lui une formule de gouvernement qui lui enlève une partie de ses prérogatives, au profit du Parlement. Lui-même sera pendant dix mois le premier ministre de ce régime dit « parlementariste », de courte durée.

Après la souplesse, la fermeté. En 1964, il refuse d'entériner par son vote, au Congrès, le choix par les putschistes du général Castello Branco comme président du régime militaire. Il échappe, par miracle, à la déchéance de ses droits politiques – une mesure qui frappe les opposants.

Elu du MDB (Mouvement démocratique brésilien), le seul parti d'opposition toléré par les généraux pendant quinze ans, il reste dans l'ombre jusqu'en 1978, quand le régime, enfin, se libéralise et accorde une marge de manœuvre aux opposants. C'est alors que commence son ascension. Il conquiert le gouvernement du Minas-Gerais en 1982, lors des premières élections libres depuis dix-sept ans. Il s'impose, au sein de son parti, devenu le PMDB, comme le chef de file des modérés, qui croient possible de négocier avec les militaires un régime de transition démocratique. Il envoie des émissaires dans tous les camps, dans toutes les régions, pour créer un consensus national autour de ce projet. Il a réussi, au-delà même de ce qu'il espérait.

CHARLES VANHECKE.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

- **NOUVEL ATTENTAT DES CCC.** – Une voiture piégée a explosé à Bruxelles le mardi 15 janvier à l'aube, devant un bâtiment abritant la bibliothèque du haut commandement des forces alliées en Europe (SHAPE) ainsi que le quartier général de la police militaire américaine. L'attentat, qui n'a fait que des dégâts matériels, a été revendiqué par les Cellules communistes combattantes (CCC), *qui ont déjà commis* douze actions du même genre depuis le mois d'octobre. Les objectifs visés par les CCC sont pour la plupart des entreprises ou des installations liées à l'OTAN.

Côte-d'Ivoire

- ***VISITE DE M. DUMAS.*** – Le ministre des relations extérieures se rendra en visite de travail en Côte-d'Ivoire du 17 au 19 janvier, a annoncé lundi 14 janvier le porte-parole du Quai d'Orsay. Le ministre sera reçu au cours de cette visite par le président Félix Houphouët-Boigny, ainsi que par le ministre ivoirien des affaires étrangères, M. Siméon Ake.

Cuba

- **TROIS ÉVÊQUES AMÉRICAINS EN VISITE PASTORALE.** – Pour la première fois depuis la prise du pouvoir par Fidel Castro en 1959, une délégation d'évêques catholiques des Etats-Unis va se rendre à Cuba. Présidée par Mgr James Malone, président de la conférence épiscopale américaine, la délégation, qui comprendra également NNSS Bernard Law (Boston) et Patrick Flores (San-Antonio), séjournera à Cuba du 21 au 25 janvier. La visite s'inscrit dans le cadre d'une série de visites *« d'Eglise à Eglise »* effectuées ces dernières années par les évêques américains (en 1984 ils se sont rendus en Irlande, au Mexique, au Nicaragua et en Afrique du Sud) ; l'Eglise cubaine a manifesté un très vif intérêt pour ce déplacement. – *(AFP, UPI.)*

El Salvador

- **UN DIRIGEANT D'EXTRÊME DROITE ASSASSINÉ A SANTA-ANA.** – M. Portillo, trésorier de l'Arena (Alliance républicaine nationaliste, extrême droite, dont le leader est le major d'Aubuisson), a été assassiné lundi 14 janvier à Santa-Ana, à l'ouest de San-Salvador. M. Portillo devait être candidat de l'Arena aux élections municipales de mars prochain. D'autre part, M. Rey Prendes, ministre de la présidence et principal conseiller de M. Duarte, a affirmé lundi que la CIA avait découvert un complot de l'Arena pour le tuer.

République Sud-Africaine

- **UN POLICIER ET TROIS CIVILS NOIRS TUÉS.** – Un policier sud-africain et trois civils noirs ont été tués lundi 14 janvier, avant l'aube, dans une fusillade entre la police et des guérilleros présumés de l'ANC (Congrès national africain, organisation illégale anti-apartheid), dans la ville de Nongoma, dans le nord du Natal, a annoncé un porte-parole de la police à Pretoria. Des fusils d'assaut Kalachnikov AK-47 et des munitions ont été saisis, selon lui. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

La première phase du retrait du Liban commencera dans un délai de cinq semaines

De notre correspondant

Jérusalem. – C'est donc décidé. L'armée israélienne quittera le Liban cette année selon un scénario en trois étapes. La première débutera avant cinq semaines. Le gouvernement de Jérusalem a en effet adopté lundi 14 janvier à une écrasante majorité – 16 voix contre 6 – le plan d'évacuation que lui avait soumis le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin.

Il aura fallu une quinzaine d'heures de débats échelonnés sur deux jours pour que le cabinet approuve cette initiative tant attendue de la majorité des Israéliens. Six ministres du Likoud l'ont rejetée : MM. Shamir (affaires étrangères), Arens (sans portefeuille), Corfou (transports), Katsav (travail), Sharir (tourisme) et Nissim (justice). Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Ariel Sharon, également hostile au « plan Rabin » mais retenu à New-York par son procès contre le magazine *Time*, a demandé sans succès qu'on l'autorise à voter par téléphone. Au nom des adversaires du plan, M. Shamir a répété que celui-ci équivalait à une « *capitulation* ». L'opposition de gauche et celle d'extrême droite a également critiqué le programme de retrait. La première le juge trop timide, et la seconde trop risquée.

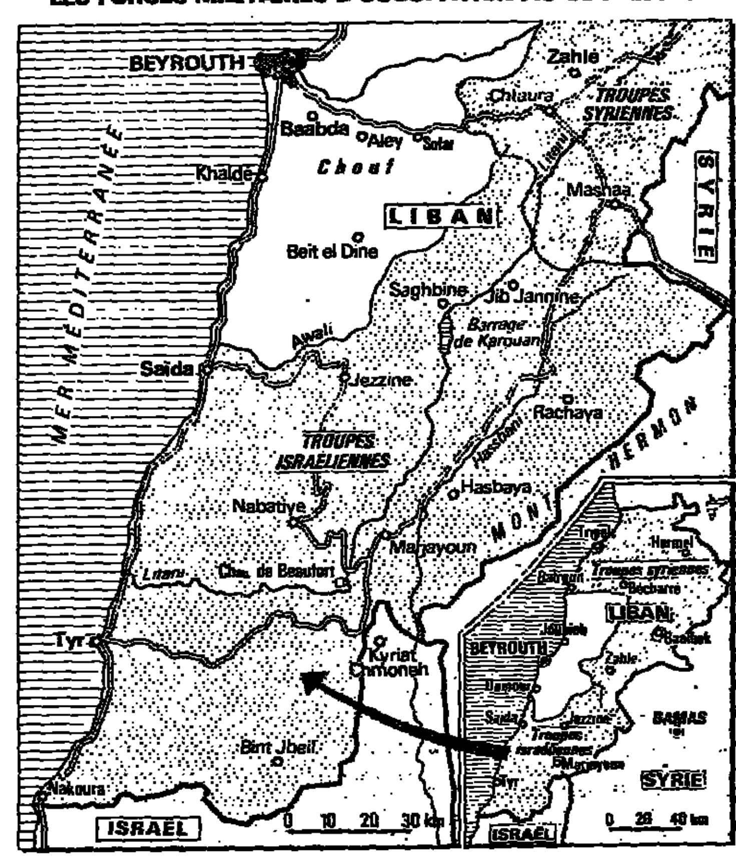
D'un laconisme tout militaire, le communiqué gouvernemental annonçant la décision confirme les grandes lignes du plan de retrait telles qu'elles avaient filtré ces derniers temps : « *L'armée,* indique ce texte, *se redéploiera le long de la frontière d'Israël, et le gouvernement fera tout pour garantir la sécurité de la Galilée. Le redéploiement sera mis en œuvre en trois phases majeures.*

» *Phase A : dans le secteur occidental du Liban, l'armée évacuera la région de Saïda et se déploiera dans la région de la rivière Litani et de Nabatiyeh ; phase B : dans le secteur oriental, l'armée se déploiera dans la région de Hasbaya ; phase C : l'armée se déploiera le long de la frontière internationale, tout en maintenant une zone où les forces locales* [autrement dit, l'armée du Liban du Sud du général Antoine Lahad] *opéreront avec son soutien.*

» *La première étape,* poursuit le communiqué, *commencera dans un délai de cinq semaines. Son calendrier sera soumis à l'avance au gouvernement libanais et au secrétariat des Nations unies, afin de leur permettre de s'organiser et de déployer des forces dans les régions évacuées. Le calendrier des étapes ultérieures sera mis au point par le cabinet. Au cours des trois phases, le gouvernement poursuivra ses efforts pour obtenir des arrangements diplomatiques.* »

Premier constat : la décision de retrait est irrévocable et indépendante de l'attitude des autres parties concernées. MM. Pérès et Rabin l'ont dit nettement lundi, chacun à sa manière. « *Le temps est venu de partir*, a déclaré le premier ministre, lors d'un déjeuner-débat avec la presse étrangère. *Israël n'est pas intervenu au Liban pour y rester indéfiniment.* » En se repliant unilatéralement, Israël ne se prive-t-il pas de sa dernière carte face à la Syrie ? « *Nous ne jouons pas aux cartes. Nous n'avons plus rien à gagner là-bas* », a observé M. Pérès.

LES FORCES MILITAIRES D'OCCUPATION AU SUD LIBAN



Commentant à chaud l'adoption de son plan, M. Rabin a souligné pour sa part : « *C'est une décision courageuse. Elle me satisfait, mais je sais que son application sera difficile. Malgré les divergences d'opinion entre nous, la discussion a toujours porté sur les moyens de concilier deux objectifs : la sécurité de la Galilée et le retour à la maison de nos soldats.* »

« *Notre décision*, a-t-il poursuivi, *n'est en rien conditionnée à la volonté de l'ONU, du gouvernement libanais ou de son armée de coordonner leurs activités avec nous.* » (...) On avait cru dans la journée de lundi que le gouvernement souscrirait à une solution de compromis en autorisant seulement la première phase de retrait. M. Pérès avait lui même annoncé que « *chacune des autres étapes de retrait devrait être approuvée par le gouvernement après un examen attentif de la situation sur le terrain* ».

Autrement dit, si cette formule plus timide avait été retenue, à la satisfaction des « durs » du Likoud, on aurait eu affaire à un nouveau redéploiement partiel, comparable à l'évacuation du Chouf en septembre 1983, et non à un retrait définitif du Liban. En fin de compte, MM. Pérès et Rabin ont fait prévaloir leur point de vue : « *Toute décision partielle militairement injustifiée relève d'une approche erronée,* a dit M. Rabin. *Mon devoir est de présenter au gouvernement toutes les implications d'une décision initiale. Ce n'est pas d'essayer de l'entraîner de force et de l'obliger à avaliser,* ipso facto, *par la suite des initiatives dont il n'aurait pas discuté.* »

Bref, M. Rabin tenait à mettre clairement tous les ministres devant leur responsabilité, ne serait-ce que pour éviter des récriminations ultérieures. Chacun a donc pu se déterminer en conscience et en connaissance de cause. Ce vote crucial s'est tenu dans la clarté.

Deuxième observation : le gouvernement n'a pas voulu se lier les mains en publiant un calendrier de retrait trop détaillé, donc trop contraignant. Seule la première étape est assortie d'un délai-butoir de cinq semaines et devra donc commencer avant le 18 février. Pour le reste, M. Rabin demeure prudent : « *Nous espérons que l'opération ne prendra pas trop de temps. Chaque phase durera quelques mois. Mais je ne veux pas spéculer sur ce point.* »

M. Pérès s'est montré un peu plus précis en déclarant « *espérer qu'en septembre ou octobre, nos troupes auront en principe regagné leurs bases en deçà de la frontière* ». A en croire le premier ministre, tout serait donc terminé dans neuf mois.

Assurer une relève pacifique ?

Troisième démenti : Israël ne s'estimera pas responsable des éventuelles violences confessionnelles provoquées par son retrait unilatéral puisqu'il accorde un délai de cinq semaines pour permettre une relève pacifique : « *Il sera possible*, note M. Rabin, *de se replier pendant la première phase sans confusion, désordre ou massacres. Nous proposons à la FINUL de lui transférer dans l'ordre les régions évacuées et au gouvernement libanais de préparer l'installation de son armée.* »

« *Après tout*, ajoute M. Rabin, un brin cynique, *les Libanais ont toujours prétendu que leur armée était capable de maintenir la sécurité au sud. Très bien. Essayons. Ce sera un test pour le gouvernement de Beyrouth et pour les demandes qu'il nous a présentées à Nakoura. Mais si des troubles se produisent dans cette région, on saura en Israël et dans le monde qu'en ménageant un délai, nous avions rendu possible une relève ordonnée.* » Là aussi, Jérusalem veut placer tout le monde devant ses responsabilités : Beyrouth, Damas et le secrétariat de l'ONU.

En Israël, comme ailleurs, on garde bien sûr en mémoire les massacres de chrétiens ayant suivi l'évacuation du Chouf. Cette fois, les quelque trente mille réfugiés palestiniens du camp d'Ein-El-Heloué, près de Saïda, seront les plus exposés à d'éventuelles représailles chrétiennes mais aussi à un déclenchement de règlements de compte fratricides visant ceux qui auront été accusés ou suspectés de collaboration avec Israël.

M. Pérès a exprimé, lundi, son inquiétude au sujet du sort futur de ces réfugiés en souhaitant qu'ils « *soient protégés par les « casques bleus* ». On s'attend à une lutte intense pour la prise de contrôle du port de Saïda, importante source de revenus. Nombre de chrétiens s'apprêtent aussi, dit-on à Jérusalem, à déménager vers Beyrouth ou vers Marjayoun, le bastion de l'armée du Liban du Sud.

Quatrième idée : Israël se réserve à tout moment, au nom de l'autodéfense, le droit d'« *intervenir où et quand cela lui sera utile* ». « *En se redéployant*, a expliqué M. Rabin, *l'armée changera ses méthodes d'action. Au lieu d'être dispersée et vulnérable aux attaques, elle sera concentrée, mobile et capable de prendre l'offensive. Nous conserverons une entière liberté d'action chaque fois que des terroristes tenteront de réimplanter une infrastructure dans le Sud.* »

Le « droit de suite »

Ce « *droit de suite* » s'accompagne du maintien d'une zone de sécurité, sur une frange frontalière de quelques kilomètres, confiée à l'ALS. On estime cependant dans les milieux militaires israéliens que le repli sur les positions intermédiaires devra être le plus court possible car l'armée, en campant en plein milieu chiite, se trouvera dans une situation particulièrement inconfortable.

Dernier point : Jérusalem reste favorable à des arrangements par la voie diplomatique. Après avoir confirmé que la délégation militaire israélienne participerait, jeudi, à une ultime rencontre à Nakoura – ces pourparlers n'« *ayant plus le moindre sens* », – M. Pérès a observé : « *Nous faisons un premier pas. Nous donnons ainsi aux autres parties impliquées la possibilité de réexaminer leur position. Nous restons disponibles pour un dialogue.* » La perche israélienne ne pouvait être mieux tendue. Le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Brian Urquhart, devait s'entretenir, mardi, avec M. Rabin avant de gagner Beyrouth et Damas.

Pendant que le gouvernement de Jérusalem délibérait, deux nouveaux soldats israéliens trouvaient la mort sur une route du Liban et sept autres étaient blessés – dont l'un très grièvement – par l'explosion, à deux heures d'intervalle, de deux charges, au passage de véhicules militaires. En trente et un mois, la guerre a fait à ce jour six cent neuf morts.

J.-P. LANGELLIER.

● PRÉCISION. – A la suite de notre article du 28 décembre 1984 concernant le refus du président du Parlement israélien, M. Shlomo Hillel, de recevoir une délégation parlementaire des Verts ouest-allemands, M. Hillel tient à nous préciser les points suivants : « *1) aucune demande officielle de la part de la délégation n'avait été faite auprès du président du Parlement pour être reçue ; 2) aucune demande n'avait été effectuée par un groupe interposé quelconque ; 3) malgré la demande de quelques députés d'interdire l'accès de la Knesset aux membres de la délégation, le président du Parlement a autorisé leur entrée ainsi que leur présence dans la tribune réservée aux hôtes importants.* »

Koweït

LA DÉFENSE AÉRIENNE A ÉTÉ DOTÉE DE NOUVEAUX MISSILES SOVIÉTIQUES

Koweït (*Reuter*). – Le Koweït a annoncé, lundi 14 janvier, que sa défense aérienne s'était enrichie de nouveaux missiles sol-air soviétiques, dont des armes comparables aux Stinger antiaériens que les Etats-Unis lui ont refusés.

Le périodique militaire *Hommat Al Watan*, citant le général de brigade aérienne Abdel Aziz Al Ghannam, indique que parmi les nouveaux missiles figurent des Strella-2 portables par un seul homme, qui semblent correspondre aux Stinger, dont la mise à feu se fait à l'épaule.

Le Koweït a également acquis de nouveaux missiles Sam-7, qui sont sans doute une version améliorée de ses précédents Sam-7. Les servants de ces deux types d'armements sont en cours d'instruction en Egypte.

Un bataillon nouvellement constitué a également été envoyé en Union soviétique pour y recevoir un entraînement concernant les missiles Sam-8, qui volent à basse altitude. D'après le général Al Ghannam, ces nouvelles acquisitions dotent le Koweït d'un système de défense pouvant faire face à n'importe quelle attaque aérienne.

Les nouvelles armes semblent faire partie d'un contrat conclu en juillet dernier qui, selon la presse locale, porterait sur quelque 325 millions de dollars.

Le contrat passé avec Moscou faisait suite à un contrat de 82 millions de dollars signé quelques mois plus tôt avec Washington par lequel les Etats-Unis acceptaient d'améliorer le système de défense aérienne Hawk de l'Emirat. Washington, cependant, avait refusé de vendre les Stinger demandés.

AFRIQUE

Ethiopie

450 morts et 500 blessés dans une catastrophe ferroviaire

Une catastrophe ferroviaire, peut-être la plus grave qu'ait connue l'Éthiopie, a fait dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 janvier au moins 400 morts et 500 blessés dans l'est du pays, selon différentes informations recueillies à Addis-Abeba et Djibouti.

L'accident n'avait toujours pas été confirmé lundi soir de source officielle, mais la télévision éthiopienne a fait état de 392 morts.

A Djibouti, un responsable de la Compagnie ferroviaire Djibouto-éthiopienne a affirmé qu'au moins 420 personnes avaient trouvé la mort et que 500 autres avaient été blessées dans la catastrophe. Des informations non officielles publiées à Addis-Abeba ont fait état de 450 morts et 500 blessés.

Selon les premières informations, le train aurait déraillé à environ 200 kilomètres à l'est d'Addis-Abeba, sur la ligne reliant la capitale éthiopienne à Djibouti, après que plusieurs wagons se furent détachés, projetant des passagers dans un ravin.

Des voyageurs de passage à Addis-Abebas ont rapporté des scènes d'horreur, précisant que de nombreuses personnes étaient restées prisonnières dans des wagons dont les portes s'étaient coincées.

Soudan

La mort de trois mille falachas

Environ trois mille falachas (juifs éthiopiens) réfugiés au Soudan après leur fuite d'Ethiopie sont morts de maladie et de privations avant même que commence le pont aérien qui a amené les survivants en Israël, a déclaré le lundi 14 janvier à Tel-Aviv, M. Miza Menashe, un des chefs de la communauté falacha.

M. Menashe, qui a dit être « *le seul survivant d'une famille de onze personnes* », a demandé la construction d'un mémorial à Jérusalem, en hommage aux juifs éthiopiens morts en cours de route vers Israël.

M. Meir Shamir, directeur général du ministère de l'intégration des immigrants, a déclaré pour sa part que « *54 millions de dollars seront nécessaires durant l'année en cours pour assurer aux nouveaux immigrants éthiopiens l'enseignement et l'entraînement professionnels nécessaires à leur intégration dans la main-d'œuvre israélienne* ».

« *Douze mille falachas, dont 6 000 arrivés par petits groupes durant les années précédentes et 6 000 débarqués grâce au pont aérien qui les a évacués au Soudan ces dernières semaines, sont actuellement en Israël* », a précisé M. Shamir.

D'autre part, la mission de l'Éthiopie auprès des Nations unies à Genève a ouvertement accusé le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) d'avoir joué un rôle dans l'opération Moïse.

Dans une déclaration remise à la presse lundi, la mission d'Éthiopie affirme notamment qu'« *il est de notoriété publique qu'un haut fonctionnaire du HCR se trouvait au Soudan quand « l'opération Moïse » était en cours et qu'il s'est rendu à Gedaref (Sud-Soudan) pour suivre les événements* ».

La déclaration ajoute que « *les préparatifs de l'opération ont été organisés à l'intérieur des camps placés sous la responsabilité du HCR, à Gedaref et dans ses environs.* » – (AFP.)

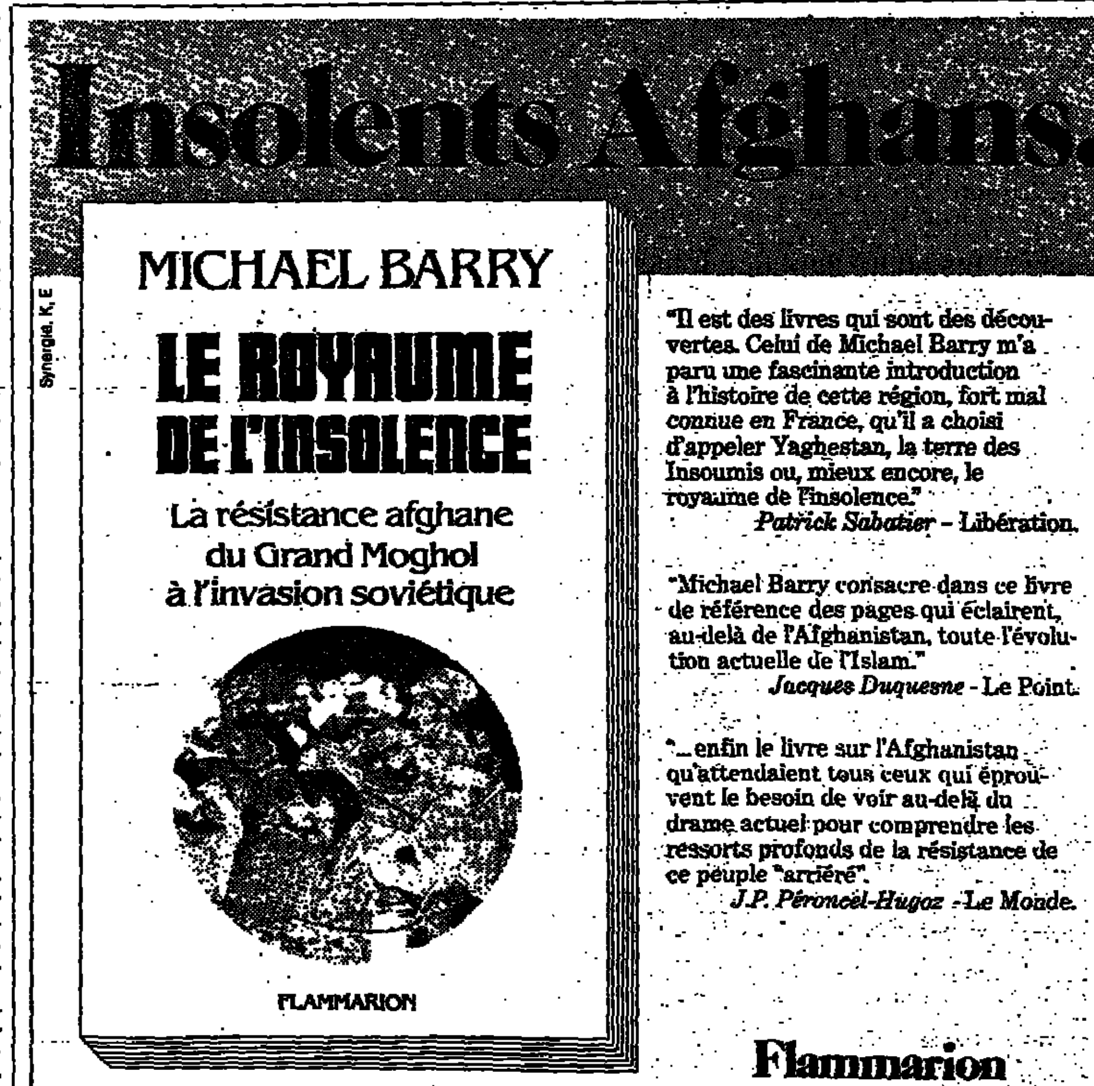
LE CONFLIT DU SAHARA

Le missile qui a abattu un Mirage marocain venait d'un « territoire limitrophe » accuse Rabat

Les combats du samedi 12 janvier entre les troupes marocaines et le Front Polisario ont fait vingt-cinq morts du côté marocain, et un avion Mirage F-1 a été détruit, a reconnu Rabat dans un communiqué officiel publié lundi soir (*le Monde* du 15 janvier). Ces combats ont eu lieu « *au nord de l'oued Tenuechad, à 8 kilomètres de la frontière algérienne* », précise le communiqué. L'oued Tenuechad se situe dans la région de Mahbes, à l'est du Sahara occidental, à l'extrême « *corne* » de la frontière mauritano-algérienne et du Sahara occidental. Le communiqué marocain indique que l'avion a été abattu « *par un missile d'un territoire limitrophe* », sans autre précision.

Le bilan des combats, selon Rabat, a été de vingt-cinq morts et quarante-huit blessés du côté marocain, et de soixante-six morts du côté du Polisario. Rabat a également annoncé la destruction par les troupes marocaines de six chars T-55, deux blindés et six véhicules du Polisario. La localisation des combats paraît confirmer que le Maroc a entrepris l'édification d'un nouveau mur de défense, encore plus proche de la frontière algérienne que supposé jusqu'ici. Jusqu'à présent, la « ceinture de sécurité » connue englobait seulement la région de Haouza, à plus de 250 kilomètres de la zone des derniers combats.

D'autre part, la destruction d'un avion F-1 par un missile paraît confirmer que le Polisario dispose d'un matériel très perfectionné, et notamment, selon des responsables militaires marocains, de missiles soviétiques SAM-5 et SAM-6.



A DEUX SEMAINES DE LA CONFÉRENCE SPATIALE DE ROME

Les Allemands ne seraient pas prêts à financer le projet Hermès

Bonn. – Malgré une dernière tentative du ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, lors de sa dernière visite à Bonn, pour faire bouger les choses, Français et Allemands n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le développement du futur programme spatial européen. Approuvé lundi 14 janvier par les partis de la coalition gouvernementale, le programme allemand prévoit seulement, d'ici à 1996, une participation au projet de station orbitale américaine et au développement d'Ariane et de son moteur cryogénique HM-60 (1).

Le souhait des Français d'engager le plus tôt possible le développement d'une navette spatiale purement européenne (Hermès) doit être examiné mercredi 16 janvier au conseil des ministres allemand. Mais aucune somme n'a été prévue à cet effet dans le budget de 4,6 milliards de deutschemarks – 14 milliards de francs environ – étalé sur plusieurs années que les ministères des finances et de la recherche ont décidé de consacrer à l'effort spatial allemand. La plus grande partie de cette somme, soit 3 milliards de deutschemarks, couvre la participation allemande au programme européen Colombus, qui doit s'intégrer dans la station orbitale américaine, et 1,6 milliard sera consacré au HM-60 et à Ariane-5.

Une fois de plus, les Allemands reprochent aux Français d'avoir les yeux plus gros que le ventre, tandis que les Français accusent la RFA de manquer d'audace et de s'offrir pieds et poings liés aux Américains,

De notre correspondant

avant même de savoir ce que ceux-ci veulent faire. Situation délicate, d'autant que les dirigeants allemands étaient déjà divisés sur l'utilité de l'ensemble du programme spatial.

Une preuve : il a fallu attendre le sommet franco-allemand de Bad Kreuzmach, en octobre 1984, pour voir le chancelier Helmut Kohl prendre l'engagement de participer au programme européen, défini en juillet, et qui ne prévoyait alors que les projets Colombus et Ariane-5.

En décidant brusquement qu'on n'allait pas assez vite, en proposant, le 12 décembre dernier à leur partenaire d'inscrire Hermès dans la planification de l'ESA à l'horizon 1988, Paris ne pouvait ignorer qu'il lançait une boule dans un jeu de quilles. Les arguments, à la fois politiques et scientifiques, ne lui manquaient sans doute pas. Les Américains n'ont pas encore décidé eux-mêmes ce qu'ils doivent faire pour leur station orbitale et font traîner les négociations avec les Européens. Or les Français estiment que les Européens doivent disposer d'ici là d'une solution s'ils ne veulent pas se faire imposer n'importe quoi et afin d'être en mesure d'assurer à terme leur indépendance dans le domaine spatial, principe sur lequel même Bonn est d'accord.

Bonn ne voit en revanche dans tout cela qu'une tentative des Français de vouloir, une fois de plus, placer la charrue devant les bœufs et préfère, avant de se lancer dans un programme plus vaste, engranger l'expérience acquise avec les Américains. Seul, M. Gensher, le ministre libéral des affaires étrangères, semble avoir une certaine compréhension de la position française. Mais son point de vue est isolé au sein du gouvernement allemand.

HENRI DE BRESSON.

(1) Ce moteur a une poussée d'environ 100 tonnes et brûle de l'oxygène et de l'hydrogène liquides.

Un planeur hypersonique

La mini-navette Hermès, que les Français se proposent de développer avec leurs partenaires pour la fin du siècle, est l'un des trois projets examinés par les ministres européens chargés des questions spatiales lors de leur rencontre à Rome, les 30 et 31 janvier. Outre Hermès, dont le coût de développement est estimé à quelque 12,3 milliards de francs, seront en effet discutés l'avenir du lanceur lourd Ariane-5 (17,4 milliards de francs) et de Colombus (17,8 milliards de francs).

Comparée à la navette spatiale américaine, Hermès est un petit véhicule de transport. Sa masse au décollage ne devrait pas dépasser 16,5 tonnes selon les missions, contre près de 100 tonnes aux navettes de la NASA. Sa taille ne dépasse pas les 16 à 17 mètres – contre 37 mètres au « shuttle » américain – pour une envergure de 10 mètres et une hauteur de 6 mètres. Dans la soute de ce véhicule pourra prendre place une charge utile de 6 tonnes lors d'un vol automatique, ou de 4,5 tonnes seulement si un équipage de deux astronautes est aux commandes. Ces chiffres sont à rapprocher des quelque 30 tonnes que les véhicules américains peuvent emporter.

En fait, le projet Hermès, si tenté que l'on puisse faire des comparaisons, paraît s'apparenter à celui d'une mini-navette sur lequel travaillent aussi les Soviétiques. Contrairement à la navette américaine, ces véhicules sont en fait des planeurs hypersoniques qui ne disposent d'aucun moyen propre pour leur mise en orbite. Aussi doivent-ils être placés au sommet d'un puissant lanceur qui assure pour eux cette opération. C'est la raison pour laquelle Hermès sera emportée par la fusée Ariane-5, dont le premier essai en vol devrait en principe avoir lieu dans le courant de 1994.

J.-F. A.

COMME SATURNE, URANUS ET JUPITER

La planète Neptune a un anneau

La planète Neptune a un anneau. C'est la découverte de neuf astronomes : quatre Français (Mme Roques, MM. Bouchet, Brahic, Sicardy) ; un Belge (M. Manfroid) ; un Allemand (M. Haffner) et trois Américains (MM. Elicer, Hubbard et Vilas). Mais il s'agit probablement d'un anneau fragmenté de particules solides présentant une particularité : il paraît être très excentré et son plan paraît faire un angle important avec le plan équatorial de la planète.

La chasse aux anneaux de Neptune a commencé vers 1980, après la découverte d'anneaux autour d'Uranus et de Jupiter. Puisque les trois planètes avaient des anneaux (ceux de Saturne, les plus importants, sont connus depuis des siècles), il paraissait naturel que Neptune en ait aussi. On pense que la planète Neptune ressemble à ses sœurs, mais, étant plus petite et plus éloignée, elle est moins connue.

La découverte de deux larges anneaux (1 900 kilomètres de large) fut annoncée en juin 1982. Neptune passa entre une étoile et la Terre, et une atténuation de la lumière stellaire fut attribuée à ces anneaux. Mais d'autres occultations d'étoiles en 1983 permirent de montrer que l'hypothèse était fausse et que, si Neptune avait des anneaux, ceux-ci étaient nécessairement étroits et ténus.

Une nouvelle occultation d'étoile était prévue le 22 juillet 1984, mais les mesures faites les jours précédents montrèrent que l'étoile passerait juste à côté de Neptune. Une équipe européenne, qui avait monté une expérience à l'European South Observatory (ESO) au Chili, fit cependant les mesures prévues et découvrit que pendant 0,8 seconde la lumière avait été atténuée de 30 %. Compte tenu des vitesses de Neptune et de l'étoile, cela signifiait une occultation par un objet large de 10 kilomètres. L'observation étant faite avec deux télescopes et des appareillages entièrement différents, la réalité du phénomène ne pouvait être mise en doute. Mais son interprétation n'était pas claire.

Les trois astronomes américains avaient aussi observé Neptune, mais à Cerro-Tololo, à environ 100 kilomètres de l'ESO. En analysant leurs données, ils constatèrent qu'eux aussi avaient enregistré une atténuation et qu'elle s'était produite exactement au même instant. Cette simultanéité indiquait que l'objet occultant, s'il n'avait que 10 kilomètres de large, avait au moins 100 kilomètres de long. Il ne pouvait donc s'agir d'un satellite, et l'hypothèse d'un anneau s'imposait. Mais un anneau fermé et régulier devrait produire deux occultations alors qu'une seule fut observée. Des études furent entreprises pour comprendre cette anomalie. La grande distance de l'anneau à Neptune (trois fois le rayon de la planète) et quelques autres raisons suggérèrent fortement que l'anneau devait être morcelé et irrégulier. Cela peut expliquer que l'étoile n'ait été occultée qu'une seule fois.

On devrait en savoir plus en 1989, quand la sonde spatiale Voyager-2 arrivera près de Neptune. Elle doit, en principe, passer à l'exacte distance de Neptune où les astronomes placent l'anneau. Si l'existence de ce dernier est confirmée, il faudra donc corriger la trajectoire pour éviter une destruction de la sonde.

MAURICE ARVONNY.

CENT MILLE ELEVES DE PLUS DANS LES LYCEES ET LES LEP A LA RENTREE 1985

Les lycées et lycées d'enseignement professionnel (LEP) devront accueillir cent mille élèves supplémentaires à la rentrée 1985, a affirmé M. Jean-Pierre Chevènement en présentant, le 14 janvier, ses vœux à la presse. Les prévisions d'effectifs utilisées pour établir le budget 1985 tablaient sur une augmentation de plus de dix-huit mille élèves dans les LEP et trente-six mille dans les lycées. Ces établissements participent, d'autre part, aux opérations en faveur des jeunes issus du système scolaire sans qualification, qu'il est difficile de chiffrer avec précision.

Pour accueillir ces élèves supplémentaires, le budget 1985 prévoit au total deux mille cinq cent quatre-vingts emplois (y compris ceux payés sur les 500 millions consacrés aux actions pour le maintien ou le retour des jeunes dans le système scolaire).

Le ministère procédera, en outre, à des rééquilibrages entre les académies entre lesquelles les moyens sont inégalement répartis. Les emplois nouveaux iront en priorité aux académies défavorisées, et il y aura une redistribution *« limitée »* des postes existants entre académies jugées *« déficitaires »* et académies *« excédentaires »*.

Il faudra s'attendre, enfin, à une augmentation des effectifs des classes et à des suppressions d'enseignements optionnels.

Après avoir rassuré les enseignants, M. Chevènement leur demande des efforts qualitatifs et quantitatifs et, en premier lieu, d'être à leur poste aux dates fixées pour la rentrée. « *C'est*, précise-t-il en introduction aux circulaires de rentrée, *l'image même et le rayonnement de l'école publique qui sont en jeu.* »

C. A.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Maurice André,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice ANDRÉ,
peintre cartonnier,
Palmes académiques,
chevalier des Arts et Lettres,

L'inhumation au cimetière du Père-Lachaise aura lieu le vendredi 18 janvier 1985, vers 11 heures, entrée boulevard de Ménilmontant, à Paris-20e.

40, place Jules-Ferry,
92120 Montrouge.

– Mme Pierre Beck, née Reinach,
son épouse,
Mme Martine Beck
et le docteur Anne Cabau,
ses filles,
Stéphane, Alexandre, Isabelle et Emmanuel,
ses petits-enfants,
Le docteur Jacqueline Bertrand,
M. Louis Girardet,
Mme Suzanne Reinach,
sa sœur, son beau-frère, sa belle-sœur et tous ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BECK,
ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer,
administrateur hors classe du Conseil économique et social,

survenu le 7 janvier 1985, à son domicile.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 10 janvier à Paris.
213, rue de l'Université,
75007 Paris.
39, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

– Monique et Jean Lenoble,
Leurs enfants : François, Claudine et Wilfried, Claire-Jeanne,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 6 janvier 1985, de leur père et grand-père,

M. Alphonse BIGUENET,
inspecteur général honoraire de l'éducation nationale.

Ils rappellent à ses nombreux amis le souvenir de leur mère et grand-mère,

Mme Clairette BIGUENET,

décédée le 15 juillet 1962.

22, rue de la Courbe,
63110 Beaumont.

– Mme Jean Blanc,
née Marguerite Huberson,
son épouse,
M. et Mme Pierre Bourdillat,
François, Bruno et Anne-Chantal,
Mlle Michèle Blanc,
M. François Blanc et Nathalie Ypres,
Jérôme, Delphine et Perrine,
M. et Mme Dominique Blanc,
Domitille, Alexis et Aymeric,
ses enfants et petits-enfants,

M. André Schorter et Mme,
née Edith Blanc,
leurs enfants et petits-enfants,

font part du rappel à Dieu du

docteur Jean BLANC,

survenu le 13 janvier 1985.



Ils vous invitent à partager leur espérance et leur prière au cours de la messe qui sera célébrée vendredi 18 janvier, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue du Docteur-Berger, à Sceaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Emile-Morel,
92330 Sceaux.

– M. Bertrand Bloch,
Toute sa famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien BLOCH,
née Georgette Netter,

enlevée à leur affection le 13 janvier 1985, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 16 janvier, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse (entrée principale, boulevard Edgar-Quinet).

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, square Lagarde,
75005 Paris.

– Vincennes.

M. Bernard Combe,
Philippe, Olivier et Bruno,
Mme la générale Toussaint Girolami,
Mme Pierre Combe,
M. et Mme Paul Girolami
et leurs filles,
Le docteur et Mme Jean-Louis Lesto
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Dominique Colonna
et leurs filles,
M. et Mme Bernard Barfety,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jacques Combe,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean de Maximy
et leurs enfants,
Mme Michel Rivet
et ses enfants,
Mme Augustin Girolami
et ses enfants,
Mlle Marie Giambi,
Les familles Frimigacci, Luciani, Ceccaldi, Daunic, Battini, Muraour et Guiraud,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Mme Bernard COMBE,
née Thérèse Girolami,

survenu le 12 janvier 1985, dans sa quarante-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 janvier, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes.
Ni fleurs ni couronnes.

13, rue des Pommiers,
94300 Vincennes.
18, rue Victor-Clappier,
83000 Toulon.
20126 Evisa.

– Françoise Undreiner
Et le docteur Pierre Undreiner,
Michèle et Jean-Luc Lépine,
Catherine Arnaud
Et le docteur Claude Arnaud,
Aline Gay,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert GAY,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur père, beau-père et frère.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 janvier 1985, à 14 h 15, en la paroisse du curé d'Ars, route de Vauvenargues, à Aix-en-Provence.

– Nous avons annoncé dans *le Monde* du 15 janvier, le décès de

M. Antoine JARY,
président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris.

[Né le 15 janvier 1916 à Château-Chinon (Nièvre). Antoine Jary a commencé sa carrière comme avocat stagiaire (1941) avant de rejoindre la magistrature comme juge suppléant à Paris (1943), puis comme juge au tribunal de *Belley (Ain), et délégué au ministère de la justice* (1944). Magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice (1947), il devient chef de la division des professions judiciaires (1959), puis conseiller (1965), et enfin président de chambre (de 1976 à 1981). Il était, depuis 1982, *président honoraire à la cour d'appel de* Paris.]

– Mlles Viviane et Irène Kenigsberg,
M. et Mme Vivien Levy-Garboua,
Ses enfants et petits-enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mathilde KENIGSBERG,
née Eligoulachvili,

survenu le 14 janvier 1985.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 janvier, au cimetière parisien de Bagneux, à 16 h 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

89, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.
Tel-Aviv.

– Mme René Marret,
son épouse,
M. et Mme Alain Marret
et leurs fils,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René MARRET,
administrateur civil honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 8 janvier 1985, dans sa soixante-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

15, rue Faidherbe,
75011 Paris.

– Mme Robert Thiéry,
M. François Thiéry,
M. et Mme Edmond Thiéry,
M. et Mme Jean Thiéry,
Mlle Marie-Madeleine Thiéry,
M. et Mme Louis-Michel Thiéry
et leurs enfants,
Mme Marcel Camus,
ses enfants et petits-enfants,
Mme François Vaudiau,
Mme Georges Pitance,
leurs enfants et petits-enfants,
M. le chanoine Jean Combier,
Mme Marc Combier,
Les familles Nicolas, Epailly et Michel,
Mme Paul Eymard,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert THIÉRY,
ingénieur des arts et métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami,

survenu à Paris, le 12 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les cérémonies religieuses seront célébrées le jeudi 17 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e, et le vendredi 18 janvier, à 10 h 30, en l'église du centre d'Ecully (Rhône), suivies de l'inhumation au cimetière d'Ecully.

Ni fleurs ni couronnes.

94, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
6, rue de Villeneuve,
69130 Ecully.

Anniversaires

– Il y a quarante ans, le 12 janvier 1945, notre ami

Roland CHAMPION,
combattant pour la France libre,

mourait au camp de Melck-Mauthausen, victime de la barbarie nazie.

Communications diverses

– La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame-de-Sion des maisons de France et de tous pays aura lieu le dimanche 20 janvier 1985.
Début de la réunion : 14 h 30. Messe à 16 h 30, célébrée pour les sœurs *récemment disparues, en particulier*
Sœur ADORIANNA.
61, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-III, samedi 19 janvier, à 14 heures, salle Gréard, M. Gilbert Ouy : « Manuscrits et textes de l'humanisme français aux XIVe et XVe siècles ».

– Université Paris-IV, jeudi 24 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Djibril Samb : « Le principe unificateur dans les premiers dialogues de Platon : l'exemple de l'Euthyphron ».

– *Ecole des hautes études en sciences* sociales, samedi 26 janvier, à 9 h 30, salle 524, Mlle Eliane Escoubas : « L'imprésentable (logique de l'image) ».

– Université de Paris-IV, samedi 26 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Chariclia Gheorgopoulou, née Baconicola : « L'absurde dans le théâtre d'Euripide ».

– Université Paris-I, vendredi 18 janvier, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Fred Forest : « Expériences d'art sociologique et communication artistique. »

– Institut d'études politiques de Paris, mardi 29 janvier, à 14 h 30, salle André-Siegfried, M. René Mouriaux : « Pertinence du marxisme pour une *étude du syndicalisme et du salariat* en France. »

– Institut d'études politiques de Paris, jeudi 7 février, à 14 h 30, M. Jacques Capdevielle : « Le fétichisme du patrimoine. Essai sur un fondement de la classe moyenne française. »

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

L'étau du froid se resserre

L'offensive du froid a resserré son emprise sur une bonne partie de l'Europe depuis le 13 janvier. En Allemagne, on skie à Bonn et on patine sur le lac de Constance. En Italie, on ne compte plus les écoles et les aéroports fermés. On a tué une louve le 14 janvier aux abords d'un village des Abruzzes. En Grèce, une quarantaine de villages sont isolés par la neige dans le nord du pays. Quatre personnes sont mortes de froid. A Athènes, il a fait – 2 °C le 14 janvier et le sommet du mont Hymette (1 026 mètres) était enneigé. En Belgique, où l'on déplore sept victimes, et aux Pays-Bas, les canaux sont pris par les glaces.

C'est en France que le bilan en pertes humaines est le plus lourd : plus de cent vingt morts. Le 14 janvier, il a fait plus froid à Paris (– 12 °C) qu'à Stockholm (– 10 °C), qu'à Genève (– 6 °C), qu'à Madrid (– 6 °C) et qu'à Londres (– 4 °C). Des records de froid ont été battus un peu partout en France, notamment à Rennes (– 14,3 °C), à Mont-de-Marsan (– 10,7 °C), à Lorient (– 8,2 °C) et à Biarritz (– 7,1 °C). A Carcassonne, le thermomètre est au-dessous de 0 °C depuis le 6 janvier sans interruption, ce qui ne s'était jamais vu. Et la neige, mardi 15 janvier, tombe de plus belle sur la Côte d'Azur et dans tout le Midi, ainsi que sur les côtes bretonnes et normandes. Le dégel est seulement annoncé...

La barrière des hautes pressions

Le temps très froid, qui sévit depuis deux semaines sur l'Europe occidentale et sur l'Europe septentrionale, est la conséquence de la position relative des zones de hautes pressions (ou anticyclones) et des zones de basses pressions. Mais il faut se rappeler (*le Monde* du 10 janvier) que l'air ne se précipite pas vers les basses pressions, pas plus qu'il ne diverge des hautes pressions. Par suite de la rotation de la Terre, les masses d'air ont, dans l'hémisphère nord, leurs mouvements déviés vers la droite.

En conséquence, l'air tourne autour des zones de basses pressions dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire que les vents soufflent en laissant sur leur gauche la zone dépressionnaire. En revanche, l'air tourne autour des zones de hautes pressions dans le sens des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire que les vents soufflent en laissant sur leur droite les anticyclones.

En outre, anticyclones et zones dépressionnaires ne sont pas fixes. Ils se déplacent quotidiennement. Leurs positions relatives changent donc, et ces changements, même peu importants, suffisent à modifier le temps que nous avons chaque jour.

Tous ces jours derniers, il y avait deux zones de hautes pressions, l'une sur le proche Atlantique (jusqu'à l'Islande), l'autre sur l'Europe centrale. Les dépressions venant de l'ouest étaient obligées de contourner la première zone de hautes pressions par le nord. L'air qui les accompagnait redescendait ensuite sur l'Europe en soufflant du nord ou du nord-est. Et comme il était un peu humide, il a un peu neigé. Certes, la neige n'était pas très épaisse, mais elle a couvert une très vaste région (11 cm à Lille, 29 cm à Château-Chinon, 10 cm à Châtillon-sur-Seine, 20 cm à Phalsbourg, 11 cm à Metz, 19 cm à Ambérieu, 5 cm à Paris, etc.). Cette couche de neige a favorisé le refroidissement par rayonnement nocturne. En plus, dans la journée, la lumière et la chaleur du Soleil sont presque intégralement réfléchies par les surfaces blanches et, lorsque le ciel est sans nuage, l'énergie solaire repart vers la haute atmosphère sans avoir été absorbée par le sol.

Ce refroidissement a été d'autant plus sensible, le 14 janvier, que les positions des anticyclones et des basses pressions s'étaient modifiées. Le 14 janvier à 1 heure (heure française), de très hautes pressions (1 040 millibars, alors que la pression moyenne normale est d'environ 1 015 millibars) s'étendaient de l'Ecosse à la Norvège et se prolongeaient vers le sud-ouest, un peu atténuées (1 025 millibars), jusqu'aux Açores, et vers le sud-est jusqu'à la Pologne, créant ainsi une barrière infranchissable par les dépressions venant de l'ouest ou du nord. L'air s'écoulait en laissant sur sa droite cette vaste zone de hautes pressions, ce qui donnait sur notre pays des vents du nord-est secs et d'autant plus froids qu'ils soufflaient sur de très grandes surfaces enneigées.

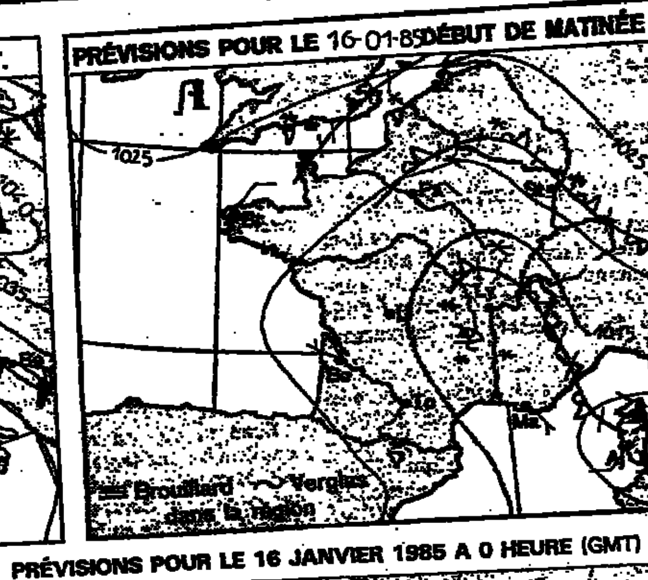
C'est ainsi qu'aux premières heures du 14 janvier les températures sont fortement descendues : -17 °C à Troyes, -15 °C à Saint-Quentin, -14,3 °C à Rennes (14 janvier : record des cent dernières années), -14 °C à l'aéroport de Bâle-Mulhouse, -13 °C à Paris-Le Bourget, -11,5 °C à Paris-Montsouris, -8 °C à Toulouse, -6 °C à Marignane, -7 °C à Biarritz et même -3° C à Toulon.

Dans le même temps, des petites cellules dépressionnaires étaient disposées en chapelet sur la Grèce et le sud de l'Italie, sur le golfe de Gênes et sur l'Espagne. Ces dépressions amènent de l'air moins froid et plutôt humide sur le Midi, la Corse, les Pyrénées et aussi le Massif Central. Et il neige au contact des masses d'air différentes.

Dans les jours prochains, ces dépressions venues de la Méditerranée devraient essayer de remonter vers le nord. Leur remontée sera lente car elle se heurte à la masse d'air froid. Mais la Météorologie nationale espère une lente tendance à la diminution temporaire du froid. Le redoux devrait commencer sur les régions de la moitié sud du pays à partir du 17 janvier, lorsque la circulation d'ouest y amènera de l'air maritime, plus doux. Mais le froid devrait persister sur la moitié nord, en particulier sur le Nord-Est.

YVONNE REBEYROL.





Evolution probable du temps prévu en France entre le mardi 15 janvier à 0 heure et le mercredi 16 janvier à 24 heures.

Le temps froid va continuer à sévir. De l'air froid descendant d'Allemagne s'écoule toujours sur la France. Mais des masses d'air humide et plus chaud remontant de Méditerranée vont apporter d'abondantes chutes de neige sur l'est et le sud-est de la France.

Mercredi matin, sur la moitié est du pays, ciel couvert avec chutes de neige, surtout abondantes près des montagnes. Températures encore le plus souvent voisines de – 10 degrés. Du Bassin parisien à la Champagne, – 5 degrés à – 7 degrés. Le littoral méditerranéen aura des températures proches de 0 degré. Sur la moitié ouest, ciel brumeux puis variable, avec quelques grains de neige. Toujours – 10 degrés à – 12 degrés dans le Sud-Ouest, – 6 degrés à – 8 degrés de la Bretagne au Poitou.

Au cours de la journée, de la Bretagne aux Pyrénées, des éclaircies, quelques giboulées de neige – 3 degrés à – 5 degrés, sauf sur une étroite bande côtière où il fera un peu plus de 0 degré.

Sur le reste de la France, ciel couvert, chutes de neige intermittentes plus fortes sur le bord de la Méditerranée, les Alpes, le Massif Central et la vallée lyonnaise. Les températures resteront souvent au même niveau que le matin, autour de – 10 degrés. Seuls Normandie et Bassin parisien réussiront à remonter vers – 2 à – 4 degrés.

Dans le Midi méditerranéen, fortes rafales d'est, menaçant de provoquer des congères.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine

La vague de froid qui sévit sur la France s'atténuera progressivement. Elle régressera de façon plus sensible sur la moitié sud où des masses d'air maritime plus doux arriveront par le sud-ouest. En revanche, sur le Nord et surtout le Nord-Est, le froid résistera

PRÉVISIONS POUR LE 16 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

plus longtemps mais deviendra quand même de moins en moins vif.

Temps prévu pour la fin de la semaine

Jeudi, les chutes de neige s'atténueront dans le Nord et le Nord-Est, mais resteront encore abondantes dans le Sud-Est où les vents de secteur est continueront de souffler fort.

Sur le Sud-Ouest, le temps deviendra moins froid avec des pluies verglaçantes et des chutes de neige. Sur les autres régions, après une matinée brumeuse et nuageuse, des éclaircies se développeront. Les gelées matinales resteront nombreuses mais deviendront moins fortes. Toutefois, elles seront encore inférieures à – 10 degrés dans le quart nord-est. Les températures maximales s'élèveront aussi mais ne seront positives que sur les côtes atlantiques, l'ouest de l'Aquitaine et le littoral méditerranéen.

Vendredi et samedi, sur les régions allant du littoral atlantique et des Pyrénées au sud des Alpes et aux régions méditerranéennes, le temps sera plus doux mais le plus souvent très nuageux avec des pluies ou neiges passagères. Ailleurs, la matinée sera encore froide avec des gelées de – 1 à – 5 degrés et des brouillards givrants. Dans la journée, des éclaircies devraient se développer, ce qui permettra aux températures de dépasser 0 degré sauf dans l'extrême nord-est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 janvier, à 7 heures, de 1021,4 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15 janvier) : Ajaccio, 10 et 2 degrés; Biarritz, – 2 et –12; Bordeaux, – 7 et –15; Bourges, –10 et –14; Brest, 0 et –3; Caen, – 2 et – 10; Cherbourg, 0 et –4; Clermont-Ferrand, –10 et – 13; Dijon, –10 et – 16; Grenoble-St-M.-H., –6 et –10; Grenoble-St-Geoirs, – 10 et –12; Lille, –7 et –11; Lyon, –10 et –12; Marseille-Marignane, – 2 et –11; Nancy, –10 et –14; Nantes, – 5 et –10; Nice-Côte d'Azur, 5 et 1; Paris-Montsouris, –7 et –13; Paris-Orly, –8 et –11; Pau, –4 et –14; Perpignan, – 1 et –7; Rennes, – 3 et –10; Strasbourg, –9 et –15; Tours, –11 et –17; Toulouse, –6 et –11; Pointe-à-Pitre, 30 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 4; Amsterdam, –3 et –11; Athènes, 10 et 9; Berlin, –10 et –12; Bonn, –10 et –19; Bruxelles, –8 et –11; Le Caire, 28 et 13; îles Canaries, 20 et 16; Copenhague, – 3 et –7; Dakar, 20 et 17; Djerba, 14 et 6; Genève, –7 et –9; Istanbul, 3 et 3; Jérusalem, 17 et 10; Lisbonne, 11 et 1; Londres, 1 et – 2; Luxembourg, –10 et –13; Madrid, 2 et –5; Montréal, –3 et –6; Moscou, –15 et –18; Nairobi, 25 et 10; New-York, 4 et –1; Palma-de-Majorque, 8 et – 4; Rio de Janeiro, 26 et 22; Rome, 12 et 5; Stockholm, –5 et –7; Tozeur, 11 et 7; Tunis, 12 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le gel au bois dormant

Le froid n'est pas forcément l'ennemi des cultures. Pour le légume de plein champ ou les fleurs sur pied, certes, il est presque toujours mortel. Pour les cultures sous serre, même chauffée, le gel peut tuer aussi, soit que le chauffage n'ait pas été prévu pour d'aussi basses températures, soit que le gazole devenu visqueux ait cessé d'alimenter les brûleurs.

Mais, pour l'essentiel des terres cultivées, le froid hivernal est normal et même *nécessaire*. « *Pour le blé d'hiver semé à l'automne, il faut un minimum de froid avant la pousse de printemps, sinon la tige est stérile,* explique M. Guy Tailliez, ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts. *Quelques degrés au-dessous de zéro suffisent.* » Pour les céréales, la cote d'alerte est aux environs de moins 12 degrès, explique-t-on à la station de bioclimatologie de l'INRA, à Avignon. Les expériences en laboratoire montrent que, jusqu'à cette température, les grains conservent leur capacité de germination intacte.

« *Le froid est un facteur important, mais la façon dont il survient l'est plus encore* », souligne M. Denis Payen, climatologue de l'INRA. Ainsi, lorsqu'on assiste, comme ce fut le cas à la Saint-Sylvestre 1978, à une baisse de plus de 20 degrés en vingt-quatre heures, les dégâts sont plus importants qu'après une pointe de froid progressive comme c'est actuellement le cas. « *Le froid dangereux,* poursuit M. Payen, *c'est celui qui vient avant la neige, comme on vient malheureusement de l'observer sur l'axe Orléans-Clermont-Ferrand, autour de Poitiers et dans le couloir rhodanien. Ailleurs, du moment que la couche de neige atteint au moins 2 centimètres, la tolérance aux basses températures est bonne.* » Un froid vif survenant en pleine « dormance végétale » – à cet égard, le mois de janvier peut être considéré comme idéal car toute végétation est normalement stoppée – ne lèse donc pas les cultures, surtout si le dégel est lui aussi progressif. Il peut même aider. Par exemple, la larve du pyrale – un papillon ravageur du maïs – ne résiste pas à des températures inférieures à – 7 degrés. Les cultivateurs du Sud-Ouest, où il a fait couramment – 11 degrés, devraient donc avoir un ennemi de moins ce printemps. Et l'on peut espérer qu'il y aura cette année moins de pucerons qu'après l'hiver exceptionnellement doux de 1974-1975.

Les forestiers non plus ne se lamentent pas : hormis les pluies givrantes qui cassent les branches et les périodes de gel prolongé – sous ciel bleu – qui déshydrate les jeunes plants, le froid ne gène pas les arbres. On peut même espérer qu'il tuera nombre de parasites indésirables, comme les mulots et, surtout, le redoutable scolyte (ou bostryche) qui, depuis quelques années, profite des hivers doux pour proliférer sous l'écorce des résineux. « *Dans nos régions de l'Est, les arbres sont habitués au froid,* observe M. Pierre Bouvarel, directeur de recherche à l'INRA de Nancy. *En revanche, dans le Midi, certains vont souffrir. Cet hiver sera un juge de paix pour les chercheurs.* » M. Bouvarel se fait là l'écho de toutes les stations de recherche forestière qui, de l'Esterel au bassin de la Garonne, attendent les réactions au gel d'espèces nouvellement introduites, comme certaines variétés d'acacia ou d'eucalyptus, censées résister à des froids de – 10 degrés. Dans tous les arboretums du Midi, on attendait le froid avec impatience. Messieurs les chercheurs sont servis !

ROGER CANS.

PARIS EN VISITES

JEUDI 17 JANVIER

« Les impressionnistes au Jeu de paume », 14 h 30, guichet du musée (Arts et curiosités de Paris).

« Picpus », 14 h 30, métro Nation, sortie Dorian (M. Banassat).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (G. Botteau).

« Hôtel des ventes », 15 heures, sous l'horloge, métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Victor Hugo en sa maison », 15 h 15, 6, place des Vosges (Mme Ferrand).

« Provence et Languedoc au XIIe siècle », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Watteau », 13 heures, Grand-Palais (P.-Y. Jaslet).

« La manufacture des Gobelins », 14 h 45, 42, avenue des Gobelins (Mme Hauller).

« Les maisons du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central de Notre-Dame, (Paris pittoresque et insolite).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 14 et mardi 15 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

● Portant application de l'article 119 de la loi du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

● Révisant les tableaux de maladies professionnelles agricoles annexés au décret du 17 juin 1955 modifié.

● Modifiant certaines dispositions du code de l'urbanisme relatives au contrôle de l'installation d'activités en région Ile-de-France.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'abaissement du titre alcoométrique volumique naturel des raisins frais et des moûts de la récolte 1984 destinés à la production de certains vins de pays.

● Fixant le calendrier du concours général des lycées (session 1985).

EN BREF

COMMUNICATION

STAGE D'EXPRESSION RADIOPHONIQUE. – L'Association de recherche d'animations culturelles de quartier (ARACQ) organise à partir du 15 janvier un cycle de formation de trois mois (une séance de trois heures par semaine) à l'expression radiophonique. Cet atelier s'adresse aux adultes et aux enfants à partir de dix ans.

★ ARACQ, 89 ter, rue de Charenton, 75012, tél. : 628-06-60.

CONFÉRENCES

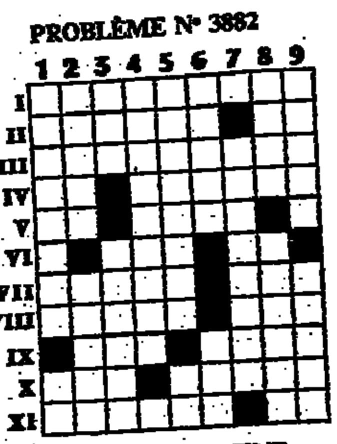
TÉLÉ-CINÉ-MÉTIERS. – Une « table ronde », ayant pour thème « Les métiers techniques de l'audiovisuel, de la télévision et du cinéma » est organisée le 16 janvier à 15 heures au Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. (1) 566-08-67.

VIE ASSOCIATIVE

ETUDE. – Solange Passaris et Guy Raffi, de la FONDA (Fondation pour la vie associative), sont les auteurs d'une monographie intitulée *les Associations*, parue aux éditions La Découverte (29 francs).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3882



HORIZONTALEMENT

I. Ne désarment pas volontiers. – II. N'a pas beaucoup d'expérience ou en a souvent trop. C'est un ordre. – III. Se trouve donc dominé. – IV. Préfixe. Près d'Odessa. – V. Corps musclé. Qui viennent d'arriver ou qui viennent de sortir. – VI. Ancienne unité anglo-saxonne. Branche de l'enseignement. – VII. Petit esprit sorti d'un grand esprit. Atome. – VIII. Monta sur le trône après une période « vespasienne ». Tout à fait relatif. – IX. Qui est châtié mais ne peut être corrigé. S'exprime de manière subtile. – X. Une punition diabolique. Fait des papiers rugueux. – XI. Forme un couple solide. Carte de « chemin de fer ».

VERTICALEMENT

1. Cas d'espèces. Abréviation. – 2. Chrétien pour un mahométan. Dégageai donc une partie de la voie. – 3. Bien avancé. S'étend sur la banquette. – 4. Prend toujours les mesures qui s'imposent. – 5. Sont employés pour la table ou sont pris pour le lit. Chef d'élite. – 6. Un bègue qui s'exprimait de manière fabuleuse. Morceau de violon. – 7. Bouche donc un creux ou a quelque chose à se mettre sous la dent. – 8. Manches dans lesquelles on peut passer la main. Sera donc en état. – 9. Temple égyptien. Un faucon ou un vrai sot.

Solution du problème n° 3881

Horizontalement

I. Contralto. – II. Or. Ouf! Un. – III. Nain. Frai. – IV. TTC. Gré. – V. Reis. Allô! – VI. Eu. Puni. – VII. Brio. Cana. – VIII. Arch. En. – IX. Na! Toit. – X. Dis. Epi. – XI. Endroit.

Verticalement

1. Contrebande. – 2. Orateur. Ain. – 3. Ici. Ia. AD. – 4. Ton. Sport. – 5. Ru. Coco. – 6. Affranchi. – 7. Relia. Têt. – 8. Tux. Ne. – 9. Oniromancie.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

Le championnat du monde

KASPAROV SUR LE FIL DU RASOIR

Chacun son tour. Dans la quarantième partie, Kasparov gagnait un pion, ratait le gain et ne pouvait que faire nulle. Scénario inversé dans la quarante et unième partie lundi : Karpov se crée un pion passé, commet une imprécision et se retrouve à l'ajournement avec un pion de plus, mais dans une position où les noirs peuvent espérer la nullité. Elle est pour eux vitale puisqu'une défaite équivaut à la perte du match.

S'il perd cette partie, Kasparov ne pourra que s'en prendre à lui-même. Oubliant la prudence qui le guide depuis la neuvième partie, il s'est lancé, avec les noirs, dans une attaque hasardeuse dès le quinzième coup, qui s'est conclue par la perte d'un pion au vingt-troisième coup. Mais, en « zeitnot » (manque de temps), Karpov jouait au trente-troisième coup : T×d1 au lieu de a6 qui, selon les experts, devait le conduire au gain. La nuit de lundi à mardi, jour de la reprise de cette partie, a dû être rude pour les secondants des deux champions, mais c'est tout de même Kasparov qui est sur le fil du rasoir.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Quarante et unième partie
Défense Pétroff

1. é4	é5	22. Fxç5	[illegible]
2. Cf3	Cf6	23. Txa7	[illegible]
3. Cxé5	d6	24. Té7	[illegible]
4. Cf3	Cxé4	25. Fxé7	[illegible]
5. d4	d5	26. Cg5	[illegible]
6. Fd3	Fé7	27. Fb4	[illegible]
7. 0-0	Cç6	28. Cé4	[illegible]
8. ç4	Cb4	29. Cç5	[illegible]
9. Fé2	dxç4	30. Té1	[illegible]
10. Fxç4	0-0	31. a4	[illegible]
11. Cç3	Cd6	32. a5	[illegible]
12. Fb3	Ff6	33. Txd1	[illegible]
13. h3	Ff5	34. Cé6	[illegible]
14. Fé3	Té8	35. Td7	[illegible]
15. a3	Cd3	36. Rh2	[illegible]
16. Tb1	ç5	37. Cxf4	[illegible]
17. dxç5	Cé4	38. Cé6	[illegible]
18. Fç2	Cxb2	39. Txg7+	[illegible]
19. Dxd8	Taxd8	40. Tf7	[illegible]
20. Txb2	Fxç3	41. Rg3	[illegible]
21. Txb7	Cxç5		

Le Monde

culture

CINÉMA

« LOVE STREAMS », de John Cassavetes

Les fous de l'amour

« Il y a un problème de l'amour », disait John Cassavetes à propos d'*Une femme sous influence*, en 1976. Il ajoutait : *« J'adore ce film parce qu'il n'y a pas de point de vue. »* On peut dire en effet qu'il n'y a pas de point de vue dans son œuvre, mais un sujet par film, dont il dilate les tensions pour mieux l'examiner, l'enregistrer dans sa complexité irréductible.

De *Shadow* à *Gloria*, chaque sujet (par exemple le couple, la solitude, la folie) a représenté un fragment, un élément du problème de l'amour, qui devient aujourd'hui le sujet de *Love Streams*. Les thèmes des précédents films y sont convoqués, mais la relation entre le fragment et l'ensemble est inversée.

Là encore, il manque le sacro-saint point de vue qui permettrait au spectateur de cadrer avec le film, et le film avec le sujet, selon les normes commerciales. Cassavetes, lui, préfère plonger dans le tumulte, le flot, et ni les personnages ni le public ne sont maintenus la tête hors de l'eau. *Love Streams* déjoue les habitudes du regard, de l'émotion, et pour beaucoup d'entre nous, sans doute, les processus d'identification. C'est en se détournant des histoires d'amour que Cassavetes parvient à décrire la nécessité de telles aventures.

Les héros de *Love Streams* s'accrochent d'autant plus désespérément à l'amour qu'ils en sont des toxicomanes, des malades. Lui n'est pas considéré comme tel car c'est un écrivain à succès. Sa recherche effrénée du secret des femmes (une obsession souvent commentée), l'ivresse qu'il traque au fond des nuits et qu'il alimente au champagne ou au whisky, tout cela s'est trouvé, et se retrouvera dans un livre. L'amour lui est un manque, et le sexe, peut-être, un palliatif.

Celle qui rejoint l'écrivain à mi-chemin du film est une détraquée aux yeux de la société. En cours de divorce, elle se voit confier puis retirer la garde de sa fille. Le doute quant à sa santé mentale s'insinue lorsque, devant le juge, elle évoque ses tournées de boute-en-train auprès des vieilles personnes de la famille de son mari, son mari qui la trompe alors qu'elle l'aime jusqu'à l'étouffement, et lorsque, simplement, quand elle va mal, elle va se refaire une gaieté en clinique.

Elle est interprétée, comme d'habitude, par Gena Rowlands, l'épouse du réalisateur, lequel endosse les frasques de Robert Harmon l'écrivain. Ils sont ici frère et sœur, ce que l'on apprendra incidemment, au point de n'en pas croire ses oreilles. On avait compris qu'elle était la première femme de sa vie, qu'il l'aimait pour toujours, mais pas au sens qu'un enfant pourrait prêter à ce verbe quand il concerne des adultes : il ne dort pas avec elle.

Survivants d'un ordre ancien

Un enfant, justement, pose des questions : c'est le fils de l'écrivain. Ils ne se sont pour ainsi dire jamais vus, ils sont condamnés l'un à l'autre le temps d'un week-end, le temps d'une tentative de compréhension, de complicité, d'un abandon et d'un ultime cri d'amour quand le père vient essuyer des coups en ramenant l'enfant chez lui.

Car l'écrivain paie. Il paie ses plaisirs, on ne le voit pas écrire, sauf des chèques. Il paie de sa personne, tombe, saigne, *fume*, *tousse*. La sœur paie aussi sa certitude de l'amour unique, reçoit les coups au cœur, s'évanouit. L'un et l'autre, et pour un moment l'un avec l'autre, ils renaissent toujours, toujours partis en riant se jeter contre les autres.

Ils se ressemblent. Lorsque la sœur achète une extravagante ménagerie pour son frère, lorsque le frère remplit sa maison de jeunes femmes, ils sont bien de la même famille. C'est à cette famille que Cassavetes tient le plus : l'amour y est tenu pour certain, vital. Ailleurs, s'il indique des accalmies, c'est comme par hasard. La tendresse d'un vieil homme pour son chien, l'attention d'une femme de ménage, la douceur d'un client de bowling... Sinon, même la générosité de ses héros fous se retourne contre eux.

Au bout du compte, on risquerait d'établir un catalogue des sentiments qui construisent le film. *Love Streams* est bien autre chose, il fallait que ce fût un étourdissement pour traduire les cassures qui ont rompu les personnages, pour tracer la continuité à éclipses qui aide ces survivants d'un ordre ancien, le frère et la sœur.

Est-ce le jour, est-ce la nuit ? Cassavetes allume les lumières électriques et les phares des voitures, quand le spectateur, pour l'éclairage de l'action, avait fait mentalement le calcul inverse. Les situations sont-elles connues ? Cassavetes les filme autrement, dans une durée inattendue, avec un choix d'images qui brouille l'entendement. Enfin, il les court-circuite. Dans une même séquence, la sœur traverse un aéroport qui est en fait une gare, en France, et en Angleterre dans le plan suivant. Dans le même instant, le frère tombe dans les bras de sa sœur et emmène son fils à Las Vegas.

Pour les personnages comme pour le spectateur, le quotidien n'a plus sa raison d'être. Un rêve de music-hall, et la sœur se met à revivre (à la fin). Une nuit derrière un bar avec des filles, et en réalité l'écrivain est chez lui (au début). Mais il n'y a ni début ni fin, qui saurait dire si *Love Streams* finit bien ou mal ?

« En amour, je ne suis pas sûre de moi, je ne suis pas sûre de toi », chante Gena Rowlands dans son rêve idyllique. Il y a un problème de l'amour, il y a un problème de ce film. Un soir, l'écrivain sort une caisse de sa voiture et a du mal à s'assurer une prise pour la transporter : l'image étonne, elle dure, elle n'a rien à faire là et pourtant elle reste dans la mémoire, comme un symbole de ce que Cassavetes exige de chacun.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

A LIRE, ET A REVOIR A LA CINÉMATHÈQUE

Les trois carrières de Douglas Sirk

Dans sa grande rétrospective des films produits par la firme américaine Universal, la Cinémathèque française en est arrivée aux années 1950-1959. Parmi la programmation de cette période (jusqu'au 19 février), on trouve une quinzaine de films de Douglas Sirk, réalisateur auquel Jean-Loup Bourget vient de consacrer le premier ouvrage d'ensemble paru en France.

Douglas Sirk a été qualifié de « prince du mélodrame ». Et c'est pour les mélodrames tournés chez Universal qu'il fut, au cours de ces années 50, découvert par *les Cahiers du cinéma*. Jean-Luc Godard admirait énormément *le Temps d'aimer, le temps de mourir*, tiré d'un roman de Erich Maria Remarque. *Les Cahiers* des années 60 reprirent le flambeau et, à partir de 1970, les entretiens, les numéros spéciaux des revues, les rétrospectives, en Europe et aux États-Unis, donnèrent à Douglas Sirk la célébrité d'un cinéaste de premier plan. Après Godard, ce fut au tour de Fassbinder de proclamer son enthousiasme.

Aujourd'hui, le livre de Jean-Loup Bourget permet de faire le point. L'auteur, maître-assistant d'anglais à l'université de Toulouse, est un passionné de cinéma. Historien et critique à ses heures, il collabore à *Positif*, où les articles sur Sirk comptent parmi les plus importants qui aient été publiés. Nous voilà donc sur un terrain solide, avec un travail sérieux – et agréable à lire – qui reconstitue un itinéraire tout de même assez curieux.

Né à Hambourg le 26 avril 1900 de parents danois, Douglas Sirk s'appelait Hans Detlef Sierck, dont il fit, d'abord, Detlef Sierck. Metteur en scène formé au théâtre, il réalisa des films pour la firme allemande UFA : *Schlussakkord* (1936) et, surtout, *Paramatta, bagne de femmes* et *La Habanera* (1937) qui transformèrent la Suédoise Zarah Leander en star mythique, marquèrent l'éclosion d'un style de mélodrame qui allait être, plus tard, transposé dans les studios américains.

Cette première carrière se termine par la cassure de l'exil. Antinazi, Detlef Sierck réussit à quitter l'Allemagne hitlérienne et à s'embarquer pour les États-Unis au moment de la guerre en Europe. Dans les studios hollywoodiens, il devient Douglas Sirk.

De 1942 (*Hitler's madman*, film sur l'assassinat d'Heydrich, bourreau du « protectorat » de Bohême-Moravie, et la destruction, en représailles, du village de Lidice) à 1958 (*Mirage de la vie*, dernier des grands mélos Universal, après lequel le cinéaste rentre en Europe et ne tourne plus), les œuvres de Sirk sont beaucoup plus diversifiées qu'on ne le croit généralement. Jean-Loup Bourget les examine moins par genres que par groupes d'inspiration.

A le lire, on peut trouver stupéfiant que cet Européen déraciné se soit aussi bien adapté à des scénarios, des conditions de production, des acteurs et des actrices appartenant à un système alors bien rodé. Sirk a réalisé des comédies et des drames sur la classe moyenne, touché au western et au film historique. Les vingt et un films tournés chez Universal ne comprennent pas que des mélos, même si l'on garde surtout le souvenir des nouvelles versions de sujets tournés au cours des années 30 par John Stahl, tels *le Secret magnifique* et *Mirage de la vie*, ou *Ecrit sur du vent*, cette merveille.

Sans sacrifier à la « politique des auteurs », Jean-Loup Bourget nous amène pourtant à constater l'unité profonde de certains thèmes, de certaines situations, unité renforcée par l'utilisation d'interprètes privilégiés comme George Sanders, Rock Hudson, Jane Wyman, Dorothy Malone. Et lorsqu'il situe Douglas Sirk *« entre Lang et Ophuls »*, on ne peut que lui donner raison. Ses analyses conduisent tout naturellement à cette constatation. Ce qui amène d'ailleurs à réfléchir sur l'apport des cinéastes d'Europe centrale qui avaient fui le nazisme au cinéma américain.

Sirk est un cas un peu spécial dans la mesure où il a été bien mieux accepté qu'Ophuls et a, de lui-même, quitté Hollywood juste avant la transformation irrémédiable des studios californiens. Sa troisième carrière cinématographique tient à trois courts métrages (deux adaptations de Tennessee Williams, une d'Arthur Schnitzler), réalisés entre 1975 et 1978 pour l'École des hautes études cinématographiques de Munich. Retour inattendu à la mise en scène de cinéma, mais qui couronne une démarche créatrice dans laquelle – lisons bien Jean-Loup Bourget – la part du hasard est tout de même assez mince en regard des contextes historiques et d'une culture, d'une vision du monde, propres à Douglas Sirk. Dommage que les photographies, pourtant abondantes, ne donnent pas, dans leur reproduction et leur mise en page, une idée exacte des images de ce cinéaste fascinant.

JACQUES SICLIER.

★ *Douglas Sirk*, par Jean-Loup Bourget. Éditions Edilig. Collection « Cinégraphiques », 160 pages illustrées, 110 francs.

« L'ÉTÉ PROCHAIN » et « LES ENRAGÉS »

Fanny Ardant, proche ou mythique

En 1984, après *l'Amour à mort*, d'Alain Resnais, Fanny Ardant a tourné deux films : *l'Eté prochain*, de Nadine Trintignant, et *les Enragés*, de Pierre-William Glenn. Ces deux films viennent de sortir, en même temps, et on a envie d'en parler par rapport à l'actrice, à cette alchimie du jeu qui la rend singulière, acharnée en quelque sorte à vouloir se dépasser chaque fois, à changer son image tout en restant un être de passion.

Dans l'Eté prochain, Fanny Ardant est Dino, femme de trente ans appartenant à une extravagante famille dont le chef – si l'on peut dire, car il a le génie désinvolte de fuir les responsabilités – est Philippe Noiret, nommé Edouard. La femme d'Edouard, Jeanne, c'est Claudia Cardinale, transformée en mère-poule et regimbant contre sa vie conjugale insatisfaisante. Parmi les enfants qui grandissent, Sidonie (Marie Trintignant), pianiste, n'arrivant pas à jouer en public, est une fille à problèmes.

La réalisatrice a écrit un scénario dont elle aurait pu gommer quelques longueurs, quelques temps morts, mais elle a filmé avec tendresse et lucidité, les réactions de trois générations devant l'amour, devant la vie. Dans cette chronique familiale, elle a dirigé des interprètes dont certains lui sont proches. Dino, la compagne de Paul (Jean-Louis Trintignant) est la plus exaltée, la plus exigeante quant à la conception du couple. Alors que le personnage de Trintignant manifeste des caprices, de la mauvaise humeur, de l'égoïsme, du désenchantement, Fanny Ardant porte le sien avec un idéal, presque un défi : pour elle, l'amour, la passion doivent être des dons réciproques.

Elle peut concilier cela avec la féminité moderne, elle passe de la fantaisie (les carottes grignotées la nuit, qui empêchent Paul de dormir) à la gravité, à l'émotion diffuse. Ainsi les réactions devant la maladie de Philippe Noiret où l'on sent la force, contre la mort possible, du lien affectif entre le père et la fille.

Dans *les Enragés*, Fanny Ardant n'est plus incluse dans un milieu social, familial, intimiste, mais désignée comme mythique. Elle tient, en effet, le rôle d'une star de cinéma, Jessica Melrose, revenue à l'improviste dans sa maison de campagne où se sont installés deux loubards, Marc (François Cluzet), toujours maquillé et coiffé d'une perruque blonde, et Laurent (Jean-Roger Milo), individu laid et bestial. Des relations perverses, inquiétantes, comme les aime Gérard Brach, auteur du scénario, s'établissent entre la star, à la fois admirée et menacée, et ce couple d'hommes dont l'un se dédouble par son goût du travesti.

Pierre-William Glenn, qui fut chef-opérateur de Truffaut, Corneau, Tavernier, Pialat, Boisset (et réalisateur, en 1974, du *Cheval de fer*, grand documentaire sur les courses de motos), s'est lancé dans la fiction avec la volonté de faire une mise en scène originale, une écriture « baroque » épousant les méandres de torture morale et de violence du sujet. Les effets visuels sont tellement excessifs qu'on décrocherait, sans la prise en charge, par Fanny Ardant, d'un rituel d'humiliation, de terreur, de cauchemar, que Jessica retourne, peu à peu, à son profit.

La star figée dans sa fonction, déprimée par on ne sait quel chagrin, s'oppose aux voyous en actrice et en femme vivant pour de bon une histoire qu'elle aurait, peut-être, refusée au cinéma. Avec autant d'ardeur que chez Nadine Trintignant, mais, ici, personnage solitaire face à un monde absurde, Fanny Ardant retire le masque de vedette, se bat contre les pulsions de mort qui cherchent à la détruire.

D'un film à l'autre, elle a la même beauté affinée, la même énergie d'équilibriste marchant, sans balancier, sur une corde raide. Gai ou triste, comique ou dramatique, l'univers du cinéma *est devenu, pour elle, un combat*. Elle gagne. Magnifiquement.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

LES ÉCLATS BAROQUES DE LLUIS LLACH

Lluis Llach a pris la bonne habitude de monter de sa Catalogne tous les deux ans et de chanter à Paris des chansons qui nous parlent directement parce qu'elles viennent d'un poète et d'un musicien en constante évolution, avec ses vibrations, avec une sensibilité par ailleurs profondément enracinée dans la terre catalane. Lluis Llach a le plaisir sensuel des mots et des sons, une grande liberté mélodique et rythmique, des émotions et des pudeurs mêlées qui aboutissent à de beaux éclats baroques.

Loup solitaire à l'écoute des sonorités nouvelles pour faire éventuellement sa propre synthèse, Llius Llach aime l'échange que procure le spectacle et, pour sa part, il offre à chaque fois, avec sa voix chaude et pleine de nuances, un ensemble de ballades, de mélodies que traversent des élans passionnés, lyriques.

Lluis Llach ne dispose cette année que d'une heure pour nous faire connaître ses nouvelles chansons, toujours solidement arrangées, et que l'on peut retrouver aussi dans un album *(T'estimo)* publié au Chant du monde

CLAUDE FLEOUTER.

★ Théâtre de la Ville. 18 h 30, jusqu'au 19 janvier.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

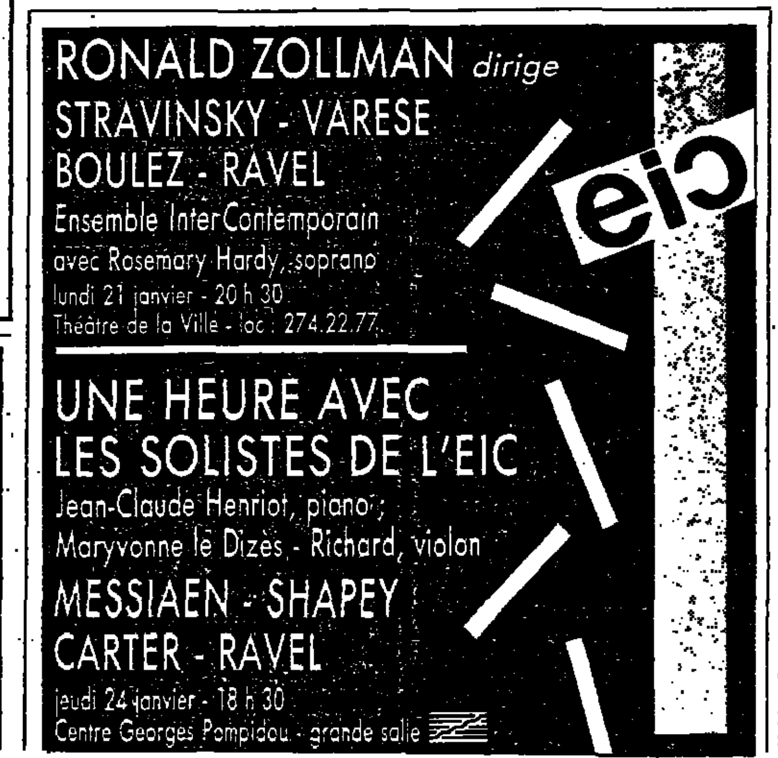
Le Père Bruckberger élu au fauteuil de Raymond Aron

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, le 14 janvier, le Père Bruckberger au siège laissé vacant dans la section de philosophie par le décès de Raymond Aron. Ce résultat a été acquis au deuxième tour de scrutin par 19 voix contre 12 voix à M. Emmanuel Levinas et à M. Alexandre Papadopoulo et 5 bulletins blancs sur 37 votants. Au premier tour, avaient obtenu, le Père Bruckberger 16 voix, M. Levinas 10 voix, M. Papadopoulos 5 voix, M. Gobry 3 voix, et il y avait 3 bulletins blancs.

L'Académie avait, la semaine précédente, élu M. Pierre Raynaud, professeur émérite à l'Université de droit et de sciences économiques de Paris, en remplacement de M. Jean-Jacques Chevalier.

[Né le 10 avril 1907 à Murat (Cantal), le Père Raymond Léopold Bruckberger était entré en 1929 chez les Dominicains, au couvent de Saint-Maximin. De 1930 à 1939, il est secrétaire de la *Revue thomiste*. Pendant la guerre, il fait partie des corps francs et devient aumônier de la Résistance. En 1947-1948, il fonde et dirige la revue *le Cheval de Troie*. De 1949 à 1950, il est, au Sahara, aumônier de la Légion étrangère. De 1950 à 1958, il réside aux États-Unis où il écrit *Image of America*. L'ouvrage sera traduit en dix-sept langues.

Outre ses écrits religieux (cycle christique, essais théologiques et philosophiques), il est l'auteur de plusieurs livres dont *Tu finiras sur l'échafaud*, *Ligne de faîte*, *Histoire de Jésus-Christ*, et publie de nombreuses chroniques, en particulier sur le cinéma. Car c'est au Père Bruckberger, passionné de cinéma, qu'on doit le scénario des *Anges du péché*, de Robert Bresson, et aussi ceux du *Dialogue des carmélites* et de *Tu moissonneras la tempête*, etc.]



L'ombre du parrain à Greenwich Village

Comment Charlie, maître d'hôtel frimeur d'un restaurant de Greenwich Village, perd sa place à cause d'un cousin au troisième degré, Paulie. Comment ce mythomane, toujours en ébullition, le compromet dans le casse d'un coffre-fort contenant le magot du chef de la Mafia.

Présenté au Festival de Deauville sous le titre *Village dreams*, ce film de Stuart Rosenberg est devenu *le Pape de Greenwich Village*. C'est une comédie d'ambitions dérisoires et de magouilles, qui vire au drame. On y retrouve, en mineur, les mœurs de la « petite Italie » à New-York. *Le parrain* du pauvre, en somme.

Scénario et mise en scène relèvent de la confection la plus courante. Mais les acteurs, Mickey Rourke (interprète de Coppola pour *Rusty James*) et Eric Roberts, le faiseur d'embrouilles irresponsable, donnent du punch à ce film mou. Géraldine Page, qui joue deux courtes scènes, immobile sur un siège, est sensationnelle.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Haute école haute trahison

Une journaliste américaine vient à Moscou interviewer un vieil Anglais, Bennett, qui s'était fait espion au service des Russes. Un saut de cinquante ans en arrière : 1932, dans une « public school » où l'on forme les élites britanniques, le jeune David Bennett perd toutes ses chances et ses ambitions pour avoir affiché une homosexualité qui devait rester cachée. Comme son condisciple Tommy Judd, féru de Marx et de Staline, il choisira le communisme et, plus tard, la trahison.

Tiré d'une pièce à succès de Julian Mitchell, *Another Country* met en cause la rigide éducation des hautes écoles anglaises (discipline allant jusqu'aux châtiments corporels, esprit de caserne, répression de tout individualisme) qui poussa certains intellectuels à renier leur classe sociale et à se rallier à la « patrie du socialisme ».

Une reconstitution d'époque très soignée, très fignolée, montre les causes lointaines d'affaires d'espionnage réelles. Pour les effets, on est prié de se souvenir de Burgess, Mac Lean et autres. Le réalisateur Marek Kaniesvska vient de la télévision. Cela se voit à sa manière académique de filmer, à la mise en valeur prioritaire des dialogues et de l'interprétation. Il y a une idée intéressante : la révolte idéologique liée à une transgression des normes sexuelles. Mais ce film ne nous apprend pas si, espion et transfuge, Bennett eut ou non la liberté de vivre son homosexualité en URSS.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

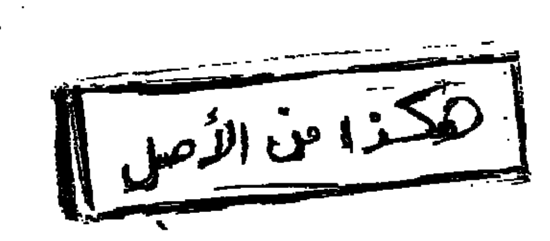
La maîtrise de Dominique Merlet

Professeur au Conservatoire de Paris, Dominique Merlet a donné, le 14 janvier, un récital salle Gaveau, qui était une brillante démonstration d'un art magistral. *L'Appassionata*, de Beethoven, jouée dans un tempo ultra-rapide, parfois affolant, *le Carnaval de Vienne*, de Schumann, bondissant et rêveur, aux climats si contrastés, témoignaient avec éclat d'une maîtrise qui doit se donner en exemple.

C'est peut-être cette activité pédagogique qui donnait parfois à ces œuvres célèbres un aspect un peu trop concerté. A ces modèles d'interprétation, on pouvait préférer la liberté et la fantaisie dont Dominique Merlet faisait preuve dans une page peu connue, le *Presto*, posthume, en sol mineur de son cher Schumann, écrit primitivement pour la *Sonate Opus 22*, accrochant mille pensées et images à un flot impétueux et frémissant, du pur Florestan, comme l'intermezzo du *Carnaval de Vienne*, ou bien le lyrisme très tendre des *Variations en fa mineur*, de Haydn, dont la virtuosité ingénieuse rehausse un thème mélancolique, émouvant adieu à une grande amie, ou encore les profondeurs miroitantes d'un *Nocturne*, de Daniel Lesur, et les dessins désinvoltes d'une *Sonate*, de Scarlatti, avant que la *Suggestion diabolique*, de Prokofiev, ne vienne clore ce récital par un feu d'artifice terrifiant.

JACQUES LONCHAMPT.

■ **LES CÉSARS AVEC SIMONE SIGNORET.** – Simone Signoret présidera la dixième cérémonie de remise des Césars (équivalent pour le cinéma français des Oscars américains) le 2 mars à l'Empire. La soirée sera retransmise par Antenne 2.



هكذا من الأصل

15, 16, 17, 18, 19 Janvier
JEAN GUIDONI
chante
CRIME PASSIONNEL
5 représentations exceptionnelles à 20 h 30



Tél. 899.94.50
Métro Créteil Préfecture

ENSEMBLE VOCAL STÉPHANE CAILLAT
recrute
sopranos et altes
bon niveau
350-92-43 - 736-13-68
à partir de 18 heures



4 bis Cité Veron 18ᵉ — loc. 262.59.49



ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES mercredi 16 janvier 20 h 30	dir. Georges PRETRE – Chœurs de Radio France – BERLIOZ : ROMÉO ET JULIETTE

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

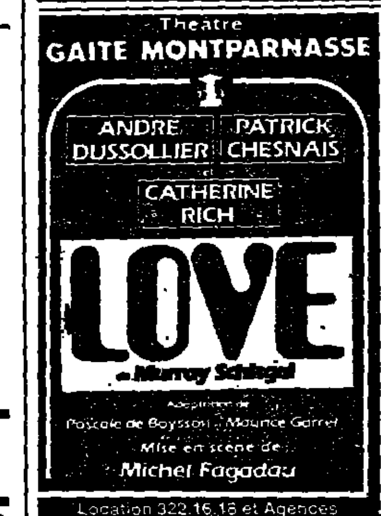
SALLE PLEYEL Vendredi 18 janvier 20 h 30	NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE dir. : Christian BADEA – Victor Tretiakov, violon – BRAHMS - LISZT - BARTOK
SALLE GAVEAU Vendredi 18 janvier 20 h 30	Récital de clavecin Scott ROSS – SCARLATTI - HAENDEL - BACH

PERSPECTIVES DU XXᵉ SIÈCLE

RADIO FRANCE JANVIER Samedi 19 11 h - 14 h 30 16 h 30 - 20 h 30 22 h 30 Dimanche 20/1 15 h - 17 h 30 20 h 30 (entrée libre)	Carte blanche à Harry HALBREICH – 25 créations - 34 compositeurs – Groupe vocal de France dir. : Michel TRANCHANT – QUATUOR ARDITTI – Ensemble Musique Oblique dir. : Michel SWIERCZEWSKI – Orchestre symphonique de Liège dir. : Pierre BARTHOLOMEE
TH. CHAMPS-ELYSEES Jeudi 24 janv. 20 h 30	FRANCE MUSIQUE/ARCANAL QUATUOR GUARNERI – HAYDN

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

THÉATRE FIRMIN-GÉMIER
ANTONY 666-02-74
Jeudi 17 janvier 21 h.
Les Marchands de gloire
de Marcel PAGNOL
avec et mise en scène de
Jean ROUGERIE



Location 322.16.18 et Agences
26, rue de la Gaîté 75014 PARIS

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉATRE RENAISSANCE 20, bd St-Martin Mer. 16 et ven. 18 janv. à 18 h 30 (p.a. Kiesgen) Loc. 208-18-50	THÈMES et VARIATIONS « UN PIANO ROMANTIQUE » Le 16 : ROGER MURARO Le 18 : MARC LAFORET
INSTITUT NÉERLANDAIS Mercredi 16 janvier à 20 h 30 121, r. de Lille (p.a. Valmalete) Tél. 705-85-99	HET NEDERLANDS SAXOPHON KWARTET BACH : L'Art de la Fugue
SALLE GAVEAU Jeudi 17 janvier à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	LE C.N.S.M. DE PARIS présente Sonia ATHERTON Violoncelle Laurent CABASSO Piano BEETHOVEN - SCHUMANN DEBUSSY - B. JOLAS PROKOFIEV
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 20 janv. 17 heures (p.a. Kiesgen)	Désiré N'KAOUA Piano Œuvres de F. CHOPIN
SALLE PLEYEL Dimanche 20 janvier à 17 h 45 (p.a. Valmalete)	CONCERTS LAMOUREUX FESTIVAL WAGNER Dir. : Moshe ATZMON
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 20 janvier à 18 h 30 (p.a. Valmalete)	CONCERTS PASDELOUP Sol. : Paul TORTELIER Michel BECQUET Dir. : Claude PICHAUREAU SMETANA - DVORAK DEFAYE - BERLIOZ
ÉGLISE DE LA MADELEINE Lundi 21 janvier à 20 h 45 Loc. Perrossier 260-58-31 Rés. : 563-74-80 (Werner)	LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE HAYDN - MENDELSSOHN - SCHUMANN BACH - BRAHMS - SCHUBERT - etc.
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE L.-JOUVET Lundi 21 janvier à 20 h 30 (p.a. Valmalete) Mondial Musique	Mara ZAMPIERI Ronald SCHNEIDER Piano ALBAN BERG BELLINI
THÉATRE MUSICAL DU MUSÉE GRÉVIN 10, bd Montmartre à 20 h 30 Loc. 246-84-47 3 FNAC (p.a. Valmalete)	Récital de Piano Jean-Louis STEURMAN 2ᵉ Prix Concours BACH de Leipzig BACH - SCHUMANN BERG - SCRIABINE
INSTITUT NÉERLANDAIS 121, r. de Lille Lundi 21 janvier à 20 h 30 Tél. : 705-85-99 (p.a. Valmalete)	Tannie WILLEMSTIJN Soprano PIERRE HANTAI Clavecin MARIANNE MULLER Viole de gambe LE PETIT LIVRE d'Anna Magdalena Bach
SALLE GAVEAU Mardi 22 janvier à 20 h 30 (p.a. Kiesgen)	ORCHESTRE DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE DE PARIS Dir. Tibor VARGA Ch. Boulier - B. Lhuissier Ph. M. Ngo - R. Tommasini Vivaldi - Bach Mozart - Honegger
SALLE GAVEAU Lundi 28 janvier à 20 h 30 Loc. 563-20-30 (p.a. Werner)	GRANDS ANNIVERSAIRES MUSICAUX 1985 Comité national pour les commémorations musicales Association française pour les célébrations nationales sous le haut patronage de M. le ministre de la culture QUATUOR VIA NOVA J. MOUILLERE, violon J. ROBIN, piano B. VERLET-CHARLIAC, clavecin B. HENRY, baryton A. PONDEPEYRE, piano ENS. VOCAL GÉRARD-GEORGE VICTORIA - JANEQUIN - SCHUTZ SCARLATTI - BACH - HAENDEL BELLINI - BOELY - DUKAS BERG - SAINT-SAENS - BRAHMS
ÉGLISE DE LA MADELEINE Mardi 29 janvier à 20 h 45 Loc. Perrossier 260-58-31 (Werner)	MOZART REQUIEM GRANDE MESSE EN UT MINEUR Dir. : LOUIS-MARTINI
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA Salle Favart Mardi 29 janvier à 20 heures (p.a. Valmalete)	CONCERTS BACH Année européenne de la musique INTÉGRALE CONCERTOS BRANDEBOURGEOIS (1ʳᵉ partie) par les SOLISTES DE L'OPÉRA Hervé Le Floch Violon solo Concertos nᵒˢ 1, 6 et 5 2ᵉ partie : dim. 24 févr.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILI : Comédie de Paris (281-00-11), 22 h 30.
RATTRAPER LE TEMPS : Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 15.
LES SERMENTS INDISCRETS : Athénée (742-67-27), 19 h.
ORPHÉE AUX ENFERS : Théâtre Fontaine (874-74-40), 20 h 30.
USINAGE : Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h.
BYE BYE SHOW BIZ : Théâtre Mogador (874-23-73), 20 h 30.
LOULOUTE : Théâtre des Nouveautés (770-52-76), 20 h 30.
A L'OMBRE DES ANNÉES EN FLEUR : Théâtre du Palais des glaces (246-37-83), 21 h.
LE MISANTHROPE : Théâtre de l'Escalier d'or (523-15-10), 21 h.
STILL LIFE : Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h.
CHAPITRE II : Théâtre Édouard VII (742-57-49), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice ; 20 h 30 : le Misanthrope (représentation suivie d'un hommage à Molière).
PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Histoire inachevée : quatre soirées autour de Volker Braun.
TEP (364-80-80). Théâtre : 20 h 30 Clair d'usine (représentation suivie d'un débat).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Richard III ; 18 h 30 : Lluis Llach, auteur, compositeur, interprète Catalan.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 21 h : Le Moine noir.
AKRAKAS CENTER (258-97-62), 24 h : Opus Anonique.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h : le Sablier.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : Donogoo.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
ATHÉNÉE (742-67-27), 19 h : les Serments indiscrets ; 18 h 30 : Voyages d'hiver.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Goethe absent.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h : le Paradoxe sur le comédien. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.
CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69). La Resserre, 20 h 30 : le Train était à l'heure.
CITHEA (357-99-26), 22 h : le Crime anglais.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : Lili.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.
ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants ; 22 h 30 : Madras.
ESSAION (278-46-42), I. 18 h 30 : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 18 h 30 : la Tour d'amour.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, nᵒ 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.
LYCÉE C.-SÉE (607-91-51), 20 h 30 : les Lits I.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berline.
MATHURINS (265-90-00). – Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Arbres de vie.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A l'ombre des années en fleurs.
POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Émilie.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : les Bâtisseurs d'empire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androcles et le lion.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Rattraper le temps.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 19 h : Cinq Nô modernes.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : le Président ; 22 h : Baby or not Baby.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
L'ECUME (542-71-16) à 20 h 30 : M. Tissier : 22 h : F. Cain et Loup ; J. Fair.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Bonjour les clips.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Marshall nous voilà.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CINQ DIAMANTS (570-84-29), 21 h : Ph. Val.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : L. Klein.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : M. Lagueyrie.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.
REX (293-60-99), 20 h 30 : J. Iglesias.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 21 h : Zone.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Cie du Bijeva.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 21 h : l'Arlésienne.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm (Beethoven).
Théâtre des Champs-Élysées, 18 h 30 : Ch. Jacquet, B. Crumoix, D. Longuet (d'Indy, Ropartz, Magnard...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach).
Mairie du XVIIᵉ, 20 h 30 : M. Simon, A. Pelletin (Debussy, Britten, Brahms...).
Musée Grévin, 19 h 30 : Les musiciens amoureux (Rodrigo, Albeniz, Soler...).
Salle Cortot, 20 h 30 : B. Biot (Schumann, Ries, Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 00 : Dunes.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Leroux Washboard Group.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 0 h 30 : P. Knowles.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
MUSICHALLES (261-96-20), 23 h : F. Couturier, F. Jeanneau, J.-P. Celea, T. Rabeson.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : 29th Street Saxophone Quartet.
PETIT JOURNAL (326-28-59) : 21 h 30 : M. Ancoin, Ph. de Preissac.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : E. Barret, E. Daniel, S. Persiani, P. Lemoel.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Hello, Frisco, hello, de B. Humberstone ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Femmes nouvelles, de C. Chusheng ; 21 h 30 : 70 ans d'Universal : le Secret magnifique, de D. Sirk.
(*) Les films chinois seront présentés avec traduction simultanée.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : 7ᵉ Art Beaubourg, 4ᵉ (278-34-15).
ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11ᵉ (805-51-33).
AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Vendôme, 2ᵉ (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; Gaumont Champs-Élysées, 8ᵉ (359-04-67) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V. f. Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5ᵉ (633-79-38).
L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).
L'ANNÉE DES MÉDUSES (Fr.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40).
ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Tourelles, 20ᵉ (364-51-98).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (633-79-38).
BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36).
BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George-V, 8ᵉ (561-41-46) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18ᵉ (522-46-01).
BOLERO (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).
BOY MEETS GIRL (F.) : St-André-des-Arts, 6ᵉ (326-80-25) ; Olympic, 14ᵉ (544-43-14).
BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5ᵉ (326-84-65) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46).
CAL (Irl., v.o.) : Cluny Écoles, 5ᵉ (354-20-12).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8ᵉ (359-31-97).
LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (544-28-80).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5ᵉ (633-63-20) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Escurial, 13ᵉ (707-28-04) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Mayfair, 16ᵉ (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18ᵉ (522-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4ᵉ (272-63-32).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5ᵉ (354-07-76).
EMMANUELLE IV, George-V, 8ᵉ (562-41-46).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94) ; Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
GREMLINS (A., v.o.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; – V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18ᵉ (522-46-01).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21). – V.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88).
L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (561-94-95).
HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9ᵉ (770-63-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6ᵉ (633-10-82).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8ᵉ (561-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2ᵉ (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59).
LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Reflet Logos I, 5ᵉ (354-42-34) ; Studio Cujas, 5ᵉ (354-89-22) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Épée de Bois, 5ᵉ (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H sp), 11ᵉ (700-89-16).

Connaissance du monde

SALLES PLEYEL : Mardi 15 janvier 1985 (18 h 30 et 21 h) – Mercredi 16 (15 h) Jeudi 17 (20 h 30) - Vendredi 18 (15 h, 18 h 30 et 21 h) - Dimanche 20 (14 h 30)

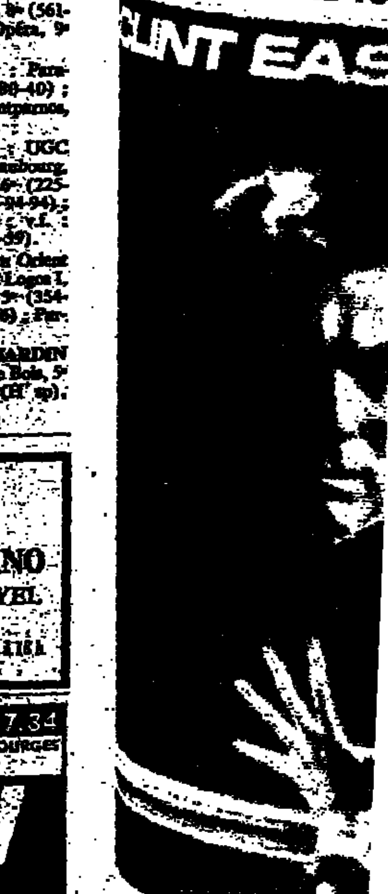
CAUCASE *PERLE DE L'URSS*
Récit et film de Alain MAHUZIER
Sur les traces de l'homme des neiges, dans les montagnes les plus insolites de l'URSS - Vie quotidienne en Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie - Rives de la mer Noire - Centenaires de Géorgie - Chrétiens d'Arménie.

SALLES PLEYEL : Jeudi 24 janvier 1985 (20 h 30) - Vendredi 25 (15 h, 18 h 30 et 21 h) Dimanche 27 (14 h 30) - Lundi 28 (18 h 30) - Mardi 29 (18 h 30 et 21 h) - Mercredi 30 (14 h 30)

LE NIL *DES SOURCES A L'ÉGYPTE*
Récit et film de Bernard PIERRE
Les sources du Nil - Le lac Victoria en Ouganda et les Montagnes de la Lune
Le lac Tana en Ethiopie - Le Nil blanc et le Nil bleu au Soudan - La Nubie
La Haute-Egypte - Le Caire - Le Delta, ses richesses et ses fellahs - Le Nil immortel

Fm Daniel BARENBOIM
BEETHOVEN
présente INTÉGRALE DES SONATES POUR PIANO
8 CONCERTS - 15 janvier/22 avril 1985. Salle PLEYEL
(15/1 - 29/1 - 9/2 - 12/2 - 18/2 - 28/2 - 11/4 - 22/4)
Loc. ouverte Salle PLEYEL - Tél. 563.88.73 et RADIO FRANCE - Tél. 524.15.16 de 11 h à 18 h
Dépliant sur demande - Tél. 524.18.18

A DEJAZET — Loc. : 887.97.34
THÉATRE DE LA MOUETTE - Cie ROBERT HOSSEIN - ATELIER THÉATRE NATIONAL M.C. BOURGES présentent
TCHEKHOV
LE MOINE NOIR
Tous les soirs 21 h - Relâche Mercredi - Matinée Dimanche 16 h





SPECTACLES

1984 (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount- City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

ANOTHER COUNTRY, film britannique de Marek Kanievska. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

A NOUS LES GARÇONS, film français de Michel Lang. Forum Orient-Express, 1er ; (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ENRAGÉS (*), film français de Pierre William Glenn. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ÉTÉ PROCHAIN, film français de Nadine Trintignant. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

KAOS, CONTES SICILIENS, film italien des frères Taviani. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS, film américain de John Cassavetes. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE, film américain de Stuart Rosenberg. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RUES DE L'ENFER (**), film américain de Danny Steinmann. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STRANGER THAN PARADISE, film américain de Jim Jarmusch. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14 Juillet- Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER, film français de Roger Hanin. Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC-Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC-Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ACCIDENT (Ang., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAWITZ (v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Arcades, 2e (233-54-58).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H. sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A. v.o.), UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Biarritz, 8e (562-20-40).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MEDEE (It., v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Logos II, 5e (354-42-34).

NORMA RAE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC-Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC-Ermitage, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

LE TEMPS DE LA REVANCHE (v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Mystère à Bali, en Grande-Bretagne, aux îles Maurice. Un remake médiocre de « La course autour du monde » et du « Grand Raid ». Un joujou usé.

21 h 35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Le butin de Pergame sauvé des eaux.
L'équipe du commandant part à la recherche de « trésors » – poteries, fragments de statues de marbre, pièces de monnaie, – restes du naufrage d'un bateau sous l'Antiquité.

22 h 35 Tintam'art.

Magazine culturel d'Antoine Gallien.
Nouveau rendez-vous hebdomadaire avec l'actualité culturelle : théâtre, musique, arts plastiques... Ce premier numéro a pour invité principal Jérôme Savary, le grand ordonnateur du Magic Circus.

23 h 35 Journal.
23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : la Passante du Sans-Souci.
Film français de J. Rouffio (1981), avec R. Schneider, M. Piccoli, W. Werner, H. Griem, G. Klein, D. Labourier, M. Carrière.
En 1933, un jeune garçon juif victime des SA est emmené à Paris par la femme d'un éditeur berlinois qui attend en vain que celui-ci vienne les rejoindre, car il a été enfermé dans un camp de concentration. D'après un roman de Joseph Kessel publié en 1936, une tragédie du nazisme racontée à partir d'un fait divers de 1981. Réalisation intelligente et sensible, interprétation très homogène.

22 h 40 Mardi cinéma.
Avec Marie-José Nat et Roger Hanin.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités (1956) ; Bugs Bunny ; Julien Clerc annonce le premier film ; à 22 h 30 Tex Avery ; réclames de l'époque ; attractions ; annonce du deuxième film.

20 h 55 Premier film : Ecrit sur du vent.
Film américain de D. Sirk (1956), avec R. Hudson, L. Bacall, R. Stack, D. Malone, R. Keith, G. Williams.
Le fils alcoolique et névrosé d'un magnat du pétrole épouse une jeune secrétaire qui ne peut l'arracher à ses démons. Sa sœur provoque une catastrophe. Chez Sirk – dont c'est une des plus grandes œuvres, – ce mélodrame devient tragédie, avec la violence des rapports passionnels et des acteurs d'exception.

22 h 55 Journal.

23 h 15 Deuxième film : les Passagers de la nuit.
Film américain de D. Daves (1947), avec H. Bogart, L. Bacall, B. Bennett, A. Morehead, T. d'Andréa (v.o. sous-titrée. N.).
Un homme s'évade de prison. Il a été condamné pour le meurtre de sa femme, qu'il n'a pas commis. Une jeune fille qui semble le connaître l'aide à échapper à la police et veut prouver son innocence. Atmosphère nauséeuse et angoissante d'un superbe « film noir » tiré d'un roman de David Goodis. Et l'amour d'un couple mythique.

0 h 55 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk raconte sa vie de galérien.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; **17 h 10**, Cycle western : **le Brigand bien-aimé**, film de W. Newman ; **18 h 40**, Contes des prés et des bois ; **19 h**, Feuilleton : Foncouverte ; **19 h 5**, Atout PIC ; **19 h 15**, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, la Banquière, film de F. Girod ; **22 h 40, la Femme tatouée**, film de Y. Takabayashi ; **1 h 10, la Justice des hommes**, film de G. Stevens.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les revues de poésie.
21 h 30 Diagonale, ou l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : l'argent du 7e art ; vo-vf.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *Sonate pour piano no 1 en fa mineur, Sonate pour piano no 18 en si bémol majeur, Sonate pour piano no 29 en si bémol majeur*, de Beethoven, par Daniel Barenboïm au piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » ; œuvres de Wolf, Debussy ; à 23 h 5, Jazz club, en direct du New-Morning : le Twenty Nine Street Saxophone Quartett.

Mercredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Omer Pacha.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
16 h 10 Info jeunes (et à 18 h 25).
16 h 40 Série : Star Trek.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Dessin animé : Aglaë et Sidonie.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 40 Série : Papa et moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.

20 h 40 Série : Dallas.
Rivalité entre Cliff et J.R. autour d'un puits de pétrole. J.R. surprend une conversation compromettante entre Sue Ellen et Peter...

21 h 25 Série documentaire : L'aventure spéléologique.
Explorations insolites à Hawaï, réal. : G. Favre.
Les étranges cavités, gravures pariétales, squelettes dans l'archipel des îles Hawaï. Une découverte : une chambre magmatique souterraine avec un lac de lave solidifié, et d'énigmatiques concrétions multicolores. Quel spectacle !

22 h 25 Branchés musique.
En souvenir du cinquantième anniversaire de la naissance d'Elvis Presley, des extraits de ses films, des séquences d'archives...

23 h 5 Journal.
23 h 25 C'est à lire.
23 h 35 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Dangereux été.
13 h 45 Dessins animés
14 h 15 Récré A 2.
16 h 50 Micro-Kid.

17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Tempête sur le cap Horn.

18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 15 Edition spéciale : M. François Mitterrand.
Le président de la République, à mi-septennat, dresse un bilan des affaires politiques, économiques et sociales.

21 h 15 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Le client du samedi, de Simenon, réal. P. Bureau, avec J. Richard, J. Duby, M. Chevallier...
Le commissaire enquête sur un petit homme timide. Autour d'un crime aux passages des Abbesses...

22 h Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
« Le Passage des villes » : un vagabond le transistor à l'épaule ; « Les Gogos » : appelés aussi pigeons, naïfs ; « Cinq francs la danse » : airs de tangos et de pasodobles ; « HLM vidéo » : la télévision conviviale ; « Les z'enfants du rock » : les enfants chanteurs.

23 h 10 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Ring-parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Les Compagnons de la chanson, Pia Zadora, Jermaine Jackson.

22 h Journal.

22 h 20 Téléfilm : Fort bloqué.
De P. Guinard et J.-L. Porquet, avec P. Castagne, A. Roussel et R. Coutteure.
Une errance à deux. Le voyage d'un jeune couple de prolétaires à travers la France, des terrils du Nord jusqu'aux monts d'Arrée en Bretagne, via Paris. A bord d'une voiture volée, sans permis, les gendarmes aux trousses.

23 h 20 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk raconte sa galère américaine.

23 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; **9 h**, Cabou Cadin (les Minipouss ; Benji ; Gil et Jo) ; **10 h 20**, Robin des bois ; **11 h 10**, Spécial Elvis Presley ; **12 h 5**, Ma cousine Rachel ; **13 h 5**, Jeu ; **13 h 30**, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; **14 h**, Cabou Cadin (Max Romana ; Sherlock Holmes ; Paul et les dizygotes ; Mister T ; les 4 Filles du Dr March) ; **16 h**, Ellis Island ; **17 h 15**, Rock concert ; **18 h 5**, Slam ; **19 h 15**, Tous en scène (et à 23 h 30) ; **20 h 5**, Top 50 ; **20 h 30**, Hill Street Blues ; **21 h 15**, Soap ; **21 h 50**, **New-York Connection**, film de R. Butler ; **0 h 15**, **Pixote, la loi du plus faible**, film de H. Babenco ; **2 h 15**, Robin des bois.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; **8 h 15, Les enjeux internationaux** ; **8 h 30, Les chemins de la connaissance** : parcours du secret ; (et à 10 h 50 : roman noir et révolution) ; **9 h 5, Matinée** : la science et les hommes, danse et psychothérapie ; **10 h 30, Musique** : miroirs (et à 17 heures) ; **11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie** : des élèves de 6e rencontrent Susie Morgenstein ; **11 h 30, Feuilleton** : « Han d'Islande » ; **12 h, Panorama** : le Rwanda ; à 12 h 45, les intellectuels à Cuba ; **12 h 45, Avant-première** : Jean-Claude Fall pour « Still life », d'Emily Mann au Théâtre de la Bastille ; **14 h, Un livre, des voix** : « Souvenirs d'enfant du Rouergue », de Roger Beteille ; **14 h 30, Passage du témoin**, par T. Ferenczi. Avec Suzanne Lallemand et Philibert de Parseval (redif. de l'émission du 12 janvier) ; **15 h 30, Lettres ouvertes.** L'invitée de la semaine : Anne Philipe ; rencontre avec Jule Stefan ; littérature et musique ; le dossier : littérature allemande : **17 h 10, Le pays d'ici**, en direct d'Orléans ; **18 h, Subjectif** : Agora, avec Frédérick Tristan ; à 18 h 35, Tire la langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1946 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; **19 h 30, Perspectives scientifiques** : la génétique aujourd'hui ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : l'enseignement du lied.

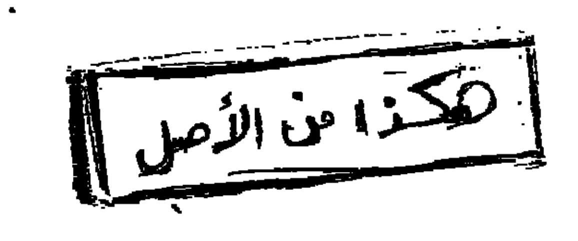
20 h 30 Faits divers.
21 h 30 Musique : Pulsations, par D. Caux. Le groupe Nexus (concert au Centre Pompidou).
22 h 30 Nuits magnétiques : L'argent du 7e Art ; v.o.-v.f.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; **7 h 10 L'imprévu**, magazine de l'actualité musicale ; **9 h 8, Le matin des musiciens** : Arnold Schoenberg, œuvres de Schoenberg, Wagner, Berg et Boulez ; **12 h 5, Le temps du jazz** : feuilleton Gil Evans ; **12 h 30, Concert** : œuvres de Martha, Lindberg, Yoshimatsu, par l'ensemble de l'Itinéraire ; **14 h 2, Jeunes solistes** : œuvres de Moussorgski, Chopin, Szymanowski ; **15 h, Les après-midi de France-Musique** : Chabrier en son temps ; à 16 h, l'Art du Tatum ; **18 h 2, Les chants de la terre**, magazine des musiques traditionnelles et populaires ; **18 h 30, Jazz-actualités** : où jouent-ils ? ; **19 h 15, Spirales** : magazine de la musique contemporaine ; **20 h 4, Avant-concert.**

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Roméo et Juliette*, symphonie dramatique, op. 17, d'Hector Berlioz, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. G. Prêtre, chef des chœurs, J. Jouineau, sol. J. Hamari, alto, N. Ghiuselev, basse, J. Dupouy, ténor.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » ; œuvres de Wolf, Schubert, à 23 h 5, Le salon des musiques, Clair de lune, œuvres de Minezaki, Debussy, Fauré, Beethoven, Messiaen, Mahler, J.S. Bach, Liszt, Smetana, Wagner...



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

M. Laurent Fabius confie une mission de trois mois à Me Jean-Denis Bredin

Dans une lettre rendue publique le 14 janvier, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a chargé Me Jean-Denis Bredin de réfléchir *« sur l'opportunité et la possibilité en France d'élargir rapidement les divers moyens de diffusion des programmes de télévision »*. Me Bredin devrait faire connaître ses propositions dans les trois mois pour permettre aux pouvoirs publics de prendre des décisions.

Dans cette lettre, M. Fabius précise notamment : *« Je vous demande d'examiner quelles conditions techniques, culturelles, financières, juridiques devraient être réunies compte tenu des objectifs déjà définis par les pouvoirs publics en matière de satellite et de câble. Il importe particulièrement de déterminer quelles pourraient être les conséquences possibles de ces évolutions pour le développement de l'industrie française des programmes et pour le respect des grands équilibres économiques de notre système de communication. »*

Le chef de l'État et le gouvernement n'ont donc pas cédé à la précipitation et aux campagnes bien orchestrées par certains groupes de pression. Avec la mission de Me Bredin, ils se sont donné le temps d'une réflexion sur les conséquences d'une libéralisation de la télévision hertzienne. Comme il l'a déjà confié au ministre de la culture et au secrétaire d'État chargé des techniques de la communication (*le Monde* du 9 janvier), M. François Mitterrand reste persuadé de la nécessité politique d'une ouverture mais estime qu'elle ne doit pas perturber la politique menée depuis 1982 en matière de communication. Si la question est évoquée le 16 janvier lors de son entretien à Antenne 2, le président de la République reprendra sans doute cette argumentation sans anticiper sur les conclusions de la mission.

La personnalité de Me Bredin va également rassurer les professionnels de l'audiovisuel et du cinéma comme tous les responsables soucieux des grands équilibres économiques de la communication. Ancien président des radicaux de gauche, juriste confirmé, Me Jean-Denis Bredin connaît bien ce secteur : il a été chargé en 1981 par M. Jack Lang d'une mission de réflexion sur le cinéma qui a préfiguré les grandes lignes de la réforme de 1982. En 1983, il a mené à bien une autre mission sur l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel. Homme de mesure et esprit indépendant, il a su gagner alors l'estime des professionnels de la communication.

Le débat sur la télévision privée, où se mêlent allégrement exigences politiques à court terme et enjeux économiques et culturels à long terme, risque de demander beaucoup de sang-froid à Me Bredin. D'autant que les termes du débat évoluent rapidement. La multiplication des candidatures face à la limitation des ressources en fréquences rend déjà toute solution délicate. De plus, les projets de télévisions privées émanent de secteurs très divers (groupes de cinéma ou de communication, publicitaires, municipalités, presse régionale, associations, radios locales) aux intérêts contradictoires, qu'on ne pourra pas « marier » aussi facilement que pour les attributions de fréquences radio.

Enfin et surtout, le débat a changé de nature avec l'intervention de M. Robert Hersant. Les spéculations vont bon train sur la création de TVE et les mystères de son montage financier. S'agit-il d'une pure provocation politique ou bien M. Hersant a-t-il trouvé des partenaires français et étrangers assez puissants pour prendre date pour 1986 ? Si le patron du plus puissant groupe de presse français se lance vraiment dans une opération de taille européenne, les pouvoirs publics devront trouver une réplique qui dépasse de loin le problème des télévisions locales.

Dans les prochaines semaines, discussions et polémiques risquent bien de se déplacer du terrain politique à celui des grandes manœuvres entre groupes de communication. M. André Rousselet, président d'Havas et de Canal plus, s'inquiète déjà du sort de sa chaîne payante et compte renégocier certains aspects de son cahier des charges. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion ne cache pas qu'elle veut sa part du marché qui se libère, quitte à abandonner le satellite TDF 1. M. Jacques Pomonti, chargé de la mise en place de l'opération TDF 1, multiplie ces jours-ci les contacts internationaux.

Le débat sur les télévisions privées apparaît aujourd'hui comme le prélude à une grande redistribution des cartes, doublée d'une course contre la montre. Que pèsent, face à cela, les initiatives naïves comme celle d'Antène 1, qui, pionnier de la télévision pirate, émet à nouveau sur Paris pour défendre son droit à une *« expression libre »* ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

QUI A PEUR DE CORONET ?

L'agence Publicis vient d'annoncer le plus tranquillement du monde qu'elle assurait désormais la publicité du satellite Coronet. Pourquoi ressusciter ce projet de l'homme d'affaires américain Clay Whitehead, vigoureusement combattu par le gouvernement français parce qu'il se proposait d'arroser l'Europe avec seize chaînes de télévision en empruntant les fréquences luxembourgeoises ? S'agit-il pour Publicis de trouver des actionnaires français pour renforcer un capital où ne figurent pour le moment que la chaîne américaine Home Box Office et le groupe suédois Biejer ? Un mystérieux investisseur franco-suisse, à capitaux majoritairement français, ne vient-il pas d'entrer à hauteur de 10 % dans le capital de Coronet. Cette annonce prépare-t-elle un revirement politique du Luxembourg, inquiet de l'évolution de la situation audiovisuelle en France ? Ou bien l'agence veut-elle seulement démontrer que tous les publicitaires français n'ont pas les yeux rivés sur les télévisions locales ?

Le plus probable est que les dirigeants du projet Coronet ont jugé le moment opportun pour refaire surface. Ils n'ont pas tort. Il y a six mois, le satellite « Coca Cola », comme le surnommait alors le ministre des PTT, passait pour l'instrument de la déréglementation brutale, l'ennemi direct du satellite français TDF 1, la tête de pont américaine menaçant la culture européenne. Aujourd'hui, c'est le gouvernement français lui-même qui déréglemente, met en danger son propre satellite et risque d'ouvrir la porte aux programmes américains s'il se prononce clairement pour la création de télévisions locales privées !

Il n'en faut pas plus pour que le projet Coronet change complètement de sens. Alors que l'on polémique sur l'existence de trois fréquences hertziennes sur Paris, Coronet nous rappelle que le seul marché viable pour la télévision est aujourd'hui européen et que, en s'évertuant à poser en termes strictement politiques les problèmes de la communication, la France s'apprête bel et bien à perdre une des plus formidables batailles industrielles et culturelles de cette fin de siècle.

J.-F. L.

La liberté « à l'italienne »

De notre correspondant

Rome. – Les deux récentes mises sous séquestre par la justice des émetteurs de télévision privée, les décrets pris à la hâte par le gouvernement italien pour permettre la reprise des émissions et le projet que tente de mettre au point le Parlement témoignent de la confusion à laquelle ont conduit huit années de laisser-faire et des effets délétères d'une absence de législation en matière de télévision privée depuis qu'en 1976 un arrêt de la Cour constitutionnelle a mis fin au monopole de la RAI.

Après une période « pionnière » au cours de laquelle les télévisions privées se sont multipliées (en 1979, on en comptait plus de mille deux cents mais elles n'étaient plus qu'environ quatre cents quatre ans plus tard), on en est arrivé, à l'automne 1984, à la situation paradoxale suivante : un monopole de droit, celui de la RAI, depuis des années aux mains moins de l'État que des partis ; de l'autre, un monopole de fait de télévisions privées, constitué par le groupe Berlusconi, qui, avec ses trois chaînes, contrôle pratiquement 70 % de l'audience du secteur non public, talonnant la première chaîne de la RAI (35,2 % d'écoute).

Au-delà des vicissitudes d'une législation, toujours retardée, et de l'immobilisme d'un pouvoir paralysé par le jeu des lobbies, relevant d'une analyse de l'alchimie politique dans laquelle les grandes questions de fond (loi du marché et pluralisme, mission de service public de la télévision) voilent, en fait, des intérêts bien compris (dont le plus clair est la volonté des partis de maintenir un monopole d'État démembré, asservi à leurs manœuvres), se posent des problèmes plus concrets qui sont au centre d'une réflexion sur les télévisions privées. L'exemple italien est, de ce point de vue, symptomatique de l'impact du phénomène, tant sur le plan économique que culturel.

Plus de 50 000 emplois créés

L'apparition des télévisions privées a, tout d'abord, une dimension économique non négligeable. En quelques années, télévisions et radios privées ont permis de créer plus de 50 000 emplois, estime-t-on à la Fédération unitaire des travailleurs du spectacle. Beaucoup de ces emplois sont cependant instables et bon nombre entrent dans la catégorie du « travail noir », comme en témoignait, jusqu'à il y a deux mois, l'absence de convention collective. Les télévisions ont surtout contribué à ouvrir un nouveau marché à la publicité, accélérant ainsi le développement du secteur tertiaire (services).

Jusqu'à la fin des années 70, les investissements publicitaires en Italie avaient été nettement inférieurs à la moyenne de ceux des autres pays industrialisés : de 0,30 % du produit intérieur brut en 1976, ils sont passés à 0,60 % en 1984. En ce qui concerne le nombre des entreprises qui ont recours à la publicité télévisée, on s'aperçoit qu'il y a huit ans trois cents sociétés avaient accès à l'unique marché offert par la RAI, alors qu'aujourd'hui le groupe Berlusconi en attire, à lui seul, plus de mille cinq cents.

Globalement, les investissements publicitaires s'élevaient en 1984 à 3 000 milliards de lires (3 800 milliards sont prévus en 1985), dont 1 000 milliards (soit une augmentation de 37 % par rapport à 1983) vont aux télévisions privées à diffusion nationale (1). 430 milliards vont à la RAI et 150 milliards aux chaînes privées locales. 47 % des investissements publicitaires sont désormais dirigés sur la télévision. Mais le fait important est que, globalement, les investissements ont considérablement augmenté, ce dont bénéficient les autres médias.

L'apparition des télévisions privées a, certes, profondément modifié les équilibres antérieurs dans la répartition des investissements publicitaires : en 1976, les journaux (quotidiens et hebdomadaires) bénéficiaient de 64,5 % des budgets publicitaires ; en 1984, leur part n'était plus que de 43,3 %. Sur le plan financier, les recettes publicitaires de la presse quotidienne sont passées de 509 milliards en 1981 à 744 milliards en 1984 mais, compte tenu de l'inflation, elles ont légèrement fléchi (– 1,2 %). Plus gravement, l'espace publicitaire a diminué de 14 %. Afin de maintenir leur taux de couverture des dépenses par les recettes de publicité, les journaux ont dû augmenter leurs tarifs, paradoxalement, au cours d'années où ils connaissaient une augmentation de leur tirage : d'un total quotidien de cinq millions d'exemplaires en 1978, ils sont, en effet, passés en 1984 à six millions, soit une augmentation de 30 %. Ce phénomène donne à penser que la télévision privée n'a pas entamé l'intérêt pour les journaux mais aurait plutôt contribué à le stimuler. Selon M. Giovannini, président de la Fédération italienne des éditeurs de journaux, *« la presse écrite n'a pas perdu de terrain en raison de la concurrence des télévisions privées, au contraire elle en a gagné »*.

Vers la saturation

En fait, une fois passée la grande vague des télévisions privées qui a salutairement secoué le marché publicitaire, les annonceurs commencent à se demander si l'on n'a pas atteint une situation limite : plusieurs enquêtes, par exemple, tendent à montrer une saturation de l'audience de la publicité télévisée. En outre, un sondage de la Marketing TV Service, sur l'attention des téléspectateurs aux spots publicitaires a montré que les deux chaînes de la RAI se comportaient désormais à certaines heures de forte écoute de la même manière que leurs concurrentes du privé, « matraquant » le public de messages publicitaires (jusqu'à 20 % des programmes entre 17 et 20 heures) ; pour être certes plus discrètes le reste de la journée afin de ne pas dépasser le plafond (5 % du total des programmes) de publicité que leur accorde la loi.

On assiste, d'ailleurs, à une guerre ouverte à coups de rabais de tarifs de publicité entre télévisions publique et privée, la première essayant par tous les moyens d'atteindre le seuil maximal de publicité autorisé par la loi (543 milliards de lires). Pour certains, la RAI est en train de « casser le marché », frôlant les limites de rejet des messages.

Les dirigeants des télévisions privées font valoir qu'ils se trouvent en situation de concurrence « imparfaite » avec la RAI, celle-ci disposant outre des recettes publicitaires des redevances et d'une aide de l'État. Une telle situation les oblige à concentrer leurs efforts pour atteindre une dimension industrielle (phénomène Berlusconi), mais aussi à privilégier les programmes populaires à fort taux d'écoute, au détriment d'autres de meilleure qualité. Afin de rendre acceptable la publicité, le groupe Berlusconi a décidé de limiter les spots à 14 % de ses émissions à partir du 1er mars.

La polémique s'étend, en fait, aussi aux programmes : la RAI accorde désormais plus de place aux divertissements qu'à la culture. La concurrence des télévisions a incontestablement stimulé ses programmes, la contraignant à se défaire d'un moralisme et d'un souci pédagogique d'État pour le moins pesants. Mais cette concurrence de plus en plus exacerbée a aussi concouru à une homogénéisation des programmes de télévision privée et publique : émissions de variétés, films essentiellement étrangers et jeux.

Une opinion publique très favorable

Le Parti communiste italien dénonce ces effets *« pervers »* en soulignant l'importance excessive prise par la publicité devenue l'arbitre des programmes. L'une des conséquences les plus graves a été, aux yeux des communistes, la réduction de la production nationale de films et de téléfilms. D'une manière générale, le cinéma italien a été gravement touché par la vague des télévisions privées : en moyenne, l'ensemble des chaînes présente quotidiennement un millier de films et de feuilletons sur la totalité du territoire national, dont la majorité est d'origine étrangère, américaine en particulier.

Les responsables du groupe Berlusconi font valoir, contre ceux qui critiquent la concentration des chaînes, que seule une dimension industrielle permet aux télévisions privées d'avoir leur propre production : Canale 5, par exemple, la principale chaîne du groupe, produit depuis 1983 plus de 35 % des programmes.

La prochaine étape que voudraient franchir les télévisions privées, et en particulier le groupe Berlusconi, est le droit de diffuser des informations au niveau national. Ni la Fédération des éditeurs de journaux ni les communistes ne s'y opposent, mais à condition que soient fixées des « règles de jeu ». Or celles-ci sont strictes pour la presse écrite (en matière de transparence du capital, de concentration de titres, etc.). Le PCI et les syndicats demandent que des dispositions analogues soient décidées en matière de télévision privée.

Un dernier élément à prendre en compte est l'opinion du public. Lorsque les chaînes privées furent empêchées d'émettre, l'Italie fut en deuil. Un sondage réalisé en novembre 1984 à la demande du groupe Berlusconi apportait des réponses quasi unanimes : 88 % des personnes interrogées étaient favorables à la diffusion nationale des émissions de télévision privée ; 92,8 % étaient également favorables à l'autorisation d'émissions en direct, et le même pourcentage préférait absorber de la publicité plutôt que de voir disparaître les télévisions privées.

C'est à cet ensemble de questions que le nouveau projet de loi à l'étude devra apporter une réponse avant quatre mois, date d'expiration du décret qui a permis, début décembre, la reprise des émissions des télévisions privées.

PHILIPPE PONS.

(1) Aux termes de l'arrêt de la Cour constitutionnelle, les télévisions privées ne peuvent diffuser leurs émissions en direct sur l'ensemble du territoire. Ce principe a été tourné par les principales chaînes, qui diffusent simultanément dans toute l'Italie des émissions préenregistrées. Un état de fait qu'a entériné le décret du 5 décembre permettant aux chaînes du groupe Berlusconi de reprendre leurs émissions. Ce texte distingue, en effet, trois niveaux d'émissions : la RAI, les réseaux privés (nationaux) et les télévisions locales.

M. Philippe Tesson : M. Robert Hersant a le champ libre

Dans l'éditorial du *Quotidien de Paris* du mardi 15 janvier, M. Philippe Tesson écrit notamment : *« Hersant par-ci, Hersant par-là, il n'y en a plus que pour lui. Hersant, ou comment d'un repoussoir on fait un héros.*

» Tout a commencé avec les journalistes. Les journalistes aiment bien qu'on leur fasse peur. Hersant l'a compris dès les premiers jours. En conséquence, il a agi de telle sorte qu'il devienne leur cible privilégiée. C'était au temps où les sociétés de rédacteurs croyaient qu'elles allaient refaire les journaux. Quelques coups de main suffisamment cyniques permirent à Hersant de se mettre à dos la conscience de la presse. Les premiers contours de l'abomination se dessinaient. Là-dessus la gauche arriva au pouvoir. Ce fut la curée (...).

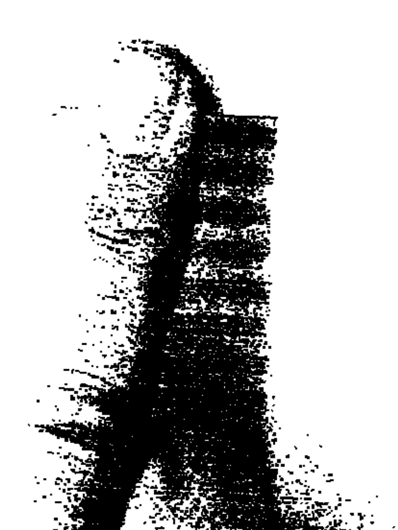
» Le mariage de la bêtise et de la méchanceté socialistes accoucha d'une loi scélérate, dont même à gauche on entendit dire qu'elle était liberticide. En quelques mois, on avait fait d'un type assez suspect à la morale bourgeoise un véritable héros, on l'avait blanchi, comme on lave la fausse monnaie. »

Faisant allusion au récent déjeuner organisé au *Figaro* avec plusieurs leaders de l'opposition, M. Tesson ajoute : *« On dit même que c'est au cours de ce festin qu'ils ont défini leur stratégie commune pour les mois à venir. Suprême consécration politique pour un homme dont le destin social, politique et professionnel était encore approximatif il y a quelques mois.*

» Immunisé, restauré, consacré, fort de ce fantastique concours de circonstances et d'alliances, Robert Hersant a devant lui le champ libre pour consolider son empire, parfaire son œuvre, prendre une revanche à dire vrai méritée sur l'imbécillité et la lâcheté des hommes, et réaliser des ambitions dont on dit qu'elles sont démesurées. »

ERRATUM. – Une erreur s'est glissée dans l'article publié dans nos éditions datées mardi 15 janvier, intitulé « Goût d'agir » et concernant l'émission de télévision « Modes d'emploi » diffusée sur TF 1. Pour être reliés au Minitel, les utilisateurs de Paris doivent composer le numéro suivant : 615-91-77 (code TV Info) et ceux de province, le (16) (3) 615-91-77 (code TV Info).

89 FM à Paris
du lundi au vendredi
à 12 h 55
Philippe Boucher

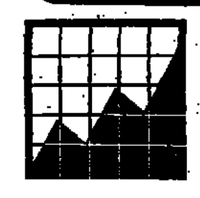


	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

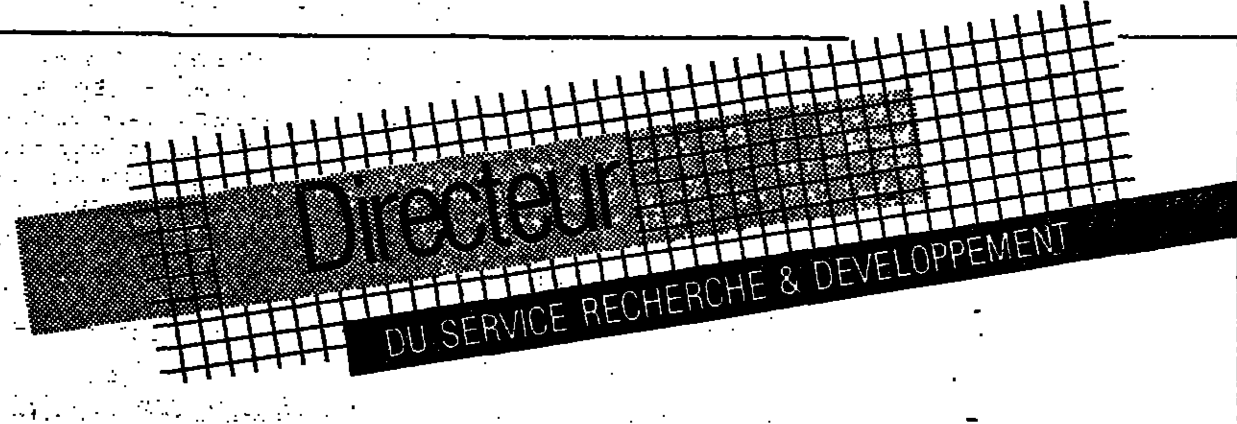
ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Le Groupe André fabrique 30.000 paires de chaussures par jour dans 12 usines qui emploient 1800 personnes.
Nous avons déjà mis en place la C.A.O. Aujourd'hui, il s'agit d'aller vite pour imaginer et développer les systèmes qui transformeront une industrie de main d'oeuvre en industrie automatisée.

Nous créons le poste de **Directeur Technique du Service Recherche et Développement.**

Rattaché au Vice-Président du Groupe, à qui il rapporte, il prospectera de par le monde ce qui existe en matière de technologies nouvelles (C.A.O., C.F.A.O., informatique de gestion, robotique, etc...). Il adaptera ensuite et mettra en place les systèmes les plus opérationnels.

Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé d'une grande école d'ingénieurs, âgé de 30 à 40 ans et justifiant d'une expérience similaire en entreprise. Imaginatif et rigoureux, il doit être capable de mener à terme les projets entrepris.

Rémunération motivante, évolution de carrière intéressante pour une forte personnalité.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo, à : Groupe Chaussures André, 28 rue de Flandre, 75940 Paris Cédex 19, à l'attention du Vice-Président, qui vous garantit une discrétion totale.

ANDRE

Société française en forte expansion, leader sur son marché (fabricant de biens d'équipement durables pour la maison) C.A. 250 millions ≃ - 300 personnes - proche STRASBOURG

400.000 F
D.A.F. futur secrétaire général

Rattaché au PDG il aura la responsabilité d'un important service et devra dans un premier temps exercer ses compétences en organisation informatique et en contrôle de gestion.

Formation supérieure HEC, ESSEC, SUP de CO etc... et bonne connaissance de l'Anglais sont exigées. De 35 ans minimum, le candidat doit justifier d'une expérience réussie dans la gestion d'une PME dont le C.A. est équivalent à **100 millions** et faire preuve de qualités d'initiatives, de rigueur et de communication. Ce recrutement doit être rapidement conclu.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 1368 M à

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

IMPORTANT GROUPE SAOUDIEN

RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE AU MAROC

Les activités de cette filiale sont actuellement concentrées dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme mais seront amenées à se développer rapidement dans d'autres secteurs

LE DIRECTEUR AURA POUR MISSION D'ASSURER :

– le suivi administratif, budgétaire et financier des différents projets entrepris dans le pays ;
– le contact avec les administrations locales ;
– le contact avec le quartier général du groupe.

Le candidat recherché, Marocain de préférence, pratiquant couramment l'arabe, le français et l'anglais, aura acquis une formation supérieure suivie d'une expérience de gestion de 3 ans au moins. Il a le goût des responsabilités et une grande rigueur au niveau des dossiers.

Adresser C.V. à REDEC INTERNATIONAL, 4, place de la Concorde
75008 PARIS - réf. int.



Formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs avec quelques années de pratique opérationnelle en entreprise.
30 - 40 ans.

Les technologies nouvelles ça existe, même en France, mais surtout au stade des études dans les laboratoires universitaires ou des grandes écoles.

Notre mission est de donner un nouvel essor à notre région.
Nous devons persuader les entreprises régionales de toute nature, que leur modernisation est un impératif catégorique.
La personne chargée de cette tâche devra posséder la compétence qui lui permette de dialoguer avec les chercheurs, mais aussi la capacité de mettre à la portée des entreprises petites et moyennes, les techniques nouvelles qui correspondent à leurs besoins et à leurs possibilités.
Tâche ardue mais passionnante.
Réclamant de l'imagination, de la méthode, des compétences variées, du courage, de la persévérance et une **pratique acquise sur le tas.**
Rémunération motivante dans une société de droit privé qui, d'abord assistée par des fonds publics, devra très rapidement trouver sa propre rentabilité.
Adresser lettre manuscrite, photo, CV détaillé à : Pierre JALLATTE, Président de la SO.RI.TE, Buzignargues, 34160 Castries.

BANQUE REGIONALE
dynamique et performante
région RHONE-ALPES
recherche :

DIRECTEUR D'AGENCE

pour renforcer son équipe d'exploitants.

MISSION :
• organiser son unité dans une optique de performance commerciale et de rentabilité,
• élargir et améliorer son fonds de commerce par son action sur le terrain,
• décider, en accord avec la hiérarchie de la mise en place des crédits à sa clientèle.

PROFIL :
- 30 ans minimum,
- diplômé enseignement supérieur, ou autodidacte,
- «bon banquier»,
- CLASSE V ou VI
- tempérament ouvert,
- homme d'action.

La réussite dans le poste ouvrira, à terme, des perspectives de développement de carrière dans le réseau ou au Siège.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 485 M à OCBF
66 rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

THE AIRPORTS AUTHORITY OF TRINIDAD AND TOBAGO
IS SEEKING THE SERVICES OF A

RADAR CONSULTANT

To assist in the installation of the air traffic control radar systems in Trinidad and Tobago for period of two and a half (2 1/2) years.

The position is for an independent consultant (without manufacturer bias) on aviation radar PSR and SSR, etc.

FUNCTION OF CONSULTANT

The consultant shall be required on a full time basis for the review of technical specifications to ensure that all technical aspects of system performance are covered and that the specifications accurately reflect the requirements of the government of Trinidad and Tobago.

Also, to ensure that adequate provisions are made for acquisition of appropriate technology, the proper installation and ongoing operations of the system.

Further details of the scope of the consultancy shall be supplied on request to applicants with appropriate backgrounds.

REQUIREMENTS OF THE CONSULTANT

The consultant must have extensive relevant technical and appropriate academic qualifications in the field of ATC radar and electronics. Organizational support from a reputable consulting company will be an asset.

A. - The consultant must also be able to communicate in english.
B. - Full curricula vitae, fee proposals and details of organizational support should be included.
C. - Applications should be directed to :
Manager, Personal and Industrial Relations
Airports authority of Trinidad and Tobago
Airports administration centre
Caroni North Bank Road
Piarco
TRINIDAD.
D. - The closing date of receipt of application is january 31, 1985.
E. - For further information, please contact the Trinidad and Tobago high commission, 42 Belgrave Square, LONDON SW1. (Tel. : 01-245-9351.)

Patron d'agence à Toulouse

Nous sommes la filiale spécialisée dans la communication de recrutement de Publicis Conseil, notre développement régional nous permet d'apporter à nos clients une aide significative en matière de conception, de mise en oeuvre de leur communication de recrutement externe et interne. A Toulouse, le futur Patron de l'agence sera, soit déjà un professionnel de ce domaine, soit un diplômé de l'enseignement supérieur disposant d'une première expérience commerciale acquise de préférence en communication d'entreprise. Il pourra compter pour la gestion et le développement de son centre de profits, sur l'appui et les compétences de chacun d'entre nous. Ses qualités d'imagination et de rigueur, d'intuitivité et d'organisation, d'autorité et de chaleur humaine, *seront d'excellents atouts* pour bien démarrer et réussir.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 7338, à : Média-System, Serge Perez, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02.



AUDE / Limoux

Une Scop en Sarl fonctionnant en atelier protégé (18 Agents) spécialisée en élevage et conserverie de volailles recherche

son Directeur d'exploitation

Il assure seul la bonne marche de l'Etablissement, gère son budget et commercialise ses produits.
De formation hôtelière, agricole ou conserverie, c'est un Animateur qui dynamisera notre expansion.
Adresser dossier complet sous réf. R.415 à
META Recrutement - 20 bis, rue du Grand Saint Jean - 34000 MONTPELLIER.

META conseil
BORDEAUX - ROUEN
LYON - MONTPELLIER
PARIS



LE CRÉDIT MUTUEL

Les Uns, les Autres

Fédération Auvergne-Bourbonnais

DIRECTEURS DE CAISSES LOCALES

• Outre vos diplômes professionnels vous avez acquis une connaissance parfaite des techniques bancaires, administratives et comptables par une expérience réussie dans la banque.
• Vos qualités de rigueur intellectuelle et morales sont reconnues et vous possédez cette aptitude à communiquer, à entraîner et à animer une équipe.
• Vous souhaitez maintenant participer activement au développement d'une caisse dans une structure dynamique en pleine expansion où efficacité et compétence sont les garants de votre évolution future.
Rencontrons-nous.

Adr. C.V. + lettre man. + photo au CRÉDIT MUTUEL, 67, boulevard Lafayette, 63000 CLERMONT-FERRAND.

Association Nat. de Tourisme Social recherche

DIRECTEUR (trice) D'ÉQUIPEMENT

pour Savoie, exp. indispens. Env. C.V. + photo à F.U.A.J., Service du Personnel, 6, rue Mesnil, 75116 Paris.

---

1 DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Entreprise vente au détail
C.A. 500 millions
Effectif 500 personnes
Ecrire s/réf. 8.079 à
P. LICHAU S.A. B.P. 220
75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.

Ville banlieu Sud - 40 0000 habit. recherche pour la direction de son centre de Loisir :

1 ANIMATEUR 1re CLASSE

Niveau DEFA ou équivalent
Expér. de direction souhaitée
Ecr. s/n° 8808 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES

555-91-82

AFRIQUE FRANCOPHONE

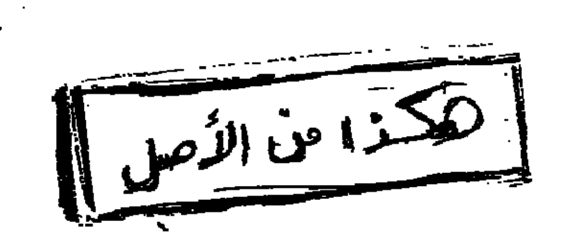
SOCIÉTÉ IMPORTANTE
recherche pour
UN POSTE PERMANENT

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

qui devra assurer :
– la réorganisation et le contrôle du service informatique de la société.

– Diplôme souhaité MIAGE ou au moins équivalent.
– Le candidat devra avoir une expérience approfondie en informatique, gestion et comptabilité.

Adress. C.V., photo et prét., ss réf. 35747 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transm.



هكذا من الأصل



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Die Abteilung Kreditmanagement der Finanzdirektion ist für die Einräumung und Betreuung von Warenkrediten an unsere Kunden im In- und Ausland verantwortlich. Das Kreditvolumen beläuft sich auf mehr als DM 600 Millionen.

Für diesen Bereich in unserer Hauptverwaltung in Wuppertal suchen wir einen.

Kreditmanager

Nach gründlicher Einarbeitung möchten wir Ihnen die weitgehend selbständige Betreuung von Kunden bestimmter Länder (u.a. Frankreich) übertragen. Diese Tätigkeit schliesst auch die Beratung unserer Kunden in Finanz-und betriebswirtschaftlichen Fragen ein.

Es wäre vorteilhaft, wenn Sie ein entsprechendes Studium an einer Universität oder Handelshochschule absolviert hätten. Wir könnten uns jedoch auch einen erfahrenen Bankkaufmann mit Praxis im Kreditgeschäft vorstellen.

Die Position erfordert Kontaktfähigkeit, Verhandlungsgeschick und sicheres Urteilsvermögen. Gute aktive Kenntnisse der deutschen und französischen Sprache setzen wir voraus. Ausbaufähige Kenntnisse der englischen Sprache sind erwünscht.

Sie finden bei uns ein interessantes, vielseitiges und entwicklungsfähiges Tätigkeitsfeld sowie ein angenehmes, kollegiales Arbeitsklima vor. Ihr Einkommen und die überdurchschnittlichen Sozialleistungen, U.A. eine beitragsfreie betriebliche Altersversorgung, werden Sie zufriedenstellen.

Interessenten bitten wir um Bewerbung mit handschriftlichem Anschreiben und tabellarischem Lebenslauf an
Enka AG
Hauptverwaltung
Ressort Personalwesen
Postfach 100 149
D-5600 Wuppertal 1
Ein erstes Kontaktgespräch könnte in Paris stattfinden.

ENKA ENKA ENKA ENKA
Enka
Faser- und Polymer-Technik

Enka ist ein Unternehmen der Akzo-Gruppe

Enka ist eine europäische Unternehmensgruppe mit weltweiten Aktivitäten. Sie erzielt – einschliesslich der Minderheitsbeteiligungen in Latein-amerika, den USA und Indien - mit rd. 35 000 Mitarbeitern einen Umsatz von mehr als 5 Milliarden DM. Wir arbeiten auf dem Gebiet der Faser – und Polymer-Technik. Unsere Erzeugnisse liefern wir an die weiterverarbeitende Industrie. Enka ist einer der führenden Produzenten von Chemiefasern für textile und technische Anwendungsbereiche. Darüber hinaus produzieren wir Kunst – und Vliesstoffe, Kolloide, Membranen für medizinische und technische Anwendungen sowie Spezialmaschinen und – anlagen.



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

De l'informatique d'entreprise...
à l'informatisation des entreprises...

Un établissement public national, participant à la modernisation des entreprises d'une région, recherche un

Chef de projet

qui aura pour mission de développer et de diffuser des technologies informatiques, dans le cadre d'un établissement dont il assurera la définition du cadre technique, juridique et financier.

A terme, il prendra **LA DIRECTION** de cet organisme qu'il aura créé avec des partenaires des secteurs public et privé.

Ingénieur grande école ou universitaire, ayant complété sa formation en gestion (cf. ICG, IAE...), il devra avoir conduit des projets informatiques d'envergure et bien connaître la micro-informatique.

Un état d'esprit « chef d'entreprise » et des qualités éminentes d'animation devraient lui permettre de réussir. Poste basé à Metz.

René DAGIRAL, notre Conseil, vous prie de lui faire parvenir votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la réf. C/CDP/LM qu'il traitera en toute discrétion.

MEDIA PA

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Important groupe de la distribution (13 000 personnes) recherche

Gestionnaire

Vous aimez la gestion, mais vous recherchez, en plus du *contrôle des procédures, et de la gestion comptable*, pouvoir agir sur les chiffres.

Au sein de l'équipe dirigeante d'une grande surface votre mission consistera à assurer :
- la rigueur dans la collecte et l'analyse des chiffres,
- le respect des procédures internes et légales,
- la direction et l'animation de l'équipe comptable,
- l'élaboration des prévisions, la détermination des objectifs et la réalisation des résultats.

Pour réussir et donner à la fonction de gestionnaire sa pleine dimension, il faut être capable d'agir à la fois sur le terrain au quoditidien, et d'être un homme de projet.

Quelques années d'expériences réussies dans le contrôle de gestion et l'animation sont requises plus une formation supérieure type ESC + DECS.

L'évolution est assurée au niveau d'un groupe aux activités diversifiées, et en expansion permanente.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et rémunération actuelle à notre Conseil J.-L. CONSULTANT - 125-127, rue du Fg-Bannier - 45000 ORLEANS.

MEDIA PA

Paris, Lille, Lyon, Strasbourg, Toulouse et bientôt Nantes avec Contesse

Ecouter, dialoguer, conseiller, c'est l'essentiel de la fonction que nous vous proposons en devenant notre Responsable d'Agence.

Vous aurez pour mission d'animer une petite equipe, de gerer les **annonces de recrutement** *de notre clientele régionale.*

Ce qui implique une grande faculté d'adaptation et d'analyse vous permettant de juger, de conseiller, de questionner à bon escient et de cerner rapidement le problème pose par les **«hommes de la Fonction Personnel»,** *vos interlocuteurs.*

Contesscopie
Infos Minitel
(1) 296.10.65

Au sein de votre agence régionale, vous serez donc Responsable du budget de communication de recrutement d'un certain nombre d'entreprises. A ce titre votre fonction de Conseil s'exercera tant au niveau du contenu des annonces et de leur rédaction, que du conseil media.

Nous souhaiterions bien sûr qu'une **expérience similaire** *vous ait familiarisé avec cette fonction, avec le milieu de la presse ou le marché du travail, mais c'est surtout votre potentiel qui sera déterminant.*

Bac +3 , si ce profil de poste suscite en vous un réel intérêt, mettez-vous en rapport avec nous, vous rejoindrez, nous l'espérons, la premiere Agence Conseil en Publicité de Recrutement qui ouvrira avec vous son agence de NANTES.

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et rémuneration souhaitee sous référence 3417 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opera - 75040 PARIS Cedex 01

cisigraph



CISIGRAPH est une nouvelle Société du Groupe CISI dédiée aux applications d'informatique industrielle et plus particulièrement à la CFAO, avec la gamme de logiciels STRIM 100.
L'équipe Marketing chargée de la promotion de STRIM 100 est basée au Centre de Recherche-Développement de Vitrolles, près de Marseille.
Compte-tenu des succès remportés en France en 1984 et des objectifs ambitieux de développement international en 1985, nous souhaitons renforcer cette équipe et recherchons pour cela :

Deux Ingénieurs technico-commerciaux HF

de formation scientifique ou technique supérieure, possédant une première *expérience professionnelle en CFAO ou en mécanique, maîtrisant l'anglais et* motivés par le support commercial et la promotion d'un produit de haute technologie.

Ces postes comportent des responsabilités importantes dans l'immédiat, et ouvriront, à terme, des opportunités intéressantes de développement personnel au sein du Groupe CISI.
Pour un contact : Robert VIANO, Direction Marketing et International, CISIGRAPH 536 route de la Seds 13127 Vitrolles/Marignane.

Le conseil en ressources humaines : un métier. Le vôtre et le nôtre.

Lyon

Comme nous, vous l'exercez depuis plusieurs années soit en cabinet, soit à l'intérieur d'une grande entreprise industrielle. Vous en appréciez *la complexité et la diversité qui font appel aussi bien à votre* connaissance de l'entreprise qu'à vos qualités d'écoute, d'analyse et de conviction.

La recherche de cadres et dirigeants, la gestion et le développement des ressources humaines sont pour nous un métier exigeant et passionnant *que nous partageons avec 70 ingénieurs conseils, pluridisciplinaires* intervenant dans tous les domaines du conseil aux entreprises. Et c'est sans doute à cette passion partagée, à ce dialogue permanent, à ce travail d'équipe, que nous devons notre réussite.

Votre spécialité : *les métiers techniques et industriels, les technologies de pointe (électronique, informatique,).* Votre formation : ingénieur, psychologue ou grande école de gestion. Ce qui importe avant tout, c'est votre professionnalisme, votre rigueur et votre désir d'intégrer notre équipe.

Merci de prendre contact en adressant votre dossier de candidature sous réf. 884 M à Carole de CHILLY.
La plus grande discrétion, fondement quotidien de notre déontologie, vous est acquise.

ALGOE 9 bis route de Champagne - 69134 ECULLY Cédex

Desseln

MEMBRE DE SYNTEC

GROUPE BANCAIRE

RECHERCHE
POUR SA FUTURE AGENCE
D'ANNECY

UN RESPONSABLE DE GUICHET HF

Le candidat aura une formation de B.P. de banque et une expérience du travail en agence.

Il aura le goût de l'exploitation pour gérer et développer un guichet de banque en cours de création.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4362
PUBLICITÉS REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

BANQUE DE DEPÔTS

(530 personnes) recherche sur :
LYON
MARSEILLE
CHATEAU-THIERRY

Sous-directeurs d'agences

- **Véritables bras droits des Responsables d'agence,** vous interviendrez à tous les niveaux de l'administration et de la gestion de votre unité d'affectation : développement commercial, analyse et suivi des dossiers *d'engagements, animation de l'équipe* (15-20 personnes).
- *Ces postes conviennent à des candidats* âgés de 30 ans minimum, titulaires d'une formation supérieure (ESC, ITB, Sciences Eco) et pouvant se prévaloir d'une expérience d'au moins 5 ans en exploitation bancaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 3326/LM ainsi que le secteur choisi à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Banque TARNEAUD

recherche pour sa succursale de **PARIS 8ème**

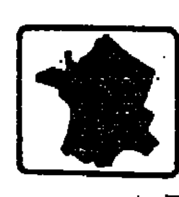
GRADE H/F CLASSE III / IV

Ayant bonne maîtrise des opérations documentaires, réglementation des changes, anglais.

Poste à vocation commerciale.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. au Service du Personnel
2, 6, rue Turgot 87000 Limoges

services vous assiste dans le recrutement bancaire



emplois régionaux — emplois régionaux

Soyez bien!

*La **DIVISION TERMINAUX** (Europe) située à Valbonne Sophia-Antipolis recherche des*

Chefs de Produits

Intégrés à l'équipe de Recherche et Développement et en liaison avec nos groupes Marketing de Genève et des U.S.A. ils seront responsables de:
- *la définition du produit*
- *la coordination des activités des divers départements participant au développement*
- *l'établissement des stratégies de produits.*

Les candidats retenus auront une formation d'Ingénieur Grande Ecole et/ou une formation type MBA. Une expérience de 2 à 5 ans dans une fonction marketing est souhaitable. La pratique de l'anglais est indispensable.

Cette fonction demande des qualités d'autonomie, un jugement sûr dans les domaines techniques et économiques ainsi que des aptitudes à communiquer.

Nous attendons votre correspondance sous Réf. 137M à l'attention de la Division du Personnel DIGITAL EQUIPMENT Sophia Antipolis BP-29 06561 VALBONNE Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique

digital

GROUPE BANCAIRE

RECHERCHE
POUR SON AGENCE DE
GRENOBLE

UN CHARGE DE CLIENTELE

De formation *supérieure (maîtrise de gestion et/ou ITB, CESB)*, ayant une expérience confirmée (5 à 10 ans) des études de crédit et de l'action commerciale.

Permettant d'assurer auprès de nos sociétaires un rôle d'animateur et de conseil.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N.4363 PUBLICITÉS REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

REGION SUD-EST

SOCIETE INFORMATIQUE

recrute

UN INGENIEUR SYSTEME MVS

FORMATION : Ingénieur informaticien
CONNAISSANCES : MVS - TSO - JES 3 - VTAM - CICS
Expérience 2 ans souhaitée

UN INGENIEUR SYSTEME RESEAU

FORMATION : Maîtrise informatique
CONNAISSANCES : VTAM - NCP - X25 - 3725 - MVS
Réseau complexe SNA
Justifiant d'une expérience en GESTION DE RESEAU

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions
EUROSUD N° 1.372
2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

Nous sommes leader en **RFA** dans la construction de machines et recherchons pour notre société de distribution, actuellement en création en France

INGENIEUR COMMERCIAL

Bien introduit dans la branche «construction de machines et hydraulique», notre candidat Ingénieur ou Technicien, outre une bonne connaissance dans le domaine de la construction des machines, possédera également une solide expérience commerciale.
Notre usine se chargera de sa formation.
Entrée immédiate ou à convenir possible.

Si cette annonce correspond à vos aspirations professionnelles futures, adressez votre candidature, C.V., photo etc. à notre mandant qui transmettra :
INTERGEST SA - Réf. UR -
7, Place de la Gare 57200 SARREGUEMINES.
Discrétion assurée.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL SUD-OUEST

recherche

INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ

ou

TECHNICIEN CONFIRMÉ

niveau BTS pour direction immédiate d'unité d'injection thermoplastiques, thermodurcissables.

Missions :
Production-productivité de l'unité qualité.
Gestion parc machines, outillages.
Investissements.
Animation et gestion du personnel.
Conception nouveaux produits.

Ecrire avec c.v. détaillé sous n° 8.841 le Monde *Pub.*, service *ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.*

IFREMER

recrute pour son centre de

BREST

UN MICROBIOLOGISTE

spécialisé en bactériologie. Niveau ingénieur ou diplômé universitaire équivalent pour participer *au sein d'une équipe* pluridisciplinaire à un programme national portant sur le devenir des rejets en mer.
Bonne connaissance des problèmes sanitaires. Compétences en bactériologie marine et en traitement de données appréciées.
Expérience de 5 à 10 ans en laboratoire et en recherche.

Env. c.v. et lettre manuscrite au Service du Personnel 66, av. d'Iéna, 75116 PARIS.

Filiale du Groupe ELF AQUITAINE *recherche* **pour son Siège Social à PAU (64)**

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Diplômé(e) d'une école à dominante TRAVAUX PUBLICS ou GÉNIE CIVIL.

Env. C.V. détaillé s/réf. 70.089 à Contesse Publicité, 9, rue Saint-Antoine-du-T., 31000 Toulouse.

...CE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche

PROFESSEUR

expérience pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais plein temps, poste permanent. Ecrire avec c.v. détaillé sous n° 299.384 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

emplois internationaux

les départements d'Outre Mer

SHRM

Holding de Sociétés de Restauration, de Collectivités, d'Ingénierie Hôtelière, de Commerce Alimentaire et de Services

recherche

2 FUTURS DIRECTEURS DE FILIALE

ZONE AFRIQUE - ZONE ASIE

responsables du développement, de la gestion et de l'exploitation d'unités hôtelières et de restauration, de chantiers et de bases-vie.

Agés de 30 ans minimum, formation grande école de gestion ou grande école hôtelière assortie d'une solide expérience sur le terrain, en particulier à l'expatriation.
Maîtrise parfaite de la langue anglaise exigée.
Rémunération en fonction du profil et de l'expérience.

Dossier de candidature complet à envoyer s/réf. C 140 à S.H.R.M. - Direction du Personnel 113, rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE.

GROUPE PETROLIER FRANCAIS
recherche pour sa Branche Energie

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Direction Régionale de NANCY

A la fois **technicien** et **commercial**, il assiste la Direction Régionale pour tous les problèmes techniques gaz en clientèle (interventions - réalisation d'études technico-économiques) et collabore aux demandes et négociations commerciales.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un ingénieur diplômé ENSI, A.M., INSA, IDN et justifiant d'une expérience de terrain dans le **domaine thermique** de 2 à 3 ans.

Nous offrons une rémunération intéressante, des perspectives d'évolution pour candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo s/réf. 2975 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---

ingénieur développement robotique

C'est un **INGENIEUR DIPLOME** en Electronique, Automatique, âgé de 28 ans au minimum, ayant acquis une première expérience de la mise en œuvre de robots en milieu industriel. Il faut être capable d'assurer l'encadrement d'une équipe de techniciens, et être très motivé par les développements techniques.

Poste à pourvoir dans une région agréable du VAL DE LOIRE au sein d'une jeune société en plein développement offrant de réelles perspectives d'avenir.

Adressez dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions, sous référence **41.20-M**, à H. CARON



CLA

OFFRES D'EMPLOIS



CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

RÉALISER DANS L'INFORMATIQUE UNE VRAIE CARRIÈRE D'INGÉNIEUR

CAP GEMINI SOGETI, premier Groupe européen de prestations intellectuelles en Informatique, propose à de

JEUNES INGÉNIEURS

de valoriser leur carrière grâce à l'informatique.
Vous êtes diplômé d'une école d'Ingénieur.
Vous avez 24 ans environ.

Nous vous proposons une **formation aux techniques actuelles de l'Informatique** (début de session : Février 1985).

Vous serez ensuite intégré dans une équipe opérationnelle pour compléter, mettre en pratique votre formation... et poursuivre votre carrière en prenant des responsabilités évolutives dans divers domaines techniques.

CAP GEMINI SOGETI

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à Françoise DOUTRIAUX - **CAP SOGETI OPÉRATIONS** - 92, boulevard du Montparnasse 75682 PARIS CEDEX 14.

HAVAS CONTACT

JEUNE CONSEIL EN DROIT DU TRAVAIL

Très important groupe du tertiaire, nous souhaitons intégrer un jeune conseil en droit du travail au sein de notre Direction du Personnel.
La fonction que nous proposons comporte l'assistance juridique des Chefs de Personnel de nos établissements et peut impliquer la participation aux relations avec les partenaires sociaux.
En outre des compétences en gestion sont nécessaires pour assurer notamment le suivi des dépenses en matière d'œuvres sociales (restaurants d'entreprise, subventions aux C.E....).
La réussite dans ce poste basé à PARIS nécessite un diplôme de type maîtrise en Droit avec spécialisation dans la législation du travail et une formation complémentaire en gestion.
Une première expérience professionnelle n'est pas indispensable.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/référence 3434 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANCAIS

Proche Banlieue OUEST

Notre activité concerne la fabrication et la commercialisation de matériels de transmission dans les technologies de pointe (notamment fibres optiques).
Nous recherchons :

INGENIEURS D'ETUDE

Vous aurez pour mission :
- etudier et mettre en oeuvre des projets relatifs a la conception et à la réalisation de produits et systemes nouveaux dans la haute frequence.
- concevoir, réaliser et faire évoluer des appareillages de mesures micromécaniques et optoélectroniques.

Ces postes de haut niveau technique s'adressent à des jeunes ingénieurs : SUPELEC, INPG, CENTRALE ou équivalent.

Une première expérience est souhaitée mais non indispensable.

La pratique de l'anglais est un atout supplementaire.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 3448 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opera, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Groupe industriel français à vocation internationale

recherche pour l'un de ses établissements (CA : 250 MF, 600 pers.), spécialisé dans la conception, la fabrication, la commercialisation et l'installation d'équipements électriques et électroniques (50 % à l'export) un :

Responsable informatique

Répondant devant le Chef des services administratifs de l'établissement, il aura une double mission :

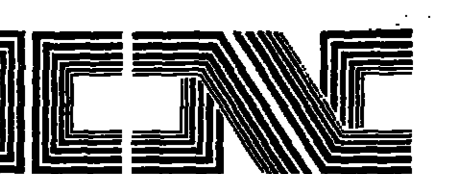
- ***informatique de gestion** : en relation avec le service d'exploitation centrale (IBM 43 xx), il sera responsable de l'analyse et la programmation des nouvelles chaînes, de la maintenance des chaînes existantes et du développement de la bureautique.*
- ***informatique technique** : il coordonnera le choix et l'exploitation des différents ordinateurs de CAO, DAO et CFAO dont les ressources sont partagées entre les services.*

Ce poste, basé dans la proche banlieue Nord de Paris, sera confié à un jeune ingénieur justifiant de quelques années d'expérience informatique en milieu industriel sur matériel IBM 43 xx sous DOS-VSE, avec sérieuses compétences CICS et DL1, et une aptitude réelle aux contacts humains.

Adresser confid. C.V., photo et courte lettre manuscrite en précisant votre n° de tél. sous réf. 859 LM à Rosie SCHWARTZ.

A+ Carrières
47 bis, avenue Hoche 75008 PARIS

هكذا من الأصل



INFORMATIQUE
INTERTECHNIQUE
LE GRAND CONSTRUCTEUR FRANÇAIS D'ORDINATEURS DE GESTION

recherche :

1) POUR SA DIRECTION DE PRODUCTION :

A) Pour la plate-forme de test :

● **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** (Réf. DPI-10).

Débutants ou ayant une première expérience.
Les postes à pourvoir en production sont à caractère fortement technique et couvrent la mise en production de produits nouveaux et la conduite des actions d'expertise sur matériels en production.
Ces postes peuvent évoluer vers des responsabilités de commandement en fonction de la personnalité des candidats.

● **AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (BTS ou DUT)** (Réf. DPI-11).

Débutants ou ayant une première expérience. Pour assurer des tâches d'essai et de mise au point de systèmes informatiques.

B) *Pour le service méthodes et développement :*

● **AGENT TECHNIQUE DE MÉTHODES** (Réf. DPI-12).

De formation DUT-BTS ou équivalent en électro-*mécanique ou électrotechnique*
Ayant une expérience de 3 à 5 années.
Il participera à la définition des méthodes générales, à la préparation et à l'organisation de la production et à l'introduction des nouveaux procédés de production.

● **AGENT TECHNIQUE DE DÉVELOPPEMENT** (Réf. DPI-13).

De *formation* DUT-BTS *ou équivalent* en électromécanique ou électrotechnique. Ayant une expérience de 3 années dans les implantations de circuits *imprimés et de systèmes électroniques et* dans la constitution et la modification de dossiers de définition.

C) *Pour l'atelier de câblage :*

● **AGENT TECHNIQUE ÉLECTROMÉCANICIEN ou ÉLECTROTECHNICIEN** (Réf. DPI-14).

Débutant ou ayant une première expérience.
Il prendra en charge l'activité de soudage-*nettoyage et participera à la mise en place de* nouvelles machines consécutives à l'évolution technique de nos produits. Son activité pourra être étendue à l'avenir en fonction de ses capacités et de sa personnalité.

2) POUR SON SERVICE QUALITÉ :

● **AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN (DUT ou BTS)** (Réf. DQ-15).

Il sera chargé de l'établissement des procédures de contrôle d'entrée et de la mise en place des moyens pour le contrôle des éléments périphériques d'ordinateurs et des composants électroniques.
Bonnes connaissances technologiques indispensables.

Adresser c.v. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. nº 1, 78374 PLAISIR Cedex.



ENGINEERING DES SYSTEMES INFORMATISES D'AUTOMATISATION

ESIA filiale de TECHNIP et de SGN conçoit et met en place des systèmes complexes adaptés aux grands projets industriels.
Pour mettre en œuvre des systèmes de conduite d'Ateliers assurant des fonctions de régulation et d'automatisme dans les domaines du retraitement des *combustibles nucléaires, des bio-technologies et de l'industrie manufacturière, nous recherchons :*

adjoint au chef du département contrôle et régulation
(réf. 85001)

Ingénieur possédant quatre ans d'expérience minimum dans l'étude, la réalisation et la mise en route industrielle de systèmes distribués de conduite d'unités chimiques de *grande taille,* ***vous assisterez le Chef du Département*** (quinze ingénieurs et techniciens) dans la **direction technique** *d'équipes de réalisation, la* ***supervision*** *de la sous-traitance* et l'élaboration des **réponses aux Appels d'Offres.**
Expérience des systèmes distribués de conduite (CONTROLE BAILEY, HONEYWELL ou FOXBORO, etc...) appréciée.

responsable méthodes et assurance qualité
(Réf. 85002)

Ingénieur possédant quatre ans d'expérience minimum dans l'étude et la réalisation d'automatismes industriels (automates programmables et systèmes distribués de conduite), vous aurez la **responsabilité de l'élaboration et de la mise en place de la méthodologie d'études et des** ***procédures d'assurance qualité.***
Vous superviserez l'acquisition et la réalisation interne de programmes *informatiques d'aide à la conception sur système* VAX 11/780.

responsables techniques de projet
(Réf. 85003)

Ingénieurs possédant une expérience industrielle de plusieurs années (Bureau d'Etude ou Chantier) sur les problèmes de contrôle-régulation et d'automatismes, vous aurez la **responsabilité de l'étude et de la mise en route de systèmes distribués de conduite d'unités chimiques importantes** *(plusieurs milliers d'entrées/sorties).*
Connaissance du système MICRO Z et des automates *programmables appréciée.*
Expérience de l'encadrement d'équipes indispensable.

Le lieu de travail est SAINT-QUENTIN EN YVELINES (accès par la ligne C du RER ou SNCF Montparnasse).
Des déplacements de courte durée sur chantiers en France et à l'Etranger sont à prévoir.
Envoyer lettre de candidature manusc. avec C.V. et prétent. à M. Patrick JOUVE - GIE ESIA - 1, rue des Hérons - 78184 Saint Quentin Cedex.

SOCIÉTÉ DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
Leader Européen dans sa spécialité

recherche

chef de service export

Profil :
- de formation supérieure technique, vous avez réussi une 1ère expérience commerciale à l'exportation.
- vous parlez couramment l'anglais et l'allemand et vous êtes prêt à vous déplacer fréquemment.

Mission :
- vous aurez à animer progressivement un ensemble de services exportation (zones agents et filiales)

Le poste présente de fortes possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. et prétentions
sous référence 84138 M à BLEU Publicité
17, rue Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX
qui transmettra



LES MICROS-ORDINATEURS FRANÇAIS

LEUR FUTUR S'INVENTE TOUS LES JOURS. AVEC DES "PROS".

MO5, TO7 70,... la micro française creuse l'écart, évolue vite et fort.
Nos équipes d'INGÉNIEURS sont les pivots de cette réussite.
Elles ont le "calibre" du futur. Vous aussi ? Rejoignez-les !

INGÉNIEURS LOGICIELS DE BASE

Notre équipe ARCHITECTURE SYSTÈME travaille déjà sur de nouvelles machines. Vous allez participer avec elle à la conception de systèmes et à l'écriture de nouveaux langages de programmation.

Vous êtes diplômés GRANDE ÉCOLE d'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (spécialisation Informatique).

Vous avez une pratique confirmée de l'Assembleur (dans le cadre d'une équipe industrielle ou universitaire) et avez participé à la réalisation de logiciels du type OS ou LANGAGE.

Prenez contact avec notre Conseil en lui adressant un C.V. détaillé précisant vos prétentions, sous réf. 122/M à :

ALPHA CDI – 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.



THOMSON
GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

pour la FRANCE
et le MOYEN-ORIENT
Importante Société recherche

INGENIEURS
DIPLOMES GENERALISTES BATIMENT
avec expérience BIG et chantiers importants

■ Anglais indispensable. ■ Disponibles immédiatement. ■ Contrats à durée déterminée de 3 ans.

En vue assurer le contrôle et la supervision d'études et de travaux au Moyen-Orient correspondants à d'importants chantiers.

Envoyer candidature manuscrite avec CV détaillé, photo d'identité et prétentions sous référence 9161 à PARFRANCE ANNONCES – 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS - qui transmettra

AGENT DE CHANGE
BOURSE DE PARIS

ANALYSTE FINANCIER

- Maîtrise des marchés boursiers (3 à 4 ans d'expérience minimum).
- Formation économique et commerciale supérieure.
- Sens commercial affirmé.
- *Bonne connaissance de l'Anglais.*

Les contacts avec des Institutions Financières et Boursières seront permanents.

Possibilités d'évolution à terme intéressantes.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 3322 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 paris Cedex 01, qui transmettra.



emplois régionaux



CRÉDIT MUTUEL DE NORMANDIE

Nos résultats, nos investissements, nos effectifs sont en **progression constante.**

Notre Groupe s'est fixé des objectifs de developpement ambitieux.

Pour les réaliser pleinement, nous recherchons des **PROFESSIONNELS**-exploitants :
- justifiant d'une expérience réussie de plusieurs années,
- prêts à participer, activement, à l'élaboration de la **BANQUE DE DEMAIN.**

Rejoignez-nous :

Des postes de :
- **DIRECTEURS D'AGENCES**
- **SECONDS ou autres RESPONSABLES**

sont à pourvoir en NORMANDIE, dont certains en *milieu agricole et rural.*

Adresser lettre manuscrite, CV + photo
à **CRÉDIT MUTUEL de NORMANDIE**
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES (P. VILLENEUVE)
27, rue de la Miséricorde - B.P. 44 - 14010 CAEN CEDEX
Discrétion assurée

COULTRONICS
FRANCE S.A.

Coulter Counter

Société Internationale spécialisée dans les instruments de laboratoire de haute technicité recherche pour son service FORMATION au siège social de Margency (95)

ANIMATEUR DE FORMATION

MISSION :
- assurer l'encadrement technique de ses nouveaux produits
- *former ses clients et son personnel technique.*

PROFIL DEMANDE :
- formation MTS de génie biomédical ou équivalent en électronique et micro-électronique
- avoir une expérience professionnelle du service après-vente en instrumentation médicale
- *avoir une très bonne maîtrise de l'anglais (lu et parlé)*
des connaissances en espagnol ou portugais seraient un atout supplémentaire
- *avoir le goût du contact et de l'animation*
- être ouvert aux techniques de l'informatique pour application en formation.

Si votre projet professionnel correspond à ce profil vous pouvez adresser *lettre manuscrite,* C.V., *photo et prétentions* au Service du Personnel de Coultronics France 29, avenue Georges-Pompidou 95580 MARGENCY.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.66



S ouhaite une bonne année 1985 à la communication pour l'emploi.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE INTERNATIONAL

recherche

ASSISTANT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE POUR GESTION OPERATION IMMOBILIERE

Contrat à durée déterminée d'un an avec possibilité d'embauche ultérieure.

Ce poste peut convenir soit à un jeune diplômé (Grandes écoles), soit à un comptable gestionnaire expérimenté.

- Dispositions pour travail sur écran informatique.
- Disponibilité immédiate.
- Anglais très apprécié.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous nº 8.842 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche pour sa Direction des Affaires Financières à PARIS

GESTIONNAIRE D'OBLIGATIONS hf

Le candidat, âgé d'environ 30 ans et de formation supérieure (économie - gestion), aura une expérience confirmée des **Marchés Obligataires** lui permettant d'assurer des contacts avec une clientèle à haut niveau, et de prendre dès son entrée, des responsabilités opérationnelles de gestion dans le domaine des produits de placement collectif.

Une expérience de l'actuariat ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont souhaitées.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A.,
s / réf. 11893 - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

Société parisienne d'ingénierie et de service filiale d'importants groupes industriels français, leader européen d'équipements de très haute technicité du secteur nucléaire, recherche

RESPONSABLE DU MARKETING

Rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission d'élargir et de développer les marchés d'applications des domaines de base de l'entreprise.

Agé d'environ 40 ans, diplômé d'une grande école commerciale de préférence, mais ayant intégré le langage de l'ingénieur, il justifiera d'un passé professionnel dans de grandes sociétés produisant des biens d'équipement élaborés.

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature avec CV complet sous référence 1712 à :

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons

COMPOSPHERISTE MAQUETTISTE

HF

SACHANT MONTER LES DOCUMENTS

Adresser CV, photo, prétentions à la Direction du Personnel PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS

Directeur de production

PME en expansion – 200 personnes – fortement exportatrice, filiale d'un groupe français de premier plan, recherche un **Ingénieur** pour lui confier la responsabilité de l'ensemble de sa production (mécanique, moyenne série).

Rattaché au PDG, il aura pour objectif premier d'organiser et gérer la production afin d'accroître la productivité.
Il animera un effectif d'environ 130 personnes (méthodes, ordonnancement-lancement, fabrication, achats, approvisionnements).
Agé d'environ 35 ans, le candidat retenu sera ingénieur diplômé (AM, ENSM, IDN...) et possédera une expérience de 5 ans en production ou direction d'ateliers (si possible multiproduits) dans le domaine de la petite mécanique.
Gestionnaire rigoureux et animateur, il aura de solides capacités d'analyse et de synthèse.

Poste : proche banlieue sud-ouest Paris.

Rémunération : 280.000 F. +

Ecrire sous réf. AP 296 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Directeur des achats

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE A TAILLE HUMAINE réalisant des biens d'équipement haut de gamme et des installations, recherche dans le cadre de son développement un **Responsable des Achats confirmé.**

Rattaché au Directeur Général et travaillant en étroite collaboration avec le B.E., les ingénieurs d'affaires et l'usine, il réalisera les achats de la société (matières premières et sous-ensembles, CA achats : 80 millions), supervisera les transports et développera les outils informatiques du service achats.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant de bonnes connaissances techniques (mécanique et électromécanique), une expérience réussie dans la fonction, un dynamisme marqué, de très solides qualités de négociateur, un sens aigu des réalités économiques.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.
Poste : banlieue proche est Paris.

Ecrire sous réf. DL 293 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Manager financier

TRÈS PUISSANT GROUPE FRANÇAIS dynamique et performant de dimension internationale, CA 8 milliards, produit de grande consommation, offre au sein de sa holding un poste de ***Manager Financier*** pour HEC, ESSEC, ESCP... (MBA apprécié).

Intéressantes et motivantes, ces responsabilités de chef de service impliquent :

- une large envergure, une grande capacité d'adaptation et une expérience de 5 ans environ acquise au sein d'une direction financière d'un groupe important ou cabinet d'audit anglo-saxon.
- la maîtrise des techniques d'audit et de consolidation ainsi qu'un large éventail d'activités financières : la gestion de la trésorerie, la supervision de la comptabilité et des systèmes de gestion, la participation à des études financières...

Poste évolutif car la réussite à ces fonctions favorisera de réelles possibilités de développement de carrière au sein du Groupe.

Ecrire sous réf. BM 261 AM

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Responsable de production

Filiale emballage d'un groupe important, nous développons le dynamisme de notre activité par une large décentralisation des responsabilités qui donne à chacune de nos Unités Régionales la vocation et la structure d'un centre de profit. **Celle de Savoie (200 personnes)** reconnue pour l'efficacité de son organisation et de sa gestion, recherche son **Responsable de Production.**

Bras droit du Directeur de région, il saura proposer et animer des actions visant à optimiser les résultats en productivité et en qualité mais également être présent et intervenir avec pragmatisme sur le terrain.
Une formation d'ingénieur complétée par une solide expérience opérationnelle de la production (5 ans environ) faisant si possible appel à des installations automatisées, des qualités personnelles de contact, d'esprit d'équipe et de battant, la *volonté de s'impliquer fortement dans la vie de l'entreprise, nécessaires à la réussite* dans ce poste, devraient ouvrir au candidat retenu une évolution intéressante dans le Groupe.

Ecrire sous réf. XN 248 AM
Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
DISCRÉTION ABSOLUE

Membre de Syntec

etap

GLAENZER SPICER

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES (1 milliard de francs de CA) en bonne santé économique et financière, filiale d'un groupe international (50.000 personnes) renforce son potentiel technique et recherche

• Chef de service "essais mécaniques"

Rattaché au Directeur des Etudes, il aura pour mission d'assurer la réalisation des essais mécaniques traditionnels (endurance, torsion...) et d'étendre les activités du service à **l'étude des phénomènes vibratoires** (génération, transmission de vibrations).
Animateur d'une équipe composée actuellement d'une dizaine de personnes il devra :

- déterminer les processus d'essais,
- étudier et mettre en œuvre les moyens nécessaires,
- réaliser les essais et analyser les résultats.

et aura pour objectif d'améliorer les méthodes et les moyens existants.
Le poste sera confié à un ingénieur mécanicien diplômé possédant une expérience de 5 ans minimum dans le domaine des essais faisant appel à la mise en œuvre de moyens techniques modernes destinés en particulier aux mesures et à l'analyse des phénomènes vibratoires dans les **ensembles mécaniques.**

Rémunération : 240.000 F. +
référence CR 297 CM

• Ingénieurs grande école fort potentiel

Affectés au Département des Etudes, ils seront formés durant une période d'un an environ à la conception des produits (outils CAO/DAO disponibles).
Au-delà, ils se verront confier la responsabilité technique de projets dans le domaine des transmissions mécaniques destinées à l'automobile.
Ingénieurs mécaniciens diplômés AM, ENSI, ENI... débutants ou disposant d'une première expérience d'études, leur potentiel devra leur permettre d'évoluer rapidement vers des postes de responsabilité dans la société.

référence ET 298 CM

Pour ces deux postes, lieu de travail : banlieue ouest Paris.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Jeune fiscaliste fort potentiel



CA 2 milliards de francs, nombreuses filiales France-étranger, offre un poste intéressant et évolutif à un **jeune Fiscaliste** disposant d'une première expérience réussie de préférence dans un groupe industriel.

Sa mission : *au sein du Secrétariat Général il devra pour la France et l'étranger* traiter des problèmes fiscaux variés, assurer un rôle opérationnel, d'études et de diffusion des informations fiscales importantes.

Sa formation et expérience : une formation supérieure (HEC, ESSEC, Sciences Po...) ou juridique (droit des affaires) + DESS de fiscalité.
Il devra au cours d'une expérience de 3 à 5 ans polyvalente, avoir acquis de solides connaissances sur l'ensemble des aspects fiscaux d'un groupe (TVA – impôts – constitution de filiales – fiscalité de sociétés de statuts différents...).
Réelles possibilités de développement de carrière.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. GV 300 AM

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Directeur de production

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE, réalisant des biens d'équipement en chaudronnerie inox et fortement exportatrice, recherche le **Directeur de Production** d'un de ses départements dont le CA est de 300 millions.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ECP, AM, ENSI, ayant environ 10 ans d'expérience de direction de fabrications dans le secteur chaudronnerie ou mécanique (la connaissance des productions en moyenne série serait un atout), témoignant de très réelles qualités d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire. Réelles possibilités d'évolution de carrière.

Poste à Valenciennes.

Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F.

Ecrire sous réf. FU 299 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

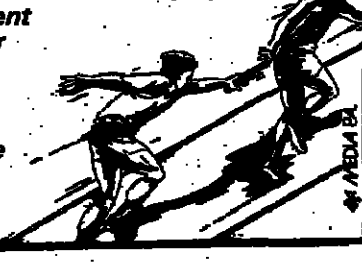
4, rue Massenet 75116 Paris etap

85 prend le relais !..

Le relais Copers : le formation, le recrutement, l'audit commercial.

En 1985, COPERS S.A.R.L. devient COPERS S.A. et se renforce pour être encore plus efficace.

Tous nos vœux de succès et de réussite pour cette nouvelle année.



COPERS
1, rue Moncey - 75009 PARIS
Tél. : (1) 874.35.44

Société d'Assurance Vie
Grande Branche et Groupe

recherche :

INSPECTEUR DU CADRE STAGIAIRE

Après un stage rémunéré d'environ 9 mois, il lui sera confié l'animation d'un réseau d'Agents Généraux sur la BRETAGNE.

CHARGÉS DE MISSION CONFIRMÉS

Après un stage rémunéré, ils seront chargés de la production Vie Grande Branche dans des portefeuilles sur Paris et la région parisienne.

Adresser lettre manuscrite et C.V. avec photo sous nº 8840, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

SYNDIC DE COPROPRIETE, recherche un

Spécialiste en gestion immobilière

Après une formation de type ICH et 10 années environ d'expérience significative de la gestion d'ensembles immobiliers, vous avez acquis la maîtrise de *la fonction de syndic et des relations avec les co-propriétaires. La connaissan*ce des contentieux juridiques et techniques de la copropriété (liée au BTP) sera particulièrement appréciée. Ce poste basé à Paris, comporte des déplacements en Province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1779M à
SOURCES
144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CATIA®: UNE ÉVOLUTION SUR MESURE AVEC LE GRAND DE LA CFAO

INGÉNIEURS DÉBUTANTS ou 1re EXPÉRIENCE

DASSAULT SYSTÈMES et son logiciel CATIA : 1984 a confirmé leur position internationale dans la CFAO :

Une croissance rare (effectif : + 50 % / an, progression des ventes : 100 % / an), des objectifs de diversification croissante : autant de succès et de perspectives qui permettent d'offrir en 1985, de nouvelles opportunités à des INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES.

INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT :

Vous êtes passionnés de CFAO ; nous vous offrons de réaliser des projets correspondants à vos goûts et à vos connaissances :

- Système ou Application,
- Informatique centralisée ou Micro,
- UNIX, MS-DOS, MVS/XA, VM/CMS,...
- PASCAL, FORTRAN, C, ASSEMBLEUR 370,...
- Géométrie tridimensionnelle, BD relationnelles, robotique, productique,...

(Réf. DS/011/M).

INGÉNIEURS COMMERCIAUX :

Vous disposez, pour réussir de trois sérieux atouts : un fort potentiel, une carrure commerciale indéniable et une pratique courante de l'anglais.
Nous vous offrons la possibilité d'affirmer votre personnalité au sein d'un Service Commercial à très haute technicité.

Notre situation au niveau international peut nécessiter de courts déplacements en France et à l'étranger.
(Réf. DS/012/M).

Quel que soit votre domaine d'intervention, vous bénéficierez d'une période de formation préparant votre intégration.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), en précisant la référence du poste concerné, à Dominique CALMELS – **DASSAULT SYSTÈMES** – 40, boulevard Henri-Sellier, 92150 SURESNES.



dassault systemes

HAVAS CONTACT

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS PETROLIERS
recherche

UN INGENIEUR DE FORAGE-PRODUCTION

confirmé, parfaitement bilingue anglais, ayant un minimum de 10 à 15 ans d'expérience pour un poste d'ingénieur comportant :
A) des missions à l'étranger,
B) des études au siège (région parisienne).

Le contrat initial prévu est de 15 mois. Le candidat retenu se verra confier la responsabilité d'un forage profond dans le sud-est asiatique.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de forage ayant une solide expérience de chantier et ayant occupé des postes de responsabilité.

Des connaissances approfondies de réservoir complétion, production, seront un élément déterminant pour un emploi permanent au sein de la société.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur C.V. détaillé ainsi que leurs prétentions à PIERRE LICHAU S.A., sous réf. 8089 - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP)

CHEF DU RESEAU DES CAISSES D'EPARGNE RECHERCHE

Pour sa Direction Organisation Technique
Chargée de concevoir les méthodes, définir les normes et d'élaborer la politique nationale en matière de MOYENS INFORMATIQUES, un

Ingénieur conseil matériels et logiciels

(Réf. 1338)

De formation technique supérieure et ayant acquis une première expérience des systèmes, si possible dans un environnement IBM ou BULL. Des connaissances complémentaires sur les matériels NCR seraient également appréciées.

Pour sa Direction Juridique et Fiscale

Juriste spécialiste crédit

(Réf. 1333)

Diplômé d'études supérieures de droit privé ou de droit des affaires (maîtrise minimum). Sa bonne connaissance des techniques de crédit et des prêts (3 ans d'expérience si possible) lui permettront de participer à l'élaboration et au suivi de la réglementation et d'avoir le rôle de conseil et d'assistance auprès des établissements du réseau.

Pour sa Direction des Etudes
deux collaborateurs

1 diplômé ESC ou équivalent

(Réf. 1334)

1 statisticien ISUP-ENSAE

(Réf. 1335)

Chargé de l'élaboration et du suivi des tableaux de bord ainsi que des études de prévisions.

Pour ces deux postes, une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine bancaire, économique ou financier serait vivement appréciée.



Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous la référence choisie ou transmettez-les à C.V. PLUS en composant le 828.40.25 sur votre Minitel.

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, r. de Vaugirard
75015 PARIS

MEDIA BK AFCOREM

Cincom Systems

Leader des constructeurs de logiciels, implanté dans 40 pays, comptant plus de 1400 personnes, environ 100 millions de dollars de chiffre d'affaires, 14000 produits installés dans le monde dont 900 en France.

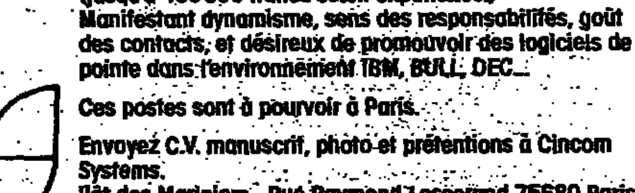
RECHERCHE

INGENIEURS COMMERCIAUX

INGENIEURS RESPONSABLES GRANDS COMPTES

CONSULTANTS (Bases de données, Systèmes d'information...)

(jusqu'à 400 000 francs selon expérience.)

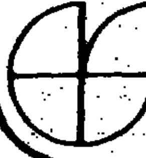


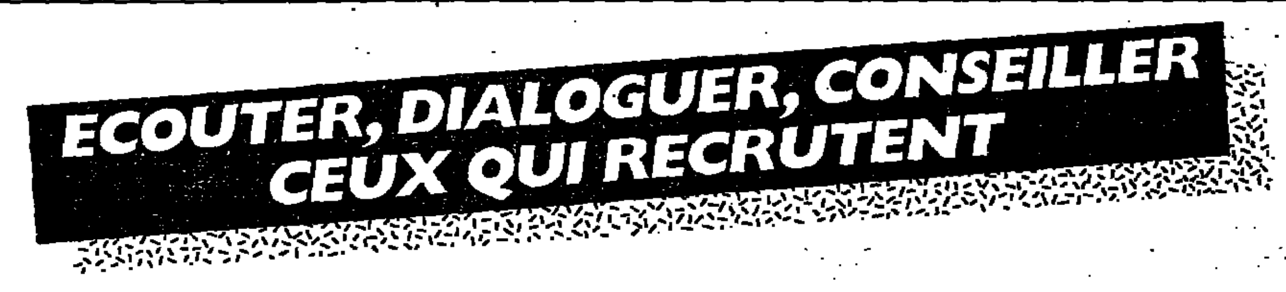
Manifestant dynamisme, sens des responsabilités, goût des contacts, et désireux de promouvoir des logiciels de pointe dans l'environnement IBM, BULL, DEC...

Ces postes sont à pourvoir à Paris.

Envoyez C.V. manuscrit, photo et prétentions à Cincom Systems.
Ilôt des Mariniers - Rue Raymond-Losserand 75680 Paris Cedex 14. Tél. : 545.67.79.







C'est l'essentiel de la fonction que nous vous proposons, à condition que le **téléphone** *soit pour vous un réel outil de communication à partir duquel vos qualités humaines, vos aptitudes commerciales et la vivacité de votre esprit puissent s'exprimer pleinement.*

Vous aurez pour mission de gérer les **annonces de recrutement** *d'une partie de notre importante clientèle.*

Ce qui implique une grande faculté d'adaptation et d'analyse vous permettant de juger, de conseiller, de questionner à bon escient et de cerner rapidement le problème posé par les **Chefs du Personnel,** *vos interlocuteurs.*

Au sein d'une petite équipe, vous serez donc Responsable du budget communication de recrutement d'un certain nombre d'entreprises. A ce titre votre fonction de Conseil s'exercera tant au niveau du contenu des annonces et de leur rédaction, que du conseil média.

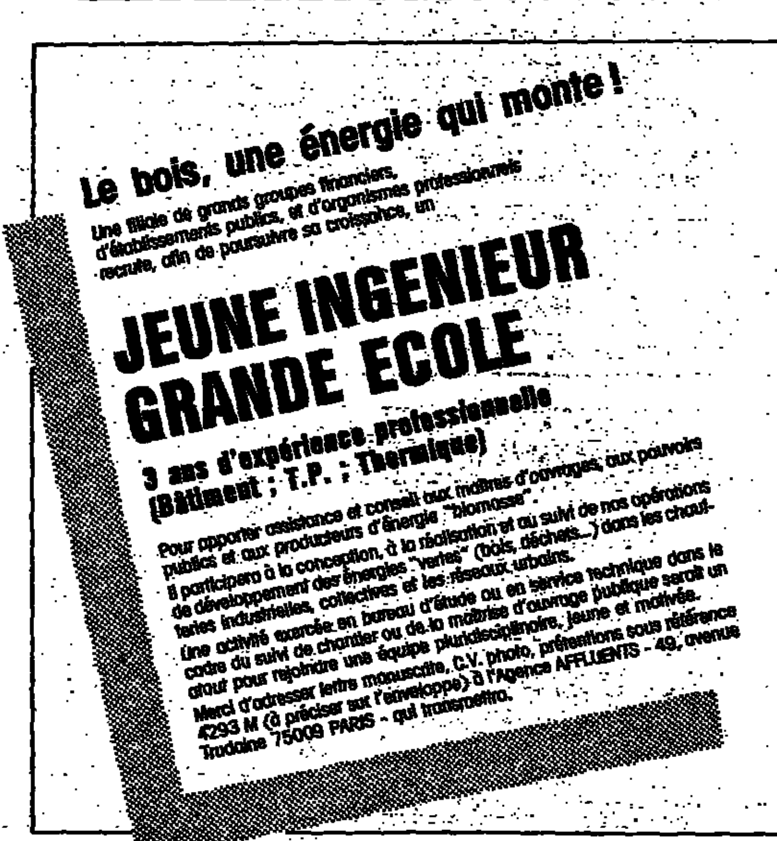
Nous souhaiterions bien sûr qu'une **expérience similaire** *vous ait familiarisé avec cette fonction, avec le milieu de la presse ou le marché du travail, mais c'est surtout votre potentiel qui sera déterminant.*

Bac +3, si ce profil de poste suscite en vous un réel intérêt, mettez-vous en rapport avec nous, vous rejoindrez, nous l'espérons, la première Agence Conseil en Publicité de Recrutement.

Contesscopie
Infos Minitel
(1) 296.10.65

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 3422 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS-Cedex 01

PARIS / LILLE / LYON / STRASBOURG / TOULOUSE



Le bois, une énergie qui monte !

Une filiale de grands groupes financiers, d'établissements publics, et d'organismes professionnels recrute, afin de poursuivre sa croissance, un

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE

3 ans d'expérience professionnelle (Bâtiment ; T.P. ; Thermique)

Pour apporter assistance et conseil aux maîtres d'ouvrages, aux pouvoirs publics et aux producteurs d'énergie "biomasse".
Il participera à la conception, à la réalisation et au suivi de nos opérations de développement des énergies "vertes" (bois, déchets...) dans les chaufferies industrielles, collectives et les réseaux urbains.
Une activité exercée en bureau d'étude ou en service technique dans le cadre du suivi de chantier ou de la maîtrise d'ouvrage publique serait un atout pour rejoindre une équipe pluridisciplinaire, jeune et motivée.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo, prétentions sous référence 4293 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

LE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

de PLUSIEURS SOCIÉTÉS de SERVICE

100 MF à PARIS **180.000 F +**

Un grand Groupe international de communication développe un nouveau département auquel sont rattachées plusieurs sociétés.
C'est dans ce cadre que la principale société de ce département recherche son responsable administratif et financier. Il aura en charge plus particulièrement les problèmes de comptabilité – finances – gestion d'une part, administratifs – juridiques et administration du personnel d'autre part, et rapportera directement au P.-D.G. Dans ces mêmes domaines, il supervisera 2 autres sociétés et 2 agences en province et consolidera l'ensemble des comptes pour le Groupe.

Une expérience appropriée est indispensable. Prévoir la mise en place de l'informatique.

Adresser candidature, CV, références et prétentions à Monsieur PASCAL - 149, rue St-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

CHEF DU SERVICE DES VENTES

Paris

Implantée en proche banlieue parisienne, la société conçoit et fabrique des composants passifs de pointe au profit des constructeurs de matériel électronique grand public (télévision, vidéo, télématique).
Avec un effectif de 80 personnes, elle réalise un C.A. de 29 millions dont 35% à l'exportation (*Europe et U.S.A.*).
Placé sous les ordres du P.D.G. faisant fonction de Directeur Commercial, le cadre recherché a pour mission d'animer un service de six personnes pour développer les ventes en France et à l'export, négocier les marchés, développer de nouveaux produits en liaison avec le B.E.
Environ 32 ans. Formation technique ou commerciale. Expérience de la vente de produits techniques qui peuvent être autres qu'électroniques. Anglais courant impératif. 200.000 F +.
Evolution possible.

Adresser CV détaillé sous réf. 252/01 M à



France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Au sein de notre département qualité, nous recherchons le

Responsable contrôle produit

H/F

Dans le cadre de la promotion de la qualité, il assurera le contrôle physico-chimique et bactériologique, recherchera et développera les méthodes d'analyse, assistera techniquement le laboratoire de contrôle emballage.
Lui sont rattachés : les techniciens de contrôle des matières premières et des produits finis, qu'il sera chargé d'animer.
Ces fonctions seront confiées à un jeune Ingénieur chimiste ou pharmacien (spécialité de contrôle analytique) si possible bilingue anglais, ayant un minimum de 2 ans d'expérience de contrôle dans les domaines de la cosmétique ou du médicament.
Poste à pourvoir à Osny (95).

Merci d'adresser CV, prétentions et photo, sous réf. 100, à ROC, 50 rue de Seine, 92700 Colombes.

Société Française fabricant et installant des PRODUITS DE HAUTE TECHNOLOGIE intéressant essentiellement le domaine pétrolier Offshore (CA actuel 1 milliard)

cherche à intégrer un jeune

Juriste

-Contrat à durée déterminée 1 an-

afin de seconder la petite équipe juridique sous ses différents aspects en particulier suivi de la gestion juridique et de la gestion des assurances.
Il pourrait aussi lui être confié peu à peu des tâches plus spécifiques liées aux aspects juridiques des contrats internationaux.
Formation indispensable : maîtrise droit privé, connaissance approfondie de l'anglais nécessaire.
Première expérience appréciée.
Lieu de travail : PARIS.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1065 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

SOCIETE DE PRODUITS DE HAUTE TECHNICITE
filiale d'un grand Groupe Industriel Français de dimension internationale
recherche

INGENIEUR TECHNICO CIAL

- Diplômé(e) Grande Ecole ou Universitaire, niveau minimum 3ème cycle physique
- Débutant(e) ou quelques années d'expérience.

Pour promotion de céramiques piézoélectriques et monocristaux synthétiques, en France et à l'étranger.

Facilité de contacts avec des interlocuteurs d'horizon très différents nécessaires.

Anglais indispensable.

Lieu de travail : LA DEFENSE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à N. 4358 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 PARIS qui transmettra.

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

I.D.I.

recherche

contrôleur de gestion

PROFESSIONNEL DE HAUT-NIVEAU HEC — ESSEC...

6 à 10 ans d'expérience de la fonction dont 2 ans comme responsable du Contrôle de Gestion dans une entreprise anglo-saxonne. Bonne maîtrise du fonctionnement des services comptables, solide culture informatique et autonomie suffisante pour des missions opérationnelles en entreprise.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à I.D.I. B. MEHEUT — BP 158 — 92203 NEUILLY.

ACOME
Société industrielle en pleine expansion (C.A. 6 Millions de Francs)

recherche
pour son siège social à PARIS Champs Élysées

CHEF DE PROJET RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

Formation DUT minimum
1ère expérience exigée
Une bonne connaissance des réseaux locaux serait un atout supplémentaire

Environnement :
Réseaux ARCNET DATAPOINT
Applications :
gestion commerciale et financière



Adresser lettre-manuscrite, C.V., réf. et prétentions à :
ACOME
Service du Personnel
14, rue Marignan
75008 PARIS

bleu

LES EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
recherchent
pour l'une de leurs publications

juriste spécialisé

Une expérience confirmée de la pratique du droit des sociétés est indispensable.
Capable de traiter des problèmes de rédaction, études et formules.

Temps partiel envisageable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. très détaillé, prétentions et photo à la Direction du Personnel, 19, rue Péclet 75739 Paris Cedex 15



L'Activité transports (systèmes VAL et ARAMIS) orientée sur la maîtrise d'oeuvre de projet et de réalisation de systèmes de transports automatiques, se développe et crée des postes sur :

LILLE

Ingénieur Electricien

HT - BT - TBT.

H/F. Au sein du groupe projet, il est responsable de l'étude et du suivi d'installations électriques pour la réalisation d'une nouvelle ligne de métro sur le site de Lille.

Il coordonne et contrôle l'activité du BE, les réalisations et l'avancement du chantier auprès des sous-traitants et participe aux essais fonctionnels et de mise sous tension des équipements dans les domaines MT, BT et relayage.

Ce poste basé à Lille, concerne un ingénieur électrotechnicien, ayant si possible 2 ans d'expérience en électricité (moyenne tension - basse tension - très haute tension) et des connaissances en électronique.

NK 1185/M

PARIS–SUD

Ingénieur Génie Civil

H/F. Intégré à l'équipe de maîtrise d'oeuvre, il prend en charge les études et la coordination de chantier d'équipements, pour de nouvelles implantations de systèmes de transports.

Sa fonction l'amène à établir des relations étroites avec le B.E., les contractants et les clients.

Le poste peut convenir à un ingénieur débutant diplômé d'une G.E. (Ponts - Centrale - TP - IDN . . .).

L'anglais courant est souhaité compte-tenu de déplacements occasionnels à l'étranger. NK 1190/M

Ingénieur Electronicien G.E

ETUDE ET DEVELOPPEMENT

H/F. Il prend en charge la conception, le suivi de réalisation et la mise au point et essais d'équipements commandés par microprocesseurs.

Nous recherchons pour ce poste un ingénieur diplômé (ESE - ENSI - IDN . . .), ayant une expérience professionnelle de 2 à 5 ans et compétent en hard et soft, sur des technologies microprocesseurs et périphériques Motorola 16 bits. NK 1191/M

Ingénieur Logiciel

(IDN - ENSI . . .)

H/F. Il conçoit et développe les logiciels d'application des équipements automatiques, selon une méthodologie d'anlayse en langage évolué, sur VAX 750.

Une expérience de 2 à 5 ans, si possible orientée sur le développement de logiciels en PASCAL serait appréciée. NK 1192/M

Les candidatures d'Ingénieurs débutants seront également examinées.

Pour ces différents postes, le sens des relations et du travail en équipe pluridisciplinaire, la créativité et la rigueur dans le raisonnement et l'organisation seront particulièrement valorisées, et faciliteront une autonomie rapide.

Anglais souhaité.

Techniciens Electroniciens Automaticiens

(BTS - DUT)

H/F. Ils seront chargés de la réalisation, de la mise au point et des *essais d'équipements commandés* par microprocesseurs.

Ils devront justifier d'une expérience professionnelle de 2 à 5 ans acquise sur des technologies microprocesseurs (de préférence Motorola 16 bits).

La connaissance de l'anglais est souhaitée. NK 1196/M

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA TRANSPORTS



Le Centre équipements situé à VELIZY crée plusieurs postes d'

Ingénieurs

HF

Ingénieur Système

Le Centre Equipements est équipé d'un réseau de VAX (DECNET - ETHERNET - CLUSTER) utilisé pour le calcul scientifique et la CAO et réparti sur plusieurs centres de la Région Parisienne.

Intégré à l'équipe système, sa responsabilité s'exerce sur l'installation et l'exploitation des systèmes.
Il participe à la mise en place et à la maintenance des systèmes au plan matériel et logiciel, et recherche des améliorations à apporter en relation étroite avec les utilisateurs et les fournisseurs.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (Grandes Ecoles ...) ayant une double compétence électronique-informatique et si possible des connaissances du matériel VAX.
Outre des qualités techniques, la fonction nécessite un bon esprit de synthèse et d'analyse et des qualités relationnelles. NK 1180/M

Ingénieur Electronicien

ESE - ENSI - ISEP - ISEN

Il prend la responsabilité d'affaires, c'est-à-dire l'étude, le développement et la mise au point d'équipements électroniques embarqués sur des systèmes aéronautiques.

A ce titre, il établit des relations suivies avec les équipes projet, BE, fabrication et suit «la vie» des équipements de la phase étude à la mise en série industrielle.

Ce poste concerne un ingénieur diplômé ayant des compétences en électronique analogique et digitale et des connaissances en microprocesseur et langage évolué.

Une expérience d'environ 2 ans, sans être indispensable, serait appréciée et apporterait, outre la compétence technique, un sens de la gestion des affaires.

Anglais courant. NK 1187/M

Ingénieur Electronicien

CAO.

Il apporte sa compétence CAO pour la mise en place des sytèmes; il organise l'activité du B.E. circuits imprimés et participe à la création et à l'évolution des méthodes de travail.

Sa fonction le met en relation avec des services internes de l'entreprise (laboratoires - fabrication - industrialisation - technologie . . .) et les fournisseurs pour améliorer les systèmes existants.

Ingénieur Electronicien-Informaticien de formation, une première expérience industrielle de 2 à 3 ans et la connaissance de système CAO faciliterait la maîtrise de la fonction. NK1186/M

Concepteur de Circuits Intégrés VLSI

Au sein d'une équipe de conception d'équipements il participe au développement d'une bibliothèque de cellules précaractérisées en technologie CMOS, et dispose de moyens avancés IAO - CAO.

Ingénieur diplômé (ESE - ENSI . . .) et compétent en cicruits logiques, il possède une première *expérience réussie en conception et dessins de* circuits intégrés CMOS. NK 1189/M

Ingénieur G.E

ELECTRONIQUE - INFORMATIQUE

Sa responsabilité s'exerce sur le développement et le suivi des logiciels d'un ensemble d'équipements électroniques embarqués sur avion.

Sa fonction l'amène à organiser et animer l'activité d'une petite *équipe et à collaborer étroitement avec les groupes projets et études.*

Une expérience de 5 ans environ, des connaissances en microprocesseurs MOTOROLA et du langage PASCAL sont indispensables pour tenir le poste. NK 1194/M

Ingénieur Logiciel

POUR CREER ET DEVELOPPER L'ACTIVITE GENIE LOGICIEL

Ce poste concerne un ingénieur diplômé, expérimenté (3 ans environ) dans le développement de logiciel.

La connaissance d'outil de type SADT serait appréciée.

Anglais courant pour des déplacements occasionnels, notamment à l'étranger. NK 1195/M

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

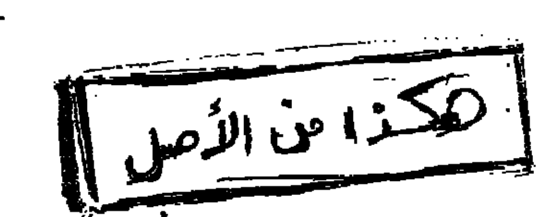
MATRA

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche

JOURNALISTE même débutant

Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.
Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 3520 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SYSTEMES AVANCES DE PRODUCTION

Un futur en avant garde

ESIA filiale de TECHNIP et de SGN conçoit et met en place des systèmes complexes adaptés aux grands projets industriels. ESIA poursuivant sa croissance dans l'ingénierie des systèmes avancés de production recherche à intégrer dans son DEPARTEMENT INFORMATIQUE, pour participer aux projets suivants :

Automatisation de raffineries en Arabie Saoudite

adjoint au chef de projet
(Réf. 85004)

Vous assisterez le responsable du Système de Gestion de laboratoire (Calculateur HP1000 A900) au niveau de la conception de la base de données et de l'encadrement technique de l'équipe de réalisation. Vous prouvez une expérience d'au moins deux ans dans le domaine des bases de données et des systèmes temps réel sur minicalculateurs. Expérience RTE, IMAGE 1000 et méthodologie grands projets appreciée.

jeune ingénieur informaticien
(Réf. 85005)

Débutant ou première expérience. Vous participerez à la conception, l'analyse organique, la programmation et les tests du logiciel de gestion de laboratoire sur calculateur HP 1000RTE A. Pratique des moniteurs temps réels, des langages évolués et systèmes de gestion de bases de données appréciée.

Anglais courant indispensable - Lieu de travail : Paris La Défense
Déplacements de courte durée en Arabie Saoudite à prévoir.

Automatisation d'un atelier d'oxycoupage

jeune ingénieur informaticien
(Réf. 85006)

Débutant ou première expérience. Dans le cadre de ce projet, vous participerez à la réalisation du système de pilotage des robots et des machines de manutention sur calculateur PdP 11/RSX. Pratique des moniteurs temps réel et des langages évolués. Lieu de travail : Saint Quentin en Yvelines. Des déplacements sur chantiers en régions Ouest et Sud-Ouest sont à prévoir.

Systèmes de conduite et d'optimisation d'unités industrielles complexes

ingénieur informaticien
(Réf. 85007)

Vous désirez participer au développement de ces techniques dans le domaine de l'industrie chimique et pétrolière. Des connaissances de procédé dans ce secteur seront particulièrement appréciées. Rémunération en rapport avec expérience. Lieu de travail : Saint Quentin en Yvelines. Des déplacements de courte durée, mais relativement fréquents en France et à l'étranger sont à prévoir.

Systèmes Temps Réel sur mini-calculateur

DUT Informatique débutants ou première expérience
(Réf. 85008)

Vous participerez aux projets importants actuellement traités par la société, tant dans le domaine de la productique que de la conduite d'unités industrielles. Lieu de travail : Saint Quentin en Yvelines. Déplacements de durée limitée pour la mise en route des applications sur site à prévoir (France et Etranger).

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec CV et prétentions à Monsieur Patrick JOUVE
GIE ESIA, 1, rue des Hérons 78184 SAINT QUENTIN Cedex

---

58 milliards de C.A., 130.000 personnes, implantés dans 17 pays
nous recherchons

DE JEUNES CADRES A HAUT POTENTIEL

capables de devenir dans quelques années

DIRECTEURS FINANCIERS de nos filiales

HEC, ESSEC, MINES, CENTRALE...
avec si possible un M.B.A.
vous avez brillamment réussi vos premières années de carrière

vos premières responsabilités

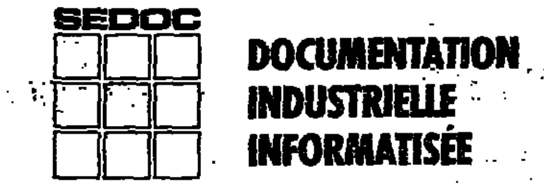
CONTROLEUR DE GESTION
DIRECTEUR FINANCIER DE PETITES FILIALES
RESPONSABLE BUDGETAIRE
AUDITEUR

Nous vous ferons acquérir rapidement
une connaissance approfondie de tous les rouages de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 179 M à
SAINT GOBAIN Direction des affaires sociales
Cédex 27 — 92096 PARIS LA DEFENSE



Contesluss



DOCUMENTATION INDUSTRIELLE INFORMATISÉE

Nous sommes une société de services (500 personnes), filiale d'un grand groupe industriel français. Pour concrétiser notre avance technologique, nous recherchons un

CHEF DE PROJET DOCUMENTIQUE

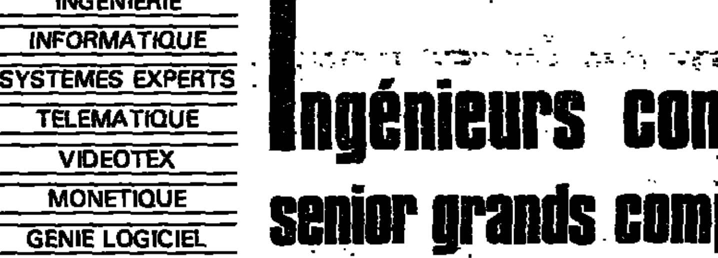
Votre mission : vous serez responsable d'une petite équipe de 5 personnes chargée de développer et de rendre opérationnels des projets mettant en œuvre des techniques de traitement de texte et de D.A.O.

Votre profil : de formation supérieure (Ingénieur ou MIAGE), vous animez depuis quelques années, une équipe dans une SSII ou dans un secteur similaire. Vous connaissez les logiciels DCF et/ou GDDM, et/ou STAIRS dans un environnement VM/CMS ou gros systèmes.

Adresser CV détaillé en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 81352 M à

CGS CARRIERES
58 Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

INGENIERIE
INFORMATIQUE
SYSTEMES EXPERTS
TELEMATIQUE
VIDEOTEX
MONETIQUE
GENIE LOGICIEL
ORGANISATION



senior grands comptes

Votre mission consiste à développer et à gérer un portefeuille de Grandes Entreprises ou d'Administrations. Vous êtes amené, à travers une action intensive de prospection, à positionner SG2 comme interlocuteur privilégié des directions informatiques et utilisateurs.

Vous définissez et négociez avec vos clients et avec les ingénieurs du Groupe SG2 des montages d'affaires dans des domaines diversifiés allant de l'assistance technique à l'ingénierie de systèmes informatiques.

Votre approche est celle du Conseil. La finalité de votre fonction est de conquérir et de gérer le chiffre d'affaires correspondant à vos objectifs.

A terme, vous pouvez vous voir confier la responsabilité d'un secteur et des moyens commerciaux vous permettant de le développer.

Votre réussite et votre évolution exigent une formation école d'ingénieur, commerciale supérieure ou équivalente.

Nous vous demandons une expérience significative de 2 à 5 ans dans au moins l'un des domaines suivants : connaissance de l'Entreprise, négociation à niveau élevé, connaissance du monde et des problèmes de l'informatique.

Votre potentiel personnel et votre capacité à intégrer notre organisation seront des atouts déterminants.

MEDIA PA



Pour nous rencontrer, écrivez en joignant votre C.V., photo et vos prétentions, sous la réf. IC/GC/851, à SG2 - Direction Commerciale - 12-14, avenue Vion-Whitcomb - B.P. 215-16 - 75765 PARIS Cedex 16.

LA MAITRISE DE L'INFORMATIQUE

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger** recherche pour son Département **Acquisition et Enregistrement Magnétique**

Ingénieur technico-commercial Export

Il aura pour mission la prospection et la vente de **systèmes de Télémesure** pour les applications de la mesure aux problèmes de **l'espace** (équipements de satellites, de stations de réception au sol, systèmes de tests).
La clientèle prospectée se situe **en France et en Europe de l'Ouest.**
Nos produits de très haute technicité nécessitent une formation ingénieur grande école d'électronique et de bonnes connaissances en informatique. Une expérience de la vente de systèmes de technologie avancée est souhaitée, mais les candidatures de débutants seront étudiées.
La maîtrise de l'anglais est nécessaire.
Le poste est basé à Vélizy.
Nous offrons à un ingénieur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.
Adresser CV et photo sous réf 3585 au Service du Personnel, ENERTEC Schlumberger, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger

BRUEL & KJAER FRANCE,
Instruments de mesure en Acoustique et Vibrations, recherche

JEUNES INGENIEURS

Diplômés d'une Grande Ecole,
débutants ou quelques années d'expérience, pour postes :

ingénieurs technico-commerciaux

dans ses Agences de Rennes (Réf. A) et Strasbourg (Réf. B)
Formation technique assurée en France et complétée par stages au Danemark. Pour ces postes, nous demandons : • solide culture scientifique • Connaissances souhaitables en acoustique et mécanique des vibrations • Dynamisme et aisance contacts humains.

ingénieur logiciel

à son Siège Social de Mennecy (91) (Réf. C)
Pour ce poste, nous demandons une formation électronique permettant de maîtriser les problèmes d'interfaçage et de programmation des systèmes d'instrumentation pilotés par micro-ordinateurs. Sa mission consistera à définir et réaliser les logiciels d'exploitation de nos systèmes de traitement de signal, assurer leur mise en route et leur suivi.
Pour tous ces postes, rémunération : fixe + % C.A. + voiture.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions en précisant la référence choisie à :
BRUEL ET KJAER FRANCE - 38, rue Champoreux - 91540 MENNECY



Brüel & Kjaer France

Fédération Agro-Alimentaire Paris
recherche

consultant financier et comptable

120.000/130.000 F départ
28/35 ans, Maîtrise de Gestion, ESCAE option finance et comptabilité.
Adresser Curric.-Vitae sous référence 183, à
LPA-GENEVAY
11 square Jasmin, 75016 Paris.

P.R.DI.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
(Groupe caisse des dépôts développement)
rech. pour son département « DÉVELOPPEMENT FINANCIER »
2 JEUNES

ÉCONOMISTES-STATISTICIENS

(ENSAE, ISUP, HEC ou équivalent).
2 ans d'expérience souhaitée.

Adresser lettre, C.V. et prét. à Axial Pub., Réf. 8892, MD3, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Organisme professionnel PORTE DAUPHINE
recherche

RESPONSABLE
de son
SERVICE DOCUMENTATION

Formation de pharmacien exigée, expérience de la fonction nécessaire.
Anglais et allemand indispens.
Espagnol apprécié.

Adresser C.V. au nº M 84078 à BLEU - 17, rue Lebel, 94307 Vincennes, Cedex, qui transmettra.

H/F. COMPETENT EN DROIT DU TRAVAIL, pour le Service Juridique de la Direction du Personnel.

Juriste d'Entreprise

Il a une responsabilité d'études de législation sociale, impliquant la consultation d'organismes spécialisés, et participe à la définition de la règlementation et à la mise en oeuvre de ses applications.

Il est fréquemment consulté par les chefs du personnel et par les différentes directions opérationnelles de la société auprès desquels il exerce un rôle de conseil et d'assistance en matière de droit du travail.

Diplômé d'études supérieures en droit, (DEA, DESS droit du travail) ou Sciences Po, il apporte une compétence et une «pratique» juridique acquise par une expérience minimum de 3 ans. Il se fera apprécier par sa rigueur dans l'analyse, sa clarté dans la synthèse, ses qualités de communication et son sens de l'équipe. NK 1183/M

Animer et Organiser la Formation

H/F. Au sein du Service Formation, ils participent à la stratégie d'évolution du personnel et des structures (groupes diagnostics et d'aide à la résolution de problèmes - expression des salariés - évolution de carrière . . .).

Ils réalisent l'étude des modalités d'intervention spécifiques à chaque environnement de travail, ils organisent et animent les formations nécessaires et mesurent la réussite des action engagées.

Nous attendons des candidats, diplômés de l'Enseignement Supérieur possédant une réelle expérience industrielle dans le domaine de la formation ou de la gestion des ressources humaines et motivés par le développement de la communication dans l'entreprise.

Ces 2 postes sont à pourvoir rapidement, déplacements occasionnels en France. NK 1188/M

H/F. Participer avec nous à l'expansion d'une de nos filiales compétitives sur le *marché* de la *micro-informatique*, en associant votre compétence.

Gestion et Recrutement de Personnel

Rattaché au Directeur du Personnel, vous prenez personnellement en charge la gestion globale des emplois et le recrutement en direct d'une partie de la population Ingénieurs et AT.

Au sein d'une petite équipe, vous collaborerez à la mise en place d'un outil de gestion prévisionnelle et évolutive du personnel et des fonctions.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous êtes fortement motivé par la fonction sociale en entreprise. Par votre expérience en milieu professionnel (5 ans minimum) vous êtes reconnu «professionnel» du recrutement au sens large et vous apportez des méthodes de gestion des ressources humaines.

Nous apprécions le dynamisme «participatif», la créativité et la rigueur, et des qualités personnelles d'écoute et de communication pour favoriser le dialogue avec les responsables et le personnel.

NK 1193/M

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

S.T. Dupont

ORFEVRES A PARIS

filiale d'un puissant groupe international, réputée mondialement pour sa gamme de produits personnels de luxe (CA : 450 MF dont 80 % à l'export), recherche pour sa Direction financière et administrative, un :

Contrôleur de gestion filiales étrangères

Répondant devant le Directeur Financier, il aura pour mission d'assister les Directions commerciales et du marketing pour toutes les questions comptables et financières, concernant les filiales et les marchés à l'export. En relation avec les chefs comptables étrangers, il harmonise les procédures de gestion interne, intervient dans l'informatisation des méthodes, procède au contrôle des budgets et forecasts, supervise la politique des prix de vente, s'assure de la rentabilité des opérations.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures, commerciales ou de gestion, possédant en outre un DECS et bénéficiant d'au moins cinq années d'expérience dans la pratique de la comptabilité française au siège d'un groupe multinational. Une parfaite connaissance de l'anglais est impérative. D'intéressantes perspectives de carrière peuvent être envisagées dans le groupe pour une personnalité à fort potentiel.

Adresser confidentiellement curriculum vitae, photo et courte lettre manuscrite sous référence 133 LM à Rosie SCHWARTZ

A+ Carrières

47 bis, avenue Hoche 75008 PARIS

Ingénieur Développement Electronique

La Branche Emballage du **Groupe BSN** – 4,7 Md de F de C.A., 5 500 personnes, 1er producteur européen de bouteilles en verre – recherche pour sa Direction des Services Techniques, située en région lyonnaise, un jeune Ingénieur Développement Electronique.

Il viendra renforcer une équipe de 17 personnes qui conçoit, met au point et industrialise des équipements opto-électroniques de contrôle unitaire de production à très haute cadence. Ce service a développé une gamme d'appareils de haute technologie qui sont utilisés dans nos usines et commercialisés à des confrères étrangers. En 1984, le C.A. de cette activité en pleine expansion a représenté 25 MF.

Il se verra progressivement confier des projets qu'il mènera de bout en bout en liaison étroite avec les usines : analyse du besoin, conception, expérimentation, installation dans les meilleures conditions d'exploitation industrielle. Il sera assisté dans ces tâches par une équipe de techniciens constituée en fonction de la taille des projets. Ses interventions l'amèneront à se déplacer tant dans les usines de la Branche que chez ses "clients" étrangers. Une bonne pratique de l'anglais est donc impérative. Des connaissances dans d'autres domaines que l'électronique (informatique, optique, laser, ultra-sons...), seraient un atout supplémentaire.

Ce poste permettra à un jeune ingénieur électronicien créatif, mobile et motivé par l'originalité des applications à mettre en place, de développer ses compétences dans des techniques de pointe et de voir sur le terrain les résultats industriels de son action.

De larges perspectives d'évolution lui seront ouvertes par la suite vers des postes tant techniques qu'opérationnels.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. Y 32 M, en précisant rémunération actuelle, à :
BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

ETUDES ET FABRICATIONS FLOPETROL

Société du Groupe Schlumberger, **FLOPETROL JOHNSTON** exerce principalement ses activités dans la production et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.
Au sein de la Direction Recherche et Développement, des équipes aux compétences les plus variées (Informatique Scientifique, Electronique, Physique, Mécanique...) conçoivent et développent les outils faisant appel aux techniques les plus avancées. Elle recherche aujourd'hui des

Ingénieurs Grande Ecole
ou équivalent

ELECTRONIQUE

Ils participent à la conception, au développement et à la mise en oeuvre d'ensembles de mesures faisant appel à des techniques numériques (micro-processeurs, logiciels) et analogiques.

Divers postes s'adressent à des débutants. D'autres à des ingénieurs ayant 2 à 5 ans d'expérience. (réf. B 351).

LOGICIEL TEMPS REEL

Ils étudieront et réaliseront des logiciels dans le cadre d'un système d'acquisition de données multitâches.

Certains postes s'adressent à des débutants. D'autres à des ingénieurs ayant une première expérience au cours de laquelle ils auront acquis de bonnes connaissances en logiciel temps réel ainsi qu'une pratique des matériels et logiciels DEC (VAX/VMS, PDP11/RSX-11). (réf. B 357)

MECANIQUE/MECANIQUE DES FLUIDES

Il aura la responsabilité d'un projet de développement et de mise au point d'outils permettant la mesure du débit dans les forages à terre ou en mer.

Outre une formation en mécanique, il a suivi une spécialisation en mécanique des fluides (DEA ou 3ème cycle).

Il est débutant ou a une première expérience. (réf. C 35).

La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Ces postes - basés à 30 minutes au sud de Paris - ouvrent de larges perspectives d'évolution en France et à l'étranger, au sein d'un Groupe International de tout premier plan. Les rémunérations sont motivantes.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence, à la Direction du Personnel, **Etudes et Fabrications Flopétrol,** BP 592, 77005 MELUN Cédex.

FLOPETROL JOHNSTON
Schlumberger



LES GRANDS DE LA MICRO FRANÇAISE

INGÉNIEURS DE PROJETS : LA CRÉATIVITÉ EN APPLICATIONS

MO 5, TO 7 70 : *en deux ans, ils ont réussi leur percée sur le terrain de la Micro domestique. Aujourd'hui, ils évoluent vite et fort et c'est pourquoi nous renforçons nos équipes d'INGÉNIEURS LOGICIELS d'APPLICATIONS :* ***ils sont créatifs, responsables de leurs projets, autonomes :***

- *Créatifs, pour étudier, définir des logiciels "pros" intégrant les spécificités des nouveaux périphériques commercialisés.*
- *Responsables, parce qu'ils participent, au plus près, à la réalisation complète des produits (programmation en Assembleur ou langages évolués).*
- *Autonomes, parce qu'ils gèrent et planifient la sous-traitance. Bien sûr, la Micro les passionnent...*

Si vous êtes INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE option Informatique ou UNIVERSITAIRE (DEA), débutant ou déjà expérimenté (un à deux ans) et si vous avez déjà approché les techniques VIDÉO ou COMMUNICATION (stages ou expériences), votre créativité et votre ambition vont rapidement entrer en applications.

Prenez rapidement contact avec notre Conseil, en lui adressant un dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. 123 M :

ALPHA CDI – 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY

HAVAS CONTACT



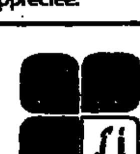
THOMSON GRAND PUBLIC

Grande distribution – Notre importance et notre développement constant font de nous un des leaders de la grande distribution. Nous avons la préoccupation permanente d'affiner nos conceptions, nos équipements et moyens informatiques. Dans cet esprit, nous souhaitons adjoindre à notre responsable des études un informaticien expérimenté en tant que

CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES

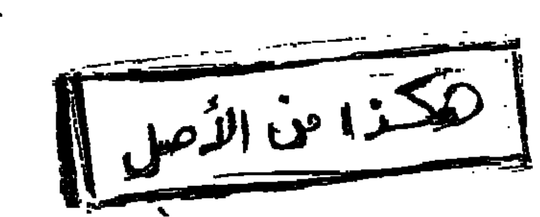
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur – ingénieur en informatique ou équivalent – vous avez 8 à 10 ans d'expérience, au cours desquels vous avez eu la responsabilité de plusieurs projets importants, réalisés sur gros ou moyens systèmes, mettant en œuvre des techniques de gestion de bases de données et de télétraitement. Vous maîtrisez bien les problèmes de gestion des ressources informatiques dans le cadre d'un système interactif et réparti. Au sein de notre direction informatique, vous serez directement responsable des études de faisabilité technique et de l'évaluation chiffrée des cahiers des charges en personnel et matériels, pour les projets qui vous seront confiés. Vous serez chargé de l'encadrement des équipes de développement, contrôlant le planning d'avancement des travaux et l'utilisation des ressources dans le cadre des prévisions, vous assurant de la qualité des applications réalisées et de leur documentation ; vous devrez également organiser la formation des utilisateurs préalable à la mise en place des nouvelles applications. Vos compétences techniques, votre expérience, ainsi que vos qualités de contact, votre adaptabilité et votre disponibilité, seront les atouts de votre réussite dans cette fonction et de votre évolution future au sein de notre groupe. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

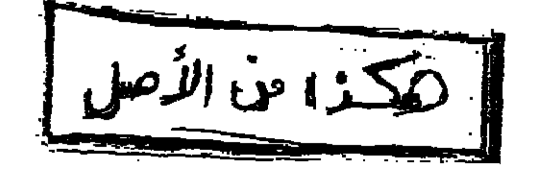
Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Josyane Muller sous réf. 7844 Melle étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO INFORMATIQUE
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs





ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

Etudes et Productions Schlumberger conçoit, développe et produit des systèmes de mesures pour évaluer les gisements d'hydrocarbures (sondes, capteurs, systèmes informatiques d'acquisition et d'interprétation...).
Sa mission : mettre sur le marché les matériels de recherche pétrolière les plus efficaces, intégrant les techniques les plus modernes.
Pour renforcer son potentiel d'études et de développement EPS recherche :

ingénieurs électroniciens Centrale, Supelec, Télécom...

Diplômé de grande école vous possédez un solide bagage dans les domaines de l'électronique analogique et digitale, des connaissances en informatique et si possible en ultrasons. Vous avez déjà utilisé des équipements de CAO.
Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous serez chargé de la définition, de la conception, de la réalisation et des essais de la partie électronique de systèmes de mesure. Assurant le passage des prototypes vers la fabrication de série, et en relation étroite avec les unités de production et d'opérations, vous veillerez au respect des spécifications, proposerez les évolutions technologiques, réaliserez des dossiers techniques, conduirez les projets de mises au point, de tests, d'amélioration des outils.

ingénieur système

Diplômé de grande école, vous avez une solide formation en informatique, une bonne connaissance et un vif intérêt pour le système et au moins 2 ans d'expérience sur matériel DEC.

Au sein du centre de calcul scientifique (équipé de 9 VAX, de moyens graphiques et d'un réseau international), vous serez chargé :
- de la mise en service de nouveaux matériels et logiciels
- de l'évolution de la configuration et des réseaux locaux et internationaux
- d'assurer un rôle de conseil auprès des utilisateurs
- de l'évaluation des nouveaux produits.

Un très bon contact humain est indispensable pour devenir l'expert système auprès des utilisateurs.

ingénieur CAO Centrale, AM...

Ingénieur de formation générale vous connaissez l'informatique et la mécanique, et possédez si possible une expérience de la CAO en milieu industriel.
Au sein du Service Méthodologie, vous serez chargé d'analyser une application mécanique importante, de mettre en place un nouvel équipement de CAO et de développer les interfaces en apportant des solutions et des améliorations originales.
Vous serez en relation constante avec les ingénieurs et techniciens des autres services. Le sens de la communication, une pédagogie éprouvée, et le sens du service sont indispensables.

Pour ces 3 fonctions la maîtrise de l'Anglais est indispensable.

L'évolution importante de nos activités et leur haut niveau technique ouvrent aux titulaires de réelles perspectives professionnelles dans le groupe, tant en France qu'aux USA, où de courts déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à la Direction du Personnel, EPS Schlumberger, 26, rue de la Cavée 92140 Clamart.

Schlumberger

RENDEZ-VOUS AVEC LE DYNAMISME INFORMATIQUE.

Le CRÉDIT LYONNAIS, côté informatique, c'est :

- des ensembles IBM de grande puissance,
- un réseau intégré de communication avec près de 10.000 stations de travail réparties sur tout le territoire,
- l'utilisation de technologies de pointe, matériels et logiciels.

Le système d'information se déploie, se diversifie et évolue :

- nouveau réseau de communication,
- stations de travail élargies à l'usage d'ordinateurs individuels,
- décentralisation de pôles de traitement régionaux, locaux,...
- utilisation des techniques de Vidéotex, de réseau local, de SGDB,...

Les perspectives de carrières se multiplient au sein de notre DIRECTION DE L'INFORMATIQUE et de l'ORGANISATION...

DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES ou de L'UNIVERSITÉ

Vous possédez 2 à 4 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- méthodologie et conception de stages de formation informatique,
- développement d'une architecture de traitement sous UNIX,
- moniteur Temps Réel sur machine IBM sous MVS,
- applications utilisant des bases de données mises à jour en Temps Réel,
- Génie Logiciel.

Vous êtes débutant(e)s :

- développement d'outils proches des systèmes d'exploitation (IBM/MVS, Tandem, Unix, MS-DOS), des protocoles, des réseaux locaux.

Nos profils de carrière sont très ouverts, afin de vous permettre d'évoluer dans les différents services de la Banque, tant en France qu'à l'Étranger. Cette évolution exige non seulement des compétences techniques indiscutables, mais aussi des aptitudes à la gestion, à la négociation et à l'exercice de responsabilités d'encadrement.



Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 81339 au CRÉDIT LYONNAIS – Recrutement des Cadres – 25, rue du 4-Septembre - 75002 PARIS.

CL CRÉDIT LYONNAIS

HAVAS CONTACT

ENERTEC

Nous sommes leader européen de la mesure et régulation, filiale du Groupe Schlumberger. Nous recherchons pour le marketing de notre branche appareils de mesures et de visualisation un

Jeune Chef de Produit (Ingénieur Grande Ecole)

Il sera responsable de l'analyse des marchés, de la définition et du lancement de nouveaux produits ainsi que du suivi et de l'animation des ventes.

Une formation Ingénieur Grande Ecole en Electricité et/ou Electronique industrielle ainsi que la connaissance de l'anglais sont indispensables. Une formation complémentaire ou une première expérience en marketing industriel serait en outre appréciée. Cette opportunité doit pouvoir intéresser un jeune ingénieur soucieux de donner à ses objectifs de carrière des responsabilités plus larges au sein d'un groupe international.

Adressez votre dossier de candidature s/réf. 151M à la Direction du Personnel, **Enertec**, 12 Place des Etats Unis, BP 620, 92542 Montrouge

ENERTEC
Schlumberger

AGENCE DE VOYAGES recherche pour ASNIÈRES 92

UN CHEF DE COMPTOIR
(billetiste confirmé)
pour VILLENEUVE-LA-GARENNE 92

UN BILLETISTE
pour contrat à durée déterminée 6 mois. Expér. souh. 1 an. Tél. : 798-82-66 Françoise LALOUETTE ou Josette de FREITAS.

GROUPE PUBLICITAIRE PUTEAUX/Pt NEUILLY recherche

ADJOINT CHEF DE COMPTABILITÉ

30 ans DECS minimum, anglais courant, conn. outil informatique, comptabilité anglo-saxonne, comptabil. générale, budgets, reportings, bilans. Envoyer curriculum vitae + lettre manuscrite et prétentions à :

TED BATES
M. DUTOUR
3, rue Bellini,
92806 PUTEAUX.

Importante Société de Prestation Services Comptables recrute pour missions :

10 COMPTABLES

BAC G2, BTS, DUT de gestion. Lieu : INVALIDES. Durée : 3 mois. Travaux : analyses déclarations revenus professions libérales.

Envoyer C.V. et photo à AMP, sous réf. N° 4356/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15°, qui transmettra.

Vous aimez les contacts ?

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATEURS COLLABORATRICES
26 ans minimum. Pour lancement nouvelle édition. Travail sur rendez-vous. Stage de formation. Rémunération importante. Tél. pour R.V. au : 538-69-54.

PARIS (17e)
ORGANISME FINANCEMENT du LOGEMENT SOCIAL recherche

COLLABORATEUR
(HOMME ou FEMME)
Ce poste conviendrait à candidat(e) âgé(e) de 30 a. minim., de format. supér. économique et gestion, ayt expér. confirmée dans activité similaire.

Il devra posséder des capacités de rédaction d'études, d'établissement, d'analyse et d'interprétation de données chiffrées et le sens de la gestion financière.
RIGUEUR et CRÉATIVITÉ sont indispensables.

Conventions collectives des établissements financiers.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. détaillé indiquant derniers émoluments sous réf. 8320 à

B.E.O.
34, rue de l'Arcade, Paris-8e.

Groupe de 10 écoles d'ingénieurs cherche

RESPONSABLE
de leur concours commun.
– Aptitude à l'organisation nécessaire, connaissance des classes terminales et préparatoires souhaitable.
– Poste à Paris.
– Temps partiel possible.
Env. C.V. à : ISEP, 21, rue d'Assas, 75270 Paris, Cedex 06.

La Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
(Paris ou Versailles)
– ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
– formation assurée ;
– rémunération motivante.
Tél. : 500-24-03, poste 41.

S.S.I.I. BATIMENTS T.P.
PARIS
recherche

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL
DUT/BTS INFORMATIQUE

Pour vente systèmes MS/DOS clés en main.

Première expérience en micro-informatique de gestion appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, nº M 84145, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

TRIPLEX OUTILLAGE recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

5 ans d'expérience min. sur digital PDP 1170, basic + 2 FMS - RSTS.
Autonomie, responsabilités. Travail en petite équipe.
Adr. C.V. écrit et photo à H. LIX, c/o TRIPLEX, 15, place de la Nation, 75011 PARIS.

VCP

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

recherche pour son développement international, un

CHEF DE ZONE EUROPE CENTRE

(RFA, GB, SUISSE, BENELUX)
Classe VI - VII

Le candidat, âgé de 32 ans minimum, devra justifier :
- d'un niveau d'études supérieures
- d'une solide connaissance des opérations courantes et des crédits commerciaux et financiers avec l'étranger
- d'une expérience bancaire de 5 ans minimum acquise tant avec les banques, qu'avec les sociétés de la zone.
Anglais indispensable, allemand souhaité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, salaire souhaité à la Direction des Relations Sociales et du Personnel 52, Avenue Hoche 75008 Paris, sous référence 8501.



SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateurs, nous appartenons au GROUPE SNECMA (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) qui poursuit une politique de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

Pour notre **DIVISION INFORMATISATION** (grands systèmes MVS/IMS), située à **CORBEIL**, nous recherchons :

4 INGENIEURS

- **Un chef de projet pour l'étude de nos systèmes de gestion comptable** Réf. 277/84
- **Un chef de projet pour l'étude de nos systèmes de gestion de production** Réf. 279/84
- **Un responsable de la définition et de l'évolution de notre système d'exploitation** Réf. 8/85
- **Un responsable de la définition et de l'évolution des logiciels de gestion du réseau de télétraitement informatique.** Réf. 9/85

Merci d'adresser sous référence lettre, C.V. et prétentions à SNECMA Département Encadrement - 2, boulevard Victor 75724 Paris Cedex 15

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 258.10.65

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

REGION SUD-OUEST

Nous sommes une importante Société Industrielle dans un secteur de technologie, et notre personnel est en majorité Ingénieurs et Techniciens de haut niveau.

Nous recherchons pour l'un de nos centres : H/F

CHEF DU PERSONNEL A FORT POTENTIEL

Rattaché au Directeur du Centre, il prend la responsabilité de la fonction personnel, en liaison fonctionnelle avec la Direction des relations sociales de la Société.

Il a pour mission de développer un réel projet social en associant étroitement l'ensemble de la hiérarchie. Il est avant tout un homme de dialogue mais il sait prendre des positions claires et rigoureuses et les «faire passer». Professionnel de la négociation, il établit des relations ouvertes avec les partenaires sociaux et sait «anticiper» pour maintenir un bon climat social.

Une expérience réussie dans la fonction personnel (8 à 10 ans) acquise dans une entreprise industrielle (de préférence à dominante technique) nous est indispensable pour maîtriser la gestion et l'administration du personnel. L'ascendant personnel, la rigueur et les facilités de communication faciliteront la réussite dans cette fonction évolutive au sein de la Société et du groupe.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous N° 9165 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert-Estienne - 75008 Paris qui transmettra

---



SOLVAY se place, avec un chiffre d'affaires de plus de 30 milliards de Francs, parmi les grands groupes chimiques internationaux.

SOLVAY France c'est 10500 personnes dans des sociétés de tailles diverses implantées sur tout le territoire.

INGENIEUR TELECOM

NOUS ALLONS VOUS CONFIER UN GRAND PROJET TELEMATIQUE

Souhaitant développer une communication plus efficace, notre **Direction Informatique** crée un **Département Techniques Nouvelles** en introduisant la **Bureautique** et la **Télématique.** C'est ce dernier projet que nous souhaitons vous confier.

L'homme qui conduira son développement sera responsable de l'étude, la spécification, la sélection des moyens à mettre en oeuvre (réseaux publics et privés, autocommutateurs, concentrateurs) ainsi que de *l'ensemble des moyens nécessaires aux communications informatiques.*

Conscients de ce que cela représente en hommes et en moyens, nous ne laissons rien au hasard : 30 systèmes informatiques dont IBM 4381, 23 systèmes HP 3000 et 750 terminaux.

C'est un Ingénieur SUP TELECOM, SUPELEC option TELECOM, IEG, ou ENSEEIHT ayant déjà une expérience d'au moins 2 ans dans la réalisation d'applications très techniques ou de participation à un projet semblable.

Disponible géographiquement pour assurer les liaisons avec nos sociétés françaises et européennes, il l'est aussi intellectuellement pour s'adapter aux techniques connexes. Poste basé à Paris 8ème.

Envoyez CV, photo et prétentions, sous réf. 672M à notre Conseil ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

Société de **CONSEIL** et de **FORMATION** de haut niveau, de dimension nationale *(40 consultants) intervenant auprès des plus grandes entreprises, bénéficiant* d'une excellente image de qualité, doit faire face à un développement important et recherche

jeunes consultants

INFORMATIQUE - BUREAUTIQUE

- **Les candidats (es) :** - diplômé(e)s, de l'enseignement supérieur avec au moins une spécialisation informatique - une année d'expérience minimum - de brillantes qualités d'animateur.
- **Les missions :** - réaliser au sein d'une équipe dynamique en pleine expansion des interventions de formation et de conseil - possibilité d'accéder rapidement à des missions de haut niveau - basés à Paris, les postes supposent néanmoins de fréquents déplacements.

Nous vous remercions d'adresser les éléments de candidature sous référence INS à :

SCRIBE 4, avenue Hoche 75008 PARIS

Organisation et Publicité



VENDRE GOUPIL AUPRES DES GRANDS COMPTES ET DES DISTRIBUTEURS : UNE AFFAIRE DE PROFESSIONNELS.

Le marché sur lequel nous continuons à progresser est considérable. Nous avons de bons atouts pour réussir ne serait-ce que par notre haut niveau technologique. Notre dernier-né, le GOUPIL 3 PC en est un bon exemple. Mais c'est aussi grâce au professionnalisme de nouveaux

INGENIEURS COMMERCIAUX

que nous réussirons à réaliser nos ambitions.

A 25 ans au moins, vous avez une expérience significative dans la vente informatique, matériels péri-informatiques et bureautiques. Vous donnerez la plus belle dimension à votre job puisqu'il s'exercera dans une structure jeune et dynamique.

Chez Goupil, tout va très vite. L'innovation, et la croissance... (100% par an). Quels autres meilleurs atouts pourriez-vous souhaiter pour faire progresser votre carrière ?

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 668M ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

JEUNE INGENIEUR FACE A L'INFORMATIQUE...

VOTRE PREMIERE EXPERIENCE : UN DEPART A NE PAS MANQUER

Votre diplôme d'ingénieur, votre passion pour l'informatique : vous avez choisi un bon créneau. Et vous voulez que votre première expérience soit, en quelque sorte, la «consécration» de vos études. Il vous faut donc une entreprise performante, solide, novatrice, capable d'assurer votre *intégration et votre formation.*

Nous nous plaçons parmi les **premiers groupes industriels français** et intervenons dans des secteurs très diversifiés touchant notamment la chimie et la pharmacie.
C'est au département Etudes de notre société Informatique (Paris La Défense) que nous vous proposons de commencer.

Vos premiers galons de spécialiste en informatique ? Venez les gagner chez un utilisateur. Et, sans plus tarder, adressez votre candidature détaillée, motivée, sous référence 670 M à notre Conseil.

ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

Quand un ordinateur rencontre un autre ordinateur... Que se raconteraient-ils si nous n'existions pas ? Notre vocation, est précisement d'organiser ce dialogue. Notre maîtrise des interconnexions entre matériels hétérogènes nous permet de répondre aux demandes et exigences croissantes de la TELEINFORMATIQUE et des RESEAUX.
Nous concevons, développons, produisons et installons une large gamme de produits performants et diversifiés : processeurs de communication, convertisseurs de protocoles, émulateurs, concentrateurs. Notre croissance, supérieure à 30% par an, constitue une reconnaissance de notre savoir-faire et de notre dynamisme. Nous recherchons plusieurs

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT LOGICIEL

Informaticiens de haut niveau, pratiquant l'Assembleur ou le langage C, ils seront chargés, au sein de notre important Service Etudes, de la réalisation et de la mise au point de logiciels (depuis l'analyse jusqu'à la qualification des produits chez nos clients), généralement sur système 68000 Temps Réel.
Ces logiciels concernent des applications diverses dans le domaine de la Téléinformatique et des réseaux : émulation de terminaux, interfaces de systèmes hétérogènes, protocoles de communication...

Débutants ou confirmés, mais particulièrement motivés, comme nous, par ce domaine d'application en plein essor, les candidats recrutés seront à la fois des passionnés et des professionnels aux compétences affirmées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 673 à notre Conseil ALPHA CDI - 181, Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

DESSEIN

Jeune ingénieur projets éclairage

Jeune Ingénieur électricien, passionné de technique, vous souhaitez évoluer vers la prise en charge globale d'affaires importantes.

Notre société, de dimension internationale, peut vous confier au sein de nos services techniques d'études implantés en région parisienne la responsabilité technico-commerciale de vastes projets d'éclairage, en France ou à l'Export.

Le Département Conseil en Recrutement de SIASS, que nous avons chargé de cette recherche, traitera très rapidement votre candidature. Ecrivez-lui sous référence 1.60 LM en précisant la rémunération souhaitée.

SIASS

25, rue de Berri 75008 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS DIVISION SEMICONDUCTEURS DISCRETS

COURBEVOIE

Notre fort développement international nous amène à bâtir un NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE à la hauteur d'une technologie et de produits d'avant-garde.

Pour prendre la responsabilité de la mise en place et de l'exploitation de notre future application de ***Gestion Commerciale,*** *nous recherchons un*

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
RESPONSABLE SYSTÈME ET EXPLOITATION

Diplômé d'une Grande École, vous avez environ 30-35 ans. Vous possédez une expérience réussie de la mise en place et du support opérationnel d'une application de gestion commerciale internationale.

Vous connaissez très bien CICS-DL1-TSO et l'anglais vous est familier.

Vous serez en charge de la Direction de l'équipe Réseau et Exploitation. (applications traitées sous notre responsabilité au Centre Informatique THOMSON).

Vous aurez pour mission la mise en place du réseau national et international, la mise en application opérationnelle, et assurerez les relations avec les fournisseurs.

Votre sens de l'engagement et vos qualités humaines pourront vous conduire vers les expériences les plus diverses dans toutes les fonctions, dans tous les domaines de l'Électronique THOMSON.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V. + photo), à THOMSON SEMICONDUCTEURS – Division Semiconducteurs Discrets – Service du Personnel – 5, rue du Président-Krüger. 92403 COURBEVOIE.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

UNIGRAINS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, D'INTERVENTION ET DE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES (90 personnes) **CRÉE à PARIS** (Pont de l'Alma - rive droite) le poste

GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES

Relevant du Chef du Service concerné, il sera l'interlocuteur de dirigeants d'entreprises assurant l'approvisionnement et la collecte d'animaux (porcs, bovins) pour leur commercialisation ; il sera chargé notamment de :
- établir des diagnostics économiques et financiers de ces entreprises ;
- analyser leur plan de développement dans le cadre de la politique du secteur ;
- proposer et négocier des interventions financières, les mettre en place et assurer le suivi de ces entreprises.

Courts déplacements en province.

Le candidat – 30 ans minimum – aura une formation supérieure, une expérience de gestion en entreprise et – si possible – une première approche de l'économie des productions animales par sa formation et son expérience.

Vous pouvez téléphoner pour informations complémentaires (296.55.00) ou écrire sous référence 54 M en précisant votre salaire actuel à notre conseil Monique LAVRUT ou Richard BÉNATOUIL – **GROUPE BBC** – 1 bis, place de Valois, 75001 PARIS.

Réponse rapide et discrétion absolue assurées.

HAVAS CONTACT

Le Monde

Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS

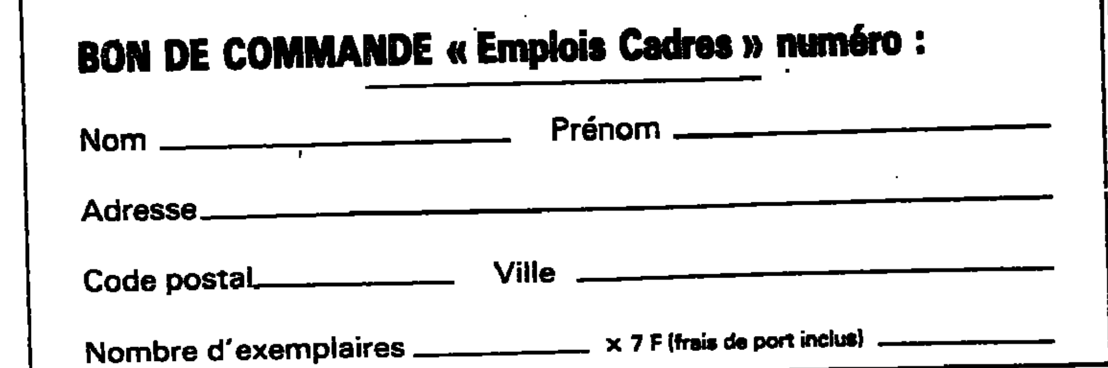
CHAQUE MERCREDI PRIX 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ x 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

secrétaires

BANQUE Quartier Opéra recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMÉE

Sténo-dactylo bilingue de préférence (anglais).

Ecrire n° 3437, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

représentation offres

Maison édition Paris connue ch. agent commerc., sér. pour vente publ. ou annuaires profess. tres rég. poss. Tél. : 538-71-50 ou env. C.V. à Publ. Mandel CIT, 3, r. de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

formation professionnelle

PRÉPARATION INTENSIVE AUX CONCOURS PARAMÉDICAUX cours du jour et du soir

824-14-01.

20 H. STAGE INTENSIF D'INITIATION A LA MICRO-INFORMATIQUE les 18 et 19, 20 et 21 février les 1 et 2, 3 et 4 avril. Autres horaires possibles Prix : 990 F. Téléphone : 824-21-25.

Assistance et Conseil International en Logiciel





ACILOG

Formation professionnelle

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

Opportunités de placement

Tél. 723.55.18 - 38, rue de Bassano 75008 PARIS Métro . Etoile - George V

capitaux propositions commerciales

Rech. ASSOCIE, BON COMMERCIAL ET GESTIONNAIRE pour distribution (France, étranger) et vente magasin Paris, produits textiles, articles cadeaux. 343-97-70, 893-29-46

DEMANDES D'EMPLOIS

Direction usine ou technique

Agé de 42 ans, ancien officier de marine et ancien directeur d'usine, je dirige actuellement 2 unités de production plastique d'un effectif global de 100 personnes.

Je recherche une direction usine ou technique en France ou à l'étranger.

Ma mobilité, mon implication et mon sens des contacts humains me permettent d'être très rapidement opérationnel.

Merci de contacter M. REVOL au 742.60.18.

MEDIA BA

J.F. BAC, bilingue anglais, bonnes notions dactylo, bonne présentation, cherche emploi standard, téléphone, accueil ou autre emploi bur. Ecr. n° 1.930 PUBLICITÉ ROGER BLEY. 101, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 27 ans, maîtrise d'administration économique et sociale : option droit privé, anglais, notions informatique, stage PME productions audiovisuelles cherche poste service communication personnel - formation. Ecr. s/n° 1.808 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 49 ans, bonne prés. cherche travail commercial et administratif, temps partiel ou complet. Sérieuses références commerciales et opérations saisies sur terminal. Bonnes notions dactylo. Ecr. s/n° 6.713 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

METTEUR à PART 17 ans expér. dans société importante Edition cherche place stable. Pourrait également participer à Emballage et magasinage. Ecrire sous n° 3.502 CONTESSE Publ. 20 avenue Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

EX CHEF de PERSONNEL dans moyenne entreprise industrielle : Plus de 20 ans expér. professionnelle (Présidence C.E., C.H.S., réception délégués et organisation services sociaux) cherche emploi similaire ou adjoint. Pourrait seconder titulaire du poste dans tâches de relations « sociales » avec le personnel. Accepterait toute autre proposition poste comportant partie importante « Relations Humaines » Paris ou proche banlieue Nord Ecr. ss n° 3.503 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

Docteur en Histoire 26 ans, culture étendue, sens de l'initiative et de l'organisation rech. emploi stable auprès d'une collectivité locale : affaires culturelles, archives municipales, etc. Ouvert à ttes propos. Ec. F. CHALARON 5, rue Beaurepaire 63000 Clermont-Ferrand.

F. attachée direction, 43 a., exp. assurances, immobilier, marketing, comptabilité et secrétariat, relations publiques. Ecr. s/n° 6.711 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 19 a., not. angl., esp., ch. emploi bureau, préf. tourisme, assurances, imp.-exp., commerce. MORILLE 637-07-16.

ANIMATEUR socio-professionnel ch. poste stage insertion P.A.I.O. T.U.C. L. Porchet, 6, r. J.-Cocteau 18100 Vierzon.

INGÉNIEUR AGRO-ALIM. (ENSBANA) J.F. 25 ans, cherche poste contrôle-qualité ou recherche-développement, dans toutes régions. C. Delattre, 27 N, 72, rue Jean-Jaurès, 59000 LILLE. Tél. : (20) 52-35-25.

J.H. rech. emploi magasinier, réception, distribution, 5 ans exp. Ecrire ; CHELLI Richard, 6, rue Lamartine, 92290 CHATENAY-MALABRY.

Couple, homme quarantaine, sérieux, cherche place stable gardien pour entreprise, usine, propriété, etc., région Paris. Très sérieuses références. Au besoin tout à fait disponible le week-end. Travaux à définir car plusieurs possibilités d'emploi entre autres assur. la protection des biens personnels du Président. Tél. : 358-69-68 après 20 heures.

ESPAGNE H. 42 ans Université. Trilingue Expér. dir. PME, esp., am. Excel. gestionnaire et comm., ch. Direction filiale en Espagne Ecr. s/n° 6712 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Hme 36 ans, adjoint au Directeur du personnel, expérience acquise en milieu industriel métallurgie, effectif actuel 350. Désire donner un nouvel essor à sa carrière. Ecrire n° 80 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes cedex - qui transmettra.

H. 34 a., licencié en droit, 10 a. d'exp. gestion du personnel (paies, ressources humaines, formation, relations sociales) ch. emploi chef ou directeur du personnel et (ou) des ressources humaines, juriste droit social. Libre rapidement. Ecrire à RÉGIE-PRESSE sous No T 069.562 M 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

JURISTE AUTRICHIEN, 38 ans, langues allemande, anglaise, française, hongroise, expérience commerciale, cherche travail dans l'exportation. Ecrire sous chiffre V. 18 115005 PUBLICITAS, CH. 1211 GENEVE 3.

PROFESSEUR certifié, ARTS PLASTIQUES, sous contrat IPES (reste 3 ans) recherche tous postes à Paris. Ecrire sous n° 114 à NETA, 19, r. Bergère, 75009 Paris, qui transmettra.

COLLABORATRICE COMMERCIALE Disponible immédiatement. 48 ans. CADRE. ANGLAIS COURANT. Tél. : h. bureau 579-74-59.

DIRECTEUR PERSONNEL 54 a., rech. travail région paris ou PROVENCE. Ecr. s/n° 1.740 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PORTUGAL, BRÉSIL Pays de langue portugaise, H. 38 ans, DESS communication politique et social. Maît. lettres. dipl. d'études audio-visuel. Français, portugais, connais. anglais, ch. emploi. J. CORREIA, 88, r. J.-d'Arc, 13e.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

travail à domicile

Ts travaux de traitement de texte, dactylographie Téléphone : 461-14-22.

traduction demande

Traductrice dipl. ISIT, all., angl, ch. TRADUCTIONS (techniques, commercial, médecine) Téléphone : 535-12-62.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

PRÈS BOURSE, beau 3 pces 70 m², 3e étage. 720.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

3e arrdt

MARAIS studio de caractère, tt cft, calme. 195.000 F. 325-97-16.

BEAUBOURG, petites surfaces à rénover. Immeuble bon état A. STOOPS. 825-49-15 - 42-17.

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS TRÈS BEAU 2 PIÈCES 1.650.000. DORESSAY Téléphone : 624-93-33.

5e arrdt

LUXEMBOURG STUDIO tt cft s/r. calme. 235.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

SEINE BX ARTS Et. élevé. 155 m². 703-32-31.

8e arrdt

PARC MONCEAU BEAU 2 P., à rénover, tt cft 630.000 F. Tél. 526-99-04.

9e arrdt

500 M. TRINITÉ, bel imm., 2/3 pièces, refait neuf, cour privative. A. STOOPS. 825-49-15 - 42-17.

PIGALLE, imm. stand. dble living, tout cft, refait neuf A STOOPS. 825-49-15, 42-17.

12e arrdt

PL. DAUMESNIL (près). Pptaire vend ds imm. rénové, 2/3 pces, cuis., bains terrasse. ref. nf. 634-13-18.

13e arrdt

PRÈS BOBILLOT, imm. 1973 2/3 P., tt cft, balc., soleil 580.000 F. Tél. 589-49-34.

13e, métro Chevaleret/Masséna, immeuble ravalé, vue dégagée. 2 pièces 42 m², entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., grand débarras avec fenêtre, chauffage individuel, cave, refait à neuf. 390.000 F. Tél. : 321-69-25 de préférence tôt le matin ou tard le soir.

16e arrdt

PTE ST-CLOUD, très beau 2 P., tt cft, ref. nf, plein soleil. 475.000. 322-61-31.

AV. LAMBALLE, pierre de t., dble récept., 2 chbres, tt cft, 115 m². 1.450.000 F. Téléphone : 504-49-13.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU rue de France, surface rénovée ou semi-rénovée, studios et 2 P., finitions personnalisées Téléphone : 329-58-65.

92 Hauts-de-Seine

Part. vend appt 3 pièces tout confort, à MEUDON-LA-FORÊT Téléphone : 951-34-13.

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS, préfère 5e-6e-7e-12e-14e-15e-16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

STÉ BARDOT IMMOBILIER rech. urgt. rive gauche + 16e appts ttes surfaces, stand. Paie comptant. 705-45-55.

BCB 727-89-39 corr. Sté Aulis (Montréal) RECHERCHE POUR CLIENTÈLE internationale, 200 à 300 m² 16e, 8e, Neuilly, Rive gauche.

GROUPE DORESSAY rech. POUR DIPLOMATES **APPTS 150 A 300 m²** ACHAT OU LOCATION Rive gche, 8e-16e-17e, Neuilly Téléphone : 624-93-33.

URGENT Jeune médecin cherche appartement 2 pièces minimum, calme, dans le sud de Paris. Tél. : 589-01-63. Tous les soirs à partir de 19 h.

SERGE KAYSER CONSEIL IMMOBILIER RECHERCHE A PARIS appartements et immeubles PAIEMENT COMPTANT **329-60-60.**

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-06.

Etudiant (SUISSE, M. 25 ans) cherche chambre à Paris (intégration familière, préf.) dès Février 1985 Offres ss/n° 02-91309 à PUBLICITAS CH-5401 BADEN.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES **HESTIA - 306-09-10** 188, r. de Vaugirard (15e).

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue **707-22-05** CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard PARIS-5e. Me CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS **C.L.P. 807-05-46** 68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris, Me St-Ambroise.

locations non meublées demandes

Paris

J. couple cherche appartement 2 P., cuis., salle d'eau, w.-c. Paris/proche banlieue Maxi C.C. 2.000 F./2.500 F. Sér. garanties. 335-29-43.

Pour Dirigeants et Employés mutés, importante sté française pétroles rech. en permanence appts ttes catégories et studios, villas Paris, environ Téléphone : 503-37-00.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PARIS-13e : Me Maison-Blanche 2 pièces tout confort. Meublés 3.000 F CC. Poss. non meublés 2.700 F CC. Téléphone : (16-6) 491-31-93.

terrains

Recherche TERRAIN à BATIR banlieue SUD Paris, même avec petite maison. Tél. 938-87-27.

viagers

BEAU PAV. LIBRE 3 km Sud, 5 P., cft, gar., jard. 700.000 + rente. 805-88-70.

Fontenay/Vincennes R.E.R. imm. stand., gd studio, 40 m² calme, park., homme 76 ans Px 240.000 + 1.600F/mois VIAGERS CRUZ. 266-19-00.

85.000 cpt + 560 par mois 1 tête, 85 ans, studio loué Me Tolbiac-Cruz. 266-19-00.

immobilier information

Pour vendre maison, appt ppté, terrain, commerce sur toute la France Indicateur LAGRANGE Fondé en 1876, 5, rue Greffulhe, 75008 - PARIS Tél. (16-1) 266-46-40.

Pour acheter votre résidence en PROVENCE CAMARGUE Vallée des Baux de Provence Consultez Dominique BOUET 2, place de l'Église 13 - Maussane. (90) 97-30-10, ou (90) 91-11-24.

bureaux

Ventes

PÈRE-LACHAISE Imm. rénové. BUREAUX 29 m² 32 m². Libres. A. STOOOPS 825-49-15 ou 42-17.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **355-17-50.**

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation avec secrétariat partagé Tél. (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e domiciliation RM - RC, SARL Constitution sté. 763-47-14.

Siège social, r. ST-HONORÉ Constitution stés, ts serv. PARIS - ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63.

Part. à part. ch. bureau à louer, minim. 30 m², loyer maximum 1.500 F/m. Paris (ag. s'abst.). Ecr. s/n° 1813 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

fonds de commerce

Ventes

Cause maladie AFFAIRE A SAISIR vend AUTO MOTO-ÉCOLE à Saint-Denis, 93200. Très bon emplacement bien desservi. Prix à débattre Tél. 827-32-16 de 14 à 19 h.

SIP S.A. PUBLICITE 11, rue d'Uzès 75002 PARIS 508.00.75 spécialiste en publicité immobilière

présente ses meilleurs vœux aux annonceurs du

Monde

Nos services demeurent à votre disposition pour tous problèmes de petites annonces tant sur Paris que la province ou l'étranger (Membre adhérent du B.V.P. et du S.N.P.A.C.)

Comment calculer vos impôts sur le revenu pour 1985

Quel montant d'impôts paierons-nous cette année sur les revenus de 1984 ? La loi de finances pour 1985 publiée au « Journal officiel » daté du 30 décembre 1984 permet *théoriquement à chaque* contribuable de calculer son impôt, puisqu'elle contient notamment le barème de l'impôt sur le revenu (article 2 de cette loi). Mais ce barème (pour deux parts) est difficilement utilisable. Outre que le calcul de l'impôt dû nécessite la décomposition du revenu en tranches, il n'intègre pas des modifications importantes de la législation comme le plafonnement *des effets du quotient familial.*

Le tableau que nous présentons ci-dessous permet, lui, un calcul simple de l'impôt intégrant les effets de plafonnement du quotient familial, ce qui est une nouveauté.

En revanche, les effets de la surtaxe progressive ne sont pas intégrés dans le calcul, pas plus que la réduction de 5 % de l'impôt, ni évidemment les *réductions au titre des dépenses faites pour économiser* l'énergie ou pour les intérêts des emprunts logement.

Les chiffres de revenus indiqués qui permettent le calcul de l'impôt sont des revenus imposables, c'est-à-dire après déduction des 10 % et 20 % auxquels vous avez droit (plus les déductions spéciales pour certaines professions).

Si vous avez plus de cinq parts, une autre formule vous permet de calculer votre impôt. Mais cette formule ne tient pas compte du plafonnement du quotient familial (nous vous donnons les moyens d'en tenir compte dans un deuxième temps).

VOUS AVEZ	1 part	1,5 part	2 parts		2,5 parts		3 parts		3,5 parts		4 parts		4,5 parts		5 parts	
VOUS ÊTES	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)
● Votre revenu imposable n'excède pas	15 490	23 230	30 980		38 720		46 470		54 210		61 960		69 700		77 450	
Multipliez votre revenu par	5 %	5 %	5 %		5 %		5 %		5 %		5 %		5 %		5 %	
Et déduisez	741	1 111	1 482		1 852		2 223		2 593		2 964		3 334		3 705	
● Votre revenu imposable n'excède pas	18 370	27 550	36 740		45 920		55 110		64 290		73 480		82 660		91 850	
Multipliez votre revenu par	10 %	10 %	10 %		10 %		10 %		10 %		10 %		10 %		10 %	
Et déduisez	1 515	2 273	3 031		3 789		4 546		5 304		6 062		6 820		7 577	
● Votre revenu imposable n'excède pas	29 050	43 570	58 100		72 620		87 150		101 670		116 200		130 720		145 250	
Multipliez votre revenu par	15 %	15 %	15 %		15 %		15 %		15 %		15 %		15 %		15 %	
Et déduisez	2 434	3 651	4 868		6 085		7 302		8 519		9 736		10 953		12 170	
● Votre revenu imposable n'excède pas	37 340	56 010	74 680		93 350		112 020		130 690		149 360		168 030		186 700	
Multipliez votre revenu par	20 %	20 %	20 %		20 %		20 %		20 %		20 %		20 %		20 %	
Et déduisez	3 886	5 830	7 773		9 716		11 659		13 603		15 546		17 489		19 432	
● Votre revenu imposable n'excède pas	46 920	70 380	93 840		117 300		140 760		164 220		187 680		211 140		234 600	
Multipliez votre revenu par	25 %	25 %	25 %		25 %		25 %		25 %		25 %		25 %		25 %	
Et déduisez	5 753	8630	11 507		14 384		17 260		20 137		23 014		25 891		28 767	
															C.D.V.	M
● Votre revenu imposable n'excède pas	56 770	85 150	113 540		141 920		170 310		198 690		227 080		255 460		276 510	283 850
Multipliez votre revenu par	30 %	30 %	30 %		30 %		30 %		30 %		30 %		30 %		30 %	30 %
Et déduisez	8 099	12 149	16 199		20 249		24 298		28 348		32 398		36 448		40 497	40 497
											C.D.V.	M.	C.D.V.	M		
● Votre revenu imposable n'excède pas	65 500	98 250	131 000		163 750		196 500		229 250		245 350	262 000	260 320	294 750		327 500
Multipliez votre revenu par	35 %	35 %	35 %		35 %		35 %		35 %		35 %	35 %	35 %	35 %		35 %
Et déduisez	10 938	16 407	21 876		27 345		32 814		38 283		43 752	43 752	49 221	49 221		54 690
			C.D.V.	M.	C.D.V.	M.	C.D.V.	M.	C.D.V.	M.						
● Votre revenu imposable n'excède pas	109 140	158 160	183 640	218 280	202 490	272 850	216 760	316 310	230 600	344 850		367 280		386 310		404 980
Multipliez votre revenu par	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %		40 %		40 %		40 %
Et déduisez	14 213	21 319	28 426	28 426	35 532	35 532	42 639	42 639	49 745	49 745		56 852		63 958		71 065
● Votre revenu imposable n'excède pas	150 100			300 200		302 710										
Multipliez votre revenu par	45 %			45 %		45 %										
Et déduisez	19 670			39 340		49 175										
● Votre revenu imposable n'excède pas	177 550	177 550		355 100		355 100		355 100		355 100						
Multipliez votre revenu par	50 %	50 %		50 %		50 %		50 %		50 %						
Et déduisez	27 175	37 135		54 350		64 310		74 270		84 230						
● Votre revenu imposable n'excède pas	201 970	201 970	201 970	403 940		403 940		403 940		403 940		403 940		403 940		
Multipliez votre revenu par	55 %	55 %	55 %	55 %		55 %		55 %		55 %		55 %		55 %		
Et déduisez	36 052	46 012	55 972	72 105		82 065		92 025		101 985		111 945		121 905		
● Votre revenu imposable n'excède pas	228 920	228 920	228 920	457 840	228 920	457 840	228 920	457 840		457 840		457 840		457 840		457 840
Multipliez votre revenu par	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %		60 %		60 %		60 %		60 %
Et déduisez	46 151	56 111	66 071	92 302	76 031	102 262	85 991	112 222		122 182		132 142		142 102		152 062
● Votre revenu imposable excède	228 920	228 920	228 920	457 840	228 920	457 840	228 920	457 840	230 600	457 840	245 350	457 840	260 320	457 840	276 510	457 840
Multipliez votre revenu par	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %
Et déduisez	57 597	67 557	77 517	115 194	87 477	125 154	97 437	135 114	107 397	145 074	117 357	155 034	127 317	164 994	137 277	174 954
● Votre impôt brut est nul lorsque votre revenu n'excède pas	14 820	22 230	29 640		37 050		44 460		51 870		59 280		66 690		74 100	
● Il n'est pas mis en recouvrement si votre revenu n'excède pas (après arrondissement)	30 270	30 790	33 670		41 250		48 820		56 400		63 980		71 560		79 130	

● Avant d'utiliser le barème ci-dessus arrondissez votre revenu imposable à la dizaine de francs inférieure. Recherchez dans la colonne qui correspond à votre nombre de parts et à votre situation (C. : célibataire ; D. : divorcé(e) ou séparé (e) ; V. : veuf(ve) ; M. : marié(e). Appliquez alors à votre revenu le taux indiqué et déduisez du résultat obtenu la somme mentionnée au-dessous du taux.

● Exemples : Vous êtes marié (e), vous avez 3 parts, votre revenu imposable est égal à 319 480 F ; votre impôt est égal à (319 480 × 50 %) – 74 270 = 85 470 F.
Vous êtes célibataire, vous avez 1 part, votre revenu imposable est égal à 120 260 F ; votre impôt est égal à (120 260 × 45 %) – 19 670 = 34 447 F.
Vous êtes divorcé(e), vous avez 2,5 parts, votre revenu imposable est égal à 153 910 F ; votre impôt est égal à (153 910 × 35 %) – 27 345 = 26 524 F.
Vous êtes veuf(ve), vous avez 3 parts, votre revenu imposable est égal à 217 400 F ; votre impôt est égal à (217 400 × 60 %) – 85 991 = 44 449.

● Ce barème ne tient compte ni de la minoration de 5 % ni de la majoration de 3 %.

– Si vous êtes domicilié(e) dans les DOM, votre impôt est réduit de 30 % (Guadeloupe, Martinique, Réunion, cet abattement étant plafonné à 27 230 F) ou de 40 % (Guyane, l'abattement étant plafonné à 36 050 F).

– SI VOUS AVEZ PLUS DE 5 PARTS, utilisez les formules ci-après, après avoir déterminé votre quotient familial, c'est-à-dire le résultat de la division de votre revenu imposable par votre nombre de parts (soit R votre revenu et N votre nombre de parts) :

■ *Si votre quotient familial :*

n'excède pas 14 820 F .... votre impôt sera égal à : 0
est supérieur à 14 820 F et inférieur ou égal à 15 490 F votre impôt sera égal à : (R × 0,05) – (741 F × N)
est supérieur à 15 490 F et inférieur ou égal à 18 370 F votre impôt sera égal à : (R × 0,10) – (1 515,5 F × N)
est supérieur à 18 370 F et inférieur ou égal à 29 050 F votre impôt sera égal à : (R × 0,15) – (2 434 F × N)
est supérieur à 29 050 F et inférieur ou égal à 37 340 F votre impôt sera égal à : (R × 0,20) – (3 886,5 F × N)
est supérieur à 37 340 F et inférieur ou égal à 46 920 F votre impôt sera égal à : (R × 0,25) – (5 753,5 F × N)
est supérieur à 46 920 F et inférieur ou égal à 56 770 F votre impôt sera égal à : (R × 0,30) – (8 099,5 F × N)
est supérieur à 56 770 F et inférieur ou égal à 65 500 F votre impôt sera égal à : (R × 0,35) – (10 938 F × N)
est supérieur à 65 500 F et inférieur ou égal à 109 140 F votre impôt sera égal à : (R × 0,40) – (14 213 F × N)
est supérieur à 109 140 F et inférieur ou égal à 150 100 F votre impôt sera égal à : (R × 0,45) – (19 670 F × N)
est supérieur à 150 100 F et inférieur ou égal à 177 550 F votre impôt sera égal à : (R × 0,50) – (27 175 F × N)
est supérieur à 177 550 F et inférieur ou égal à 201 970 F votre impôt sera égal à : (R × 0,55) – (36 052,5 F × N)
est supérieur à 201 970 F et inférieur ou égal à 228 920 F votre impôt sera égal à : (R × 0,60) – (46 151 F × N)
est supérieur à 228 920 F votre impôt sera égal à : (R × 0,65) – (57 597 F × N)

■ *Plafonnement du quotient familial.* La réduction d'impôt pour chaque 1/2 part s'ajoutant à 1 part (personne seule) ou à 2 parts (mariés) ne peut excéder 9 960 F : si vous n'êtes pas domicilié dans les DOM et si votre revenu imposable R atteint ou excède le seuil indiqué dans le tableau ci-dessous, calculez votre impôt sur 1 part (non marié (e)) ou 2 parts (mariés) et déduisez une somme égale au produit de 9 960 F par le nombre de demi-parts excédant 1 part (non marié (e)) ou 2 (mariés).

Nombre de parts	5	5,5	6	6,5	7
Situation : célibataire, veuf(ve), divorcé(e), séparé(e)	276.520	293.410	310.290	327.180	344.070
Mariés	404.990	419.260	433.530	447.800	461.220

■ Si vous êtes domicilié dans les DOM ou si votre nombre de parts est supérieur à 7, calculez votre impôt I avec votre nombre de parts, puis une 2e fois (A) avec 1 part (non marié(e)) ou 2 parts (mariés). Si la différence entre les deux excède le produit (B) de 9 960 F par le nombre de 1/2 parts s'ajoutant à 1 ou 2 parts, votre impôt est égal à A – B (dans le cas contraire, il est égal à I).

● Du résultat ressortant du barème ou des formules de calcul, vous devez retrancher les réductions d'impôt pour les dépenses afférentes à votre habitation principale, les assurances-vie, le compte d'épargne actions.

● Les personnes ayant 1 part ou *1,5 part et dont l'impôt I est inférieur respectivement* à *4 000 f ou 1 600 F bénéficient* de la décote (4 000 F – I ou 1 600 F - I).

● Attention, car cela est nouveau :
Vous bénéficiez d'une minoration de 5 % jusqu'à 21 520 F d'impôt ; de 21 521 F à 26 900 F, la minoration est égale à 4 fois la différence entre la somme 1 345 F et 5 % de votre impôt ; de 26 901 F à 32 280 F, l'impôt n'est ni minoré ni majoré; à partir de 32 281 F d'impôt, vous êtes redevable d'une majoration de 3 % de cet impôt.

Exemples de calcul de l'impôt au-dessus de 5 parts :

● Vous êtes marié (e), vous avez 5,5 parts, votre revenu imposable est égal à 201 820 F (après arrondissement). Votre quotient familial est égal à 201 820 : 5,5 = 36 694. Il est compris entre 29 050 F et 37 340 F.

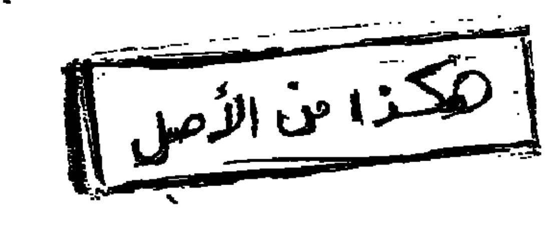
Votre impôt est égal à (201 820 × 0,20) – (3 886,5 × 5,5) = 18 988 F. Le plafonnement du quotient familial ne s'applique pas puisque votre revenu imposable est inférieur à 419 260 F.

Votre impôt étant inférieur à 21 520 F, il est réduit de 5 %, soit 949 F. Vous devez un impôt de 18 988 – 949 = **18 039 F.**

● Vous êtes marié (e), vous avez 6 parts, votre revenu imposable est égal à 435 310 F (après arrondissement) : il excède le seuil du plafonnement du quotient familial (433 530 F). Vous devez alors calculer votre impôt pour 2 parts et déduire 9 960 F par demi-parts excédant 2 (soit 8 demi-parts).

Pour 2 parts, le quotient familial est égal à 435 310 : 2 = 217 655. Il est compris entre 201 970 et 228 920.
La formule de calcul est la suivante : (435 310 × 0,60) – (46 151 × 2), soit 168 884. De cette somme il faut déduire 9 960 × 8 = 79 680. Votre impôt est égal à 168 884 – 79 680 = 89 204 F.
Étant supérieur à 32 280, il est majoré de 3 %, soit 2 676 F. Vous deves un impôt de 89 204 + 2 676 = **91 880 F.**





هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Automobile : exportations françaises en hausse

Les constructeurs automobiles français ont dégagé, grâce à leurs exportations, un solde de la balance automobile de 30 milliards de francs en 1984 (contre 22 milliards en 1983). 1 520 000 véhicules ont été exportés.

Charbon : amélioration de la productivité en France

La productivité de Charbonnages de France s'est améliorée en 1984. Le rendement fond est ainsi passé de 3,395 tonnes par mineur et par jour à 3,548 tonnes (+ 4,5 %). Cette amélioration devrait permettre à l'établissement, en 1984, de frôler l'équilibre après aide de l'Etat (6,5 milliards de francs), alors qu'en début d'année une perte de 360 millions de francs était prévue.

Commerce extérieur : excédent record au Japon en 1984

La balance commerciale du Japon a enregistré un excédent record de 33,7 milliards de dollars en 1984. En 1983, le surplus avait été de 20,5 milliards de dollars. Ces statistiques douanières sont calculées CIF à l'importation (incluant les frais d'assurance et de fret) et FOB à l'exportation (c'est-à-dire sans les frais d'approche). En fait, l'excédent commercial du Japon est beaucoup plus considérable : sur la base de chiffres bruts FOB-FOB, il atteignait, pour les onze premiers mois de 1984, 39,2 milliards de dollars, contre 31,4 milliards de dollars pour l'année 1983.

Productique : Siemens veut acheter Allen-Bradley

Le groupe ouest-allemand Siemens s'est porté acquéreur de la société américaine Allen-Bradley, en vente depuis octobre dernier. Spécialisée dans les matériels d'automatisation, Allen-Bradley emploie quatorze mille personnes environ et réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars. Siemens, qui compte parmi les grands fabriquants mondiaux d'automates programmables, réussirait, par cette opération, à prendre solidement pied aux Etats-Unis et confirmerait ainsi son réveil comme celui de l'industrie allemande.

Taux d'intérêt : baisse de 0,25 % aux Etats-Unis

La Manufacturers Hanover Bank, quatrième banque des Etats-Unis, a annoncé, le 14 janvier, une baisse d'un quart de point de son taux d'intérêt de base *(prime rate)*, passé de 10,75 % à 10,50 %. L'ensemble du secteur bancaire devrait s'aligner sur ce nouveau taux au cours des jours prochains.

Dollar : record battu à 9,78 F

Le dollar a battu tous ses records, mardi 15 janvier, sur la place de Paris à 9,78825 F, le record précédent, de 9,72 F, ayant été établi le 2 janvier dernier. La veille, à New-York, il avait atteint 9,80 F et 3,20 DM. Aux achats commerciaux se sont ajoutés des achats spéculatifs, en prévision d'une hausse ultérieure.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7680	9,7695	+ 190	+ 200	+ 320	+ 340	+ 600	+ 700
$ can.	7,3760	7,3788	+ 32	+ 51	+ 47	+ 78	+ 46	– 138
Yen (100)	3,8261	3,8282	+ 141	+ 149	+ 254	+ 269	+ 728	+ 776
DM	3,0623	3,0635	+ 124	+ 132	+ 221	+ 232	+ 622	+ 664
Florin	2,7118	2,7130	+ 106	+ 112	+ 190	+ 199	+ 537	+ 572
F.B. (100)	15,3056	15,3115	– 38	+ 25	– 50	+ 29	– 257	+ 17
F.S.	3,6455	3,6474	+ 167	+ 179	+ 306	+ 322	+ 879	+ 932
L (1 000)	4,9900	4,9934	– 195	– 178	– 337	– 308	– 981	– 895
£	10,9069	10,9184	– 238	– 168	– 487	– 326	– 922	– 743

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 7/8	9
DM	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	10 1/2	11	10 9/16	10 7/8	10 9/16	10 7/8	10 9/16	10 7/8
F.S.	3 1/2	4	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
L (1 000)	14	15	14 1/4	14 3/4	14 1/8	14 5/8	14 1/4	14 5/8
£	11 7/8	12 1/8	12 3/4	12 7/8	12 11/16	12 13/16	12 5/16	12 7/16
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

La meilleure année depuis dix ans

Boom sur les investissements étrangers en France. En termes d'emplois décidés, créés ou sauvés *on n'avait pas fait mieux depuis* 1974.

Les investissements décidés l'an *passé par des sociétés sous contrôle* étranger se traduiront par la création de près de 13 400 emplois selon les derniers calculs effectués par la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR). Ces chiffres, qui autorisent des comparaisons homogènes avec les années antérieures, retiennent les programmes qui débouchent sur des emplois industriels ou de bureau non commerciaux, les reprises de sociétés en difficulté après dépôt de bilan ou relevant d'un traitement spécifique *du Comité interministériel* de restructuration industrielle (CIRI) et éventuellement les conversions internes *d'établissements industriels* menacés de fermeture.

Par rapport à 1983 (11 400 emplois), le rythme de création d'emplois d'origine étrangère a progressé de 17,5 %. Les investissements *américains* demeurent les plus nombreux et les plus créateurs de postes de travail quantitativement (36 %), *la forte valeur du dollar* par rapport au franc et l'expansion américaine ayant grandement *stimulé ces transferts. Mais* le Japon (35 %) talonne les Etats-Unis et devance l'Allemagne fédérale (10 %) même si l'on défalque l'énorme opération de reprise de Dunlop *par Sumitomo* (trois mille sept cents emplois).

Au-delà des données quantitatives, les responsables de l'aménagement du territoire notent avec satisfaction que ces créations d'emplois contribuent à aider les régions en situation difficile, puisque 62 % d'entre elles (un pourcentage com*parable à celui des années précé*dentes) bénéficient de primes diverses au développement régional *(surtout les investissements* japonais, allemands et espagnols).

Il s'agit, dans la plupart des cas, de plusieurs opérations de taille unitaire moyenne, voire en diminution chaque année : cent cinquante emplois en 1982, cent en 1983, quatre-vingt-dix-sept l'an passé. Les PME étrangères apparaissent donc, comme les PME françaises, le vivier d'avenir pour les créations d'emplois. Seules une quinzaine d'usines nouvelles, représentant quelque mille cinq cents emplois, émanent de groupes dont le chiffre d'affaires dépasse les 30 millions de dollars.

Il apparaît aussi que nombre d'opérations concernent des extensions *d'unités de production, dont la* première localisation avait été arrêtée naguère en accord avec la DATAR, ce qui tend à prouver que les greffes prennent ; extension de Canon à Liffré (Ille-et-Vilaine), d'Akaï à Honfleur, de Material Resarch (États-Unis) à Toulouse, d'Owens Corning (États-Unis) à L'Ardoise (Gard).

Enfin, les entreprises étrangères, *tout en multipliant les associations* entre partenaires sous forme de « Joint Venture » (six opérations pour 750 emplois) *ne négligent pas* les reprises d'entreprises en difficulté. Outre Sumitomo qui a racheté Dunlop, on retiendra la reprise de Cherwood par l'Américain IMPEX (matériel médical), du secteur *imprimerie* de Creusot-Loire par Rockwell (Etats-Unis) et du département chaudronnerie du même groupe par l'Allemand GEA.

Attitude frileuse

Les *mesures libérales décidées* par le gouvernement en novembre à l'égard des investissements étrangers devraient permettre à 1985 d'être, elle aussi, une bonne année en termes d'emplois et de renforce*ment de l'appareil industriel et tech*nologique du pays. Mais il faut pour cela que certains ministères, *influencés par tel ou tel groupe* national, cessent d'afficher une attitude frileuse, devant l'ouverture du marché national à la concurrence venue d'ailleurs. Il faut aussi que le gouvernement – même si les quinze pôles de conversion doivent rester l'objet d'une vigilante attention – ne fasse pas échouer, par des comportements bureaucratiques et dirigistes, des projets qui risquent d'aller élire domicile au-delà des frontières. Quant aux villes, notamment les grandes métropoles, mettront-elles un jour un terme aux luttes fratricides et ruineuses qu'elles se livrent pour faire la chasse aux projets par tous les moyens, en envoyant ici une mission, en ouvrant ailleurs un bureau ou en louant les services de cabinets de consultants plus ou moins compétents ?

C'est en tout cas avec ces chiffres flatteurs en tête que M. Jacques Sallois, *délégué à l'aménagement du* territoire, part le 19 janvier en voyage aux États-Unis, où la DATAR *dispose de quatre bureaux* de prospection industrielle. Il devrait notamment recueillir les tout derniers éléments *du projet de Walt* Disney qui envisage de créer quelque part en France un Disneyland européen – *à la fois parc, ville et* laboratoire de technologie de demain.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Comment Bull peut retrouver l'équilibre dès 1985

1985 ou 1986? Le retour à l'équilibre de Bull est prévu pour 1986 selon son contrat de plan signé avec l'Etat. *Mais Mme Cresson a indiqué* dans *l'Usine nouvelle* du 3 janvier que cet objectif *« devait être atteint en 1985 »*. Deux opérations devraient permettre, en effet, au constructeur informatique d'améliorer ses résultats et de sortir du rouge dès cette année.

La première est le lancement d'un *prêt participatif de 400 millions* de francs en décembre dernier. La seconde est la décision de l'Etat de reprendre à sa charge les... frais de la nationalisation de Bull.

Pour comprendre, il faut se souve*nir qu'en mars 1983, lors de l'offre* publique d'échange (opération qui concrétisait la prise de contrôle par l'Etat), chaque *détenteur* d'une action Compagnie des machines Bull avait reçu en échange de cette action, cotée environ 30 F, une obligation de 50 F sur dix ans assortie d'un intérêt annuel de 12 %. Le montant total de l'opération était *d'environ 800 millions de francs.* 96 % des actionnaires ayant accepté et 4 % ayant conservé leur titre, qui reste coté au *« marché au comptant »* (1). Or les intérêts de 12 % dus aux porteurs des obligations ont été versés en 1983 et en 1984 par Bull, qui payait ainsi une partie de sa propre nationalisation. Pour 1985, l'Etat a accepté de les prendre à sa charge.

Le redressement industriel et commercial d'abord, les dotations en capital et les aides ensuite (*le Monde* du 29 novembre 1984) accompagnant ces deux opérations *non négligeables devraient* réduire les frais financiers du groupe à 3,7 % du chiffre d'affaires cette année contre 8,3 % en 1982, *et* permettre le retour à l'équilibre annoncé par le ministre. Si tout se passe bien...

E.L.B.

(1) Il vaut environ 35 F actuellement.

62 % DES EMPLOIS LOCALISÉS DANS DES ZONES PRIORITAIRES

PAYS	NOMBRE D'EMPLOIS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE PUBLIQUE	NOMBRE D'EMPLOIS NON AIDÉS	TOTAL
ETATS-UNIS	1 683	3 141	4 824
JAPON	4 378	353	4 731
RFA	1 099	275	1 374
GRANDE-BRETAGNE	146	981	1 127
ESPAGNE	356	–	356
BÉNÉLUX	179	26	205
PAYS NORDIQUES	160	–	160
ITALIE	129	165	294
SUISSE	100	–	100
DIVERS	110	113	223
Total	8 340	5 054	13 394
Soit	62,3 %	37,7 %	100 %

Multinationales tous azimuts...

(Suite de la première page.)

Deux grands groupes de ces OIG existent : 1) celles qui englobent *pratiquement tous les pays du* COMECON (avec parfois en plus la Yougoslavie) et concentrent leurs *activités sur quatre branches très* dynamiques : le nucléaire, la chimie, la construction mécanique et les *transports* ; 2) celles *qui se présen*tent sous forme d'entreprises communes à deux pays seulement et qui *s'intéressent surtout à l'industrie* extractive et au traitement des matières premières, la justification *économique de ces « montages »* étant la complémentarité des facteurs de production.

Comme certains pays de l'Ouest et surtout du tiers-monde souhaitent négocier avec les firmes étrangères qui veulent s'installer chez eux un « code de bonne conduite », les Etats de l'Est ont été poussés à défi*nir des règles très strictes pour les* opérations conjointes. Ils craignent en effet qu'elles ne portent atteinte à leur souveraineté. *Cette crainte* n'est pas vaine. Les deux banques du COMECON ont leur siège à Mos*cou et leur* présidents sont des Soviétiques.

Selon une hypothèse occidentale, le premier type d'OIG pourrait avoir été créé pour permettre à l'Union soviétique, pays le plus avancé dans le domaine de la technologie nucléaire, de disposer de moyens de contrôle sur les activités de recherche des autres pays *membres du* COMECON. De même, les entreprises communes dans certains sec*teurs extractifs ont pour* but d'assurer à l'Union soviétique des approvisionnements en minerais non ferreux par une division du travail qui ressemble fort à celle qui s'opère à l'Ouest entre pays producteurs de matières premières et pays industrialisés.

Cela dit, les *« multinationales de l'Est » n'ont pas pour* but principal de dégager un profit et sont moins autonomes que leurs sœurs de l'*Ouest*, *toute activité* économique devant passer, dans le COMECON, par le filtre des instances étatiques centrales.

En revanche, les multinationales originaires des pays du tiers-monde (2) ont les mêmes fonctions *et souvent le même comportement* que celles qui ont leur origine dans les pays industrialisés. Elles se déve*loppent plus vite qu'on n'aurait pu le* penser. Sauf pour l'Argentine, qui avait poussé des pointes vers ses voi*sins à la fin du siècle dernier* (les trois multinationales de la première heure ont cessé de contrôler leurs *filiales, et certaines d'entre elles ont* même dépassé la société mère), les investissements directs à l'étranger *des nations du Sud ont pris leur élan* depuis 1960. Des sociétés coréennes bâtissent au Koweït, font des routes *en Equateur ; des entreprises de* Taiwan construisent des aciéries au Nigéria ; des firmes philippines restaurent des temples en Indonésie ; une compagnie indienne aide l'Algérie et le Nigéria à développer leur *industrie de la machine-outil.*

Le drapeau du tiers-monde

On compte de 6 000 à 8 000 filiales de multinationales dont le siège est dans un pays du *tiers-monde. Sans doute,* la *totalité* du capital des pays du Sud dans d'autres nations (à l'exclusion des investissements de portefeuille) est-elle encore modeste : quelque 10 milliards de dollars. Mais de plus en plus de pays en développement estiment que le jeu vaut la chandelle. *Quatre d'entre eux, dont les* multinationales sont les plus actives, ont été étudiés par Sanjaya Lall et son *équipe* : l'Inde, Hongkong, l'Argentine et le Brésil. Quels enseignements tirer de leurs initiatives ?

Il paraît étrange que des entreprises fonctionnant avec des techniques et des compétences de niveau généralement « inférieur » puissent acquérir un avantage par rapport à leurs concurrents occidentaux. Ce résultat s'explique par plusieurs raisons : meilleure adaptation aux besoins du tiers-monde, procédés plus rentables à petite échelle, produits de consommation se diffusant mieux sur le marché que les produits de marque internationaux, capacité à mieux fonctionner dans l'environnement culturel. Ajoutons que les multinationales du tiers-monde ont parfois accès à une *main-d'œuvre* exceptionnellement bon marché dans leur pays d'origine. En outre, *elles appartiennent dans certains* cas à d'importants conglomérats diversifiés, exploités par les familles tradi*tionnellement dans les affaires*, ce qui leur procure parfois des avantages en matière de ressources finan*cières, gestionnaires et techniques.*

Pourquoi *une firme* du tiers-monde investit-elle à l'étranger ? Les raisons ne sont guère différentes *de leurs semblables occidentales.* La menace de protectionnisme sur un marché potentiel est l'invite la plus *pressante : risquant* de ne pouvoir exporter leurs produits; elles les fabriquent sur place, près du *consommateur. Des motivations spé*cifiques s'ajoutent à celle-là. Les multinationales de Hongkong, par exemple, se tournent vers l'étranger pour abaisser leurs dépenses de terrains, pour trouver une main-d'œuvre plus nombreuse, et pour accéder plus facilement aux marchés des pays développés. Pour l'Inde et l'Argentine, l'investissement à l'étranger est souvent un moyen d'échapper à une contrainte macro-économique nationale : stagnation ou cycles conjoncturels trop accusés.

Si la *décision* d'octroyer des licences n'est pas souvent mise en balance avec celle d'investir, c'est *évidemment* parce que les entreprises du tiers-monde n'ont pas le savoir-faire de pointe qu'elles peu*vent trouver sur les marchés interna*tionaux.

Quant au comportement des multinationales des nations en développement, il n'est pas très différent de celui des autres firmes internationales : elles ne réussissent pas mieux ni moins bien à manipuler les gouvernements des pays d'accueil.

Ce survol prouve en tout cas une chose : tout système industriel – et *non seulement capitaliste – sécrète* des structures que les frontières ne peuvent contenir. La division internationale du travail transcende les idéologies.

PIERRE DROUIN.

(2) C'est le titre d'un excellent ouvrage de Sanjaya Lall qui vient de paraître sous le double sigle éditorial des PUF et IRM (Institut de Recherche de l'Information sur les multinationales). 332 pages, 120 F.

TRANSPORTS

M. PHILIPPE ESSIG SERA RECONDUIT A LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RATP

M. Claude Quin, président de la RATP, a annoncé à son conseil d'administration qu'il proposait au gouvernement de reconduire au poste de directeur général de la Régie, M. Philippe Essig, dont le mandat vient à expiration le 17 janvier. Un prochain conseil des ministres devrait officialiser la confirmation de M. Essig à son poste.

La mésentente entre M. Quin et M. Essig est de notoriété publique. Plus que leur opposition politique – M. Quin est communiste et M. Essig de sensibilité socialiste, – leur dissension est due au désir de chacun des deux hommes d'assumer la responsabilité suprême à la Régie. Jusqu'à la présidence de M. Quin, les présidents de la RATP se contentaient de présider les travaux du conseil d'administration. La réalité du pouvoir était assurée par le directeur général. Le désir de M. Quin de s'occuper des problèmes quotidiens a fait naître un conflit.

Le gouvernement souhaitait le maintien de M. Essig dans ses fonctions. C'est chose presque faite. M. Quin a demandé quelques aménagements de leurs compétences respectives ; le conseil d'administration serait mieux intégré à la vie de l'entreprise ; le président aurait en charge les activités internationales de la RATP et de sa filiale, la SOFRETU ; il verrait son rôle accru en matière de communication et s'occuperait du câblage du réseau en fibres optiques.

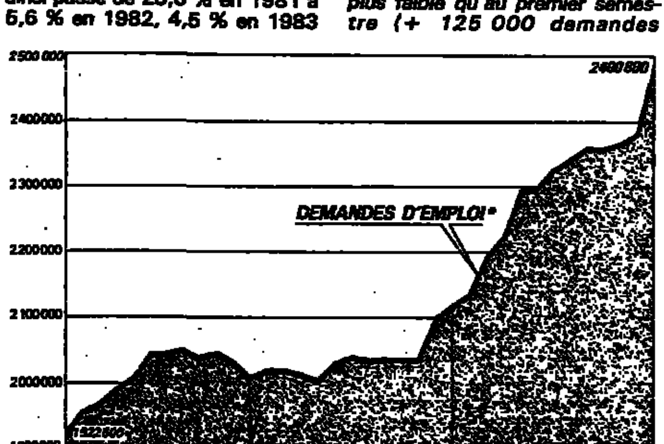
SOCIAL

2 400 800 demandeurs d'emploi à la fin de 1984

(Suite de la première page.)

Si on limite le raisonnement aux données corrigées, qui est le véritable critère à prendre en compte, l'augmentation sur un an est nettement supérieure à celles de décembre 1983 (+ 109 600) et de décembre 1982 (+ 137 300), mais sensiblement inférieure à celle de décembre 1981 (+ 356 800).

A la fin de l'année, le rythme d'augmentation sur un an est ainsi passé de 23,6 % en 1981 à 5,6 % en 1982, 4,5 % en 1983 – de par l'effet du traitement *social du chômage – et 13,3 %* en 1984.



* Après correction des variations saisonnières

M. Mauroy prévoyait pour 1984 un rythme d'augmentation mensuelle de l'ordre de 25 000. En moyenne le « pari » a été tenu, mais la courbe est fort sinueuse puisque, d'un mois à l'autre, en données corrigées, le nombre de chômeurs s'est accru de 17 000 en janvier (+ 0,8 %), de 57 700 en février (+ 2,7 %), de 52 400 en avril (+ 2,3 %), de 28 700 en juin (+ 1,3 %). Depuis juillet (+ 18 200 chômeurs sur un mois, soit + 0,8 %), on assistait à un certain ralentissement de la progression (tombée même à zéro en septembre), auquel les chiffres de décembre semblent porter un coup d'arrêt, puisqu'on retrouve le rythme de + 0,8 % (19 900 chômeurs de plus).

Le ministère du travail souligne, dans son communiqué, que *« l'accroissement du chômage observé au quatrième trimestre est donc du même ordre qu'au trimestre précédent (+ 41 000 demandes d'emploi contre + 35 000), soit une progression plus faible qu'au premier semestre (+ 125 000 demandes d'emploi au premier trimestre, + 80 000 au second) ».* Mais la situation reste fort préoccupante. Ainsi, en données corrigées, les demandes d'emploi enregistrées en cours de mois passent de 290 700 en novembre à 330 400 en décembre. D'un mois à l'autre, le nombre de demandes placées par l'ANPE passe de 30 000 à 23 600, soit une chute de 29,3 % par rapport à décembre 1983. De même les annulations pour reprise d'activité déclarée diminuent-elles de 21,3 % en un mois.

Fait plus troublant : l'augmentation des demandes d'emploi en fin de mois a touché principalement les jeunes de moins de vingt-cinq ans (+ 2,3 % en un mois), alors que, comme le note le ministère, *« leur nombre avait eu tendance à régresser légèrement depuis l'été »* et que la campagne ministérielle pour l'emploi des jeunes commence à battre son plein (78 800 travaux d'utilité collective ayant été répertoriés au 5 janvier). Dans le même temps, on observe une stabilité du nombre de chômeurs de vingt-cinq à quarante-neuf ans et une diminution pour les plus de cinquante *ans (– 1,6 % sur un mois).* L'ancienneté moyenne des chômeurs était à la fin décembre de 308 jours, soit 20 jours de plus qu'un an plus tôt...

Autre clignotant inquiétant : on ne note guère d'amélioration pour les offres d'emplois. Certes, en données corrigées, elles passent en fin de mois de 47 200 en novembre à 51 600 en décembre (+ 9,3 %), mais ce niveau reste très inférieur aux mois de décembre antérieurs (61 400 en 1983, 108 700 en 1982 et 64 500 en 1981). En brut, les offres d'emplois continuent de diminuer tant en fin de mois (– 5 % par rapport à novembre), que pour celles qui sont enregistrées en cours de mois (– 19,6 % sur un mois et – 29,4 % sur un an).

De tels résultats ne peuvent qu'inciter M. Fabius à redoubler d'effort dans son action jugée prioritaire contre le chômage. Des syndicats comme FO et la CGT situent le nombre de chômeurs autour de 3 millions en comptant comme demandeurs les jeunes en formation, qui, s'ils ont une occupation parfois fort utile, sont, en effet, toujours à la recherche d'un emploi. Ce débat n'est pas neuf. Le défi du chômage non plus. Mais il ne prend que plus d'acuité aujourd'hui.

MICHEL NOBLECOURT.

EDF : la CGT annonce de nouvelles actions

La fédération CGT de l'énergie a annoncé, *le 14 janvier devant la* presse, des actions par branche – avec arrêt de travail mais sans *« aucune incidence »* pour les usagers – le 25 janvier dans le service transport et le 1er février dans la distribution. *« La situation est suffisamment grave pour que, sans attendre toute action de notre confédération, nous appelions le personnel à se manifester »*, a déclaré M. François Duteil, secrétaire général de la fédération.

M. Duteil a estimé que face à la vague de froid, le 8 janvier, *« EDF n'avait pratiquement plus de réserve. La pointe a pu être assurée parce qu'il y a eu addition des facteurs chance ». « La démonstration est faite,* a-t-il ajouté, *que la reprise économique – si elle avait lieu – pourrait être freinée par la limitation du parc énergétique. »*

Il a très vivement attaqué le contrat de plan – *dans le cadre* duquel, selon les prévisions d'exploitation 1985, les tarifs devraient être augmentés de 4,5 % au 15 février prochain, – ainsi que la pauvreté de la concertation.

● **Reprise du travail chez Technip.** – Le travail a repris normalement le 14 janvier chez Technip (ingénierie, 2 700 salariés) après qu'un accord a été signé durant le week-end par la direction et les syndicats sur les modalités de formation et de reclassement des 245 salariés dont le licenciement avait été autorisé la semaine dernière par l'inspection du travail. Le protocole d'accord prévoit *« l'engagement d'atténuer le nombre de licenciements autorisés par la prolongation de tous les préavis, la possibilité d'une formation payée ».*

AGRICULTURE

LA RÉFORME DU MARCHÉ DU VIN

M. Rocard : « Les gouvernements doivent s'engager à faire appliquer la distillation obligatoire »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture des Dix, réunis lundi 14 janvier à Bruxelles, ont affirmé leur volonté d'adopter le nouveau règlement organisant le marché du vin avant le conseil européen qui se tiendra fin mars. Ses lignes directrices ont été fixées par les chefs d'État et de gouvernement à Dublin en décembre ; il s'agit maintenant de leur donner une forme juridique.

La réforme tourne autour d'une idée simple : la Communauté refuse de financer, comme par le passé, le soutien d'excédents invendables. L'objectif prioritaire est de rétablir un meilleur équilibre entre les quantités commercialisées et la demande, ce qui permettra de redresser les cours. Afin d'y parvenir, le règlement prévoit, en cas de vendanges trop abondantes, la distillation obligatoire à très bas prix en début de campagne des quantités excédentaires ; en précisant que les viticulteurs qui ont augmenté leurs rendements seront davantage pénalisés.

Cette réglementation – c'est là, en réalité, la principale nouveauté – est conçue de telle manière qu'en cas de surproduction les viticulteurs ne puissent échapper à la distillation obligatoire. Ses critères de déclenchement ont été définis à Dublin. M. Michel Rocard a insisté lundi pour que l'on soit tout à fait clair, dès le départ, sur leur signification et sur la manière de les interpréter.

Ce système de régulation du marché ne peut fonctionner, a-t-il fait valoir, que si les viticulteurs savent à quoi s'en tenir, que si la réglementation est assez limpide pour les mettre à l'abri des mauvaises surprises.

M. Rocard a répété que, dans cette affaire, les gouvernements ne pouvaient pas rester passifs, qu'ils devaient fermement s'engager à faire appliquer la distillation obligatoire. Dans ce débat, les préoccupations des Français sont doubles : prendre le maximum de précautions pour que les Italiens, d'une manière ou d'une autre, ne parviennent pas à se dérober ; faire en sorte que, dans chacune des régions de production, la distillation obligatoire sanctionne de manière nettement plus sévère les rendements les plus élevés.

A cet égard, on estime, du côté français, important pour l'avenir ce qui sera décidé pour la distillation obligatoire de la campagne en cours (1984-1985), appliquée au titre de l'ancienne réglementation (celle de 1982). A Paris, les inquiétudes ne portent pas sur le volume à distiller, mais sur la répartition de ce volume entre les viticulteurs. La France considère que la « grille de rendement » proposée par la Commission ne pénalise pas suffisamment les hauts rendements et constitue par conséquent une menace supplémentaire pour la politique d'amélioration de la qualité que les professionnels et les pouvoirs publics s'efforcent de pratiquer.

Les disciplines visant à l'assainissement du marché seront complétées par une politique structurelle dont l'objet est de remodeler le vignoble en fonction des besoins. La proposition de la Commission prévoit des primes d'arrachage et, ce qui est différent, une limitation du droit de replantation, assortie d'une indemnisation pour les viticulteurs. M. Rocard a fait valoir qu'une telle politique n'a de sens que si elle peut être étroitement contrôlée.

Les ministres ont eu aussi un échange de vues sur l'application de la politique de contingentement laitier. M. Frans Andriessen, nouveau commissaire chargé de la politique agricole, a confirmé son intention de faire preuve de souplesse. Il tiendra compte des difficultés d'adaptation à la nouvelle politique qu'ont rencontrées, au cours de cette année de rodage, les agriculteurs, les laiteries et les pouvoirs publics. Ainsi la Commission propose-t-elle, comme le souhaite la France, mais uniquement pour la première année d'application, que des transferts soient autorisés entre régions ayant produit moins et régions ayant produit plus que leur quota.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Création de la plus grande scierie de France dans la Nièvre.** – M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a annoncé, le 14 janvier, que le projet du groupe Beghin-Say d'installer à Sougy-sur-Loire (Nièvre) une scierie d'une capacité de 250 000 mètres cubes de bois par *an, était acquis. Elle emploiera* soixante personnes environ et provoquera la création de sept cents emplois dans la sylviculture et l'exploitation forestière. La scierie pourra absorber des bois de petit diamètre, ce qui permet de mieux rentabiliser les travaux d'éclaircie. Dans la « filière bois », les scieries, jusqu'ici trop dispersées, de faible rentabilité, constituent le maillon faible et pourtant indispensable entre la production forestière et les utilisateurs de bois. D'où l'importance d'un projet tel que celui de Sougy-sur-Loire.

ÉTRANGER

DEVANT L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

M. Delors dénonce la « surenchère coûteuse des aides nationales » à l'industrie

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – M. Jacques Delors a présenté, le 14 janvier à l'Assemblée européenne, les orientations de la Commission de Bruxelles pour les quatre années à venir. Le président du collège bruxellois a promis d'établir un programme de travail plus précis et plus détaillé en mars prochain. L'Assemblée de Strasbourg a néanmoins décidé de procéder dès ce mercredi 15 janvier à ce qu'elle appelle abusivement le *« vote d'investiture »* de la commission Delors.

Depuis le début de l'année, les quatorze commissaires n'ont pu se réunir qu'une seule fois. Dans ces conditions, il leur était difficile de préparer valablement un plan d'action.

Devant la volonté de l'Assemblée d'asseoir son autorité dans le jeu institutionnel au sein de la Communauté, M. Delors s'est livré à l'exercice souhaité. Il n'est toutefois pas allé aussi loin que l'auraient souhaité les élus européens, d'autant que la situation actuelle a conduit à un *« imbroglio qui nous paralyse ».*

Pour le reste, son discours a davantage porté à viser des objectifs possibles : suppression de toutes les frontières à l'intérieur de la CEE d'ici à 1992, renforcement du Système monétaire européen (SME), en développant notamment la coopération monétaire et le rôle de l'ECU officiel et de l'ECU privé, modernisation de la politique agricole commune.

A propos de l'Europe verte, M. Delors a tenu à mettre les choses au point. Evoquant les *« arrière-pensées »* de ceux qui souhaitent *« faire là et défaire ailleurs »*, il a affirmé *« qu'il était temps de mettre un frein à cette dérive et de rappeler les trois grands principes du traité : l'unité du marché, la solidarité financière, la préférence communautaire, et d'y ajouter la politique commerciale commune ».* M. Delors a conclu à ce sujet en déclarant : *« La Communauté entend demeurer une puissance agricole de premier rang. Il y va de son autonomie, de sa force commerciale, de son rayonnement politique. »*

Toutefois, c'est la lutte contre le chômage et pour l'espace social européen qui ont marqué l'exposé du président de la commission. A chaque occasion, il a traité ces deux thèmes. La convergence des économies ? *« Elle n'aura de sens, aux yeux des Européens, que si d'ici deux ans la courbe infernale du chômage est inversée ».* La marche économique, technologique, financière, monétaire de l'Europe ? *« C'est aussi la vitalité des relations sociales. »* Et M. Delors de poser la question : *« A quand la première convention collective européenne ? »*

S'agissant de la modernisation des structures industrielles, l'ancien ministre a demandé que les incitations financières de la CEE viennent *« se substituer à la surenchère coûteuse et inefficace des aides nationales »* pour aussitôt ajouter que *« l'Europe ne se fera pas dans une sorte de progrès social à rebours ».* M. Delors a mis fin à son plaidoyer en affirmant : *« C'est sur le recul du chômage que nous jouons une bonne partie de la crédibilité de la Communauté. »*

MARCEL SCOTTO.

En Suède

Les effets bénéfiques de la dévaluation de 1982 s'estompent

De notre correspondant

Stockholm. – Le projet de budget pour l'exercice 1985-1986, déposé le 10 janvier, par le gouvernement social-démocrate suédois, présente un déficit de 63,5 milliards de couronnes (1), soit 7,2 % du produit national brut. Le service de la dette publique totale, qui s'élève à plus de 71 milliards de couronnes, coûtera bientôt autant que les dépenses sociales et trois fois plus que la défense nationale. Pour 1985, l'objectif du ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt est de ramener l'inflation à 3,8 % ; mais le succès de sa politique dépendra de l'évolution des salaires.

« La Suède est sur la bonne voie pour sortir de la crise. Nous devons économiser et travailler. » A neuf mois des élections législatives, le premier ministre, M. Olof Palme, ne cesse de claironner que la stratégie économique sociale-démocrate visant à combattre de front le chômage et l'inflation a réussi. Tous les Suédois n'en sont pas convaincus.

Depuis le début de l'automne, la gauche perd du terrain dans les sondages d'opinion. Les sensibles augmentations du prix de l'essence et des taxes indirectes sur les tabacs et alcools, sur les voyages en groupe à l'étranger et l'électricité ne sont sans doute pas étrangères à cette chute de popularité qui commence à inquiéter les stratèges du parti.

Les particuliers constatent que leur pouvoir d'achat a baissé depuis le retour au pouvoir des sociaux-démocrates il y a deux ans et demi. Cependant, le ministre des finances estime qu'en 1985, les revenus réels des ménages vont pouvoir de nouveau augmenter d'un peu plus de 1 % mais à deux conditions : que l'inflation n'excède pas 3 % et que la hausse des salaires ne dépasse pas 5 %.

Mis à part l'échec de la politique anti-inflationniste (7,5 % en 1984, au lieu des 4 % espérés) dû à des conventions collectives plus coûteuses qu'escompté, la *« troisième voie »* choisie par les socialistes scandinaves a donné une série de résultats rapides et positifs. L'économie est sortie de la stagnation : la croissance du revenu national, qui était de 2,8 % en 1984, sera supérieure à 3 % cette année.

Après le coup de fouet

La dévaluation de 16 % de la cou*ronne en octobre 1982 a donné le* coup de fouet attendu à un secteur industriel privé qui, après une décennie désastreuse, avait réalisé la plupart des restructurations nécessaires et beaucoup investi en recherche et développement. En volume les exportations ont augmenté de quelque 8 % en 1984 et devraient de nouveau progresser de 3,6 % cete année. L'excédent de la balance commerciale était supérieur à 21 milliards de couronnes en 1984 ; il sera d'environ 18 milliards de couronnes en 1985, selon les prévisions du gouvernement.

En deux ans la production industrielle a retrouvé et même dépassé le niveau record de 1974. Les investissements ont, durant cette période, fait un bond en avant de 38 %. Sur le marché du travail la situation s'améliore aussi : en décembre, cent vingt mille Suédois, soit 2,8 % de la main-d'œuvre active, contre 3,4 % un an plus tôt, étaient sans emploi. 39 000 jeunes de dix-huit à vingt ans étaient employés à des travaux d'utilité publique ; mais 82 % de la population âgée de seize à soixante-quatre ans ont aujourd'hui un travail à plein temps ou à temps partiel. 90000 postes ont été créés au cours des douze derniers mois dans les secteurs privé et public.

La stimulation de l'activité économique, des exportations et des investissements d'une part, et la rigueur appliquée dans les dépenses publiques de l'autre ont permis au gouvernement de réduire sensiblement le déficit budgétaire qui a été ramené de 13,1 % du revenu national en 1982-1983 à 7,2 % pour 1985-1986. Le ministre des finances souligne que la politique d'austérité et de restriction du crédit devra être poursuivie jusqu'à la fin de la décennie, mais n'envisage pas, comme les conservateurs, de réforme du système de couverture sociale, ni de baisse des impôts qui représentent toujours plus de 50 % du PNB.

« Ce projet de budget est une valse d'autosatisfaction et un tract de propagande politique avant les élections », affirme un porte-parole de l'opposition. En fait, ajoute-t-il, les déséquilibres structurels des finances publiques demeurent. Dans les milieux industriels on indique que l'avenir commence à s'assombrir. Les coûts salariaux des entreprises augmentent plus rapidement en Suède que dans les pays concurrents, et les effets bénéfiques de la dévaluation de la couronne sur la compétitivité sont aujourd'hui effacés.

ALAIN DEBOVE.

(1) 1 couronne = 1,08 F.

MONNAIES

La Grande-Bretagne relève de nouveau ses taux d'intérêt

(Suite de la première page.)

Le gouvernement français se trouve en quelque sorte en bonne compagnie, car il n'est pas le seul à se trouver une fois de plus, en ce qui concerne la politique des taux, en position délicate.

Réputé pour son attachement à l'économie de marché, le gouvernement de Mme Thatcher a montré, au cours des derniers jours, qu'il en dominait mal et le fonctionnement et la psychologie. Certes, il s'est trouvé en première ligne, face à un phénomène que ni les monnaies du SME ni les autres, dont la livre sterling (1), ne sont actuellement en mesure de maîtriser, à savoir la hausse du dollar due à l'afflux persistant de capitaux en majorité placés à court terme aux États-Unis.

Livre sterling en dollars (2,2 – 1,8 – 1,4 – 1,0 ; 2,46 ; 1,1 ; 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 85)

Livre sterling en francs (12 – 11 – 10 – 9 ; 9,8 ; 12 ; 10,90 ; 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 85)

Ce qui s'est passé lundi à Londres atteste le caractère encore irrésistible de la force ascensionnelle de la devise américaine : le soudain relèvement à 12 % du taux anglais (qui se trouvait encore à 9,5 % vendredi matin), intervenu selon une procédure abandonnée depuis août 1981, n'eut qu'un effet passager sur le cours de la livre, qui, à la clôture du marché des changes, était cotée au plus bas des plus bas : 1,1020 dollar pour une livre.

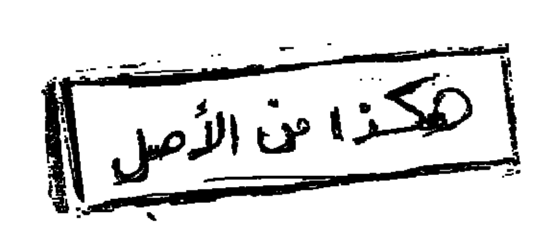
A Francfort (la parité deutschemark-dollar commande l'ensemble des changes), le dollar montait jusqu'à 3,1970 DM pour se retrouver encore plus haut dans la soirée à New-York, bien qu'une grande banque américaine ait diminué son taux de base de 1/4 de point. Mercredi matin, on observait un léger tassement qui laissait le dollar à son niveau le plus élevé depuis treize ans, comme si une longue histoire pleine de péripéties venait de s'effacer.

A 3,194 DM, le dollar se retrouve pratiquement à la parité officielle fixée en décembre 1971 à l'occasion de sa première dévaluation : 3,22 DM. Et, à l'époque, le cours officiel avait été fixé pour la France à 5,11 F ; la cotation de mercredi matin était de 9,78 F, un record absolu.

Ce qui a précipité la baisse de la livre, non seulement vis-à-vis du dollar mais vis-à-vis des autres monnaies européennes, c'est l'impression que le gouvernement britannique a laissé se créer depuis quelques semaines qu'au fond il ne s'inquiétait guère de voir la monnaie nationale baisser jusqu'au cours de 1 livre pour 1 dollar, préoccupé qu'il était de voir l'économie progresser (le taux de chômage est de 13 %). C'est pour corriger l'effet désastreux de cette impression qu'il a recouru, lundi, aux grands moyens, décidant de faire revivre, *« pour une journée »*, le taux de prêt minimum de la Banque d'Angleterre, aboli depuis août 1981. Le MLR (Minimum Lending Rate) était donc fixé dans l'après-midi à 12 %, et toutes les banques s'alignèrent. Ainsi s'écroulait la fiction pieusement entretenue (malgré quelques crises sévères de change) depuis l'été de 1981, au nom des principes (du reste curieusement interprétés) d'une économie libérale, selon laquelle, dans la *Grande-Bretagne de Mme Thatcher*, les autorités monétaires avaient pour seule tâche de limiter la croissance de la masse monétaire, en laissant au marché le soin de déterminer et le taux d'intérêt et le taux de change.

PAUL FABRA.

(1) La Grande-Bretagne a adhéré au SME, mais ne participe pas à ce qui en constitue l'essentiel, à savoir l'institution de parités fixes.



ÉNERGIE

A Strasbourg

M. JEAN-MARIE BOCKEL SE PRONONCE POUR LA LIBERTÉ DU PRIX DE L'ESSENCE

De notre correspondant

Strasbourg. – M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, a indiqué, le 14 janvier, à Strasbourg, que *« le régime de prix de l'essence devait être rapidement aménagé ». « La réglementation en vigueur doit être respectée »*, a souligné M. Bockel, mais *« cela ne nous interdit pas de réfléchir à une évolution. La liberté des prix ? C'est en effet une bonne hypothèse : là où la concurrence existe, il n'est pas nécessaire que ce soit l'administration qui fasse la régulation ».* En revanche, il ne faudrait pas que cette liberté conduise à des abus dans les zones rurales.

Le secrétaire d'Etat a précisé que, quelles que soient les conclusions de la Cour de justice de Luxembourg sur la conformité de la réglementation française sur les rabais aux règles européennes, attendues depuis fin décembre, *« la guerre des rabais doit cesser ; ce que le consommateur veut acheter, c'est un litre d'essence, pas un rabais ».*

M. Jean-Marie Bockel venait d'inaugurer deux bornes automatiques de paiement dans des stations-service de l'agglomération strasbourgeoise. Depuis plusieurs semaines, en effet, quatre stations à Strasbourg peuvent fonctionner sans intervention humaine : avec sa carte de paiement, l'automobiliste règle directement son essence. Les bornes acceptent les cartes du Crédit mutuel d'Alsace et de Lorraine, du Crédit agricole, ainsi que les cartes Eurochèques et Eurocard. Les deux distributeurs concernés, Mobil et Aral, insistent sur les avantages de sécurité et de rapidité d'un système qui permet d'ouvrir la station vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cette technique de paiement automatique est déjà pratiquée en Suisse, en Allemagne fédérale, où certaines bornes acceptent même les billets de banque.

JACQUES FORTIER.

La Norvège aligne le prix de son pétrole sur les cours du marché libre

Après un mois d'hésitation, la compagnie d'Etat norvégienne Statoil a – enfin – fixé rétroactivement les prix de vente de son pétrole pour le mois de décembre. Abandonnant pour un temps la fixation de prix officiels appliqués à l'ensemble de ses clients, la compagnie a négocié cas par cas avec chaque acheteur une formule de prix liée au marché libre, qui donne pour décembre un prix inférieur d'environ 1 dollar au prix officiel britannique (28,65 dollars par baril) et au prix pratiqué par Statoil en novembre (28,60 dollars).

Cette décision, fort attendue, accroît la confusion qui règne sur le marché pétrolier international. De même que la Grande-Bretagne, dont la compagnie nationale BNOC a décidé, *sans toucher* à son prix officiel, de vendre en décembre et en janvier tout le brut qui lui revient, au cours du marché, la Norvège a cherché un moyen de baisser ses prix *de facto*, sans le dire et surtout sans risquer de s'attirer les foudres de l'OPEP. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui tente désespérément depuis octobre de défendre le niveau de ses prix officiels, largement supérieurs au marché, a en effet menacé à maintes reprises de déclencher une *« guerre des prix »* si les producteurs de la mer du Nord modifiaient à nouveau leurs tarifs officiels ou décidaient de lier clairement ceux-ci aux prix du marché. En octobre, c'était une décision presque similaire de Statoil d'accorder un « rabais officiel » de 1,50 dollar par baril à tous ses clients, qui, immédiatement suivie d'une baisse des prix officiels britanniques, puis de ceux du Nigéria, avait déclenché la crise dans laquelle se débat l'OPEP jusqu'à présent.

Les nouvelles formules de vente imaginées par les producteurs de la mer du Nord permettent, mieux qu'en octobre, de sauver les apparences. Elles ne font toutefois illusion à personne. Le résultat en est clair : il consacre l'abandon de plus en plus général des prix officiels du pétrole et le rôle directeur des cours du marché libre auxquels est vendue désormais plus de la moitié du brut produit dans le monde. Car si les pays de l'OPEP condamnent les pays de la mer du Nord, ils n'en sont pas moins pour la plupart également contraints, pour écouler leur production, de pratiquer des tarifs réels très différents de leur grille officielle. Ainsi le Qatar, l'Iran et l'émirat d'Abou-Dhabi, qui viennent d'annoncer des réajustements de leurs prix officiels conformes aux décisions prises par l'OPEP le 30 décembre dernier, pratiquent-ils tous, sous une forme ou une autre, des rabais importants par rapport à ces tarifs (le Qatar, par exemple, a étendu ses délais de paiement à soixante jours ce qui revient à une baisse de 0,28 dollar par baril).

Nombreux sont également les pays qui procèdent à des ventes groupées soit de brut de qualités différentes, soit de brut et de produits (condensats par exemple), soit à des accords de troc pur et simple, permettant maints arrangements.

Pagaille

Aussi les prix officiels, tabous, deviennent-ils peu à peu des références fictives, ce d'autant que la plupart des contrats sont désormais réajustés mois par mois, et que la nouvelle grille de l'OPEP n'ayant pas été approuvée par tous les pays membres, certains comme l'Algérie et le Nigéria continuent d'afficher leurs anciens tarifs. En clair la pagaille la plus complète règne, et il sera bien difficile à l'OPEP de rétablir son contrôle comme par le passé sur le marché.

L'organisation, qui se réunit à nouveau le 28 janvier à Genève pour tenter officiellement de fixer une *nouvelle grille* des prix a en effet échoué à faire remonter les cours du marché libre au niveau des prix officiels. En dépit d'une réduction drastique de sa production – qui actuellement est inférieure au plafond de 16 millions de barils/jour (1) – et de l'aide momentanée apportée par la vague de froid qui sévit sur l'Europe, les cours au jour le jour, bien que supérieurs d'environ 1 dollar au niveau minimum atteint fin décembre, demeurent largement inférieurs à la plupart des prix officiels.

Il est vrai que le déstockage massif opéré par les compagnies pétrolières depuis décembre se poursuit, de même que la baisse des prix sur le marché intérieur américain, ce qui pèse lourdement sur les cours mondiaux. Il est donc très difficile d'imaginer quelle décision peut prendre l'organisation à la fin du mois. Car même si la reprise des cours observée en Europe du fait du froid se poursuit, elle ne pourra être, de l'avis général de tous les professionnels, compagnies ou négociants, que de courte durée, comme le montrent les cours pratiqués sur les ventes de brut à terme pour les mois de février ou de mars, lesquels sont inférieurs aux prix actuels.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils/jour équivalent à 50 millions de tonnes/an.

CONJONCTURE

LA DETTE EXTÉRIEURE DE L'ÉTAT A COUTÉ 6,6 MILLIARDS DE FRANCS AU BUDGET EN 1983

Le déficit d'exécution du budget de 1983 a atteint 129,6 milliards de francs (3,28 % du PIB), indique le rapport de la Cour des comptes (déclaration générale de conformité). Ce chiffre ne tient compte ni des opérations avec le FMI ni de celles avec le Fonds de stabilisation des changes. La loi de finances initiale *pour 1983 prévoyait un déficit* (hors FMI, hors Fonds de stabilisation) de *117,7 milliards de francs*. Le déficit s'est donc alourdi de 11,9 milliards de francs soit de 10 % par rapport aux prévisions, du fait surtout de moindres rentrées fiscales.

Les déficits d'exécution précédents étaient de 98,9 milliards de francs en 1982 (2,77 % du PIB), 80,9 milliards de francs en 1981 (2,60 % du PIB), 30,3 milliards de francs en 1980 (1,10 % du PIB), 37,6 milliards de francs en 1979 (1,54 % du PIB), 34,3 milliards de francs en 1978 (1,60 % du PIB), 18,4 milliards de francs en 1977 (0,97 % du PIB).

La Cour des comptes note que *« l'alourdissement des charges de la dette a été particulièrement fort : 42,2 % »*. Elle cite un chiffre intéressant : *« Le coût de la dette extérieure de l'Etat est devenu sensible (6,6 milliards de francs) tant pour les frais de trésorerie qui ont presque triplé que pour les intérêts des emprunts à moyen et à long terme ».*

[L'Etat avait, rappelons-le, contracté deux emprunts : l'un de 4 milliards de dollars fin 1982, l'autre de 4 milliards d'ECU en juin 1983.]





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 janvier

Irrégulier

Une fois encore, les pronostics faits avant Bourse se sont révélés inexacts. La reprise attendue mardi n'a pas eu lieu et les cours ont évolué de façon très irrégulière. Cependant, le nombre de hausses a été très légèrement supérieur à celui des baisses, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,2 % environ.

Quelques belles valeurs se sont détachées comme Moët, Martel et L'Oréal. Des sociétés de portefeuille (Nord-Est, Chargeurs, Navigation mixte) ont à nouveau progressé de même que des espoirs (CSF). Mais Peugeot a dû reculer sur des ventes bénéficiaires ainsi que Dassault, Printemps, Imétal et bien d'autres.

Après la semaine écoulée, une des plus brillantes que la Bourse de Paris ait connue depuis cinq mois, les ajustements techniques se poursuivent.

Une fois n'est pas coutume : le marché n'a pas vraiment tenu compte de la belle allure de Wall Street dont le réveil paraît cette fois être bien réel. Autour de la corbeille, l'on parlait du relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne et des rumeurs circulaient sur l'intention des autorités monétaires allemandes de procéder de même pour freiner la hausse du dollar. Cette menace de tension monétaire a contribué à freiner les initiatives d'achats. Grande fermeté de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,68 F et 10,73 F contre 10,60 F-10,68 F.

L'or s'est un peu redressé à Londres : 302,50 dollars l'once contre 299 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 1 100 F à 95 000 F. Le napoléon a reproduit son précédent cours de 596 F. Légère augmentation du volume des transactions : 6,47 millions de F contre 5,84 millions.

NEW-YORK

La hausse reprend

Interrompu à la veille du week-end, le mouvement de hausse a repris, lundi, à Wall Street sous l'impulsion des valeurs technologiques et automobiles. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 234,54, soit à 16,45 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été à l'image de ce résultat. Sur 2 060 valeurs traitées, 1 325 ont progressé, 371 ont baissé et 364 n'ont pas varié.

Le redressement s'est surtout accéléré à l'approche de la clôture après qu'eut été connue la décision de la Manufacturers Hanover Trust de réduire à son tour son prime rate. Le marché avait anticipé une généralisation de la baisse des taux d'intérêt. La confirmation de son espoir l'a encore réconforté. Autour du Big Board, le climat était à l'optimisme. Un analyste assurait que les dernières statistiques sur l'évolution de l'économie témoignaient que le danger de récession s'éloignait et que les investisseurs institutionnels avaient en préparation d'importants programmes d'achats.

Quelques-uns pronostiquaient la monté du Dow Jones à la cote 1 400 pour le milieu de l'année.

Une forte activité a régné et 124,9 millions de titres ont changé de mains, contre 107,6 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 11 janv.	Cours du 14 janv.
Alcoa	37 1/4	37 5/8
A.T.T.	20 3/8	20 3/4
Boeing	58 1/8	60
Chase Manhattan Bank	47 1/2	48 1/2
Du Pont de Nemours	48 3/4	48 5/8
Eastman Kodak	71 3/4	72 1/2
Exxon	45	45 5/8
Ford	46 1/8	47 7/8
General Electric	58	59 1/2
General Foods	55 1/4	55 3/8
General Motors	79 1/2	81 1/8
Goodyear	26 3/4	26 3/4
I.B.M.	122 5/8	125
I.T.T.	29 7/8	30 5/8
Mobil Oil	26 1/2	26 3/8
Pfizer	40 1/2	41 1/2
Schlumberger	36	37
Texaco	33 3/4	34
U.A.L. Inc.	46 5/8	47 1/4
Union Carbide	38 3/8	38 3/4
U.S. Steel	27 1/2	27 1/2
Westinghouse	26 7/8	27 1/8
Xerox Corp.	39 1/8	40 1/8

LE MARCHÉ A TERME OBLIGATAIRE SERAIT OUVERT EN OCTOBRE 1985

Prévu pour l'automne prochain, le marché à terme obligataire, qui devrait voir le jour dans l'enceinte de la Bourse de Paris (sous la forme d'un marché « *à la criée* »), s'ouvrirait en octobre prochain, sous réserve de l'agrément des autorités de tutelle, a indiqué M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change.

A l'issue d'une réunion de synthèse qui s'est déroulée le 3 décembre 1984, en présence des représentants de la place financière, deux sortes de critiques sont apparues au sujet du projet élaboré par la Chambre syndicale des agents de change (*le Monde* daté 18-19 novembre 1984) :

● Certaines d'ordre technique, un problème en passe d'être résolu ;

● D'autres d'ordre institutionnel et portant sur la place dévolue à des partenaires autres que les agents de change. A l'issue d'une concertation menée avec le concours « actif » de la Commission des opérations de Bourse, les agents de change et les banquiers de la place se sont mis d'accord sur un schéma général de marché à terme au sens large (« futures ») à Paris, les agents de change ayant la responsabilité de la mise au point technique de ce marché à terme obligataire – première étape du marché des « futures » en France.

D'autre part, un conseil tripartite du marché à terme, regroupant agents de change, banquiers et représentants des institutions financières (*le Monde* du 15 janvier), serait constitué pour définir les conditions d'organisation et de fonctionnement de ce marché des « futures ».

Sur le plan pratique, la Chambre syndicale et la Compagnie des agents de change ont pris contact avec la Bourse de Toronto pour étudier le système CATS (Computer Assisted Trading System) utilisé sur cette place, un accord ayant été également passé avec l'organisme britannique ICCH (International Commodities Clearing House), qui a notamment élaboré le système du marché à terme londonien de produits financiers (LIFFE) pour mener à bien les opérations de compensation propres à ce type de marché, ce dernier devant démarrer sur un emprunt « *de référence* ».

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	11 janv.	14 janv.
Valeurs françaises	103,2	103,2
Valeurs étrangères	106,5	106,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 30 déc. 1981)

	11 janv.	14 janv.
Indice général	190	189,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 janvier .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 janv.	15 janv.
1 dollar (en yens)	254,90	clos

BOURSE DE PARIS Comptant 15 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 15	0 879
5 %	42 90	4 781
3 % amort. 45-54	71	1 381
Emp. 7 % 1973	8220	..
Emp. 8,80 % 77	116 05	5 738
9,80 % 78/93	97 70	5 048
8,80 % 78/86	97 50	0 844
10,80 % 79/94	99 90	3 965
13,25 % 80/90	104 13	8 240
13,80 % 80/87	107	3 478
13,80 % 81/99	108 10	0 038
16,75 % 81/87	112 80	5 874
16,20 % 82/90	117 62	0 133
16 % juin 82	117 40	9 688
E.D.F. 7,8 % 61	145	15 119
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	8 296
Ch. France 3 %	138 10	..
CNB Bques janv. 82	102 20	0 493
CNB Paribas	102 50	0 493
CNB Suez	102 50	0 493
CNI janv. 82	102 31	0 493

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47 40	55 60
A.G.F. (St Cent.)	1005	1077 d
A.G.P. Vie	8310	8350
Agr. Inc. Madag.	82 80	82 80
Amrep	74	77 d
André Roudière	287 40	281
Applic. Hydraul.	313	315
Arbel	64 60	71 20
Artois	781	778
At. Ch. Loire	8	9
Ausedat-Rey	67 60	76 30 d
Avenir Publicité	800	800
Bain C. Monaco	125 50	130 50
Banania	420	438 80
Banque Hypoth. Eur.	320	320
Blanzy-Ouest	570	570
B.N.P. Intercontin.	155	161 20
Bénédictine	2390	2400
Bon-Marché	238	....
Cdif	540	549
Cambodge	325	320
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	180	180
Caout. Padang	435	....
Carbone-Lorraine	108	119
Carnaud S.A.	291 50	373 d
Caves Roquefort	1005	1040
C.E.G.Frig.	305	310
C.E.M.	38	39 50 d
Centre. Blanzy	836	869
Centrest (Ny)	105	110 d
Cerabati	40 60	....
C.F.C.	178 10	190 80 d
C.F.F. Ferrailles	301 70	314
C.F.S.	737	....
C.G.V.	140	142
Chambon (M.)	400	402
Chambourcy (M.)	960	970
Champex (Ny)	120	....
Chim. Gde Paroisse	78	80
C.I. Maritime	495	487
Citram (B)	160	162 d
Clause	715	743
Cofradel (Ly)	516	520 d
Cogifi	305	310
Comiphos	193 20	195
Comp. Lyon-Alem.	240	240 50
Concorde (La)	547	544
C.M.P.	14 60	15 20
Conte S.A. (Li)	50 10	51
Crédit (C.F.B.)	236	236
Créd. Gén. Ind.	525	546 d
Cr. Universel (Cie)	575	598
Créditel	141	141 60
Derblay S.A.	390	....
Darty Act. d. p.	940	950
De Dietrich	410	399
Degremont	155	154 90
Delalande S.A.	750	750
Delmas-Vieljeux	799	794
Dév. Rég. P.d.C (Li)	168	167
Didot-Bottin	800	800
Dist. Indochine	540	547 d
Drag. Trav. Pub.	160	163
Duc-Lamothe	130 20	....
Eaux Bass. Vichy	1600	1600
Eaux Vittel	1050	1050
Ecco	3410	3550
Économats Centre	520	540
Électro-Banque	315	317
Électro-Financ.	536	548
Elf-Antargaz	215	212 50
E.L.M. Leblanc	1185	1192
Enelf-Bretagne	140	143 70
Entrepôts Paris	293 50	295
Epargne (B)	1005	1009
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	600	....
Eurocom	755	770
Europ. Accumul.	30 20	31
Eternit	430	434 50
Exor	1700	....
Ferm. Vichy (Ly)	103 50	....
Finalens	130	130 50
FIPP	104	101 30
Fnac	410	405 20
Focep (Chât. eau)	1010	1000
Foncière (Cie)	320	330
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1800	1800
Foncina	257	257
Forges Strasbourg	179	180
Forinter	1190	1190
Fougerolle	52	53
France I.A.R.D.	192 60	200 30
France (La)	1200	1200
Frankel	198 90	200
Fromageries Bel	1130	1120
From. Paul Renard	500	500
GAN	2165	2384 d
Gaumont	520	541
Gaz et Eaux	1575	1572
Gecty S.A.	420	410
Gér. Arm. Hold.	47 50	49 40
Gerland (Ly)	525	529
Gévelot	226	....
Gr. Fin. Constr.	246	250
Gds Moul. Corbeil	95	94
Gds Moul. Paris	397 80	400
Groupe Victoire	1360	1414 d
G. Transp. Ind.	171	172
Hutchinson	245	267 80 d
Hydro-Energie	263 10	....
Hydroc. St-Denis	38 90	39 50
Immindo S.A.	260	260
Imminvest	200	205
Immobail	365	365 40
Immobanque	628	625
Immob. Marseille	3058	3275
Immofice	460	448
Industrielle Cie	1008	1102 d
Invest. (Sté Cent.)	820	830
Jaeger	160	155
Lafitte-Bail	395	395
Lambert Frères	65 90	63 30
Lampes	140 10	140 10
La Brosse-Dupont	176	179 50
Lille-Bonnières	300	296 20
Locabail Immob.	545	552
Loca-Expansion	245	246
Locafinancière	341	343
Locatel	310 20	317
Lordex (Ny)	118	118
Louis Vuitton	701	698
Louvre	651	651
Luchaire S.A.	360	365 20
Machines Bull	35 05	34 50
Magasins Uniprix	110	110
Magnant S.A.	75	....
Maritimes Part.	164	....
Marocaine Cie	37 20	37 20
Métal Déployé	320	330
M. H.	82	83
Mors	138	132 60
Naval Worms	133	135
Navig. (Nat. de)	64 50	65
Nicolas	410	410
Nobel Bozel	7 30	8 55 d
Nodet-Gougis	80	82 10
OPB Paribas	167 50	174 20
Optorg	115 20	112
Origny-Desvroise	147 10	158
Palais Nouveauté	351	350
Paris France	160	165
Paris-Orléans	170	170
Part. Fin. Gest. Im.	479	498 20
Pathé-Cinéma	220	220
Pathé-Marconi	155 20	155 20
Piles Wonder	245 50	300 d
Piper-Heidsieck	346 30	360 d
P.L.M.	121 90	120
Porcher	180	187
Prouvost ex-Lain.R.	117	120
Providence S.A.	595	600
Publicis	1500	1490
Raff. Souf. R.	170	169 50
Ressorts Indust.	74 90	....
Révillon	377 60	377 50
Ricqlès-Zan	126 30	....
Rochefortaise S.A.	146	148
Rochette-Cenpa	40 60	43 60
Rosario (Fin.)	152	152 90
Rougier et Fils	53	53
Rousselot S.A.	1127	1082
Sacer	50 20	....
Sacilor	6 25	10 65 d
SAFAA	156 10	162 60 d
Safic-Alcan	265	266 50
SAFT	286 60	275 20
Saunier-Duval	18 50	19 25
Saint-Raphaël	87	90
Salins du Midi	360	360 80
Santa-Fé	161	162
Satam	55	55 30
Savoisienne (M)	80	80 50
SCAC	135	133

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sanelle Maubeuge	285	290
S.E.P. (M)	200	....
Serv. Equip. Véh.	31 60	31
Sicli	43 50	43
Sicotel	356	365
Sintra-Alcatel	532	530
Sinvim	154 50	154
Siph (Plant. Hévéas)	248	248
SMAC Acieroid	147 50	145
Sté Générale (c. inv.)	568	570
Sofal financière	522	522
Soffo	220	228 80
Soficomi	567	570
S.O.F.I.P. (M)	90 10	....
Sofragi	855	860
Soudure Autog.	96	96
Sovabail	621	638
Speichim	125	123
S.P.I.	387	390
Spie Batignolles	177	184
Stemi	365	380
Taittinger	1020	1020
Testut-Aequitas	421	421
Tour Eiffel	357 80	372 10
Ufiner S.M.D.	103	100
Ugimo	277	278
Ugine Gueugnon	28 40	33 90 d
Unibail	689	669
Unidel	120	118
U.A.P.	2704	2983
Union Brasseries	65	67 60 d
Union Habit.	346	349
Un. Imm. France	329	335
Un. Ind. Crédit	410	410
Usinor	7 20	7 50
U.T.A.	445	462 80
Vicat	255	254
Virax	100	100
Waterman S.A.	287 50	300
Brass. du Maroc	155	....
Brass. Ouest-Afr.	29 90	29 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	370	....
Akzo	301	304
Alcan Alum.	295	290
Algemene Bank	1114	1100
Am. Petrofina	600	600
Arbed	240	....
Asturienne Mines	130	....
Banco Central	103	104 50
Banco Santander	83	83
Bco Pop Espanol	122	123
Banque Ottomane	845	790
B. Régl. Internat.	29450	29950
Barlow Rand	48	....
Blyvoor	85 10	90
Bowater	....	....
Br. Lambert	326	327
Caland Holdings	91	....
Canadian-Pacific	390 40	400
Commerzbank	585	....
Dart. and Kraft	897	910
De Beers (port.)	41 50	....
Dow Chemical	301	310
Dresdner Bank	655	630
Femmes d'Auj.	58	58 10
Finoutremer	225	....
Gén. Belgique	290	300
Gevaert	540	546
Glaxo	132	....
Goodyear	277	280 10
Grace and Co	417 70	437
Gulf Oil Canada	126	125
Hartebeest	50 10	50
Honeywell Inc.	615	618
Hoogoven	189 80	....
I.C. Industries	290	293
Int. Min. Chem.	405	410
Johannesburg	900	....
Kubota	14 60	14 70
Latonia	259 90	262
Mannesmann	451	....
Marks-Spencer	15 60	....
Midland Bank Plc	43	41
Mineral-Ressourc.	86	87
Nat. Nederlanden	830	....
Noranda	140	140 40
Olivetti	29 50	28 90
Pakhoed Holding	213 50	215
Pfizer Inc.	420	434
Pirelli	11 90	....
Procter Gamble	570	576
Ricoh Cy Ltd	39	39
Rolinco	190	195
Robeco	208 60	210
Rodamco	414	413 50
Shell fr. (port.)	76 50	....
S.K.F. Aktiebolag	210	210
Sperry Rand	446	455
Steel Cy of Can.	163	....
Stilfontein	111 10	110
Sud. Allumettes	286	....
Tenneco	375	396
Thorn EMI	57	55
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	18 60	18 50
Vieille Montagne	660	....
Wagons-Lits	400	393
West Rand	50	51 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1795	1800
Calberson	345	348 20
C.D.M.E.	635	....
C. Equip. Elect.	272	283
Dafsa	338	331
Dauphin O.T.A.	1980	1955
Filipacchi	563	562
Guy Degrenne	710	700
Merlin Immobilier	334	321
Métallurg. Minière	185	185
M.M.B.	306	318 30
Om. Gest. Fin.	300	290
Petit Bateau	350	350
Petrofigaz	600	609
Pochet	1521	1514 c
Poron	322	333
S.C.G.P.M.	290	290
Sofibus	200	200
Sovac	728	738

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
B.G.I. (ex Sogepal)	....	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	48 30	44 80
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	526	522
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	60
Mic	202	....
Profils Tubes Est	1 52	...
Pronuptia	110	115
Ripolin	36 10	....
Rorento N.V.	128 70	129 90
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	146	148
Thann et Mulhouse	100	....
Total C.F.N.	43	....
Ufimex	323	324

SICAV 14/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	272 58	260 22
Actions-Investiss.	281 86	269 08
Actions sélectives	397 08	379 07
Aedificandi	413 95	395 18
A.G.F. 5000	269 09	256 99
Agfimo	430 35	410 84 ◆
A.G.F. Interfonds	379 77	362 55 ◆
Altefi	229 34	218 94
A.L.T.O.	197 61	188 65
Amérique Gestion	460 26	439 39
A.M.I.	228 10	217 76
Assoc. St-Honoré	11987 69	11927 95
Associc	25453 52	25453 52 c
Bourse-Investiss.	323 53	308 86
Bred Associations	2237 80	2231 11
Capital Plus	1390 20	1390 20
Columbia (ex W.I.)	707 94	675 84
Convertimmo	294 96	283 62
Cortal court terme	10253 43	10253 43 ◆
Cortexa	930 87	888 68
Credinter	392 47	374 67
Croiss. Immobil.	395 70	377 76
Démeter	12834 93	12809 31 c
Drouot-France	357 27	341 07
Drouot-Investiss.	727 40	694 42
Drouot-Sécurité	189 45	190 41
Drouot-Sélection	122 58	117 02
Energie	239 37	228 52 ◆
Epargic	55071 12	54981 20
Epercourt Sicav	6733 48	6716 69
Epargne Associations	24564 42	24480 98
Epargne-Capital	6188 41	6125 16
Epargne-Croiss.	1336 63	1275 06
Epargne-Industr.	461 13	440 22
Epargne-Inter	647 61	618 24
Epargne-Long-Terme	1183 10	1129 45
Epargne-Oblig.	189 38	180 79
Epargne-Unie	922 17	880 35
Epargne-Valeur	354	337 95
Eparoblig	1128 45	1126 20
Eurocic	8539 81	8152 56
Euro-Croissance	424 71	405 45
Europe Investiss.	1147 04	1095 03
Foncier Investiss.	715 44	683
Fonsical	160 71	153 42
France-Garantie	285 21	289 42
France-Investiss.	439 14	419 23
France-Net	110 48	108
Fr.-Obl. (nouv.)	408 85	400 83
Francic	257 64	245 96
Fructidor	244 71	233 61
Fructifrance	475 85	464 27
Fructivar	68278 07	68113 79
Fructi-Associations	1110 17	1107 95
Fructi-Première	11148 44	10983 68
Gestilion	59274 71	59126 89
Gestion Associations	121 03	118 08
Gestion Mobilière	587 50	560 86
Gest. Rendement	489 54	467 34
Gest. Sél. France	432 40	412 79
Haussmann-Epargne	1064 33	1064 33
Haussmann Oblig.	1339 08	1278 36
Horizon	813 62	789 92
I.M.S.I.	421 96	402 83
Indo-Suez Valeurs	602 51	575 28
Ind. française	11922 21	11888 44 ◆
Interoblig.	10298 10	9902 02
Intersélect France	318 52	304 08
Intervaleurs Indust.	432 38	412 77
Invest. net	11809 39	11785 82
Invest. Obligataire	13950 16	13922 32
Invest. Placements	829 69	792 07 ◆
Invest. St-Honoré	685 54	654 45

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	118 10	112 74
Laffitte-crt-terme	120824 75	120824 75
Laffitte-Expansion	683 28	652 30
Laffitte-France	222 54	212 43
Laffitte-Japon	232 15	221 62
Laffitte-Oblig.	148 51	141 78
Laffitte-Placements	110580 15	110489 68
Laffitte-Rend.	200 52	191 43
Laffitte-Tokyo	1014 18	968 19
Lion-Associations	10831 94	10831 94
Lion-Institutionnels	21401 11	21347 74
Lionplus	57518 97	56949 48
Livret portefeuille	491 49	477 17
Mondiale Investissem.	345 09	345 09
Monecic	56058 70	56058 70
Multi-Obligations	426 70	407 35
Mutuelle Unie Sél.	107 27	102 41
Natio.-Associat.	6020 98	6008 84
Natio.-Epargne	13139 84	13009 54
Natio.-Inter.	971 49	927 44
Natio.-Obligations	471 13	449 77
Natio.-Placements	63369 08	63369 08
Natio.-Valeurs	531 48	507 38
Oblicoop Sicav	1116 21	1094 32
Oblifion	1132 43	1081 08
Obisem	153 71	146 74
Orient-Gestion	111 32	106 27
Pacifique St-Honoré	419 72	400 70
Paneurope	555 44	530 25
Paribas Epargne	13020 84	12968 96
Paribas Gestion	562 27	536 77
Patrimoine-Retraite	1313 27	1287 52
Phénix Placements	252 99	251 73
Pierre Investiss.	480 41	458 53
Placement crt-terme	60633 78	60633 78
P.M.E. St-Honoré	287 40	274 37
Province Investiss.	296 20	296 20
Rendem. St-Honoré	12158 33	12097 84
Revenus Trimestriels	5447 61	5367 10
Sécur. Mobilière	379 71	362 49
Sél. court terme	12233 02	12141 96
Sélec. Mobil. Div.	328 11	318 18
Sélection-Rendem.	181 20	176 78
Sélect. Val. Franç.	218 58	208 67
Sicav-Associations	1176 89	1173 54
S.F.I. fr. et étr.	474 35	452 84
Sicavimmo	530 53	506 47
Sicav 5000	236 80	226 06
Silvafrance	361 92	345 51
Sivam	336 65	321 38
Sivarente	204 75	195 47
Sivinter	329 64	314 69
S.I.-Est	1062 53	1014 35
S.I.G.	807 98	771
S.N.I.	1033 47	986 61
Sofinvest	463 71	442 68
Sogepargne	336 78	324 61
Sogevar	879 95	840 05
Sogister	1138 38	1086 74
Soleil Investiss.	428 17	408 75 ◆
Technocic	1111 23	1060 84
U.A.P. Investiss.	362 01	345 59
Uni-Associations	108 71	108 71
Unifrance	290 08	276 94
Unifoncier	786 94	751 26
Uni-Garantie	1181 24	1156 94
Unigestion	690 79	659 47
Uni-Japon	1143 86	1091 99
Uni-Régions	1808 73	1726 71
Unisanté	1899 42	1836 98
Univer	149 25	149 25
Univers-Obligations	1154 71	1116 74
Valorem	388 86	371 23
Valorg	1240 59	1239 35
Valréal	133295 01	133161 85

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1842	4,5 % 1973	1652	1654	1651	– 0 06
4044	C.N.E. 3 %	4068	4065	4065	– 0 07
1476	Électricité T.P.	1447	1452	1455	+ 0 55
1030	Renault T.P.	1015	1015	1015	....
1503	Rhône-Poul. T.P.	1546	1539	1539	– 0 45
1278	St-Gobain T.P.	1228	1230	1230	+ 0 16
1235	Thomson T.P.	1245	1240	1240	– 0 40
235	Accor	239 50	237	236 50	– 1 25
650	Agence Havas	644	637	638	– 0 93
550	Air Liquide	570	571	573	+ 0 52
690	Als. Superm.	716	720	720	+ 0 69
94	A.L.S.P.I.	94 90	95 90	95 90	+ 1 05
200	Alsthom-Atl.	219 80	220 50	218	– 0 81
158	Applic. gaz	225	225	224	– 0 44
620	Arjom. Prioux	628	633	634	+ 0 95
830	Aux. Entrepr.	935	936	938	+ 0 32
740	Av. Dass.-Br.	869	855	855	– 1 61
265	Bail-Equipem.	271	269	269	– 0 73
640	Bail-Investiss.	645	645	645	....
570	Cie Bancaire	600	590	591	– 1 50
197	Bazar H.-V.	189 90	185	185	– 2 58
305	Béghin-Say	285	282	284	– 0 35
480	Bic	543	539	535	– 1 47
300	B.I.S.	291	290 10	287	– 1 37
915	Biscuit (Géné.)	1150	1140	1140	– 0 86
1650	Bongrain S.A.	1730	1720	1730	....
665	Bouygues	718	722	725	+ 0 97
2390	B.S.N.	2440	2445	2445	+ 0 20
1800	Carrefour	1880	1880	1879	– 0 05
835	Casino	867	850	850	– 1 96
545	Cedis	585	585	584	– 0 17
415	Cetelem	485	485	486	+ 0 20
745	C.F.A.O.	799	790	785	– 1 75
85	C.F.D.E.	95 80	95 80	95 80	....
470	C.G.I.P.	587	595	598	+ 1 87
370	Chargeurs S.A.	402	408 90	408	+ 1 49
34	Chiers-Châtill.	38	38 45	38 50	+ 1 31
285	Ciments franç.	309 90	308	309	– 0 29
1280	C.I.T. Alcatel	1225	1250	1250	+ 2 04
1030	Club Méditerr.	1140	1155	1161	+ 1 84
128	Codetel	131	131 90	131 90	+ 0 68
240	Cofimeg	255	251 10	251	– 1 56
185	Colas	213	219	218	+ 2 34
159	Compt. Entrepr.	175	175	175	....
435	Compt. Mod.	450	451	451	+ 0 22
625	Créd. Foncier	645	645	645	....
280	Crédit F. Imm.	295	298 50	298 50	+ 1 18
635	Crédit Nat.	635	635	635	....
25 60	Creusot-Loire	5 80	5 85	5 85	+ 0 86
225	Crouzet	239 90	234	234	– 2 46
2200	Damart-Servip	2300	2370	2360	+ 2 60
1150	Darty	1105	1100	1105	....
765	Docks France	805	810	810	+ 0 62
122	D.M.C.	150 50	153	153	+ 1 66
835	Dumez	719	720	728	+ 1 25
530	Eaux (Gén.)	540	542	545	+ 0 92
220	Elf-Aquitaine	227 80	227 80	227 50	– 0 13
215	– (certific.)	221 20	221 40	223	+ 0 81
1000	Epeda-B-Faure	1180	1215	1215	+ 2 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2880	Essilor	2949	2949	2949	....
510	Esso S.A.F.	518	518	518	....
1060	Eurafrance	1180	1150	1155	– 2 11
795	Euromarché	860	850	850	– 1 16
730	Europe n° 1	840	841	841	+ 0 11
1020	Facom	1065	1068	1068	+ 0 28
665	Fichet-bauche	650	648	648	– 0 30
189	Finextel	193	191	191	– 1 03
310	Fives-Lille	364 50	365 90	365 10	+ 0 16
47	Fonderie (Gén.)	58 90	58	58	– 1 52
91	Fraissinet	85 50	86	85	– 0 58
270	Francarep	283	285	285	+ 0 70
315	Gal. Lafayette	329	313	314	– 4 55
760	Gén. Géophys.	790	791	790	....
215	GTM-Entrepose	268	271	269	+ 0 37
300	Guyenne-Gasc.	301	301	301	....
1620	Hachette	1750	1770	1770	+ 1 14
360	Hénin (La)	410	410	410	....
75	Imétal	77 10	76 50	76 40	– 0 90
405	Imm. Plaine-M.	425 50	435	435	+ 2 23
1430	Inst. Mérieux	1471	1453	1453	– 1 22
465	Intarbail	471	475	475	+ 0 84
1940	Intertechnique	2050	2062	2062	+ 0 58
145	J. Lefebvre	152	155	155	+ 1 97
825	Lab. Bellon	885	885	894	+ 1 01
360	Lafarge-Coppée	369 30	377	376	+ 1 81
850	Lebon	875	870	879	+ 0 45
1830	Legrand	1976	1980	1980	+ 0 20
846	Lesieur	842	842	842	....
325	Locafrance	365	364 50	364 50	– 0 13
735	Locindus	736	739	738	+ 0 27
620	Lyonn. Eaux	690	683	680	– 1 44
183	Mais. Phénix	213	218	222	+ 4 22
1270	Majorette (Ly)	1280	1280	1284	+ 0 31
90	Manurhin	116 50	115 10	116	– 0 42
102	Mar. Wendel	186 50	182	183	– 1 87
1750	Martell	1801	1849	1849	+ 2 66
1370	Merlin-Gerin	1540	1525	1525	– 0 97
1760	Matra	1753	1745	1740	– 0 74
750	Michelin	790	789	790	....
2060	Midi (Cie)	2129	2151	2151	+ 1 03
210	Midland Bk S.A.	238	241 10	241 10	+ 1 30
63	M.M. Penarroya	65	64	65	....
1800	Moët-Hennessy	1925	1950	1949	+ 1 24
430	Mot. Leroy-S.	459	460	452	– 1 52
91	Moulinex	91 20	93	94 90	+ 4 05
598	Muraco	763	755	755	– 1 04
300	Navig. Mixtes	338	342	341	+ 0 88
69	Nord-Est	80 30	81 80	81 70	+ 1 74
380	Nordon (Ny)	400	400	400	....
152	Nouvelles Gal.	143	144 90	144 90	+ 1 32
630	Occident. (Gén.)	645	658	658	+ 2 01
265	Olida-Caby	275 50	275	275	– 0 18
835	Omn. F. Paris	914	923	923	+ 0 98
179	Opfi-Paribas	171 80	175	175	+ 1 86
2180	Oréal (L')	2365	2385	2361	– 0 16
116	Papet. Gascogne	132	135	135	+ 2 27
840	Paris-Réescomp	810	814	811	+ 0 12
285	Pechelbronn	333	332	332	– 0 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
570	Penhoet	683	686	686	+ 0 43
730	Pernod-Ricard	710	706	706	– 0 56
240	Pétroles (Fse)	257	256 50	256	– 0 38
68	– (certific.)	62 50	62 50	62 50	....
120	Pétroles B.P.	129 50	130	130	+ 0 38
245	Peugeot S.A.	255	251 80	253 50	– 0 58
40	Poclain	44 90	46 40	46 50	+ 3 56
400	Poliet	473	480	481	+ 1 69
135	Pompey	140	140	140	....
380	P.M. Labinal	383	389	389 50	+ 1 68
1770	Presses Cité	1980	1972	1973	– 0 35
1040	Prétabail Sic.	1046	1050	1050	+ 0 38
285	Primagaz	280	275 10	281	+ 0 35
187	Printemps	187 90	185 50	185 40	– 1 33
1630	Promodès	1650	1659	1659	+ 0 54
210	Radiotechn.	220	228 50	225	+ 2 27
80	Raffin. (Fse)	78	78 50	78 50	– 0 63
1190	Redoute (La)	1210	1215	1216	+ 0 49
1530	Roussel-Uclaf	1645	1645	1640	– 0 30
1260	Roussel-C.N.I.	1315	1360	1358	+ 3 26
1880	Rue Impériale	1890	1880	1880	– 0 52
190	Sade	190	185	185	– 2 63
1380	Sagem	1355	1355	1355	....
300	St-Louis B.	313	314	317	+ 1 27
2000	Salomon	2250	2250	2250	....
570	Sanofi	577	570	575	– 0 34
305	S.A.T.	285	288 20	289	+ 1 50
580	Saupiquet Cie	578	569	569	– 1 55
88 50	Schneider	111	111	112	+ 0 90
54	S.C.O.A.	61 90	62	62 40	+ 0 80
130	S.C.R.E.G.	134 50	130 50	131	– 2 60
330	Seb	368 50	371	374	+ 1 49
285	Selimeg	294	292	292 50	– 0 51
896	S.F.I.M.	882	888	888	+ 0 68
48	S.G.E.-S.B.	54 10	55	56 20	+ 3 88
685	Sign. Ent. El.	675	670	670	– 0 74
575	Silic	640	630	630	– 1 56
335	Simco	350 90	353	353	+ 0 58
183	Simnor	187 40	187	187	– 0 21
1600	Skis Rossignol	1909	1905	1900	– 0 47
555	Sliminco	580	580	580	....
2800	Sodexho	2910	2895	2895	– 0 51
480	Sogerap	451	441 10	442	– 1 99
400	Sommer-Allib.	442	444 80	444 80	+ 0 63
480	Source Perrier	482	480	480 50	– 0 31
215	Synthelabo	232	240	245	+ 5 60
430	Talcs Luzenac	506	512	512	+ 1 18
2200	Tél. Elect.	2245	2225	2225	– 0 89
400	Thomson-C.S.F.	434	437	438	+ 0 92
2050	T.R.T.	2105	2130	2130	+ 1 18
325	U.F.B.	345	345 10	345 10	+ 0 02
650	U.I.S.	651	655	655	+ 0 61
270	U.C.B.	283	286	285 50	+ 0 88
230	Valéo	225	226 80	226 80	+ 0 80
78	Vallourec	98	97 50	97 50	– 0 51
2400	V. Clicquot-P.	2670	2670	2670	....
690	Viniprix	880	880	880	....
925	Elf-Gabon	931	930	930	– 0 10
162	Amax Inc.	173	176 50	175	+ 1 15
345	Amer. Express	409	407 50	407 50	– 0 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
179	Amer. Teleph.	220	225 50	225 50	+ 2 50
109	Anglo Amer. C.	117 80	116 70	116 70	– 0 93
600	Angold	865	843	843	– 1 40
560	BASF (Akt)	608	608	608	....
600	Bayer	640	641	641	+ 0 15
340	Buffelsfont.	362	360	360	– 0 55
21	Charter	24	24	24	....
450	Chase Manh.	501	513	513	+ 2 39
315	Cie Pétr. Imp.	321 40	329	329	+ 2 36
41	De Beers	42 30	41 50	41 35	– 2 24
1220	Deutsche Bank	1335	1341	1341	+ 0 44
64	Dome Mines	75	75 80	75 80	+ 1 06
230	Driefontein Cgd	265	258 50	258 60	– 2 41
455	Du Pont-Nem.	515	524	524	+ 1 74
685	Eastman Kodak	768	774	770	+ 0 26
76	East Rand	78	76 70	77 80	– 0 25
285	Electrolux	320 10	312	312	– 2 53
280	Ericsson	321	325	325	+ 1 24
425	Exxon Corp.	476 10	484	484	+ 1 65
440	Ford Motors	488 50	507	507	+ 3 78
210	Free State	240	237 70	237 70	– 0 95
119	Gencor	121	118 80	119	– 1 65
270	Gén. Belgique	290	300	300	+ 3 44
650	Gén. Electr.	629	640	640	+ 1 74
740	Gen. Motors	842	863	864	+ 2 61
54	Goldfields	56 80	55 80	55 80	– 1 76
36	GdMetropolitain	36 50	36	36	– 1 36
128	Harmony	135	135	136	+ 0 74
35	Hitachi	36 90	37 20	37 20	+ 0 81
675	Hoechst Akt.	628	628	628	....
84	Imp. Chemical	89 50	89 20	89 20	– 0 33
106	Inco. Limited	132 50	134	134	+ 1 13

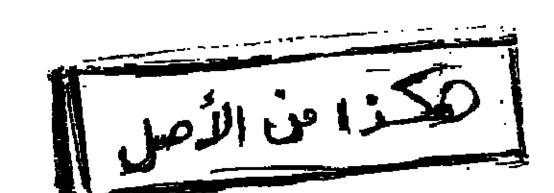
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1170	IBM	1319	1335	1330	+ 0 83
103	Ito-Yokado	107	107 10	107 10	+ 0 09
290	ITT	309	325	324 50	+ 5 01
80	Matsushita	66 50	66 70	66 70	+ 0 30
895	Merck	976	1009	1000	+ 2 45
785	Minnesota M.	853	877	877	+ 2 81
255	Mobil Corp.	280	280	280	....
21220	Nestlé	23850	23820	23820	– 0 12
108	Norsk Hydro	117	127 50	127 50	+ 8 97
1090	Petrofina	1130	1142	1129	– 0 08
785	Philip Morris	857	870	870	+ 1 51
155	Philips	169 90	170	170	+ 0 05
245	Pres. Brand	279 50	263	263	– 5 90
265	Président Steyn	305	303	303	– 0 65
205	Quilmès	287	287 50	287 50	+ 0 17
870	Randfontein	973	940	945	– 2 87
470	Royal Dutch	516	521	521	+ 0 96
67	Rio Tinto Zinc	71	71	71	....
165	St Helena Co	181 80	181 90	181 90	+ 0 05
360	Schlumberger	383	395 10	395 50	+ 3 26
73	Shell transp.	77 70	78	78	+ 0 38
1450	Siemens A.G.	1656	1659	1663	+ 0 42
144	Sony	157 60	159	159	+ 0 88
200	T.D.K.	215	216 60	216 60	+ 0 74
17	Toshiba Corp.	17 90	18 20	18 15	+ 1 39
850	Unilever	972	982	980	+ 0 82
350	Unit. Techn.	398	409	409 40	+ 2 86
815	Vaal Reefs	874	840	840	– 3 89
340	West Deep	371	368 60	368	– 0 80
280	West Hold.	285	282 50	283	– 0 70
380	Xerox Corp.	411	429	429	+ 4 37
1 58	Zambia Corp.	1 89	1 86	1 86	– 1 77

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/1	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 704	9 788	9 470	9 970
ECU	6 815	6 817	....	....
Allemagne (100 DM)	306 460	306 310	294	314
Belgique (100 F)	15 311	15 326	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 450	271 150	260	280
Danemark (100 krd)	85 690	85 610	80	88
Norvège (100 k)	105 770	105 800	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 956	10 926	10 400	11 300
Grèce (100 drachmes)	7 512	7 525	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 989	4 997	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	365 050	364 580	355	376
Suède (100 krs)	106 850	106 900	103	110
Autriche (100 sch)	43 630	43 670	42 800	44 P00
Espagne (100 pes.)	5 543	5 551	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 620	5 645	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 339	7 383	7 170	7 520
Japon (100 yens)	3 810	3 831	3 690	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/1
Or fin (kilo en barre)	94050	95200
Or fin (en lingot)	93900	95000
Pièce française (20 fr)	596	596
Pièce française (10 fr)	451	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	565
Pièce latine (20 fr)	541	547
Souverain	690	695
Pièce de 20 dollars	4120	4250
Pièce de 10 dollars	2075	2100
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3660	3640
Pièce de 10 florins	561	567



UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mardi 15 janvier, 19 h 25
Les restructurations industrielles
BRUNO DETHOMAS et ÉRIC LE BOUCHER répondent aux questions de FRANÇOIS KOCH

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le FLNKS affirme qu'Éloi Machoro « a été assassiné avec l'accord de M. Pisani »

La polémique ouverte après la mort de deux dirigeants indépendantistes canaques tués par la gendarmerie continue. M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file du FLNKS, a affirmé, mardi 15 janvier, qu'Eloi Machoro a été *« assassiné avec l'accord du général Deiber* [commandant la gendarmerie sur le territoire] *et d'Edgard Pisani ». « Le plan Pisani est hypothéqué par le fait que son auteur a une odeur de sang sur les mains »*, est-il d'autre part indiqué dans une déclaration du FLNKS. Le Haut Commissariat a *« formellement démenti »* les rumeurs selon lesquelles M. Pisani aurait promis aux dirigeants du RPCR l'arrestation d'Éloi Machoro, en compensation du meurtre du jeune Calédonien Yves Tual. Le régime du couvre-feu décrété le samedi 12 janvier a été assoupli ; il sera appliqué de 21 heures à 5 heures du matin au lieu de 19 heures à 6 heures, à la demande des milieux socio-professionnels du territoire.

A Thio, quatre bateaux de pêche ont été dynamités. Trois appartenaient à une société dans laquelle le maire de Thio, M. Roger Galliot (extrême droite) a des intérêts.

En métropole, après une manifestation de soutien aux indépendantistes à l'appel des trotskystes à Paris et une messe célébrée en présence de M. Le Pen en hommage à Yves Tual (lire page 9) de nombreuses réactions continuent d'être rendues publiques. M. Robert Badinter, garde des sceaux, s'est déclaré assuré que *« toute la lumière sera faite »* sur la mort d'Eloi Machoro et qu'*« il n'y a pas lieu d'envisager des procédures exceptionnelles »*. La Ligue des droits de l'homme a fait part *« des grandes interrogations »* que suscite à ses yeux cette affaire. La CFDT a condamné *« l'enchaînement de la violence qui sert les intérêts des extrémistes »*, tandis que la CGT affirme qu'*« elle fera tout pour faire connaître la vérité »* sur la lutte du peuple canaque. Le PSU se déclare *« très préoccupé par la complaisance manifestée à l'égard de l'extrême droite »* par le pouvoir.

De notre envoyé spécial

Nouméa. – *Quarante-huit heures* après la publication de la version présentée par M. Edgard Pisani pour expliquer les circonstances de la mort d'Eloi Machoro, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) a à son tour élaboré sa version des faits. Dans un document de sept pages le Front affirme qu'*« Eloi Machoro a été assassiné avec l'accord du général Deiber et du délégué Pisani »*. Pour les indépendantistes, *« le plan Pisani est hypothéqué par le fait que son auteur a une odeur de sang sur les mains (...). Le gouvernement doit demander que soient traduits en justice celui qui a donné l'ordre de tirer et ceux qui en portent la responsabilité, et accepter que soit créée une commission d'enquête parlementaire »*.

Pour le FLNKS, le groupe de militants qui s'était installé depuis plusieurs jours dans la ferme de la Bachelerie chez M. Auguste Boarato avait deux objectifs : *« Repérer les stocks d'armes et l'organisation de commandos de colons qui menacent la sécurité des troupeaux (...). » « Exercer une pression psychologique sur les éléments coloniaux (...). »*

« La présence d'Eloi Machoro le vendredi 11 janvier à La Foa était signalée, indique le texte. *Les militants étaient réunis sur la propriété d'Auguste Boarato. Il y avait même des femmes et des enfants. Pendant la journée ils avaient reçu de la visite, mais ils n'avaient entrepris aucune action à l'encontre des habitants de la station La Pèlerie.* (Les fermiers de La Pèlerie avaient averti la gendarmerie des allées et venues des militants canaques. – NDLR). *Bien au contraire : les habitants de la station La Pèlerie étaient postés en faction avec leur Toyota au sommet du col situé avant leur propriété en venant de La Foa. Mieux, vers 16 heures, un témoin a vu une quinzaine de colons, en treillis, armés, dont deux femmes, accompagnés de chiens dans la voiture qui stationnait à côté de celle de Mariotti* (le maire de la commune voisine, de Farino. – NDLR). *Vers 17 heures, le commandant de la brigade de gendarmerie de La Foa s'approche de la porte d'entrée de la propriété Boarato. Eloi Machoro est là, sur la propriété, à moins de 20 mètres de lui. Certes il porte un fusil, mais il ne le met pas en joue et il est à découvert à côté de la barrière. Ensemble ils discutent longuement. Le gendarme demande à Eloi que le groupe dépose les armes, les remette, et qu'Eloi se livre à la justice.*

» Pendant ce temps, les forces de l'ordre prennent position. Deux Puma se posent de chaque côté de la propriété Boarato, un quart des gendarmes se déplacent sur la propriété La Pèlerie, faisant barrage entre les deux propriétés (distantes de 500 mètres). Ils s'installent sur la route qu'ils coupent également. Il en est de même de l'autre côté de la propriété Boarato. Quatre engins blindés non visibles prennent également position sur la route : deux de chaque côté de la propriété Boarato ; les forces de l'ordre prennent donc la propriété en tenaille.

» Un groupe de colons se met en faction au col tandis qu'un autre groupe quitte la maison La Pèlerie, traverse la rivière et gravit une première colline pour prendre position sur la crête qui domine la propriété Boarato.

» La nuit est tombée lorsqu'Eloi quitte le commandant de la brigade de La Foa et revient à la maison. Il réunit tout le monde. Il propose que « ceux qui le souhaitent partent », puis il annonce : « Moi je reste. » Il est alors décidé de renvoyer les femmes et les enfants ainsi que des jeunes sans armes. De fait, ils peuvent partir en voiture sans difficultés.

» Eloi Machoro tient ensuite le discours suivant : « Tant qu'on est dans la propriété Boarato, les gardes mobiles ne nous tireront pas dessus. Si ce sont les gardes mobiles qui nous entourent, nous sommes protégés des colons. Comme nous n'avons rien contre eux, il n'y a pas de danger immédiat. Le danger viendrait plutôt des colons. Eloi donne au terme de la réunion deux consignes claires : personne ne tirera sans son ordre ; on ne tire pas tant que les gardes mobiles ne pénètrent pas sur la propriété.

» Eloi Machoro décide alors d'envoyer un émissaire porter un message à un responsable du FLNKS pour qu'il transmette à Pisani l'information sur la situation tendue, la proposition de se retirer si les forces de l'ordre se retirent, comme cela s'était déjà passé à Thio.

» Le message est arrivé à Pisani peu après minuit. Il est resté sans réponse. En attendant, des militants étaient postés en faction sur la propriété pour surveiller ce qui se passerait pendant la nuit.

» Les rumeurs du matin, un cibiste de La Foa qui modulait avec Nouméa, annoncent qu'à La Foa « l'oiseau qui a réussi à passer jusqu'ici à travers les mailles du filet cette fois ne passera pas. »

« Le piège est refermé »

» En pleine nuit, vers 4 heures, deux militants décident d'apprécier la situation et d'étudier comment il serait possible de se replier en cas de difficultés. Ils ont traversé la rivière, escaladé une première colline, puis une seconde. Arrivant au sommet de cette deuxième crête, ils ont trouvé un groupe de colons armés, embusqués en surplomb de la propriété Boarato. Ils sont donc revenus à la maison et ont rendu compte.

» Le jour se lève (vers 5 heures) sur le samedi 12 janvier. Les militants découvrent alors qu'un double cordon de gendarmes mobiles est installé de l'autre côté de la rivière. Le piège est refermé. Apparemment pourtant, il n'y a personne sur la route. Eloi Machoro, qui attend toujours la réponse de Pisani, est retourné auprès de la barrière. Il reste là avec son fusil, qu'il porte tantôt en bandoulière, tantôt sur les bras, tantôt le canon reposant sur la barrière. A aucun moment, il n'a épaulé ni visé quoi que ce soit, car, dans l'attente de la réponse de Pisani, il est persuadé qu'il n'y a pas de danger. Marcel Nonnaro est plus près de la maison ; quelques mètres derrière lui, Nazaire Assao est à proximité, du côté gauche du bâtiment, devant lequel est garée une R 5. Comme les autres militants, presque tous dispersés sur la propriété, ils attendent à découvert.

» Puis un véhicule blindé avance de chaque côté de la propriété Boarato sur la route. Un haut-parleur fait trois sommations, invitant les militants à se rendre. Eloi refusant de rendre les armes, tous restent en place. Un tir de bombes lacrymogènes est alors déclenché. Elles viennent des trois côtés où il y a des cordons de gardes mobiles visibles. Puis le tir s'arrête. Le silence s'établit. La fumée commence à se dissiper. Le premier coup de feu retentit. Touché, Eloi Machoro revient en courant vers la maison. Il s'effondre. Le coup est parti du sommet de la colline qui surplombe la route. Des tireurs d'élite cachés là, ignorés d'Eloi, avaient fait leur œuvre, sans nouvelles sommations. Un militant peut aller secourir Eloi, qui a le temps de lui dire : « Barre-toi ! ». *Les militants comprennent à peine ce qui se passe qu'un second coup de feu est tiré. Marcel Nonnaro s'effondre. Mort. Un troisième coup de feu est évité par Nazaire Assao, qui a juste le temps de plonger et de voir un caillou voler en éclats au pied d'un buisson. Il crie qu'il se rend.*

» Tous les militants jettent leurs armes, qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'utiliser, puisqu'ils n'ont pas tiré un seul coup de fusil (la double consigne d'Eloi Machoro a été respectée jusqu'au bout). Ils sont faits prisonniers, tandis que Machoro meurt.

» Ils sont chargés sur un camion situé sur la route. C'est alors qu'ils entendent des coups de fusil provenant de la propriété Boarato. Ils comprennent que les forces de l'ordre vident leurs fusils pour pouvoir montrer plus tard les traces de tirs qu'eux n'ont jamais faites. »

En conclusion de ce texte, le FLNKS indique qu'il *« abordera avec fermeté la discussion avec le gouvernement français »* et qu'il *« demeurera intraitable sur la restitution de la souveraineté du peuple canaque sur son pays »*.

Cette version appelle trois observations :

1) Aucune mention n'est faite des documents trouvés après sa mort sur Eloi Machoro, et notamment d'un plan de La Foa, plan qui a pu laisser supposer que Machoro préparait, en fait, la conquête de cette bourgade de la côte ouest. Cette opération militaire lui aurait permis de contrôler la principale route de l'île, reliant notamment Nouméa à Bourail.

2) A cette date, le haut commissariat s'est toujours refusé à confirmer ou démentir avoir reçu dans la nuit un émissaire d'Eloi Machoro. Le Front, pour sa part, se refuse à divulguer l'identité de cet émissaire.

3) Le texte du FLNKS n'indique pas explicitement qu'Eloi Machoro ait averti les gendarmes que, s'ils franchissaient la limite de la propriété, les Canaques feraient alors usage de leurs armes. Des témoins attestent pourtant de la nervosité du dialogue entre Eloi Machoro et les gendarmes.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● *Froid : les détaillants en fruits et légumes acceptent de baisser leurs marges.* – Un accord a été conclu, le 15 janvier, entre détaillants et pouvoirs publics sur une réduction temporaire des marges bénéficiaires sur six légumes (poireaux, carottes, endives, choux-fleurs, laitues et scaroles) pour réduire le renchérissement provoqué par le froid. Un coefficient de 1,4 au lieu de 1,5 habituellement sera appliqué aux prix de gros.



Le numéro du « Monde » daté 15 janvier 1985 a été tiré à 499 464 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

La victoire ? Quelle victoire ?

Vous êtes là, malgré le froid, vous êtes peinard. Vous ne savez pas ce qui se prépare, ce qui se profile à l'horizon 1985. Un vrai drame, une bagarre au couteau. Mais non, pas la bataille des cantonales ! Vous ne voyez pas plus loin que la pointe du Raz. Un conflit bien plus douloureux, bien plus tragique. L'Europe en état de guerre. A cause de quoi ? Ne cherchez pas. A cause de la victoire. Eh oui, dans quatre mois, il va falloir célébrer ça. Le VE-Day, la victoire de l'Europe sur le nazisme.

Et ça ne sera pas de la tarte. Rappelez-vous ce cirque pour les fêtes du débarquement en Normandie, ces susceptibilités blessées, ces interminables pourparlers entre ex-ennemis et ex-alliés, M. Kohl, ulcéré de n'avoir pas été invité. Comment faire aujourd'hui pour ne pas lui donner l'impression qu'on ne l'aime pas, qu'on lui en veut ? Il est tellement ombrageux. Dans les chancelleries, ils en sont malades d'avance. Ils font comme si de rien n'était. L'anniversaire ? Quel anniversaire ? Ah, celui-là ! On a le temps d'y penser. Non, pas tellement. Seize semaines. A peine.

En Grande-Bretagne déjà, on s'interroge sur la meilleure manière de marquer le coup. On s'interroge, façon de parler ! On s'injurie, on s'engueule, on s'insulte à longueur d'onde et de colonne. L'opposition reproche au gouvernement son peu d'empressement à se lancer dans des préparatifs dignes de ce nom. Bof, c'est de l'histoire ancienne, répond le Foreign Office, ça ne reflète plus la réalité actuelle. Faut pas se montrer rancunier. Si on passait l'éponge ? Fureur en face. Enfin quoi, on ne va tout de même pas s'écraser, insulter la mémoire de tant de nos boys pour ne pas faire de la peine aux Allemands.

A vrai dire, ils sont très embêtés, les Allemands. Ils ne savent pas trop quoi faire ce jour-là. Dire une messe ? Se rendre en délégation dans un camp de concentration ? Pleurer une défaite ou célébrer une libération ? Les avis sont partagés. Et les Français ? La question ne se pose pas. Ils n'ont pas encore été invités.

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS L'ARRÊT DE LA COUR EUROPÉENNE DE JUSTICE

La FNAC et les centres Leclerc reprennent leur offensive contre le prix unique du livre

Après l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes qui juge la loi Lang sur le prix des livres compatible avec le traité de Rome (*le Monde* du 12 janvier), plusieurs centaines de télégrammes de félicitations sont parvenus au ministère de la culture. Parmi les signataires, on relève les noms de Mme Mélina Mercouri, ministre de la culture et des sciences grec, de M. Lagorio, ministre du tourisme et des spectacles italien, et de M. Martin Bangemann, ministre de l'économie et des finances ouest-allemand.

Au ministère de la culture, on s'emploie activement à colmater la brèche ouverte par les juges de la CEE qui ont annulé deux clauses concernant l'importation. Ces modifications doivent à la fois respecter l'arrêt de la Cour européenne et la législation française sur le prix unique du livre. Elles pourraient être introduites dans le décret d'application qui paraîtrait dans les jours qui viennent ou en avril lors d'un réexamen de la loi par le Parlement.

Des instructions ont été données aussi pour que les contraventions à la loi soient relevées avec diligence. De son côté, le bureau du Syndicat national de l'édition demande à son comité directeur que l'organisation se joigne aux actions judiciaires entreprises par ses membres contre les contrevenants à la loi Lang.

La FNAC et les centres Leclerc n'ont pas tardé à reprendre l'offensive contre le prix unique du livre, estimant, en particulier, que les juges européens, en abrogeant les clauses sur l'importation, leur ont donné raison. La FNAC pratique de nouveau des rabais sur des livres belges – des bandes dessinées notamment. Elle compte élargir son offre en faisant appel à d'autres éditeurs de la Communauté et à des importateurs étrangers de livres français.

Les centres Leclerc annoncent leur intention de « discounter » progressivement tous les livres français et étrangers à – 30 %, magasin par magasin, en commençant par Brest. Ils veulent lancer, eux aussi, un appel d'offres « européen » auprès des maisons d'édition pour s'approvisionner directement. Ils prévoient encore, indique M. Michel Leclerc, un budget de 20 millions de francs pour une campagne de « communication » dont l'objectif est de *« préparer une refonte de la loi devant le Parlement »* et *« la stratégie de bloquer le ministre de la culture »*. Ils veulent relancer le « débat économico-culturel ».

PRÊTS CONVENTIONNÉS AU LOGEMENT : BAISSE DES TAUX

Le taux de référence du Crédit foncier, qui détermine les taux d'intérêt plafonds des prêts conventionnés destinés à financer la construction ou l'acquisition d'un logement, va être abaissé d'un demi-point à compter du 1er février. Le taux de référence passe ainsi de 12,30 à 11,80 %.

DEUX OBSERVATEURS FRANÇAIS ASSASSINÉS A BEYROUTH

Deux observateurs français de la force d'interposition ont été assassinés, le lundi 14 janvier, par des inconnus dans le quartier chiite de Bourj-Barajneh, situé dans la banlieue sud de Beyrouth.

Les adjudants-chefs Grécourt et Perrot circulaient à bord d'une jeep blanche, lorsqu'ils sont tombés dans une embuscade à 10 h 45, heure locale (8 h 45 GMT), et ont été tués par plusieurs rafales de mitraillette tirées par deux individus circulant à bord d'une automobile, a précisé, mardi 15 janvier, l'état-major des armées, à Paris.

TDF ATTRIBUE A NRJ LA PRINCIPALE FRÉQUENCE DE RADIO 7

La convention signée, le vendredi 11 janvier, entre Télédiffusion de France (TDF) et la radio privée parisienne NRJ a provoqué l'indignation de la direction de Radio-France et de toute l'équipe de Radio 7, la station de service public destinée aux jeunes de l'Ile-de-France. Celle-ci a en effet appris, vendredi soir, par un télégramme du président de TDF adressé à M. Jean-Noël Jeanneney, le PDG de Radio-France, qu'elle devrait céder à NRJ sa principale fréquence, le 91,7 MHz, et « glisser » sur 91,3 MHz, une fréquence réputée « brouillée » par une radio toute proche et qui, selon Radio 7, serait incapable de pallier les défaillances connues de son autre émetteur situé sur 99,8.

Le président de Radio-France a donc écrit à la Haute Autorité ainsi qu'au secrétariat d'Etat chargé des techiques de la communication pour protester contre cette décision de TDF ressentie à Radio-France comme un *« camouflet à l'audiovisuel public »*. L'équipe de Radio 7, elle, se dit consternée. *« Je suis scandalisé par les méthodes de TDF, qui nous retire une fréquence en nous mettant devant le fait accompli*, déclare M. Francis Rousseau, directeur de la station. *Aucune concertation n'a eu lieu, à quelque niveau que ce soit, de Radio-France. Cinquante personnes travaillent à Radio 7 et on n'a pas le droit de mépriser à ce point les efforts d'une équipe. »*

« Nous n'avons jamais demandé à disposer de deux fréquences, et en préférerions une seule nous garantissant un confort d'écoute satisfaisant, poursuit M. Rousseau. *Mais TDF s'est toujours montrée incapable de nous l'assurer, et sa décision livre sur un plateau nos 185 000 auditeurs à NRJ. Comment peut-on qualifier cette démarche de négociation ? Voilà bien le désaveu de tous nos efforts pour assurer la crédibilité d'un équilibre entre radios publiques et radios privées ! »*.

